



LES ANTIQUITÉS ROMAINES DE DENYS D'HALICARNASSE

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR BELLANGER.

TOME TROISIÈME.

Contenant les livres quatrième et cinquième.



A CHAUMONT,
de l'Imprimerie de COUSOT, Imprimeur du Dép.
AN VIII RÉPUBLICAIN.

LES ANTIQUITÉS ROMAINES DE DENYS D'HALICARNASSE.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Ainsi mourut le roi Tarquin, après avoir procuré aux Romains une infinité de très-grands avantages. Son règne fut de trente-huit ans. Il laissa deux fils en bas âge et deux filles déjà mariées. Tullius, son gendre, lui succéda la quatrième année de la cinquantième olympiade, en laquelle Epitelide de Lacédémone remporta le prix de la course, Archestratides étant archonte à Athènes.

Il est tems maintenant de reprendre ce que j'ai omis dans le livre précédent. Nous

allons donc parler des parens de Tullius, de sa naissance, des actions par lesquelles il se fit connoître avant que de parvenir à la couronne, lorsqu'il n'étoit encore que simple particulier ; et pour commencer par son origine, voici, selon moi, ce qu'on en dit de plus probable. A Cornicule, ville des Latins, il y avoit un homme du sang royal, appellé Tullius. Il étoit marié à Ocrisia, la plus belle femme et en même tems la plus chaste de toute la ville. Il fut tué dans le combat lorsque les Romains prirent Cornicule. De toutes les dépouilles Tarquin choisit Ocrisia qui étoit enceinte; il en fit présent à sa femme. La reine informée de sa condition et de son mérite, la mit bientôt en liberté et lui marqua toujours beaucoup plus d'estime et d'amitié qu'à toutes les autres femmes. Dans le tems de son esclavage Ocrisia eut un fils qu'elle éleva *avec grand soin.* En son nom propre, c'est-à-dire en son nom de famille, elle l'appella Tullius, qui étoit le nom de son père, et pour nom commun ou prénom, elle l'appella Servius, pour marquer sa condition parce qu'elle l'avoit eu pendant sa servitude : car, Servius signifie la même chose en latin que

notre mot grec Doulios, *qui veut dire une esclave ou un homme servile et né dans l'esclavage.*

Les annales du pays racontent encore sa naissance d'une autre manière, mais qui approche beaucoup de la fable. Si les dieux et les génies aiment des contes de cette nature, voici ce que j'en ai lu dans plusieurs histoires Romaines. Sur le foyer de l'autel du palais royal, où les Romains ont accoutumés d'offrir des sacrifices et les prémices de leurs repas, il parut, dit-on, au-dessus des flammes, la figure du dieu des jardins. Ocrisia fut la première qui aperçut ce fantôme lorsque, selon la coutume, elle portoit des gâteaux qu'elle devoit jetter dans le feu. Elle courut aussitôt en informer le roi et la reine. Tarquin en fut surpris d'abord, mais son étonnement fut encore plus grand lorsqu'il eut vu par lui-même le prodige. Tanaquil, son épouse, qui étoit habile dans les sciences et qui surpassoit tous les Tyrrheniens dans l'art de la divination, lui dit *en particulier* que les destins portoient que du foyer royal et de la femme qui auroit commerce avec le fantôme, naîtroit un enfant qui seroit par son rare mérite,

au-dessus de la condition des hommes. Les autres interprètes des prodiges furent consultés, et tous ayant dit la même chose, le roi fut d'avis qu'Ocrisia, celle qui avoit vu le phantôme la première, eût commerce avec lui. Aussitôt on la revêtit des habits ordinaires pour les noces, et on l'enferma seule dans l'appartement où le prodige avoit paru. Quelque dieu ou génie, soit Vulcain, comme on le croit communément, soit un autre génie domestique, eut commerce avec elle, et aussitôt après il disparut. Ocrisia devint enceinte, et au bout du terme ordinaire pour la grossesse, elle accoucha de Tullius. Cette fable, qui par elle-même ne mérite pas qu'on y ajoute foi, devient cependant moins incroyable, si l'on veut la comparer à un autre prodige surprenant qui arriva au même Tullius. Un jour que cet enfant étoit assis en plein midi dans une chambre du palais et qu'il s'étoit endormi, il parut une flamme sur sa tête. Non-seulement sa mère et la reine qui se promenoient dans le même appartement, mais encore ceux qui étoient avec elle, furent témoins de ce fait. La flamme ne cessa de reluire autour de sa tête, jusqu'à ce que sa mère

qui y accourut, l'eut éveillé; mais dans le moment qu'il ouvrit les yeux, elle disparut tout d'un coup. Voilà ce que l'on dit de la naissance de Tullius. Les actions mémorables qu'il fit avant que de monter sur le trône, ne méritent pas moins d'attention que sa naissance merveilleuse. Il est certain que ses belles qualités le firent admirer de Tarquin, et que le peuple Romain lui faisoit l'honneur de le regarder comme la seconde personne après le roi.

Dans la première campagne que fit Tarquin contre les Tyrrheniens, Tullius servoit dans la cavalerie, et quoiqu'il ne fût encore *pour ainsi dire* qu'un enfant, il se distingua tellement dans les combats, qu'il s'acquit une grande réputation et remporta le premier prix de valeur. Ensuite on fit une autre campagne contre la même nation, et dans une bataille sanglante qui fut livrée auprès de la ville d'Erete, il donna de si illustrés preuves de son courage héroïque, qu'il fut jugé le plus brave de tous, et que le roi lui donna encore en cette occasion des couronnes de victoire. Il n'avoit tout au plus que vingt ans, lorsqu'en qualité de général des troupes auxiliaires que les Latins

avoient envoyées, il aida le roi Tarquin à subjuguer entièrement les Tyrrheniens. Dans la première guerre contre les Sabins, il commanda la cavalerie Romaine et mérita des prix de valeur pour s'être distingué dans le combat et avoir mis en fuite la cavalerie Sabine qu'il poursuivit jusqu'à la ville d'Antemne. Dans plusieurs autres batailles contre cette même nation il eut toujours le même succès, et mérita les premières couronnes par ses grands exploits, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à la tête de l'infanterie. Enfin quand les Sabins se furent soumis à la domination des Romains, et qu'ils eurent livré les chefs de leurs villes, Tarquin qui le regardoit comme le principal auteur de cette glorieuse conquête, lui fit présent de plusieurs couronnés, pour marque de ses victoires. Mais si Tullius fut grand dans la guerre, il fut aussi grand homme d'état. Intelligent dans les affaires, éloquent dans les délibérations, il s'accommodoit aux mœurs et aux manières de ceux avec qui il traitoit, et personne ne sut mieux prendre son parti dans les différentes occurrences. Toutes ces rares qualités lui attirèrent l'affection du peuple,

et d'une voix unanime il fut mis au rang des patriciens, de même qu'on y avoit mis autrefois Tarquin, et avant lui Numa Pompilius.

Le roi le choisit pour son gendre et lui fit épouser une de ses filles. Lorsque ses fréquentes maladies et son grand âge ne lui permettoient pas de gouverner par lui-même, il remettoit ses fonctions entre les mains de Tullius, lui confiant non-seulement ses affaires domestiques et particulières, mais aussi celles de la république. Celui-ci s'acquitta de ses emplois d'une manière irréprochable; dans toutes les occasions il donna de si éclatantes preuves de sa fidélité et de son attachement inviolable pour la justice, il sut si adroitement se ménager la faveur du peuple, et gagner son affection par ses bienfaits et par ses bons offices, qu'on se mettoit peu en peine si c'étoit Tarquin ou Tullius qui gouvernoit la république.

Après que Tarquin eut été tué par les intrigues des fils d'Ancus Marcius, qui vouloient recouvrer la couronne de leur père, comme nous l'avons dit dans le livre précédent, Tullius qui étoit agissant et homme d'expédition, et qui réunissoit

dans sa personne tous les talens nécessaires pour gouverner, profita d'autant plus volontiers de l'occasion de monter sur le trône, que la fortune lui en avoit elle-même frayé le chemin, et que l'état des affaires sembloit l'appeller à la royauté. La femme du feu roi, qui dans toutes les occasions prenoit les intérêts de *Tullius*, *non-seulement parce qu'il étoit* son gendre, *mais encore* parce qu'elle avoit connu par plusieurs oracles que les destins portoient qu'un jour il seroit roi des Romains, lui fut d'un grand secours en cette rencontre, et *je ne fais pas difficulte de dire qu'*elle fut même la principale cause de sa fortune. Il y avoit déjà long-tems que son fils étoit mort dans un âge peu avancé, et il ne lui en restoit que deux petits-fils encore enfans. Comme elle voyoit la maison royale entièrement abandonnée et qu'il y avoit à craindre que si les enfans de Marcius montoient sur le trône, ils ne fissent mourir ses petits-fils avec tout ce qui restoit de la famille de Tarquin, d'abord elle commanda qu'on fermât les portes du palais et y mit des gardes avec ordre de ne laisser entrer ni sortir personne. Ensuite elle fit sortir tout le monde

de la chambre où l'on avoit mis Tarquin à demi-mort, et restant seule avec Ocrisia, son gendre et sa fille que Tullius avoit épousée, elle ordonna aux gouvernantes de ses petits fils de les lui apporter, puis s'adressant à Tullius, elle lui parla en ces termes:

» Vous *voyez*, Tullius, *que* le roi Tarquin qui vous a fait élever et instruire auprès de lui, qui vous honoroit de sa tendresse et de son estime plus que tous ses parens et amis, nous a été enlevé par le plus noir de tous les attentats. Ses assassins ne lui ont pas même laissé le tems de mettre ordre à ses affaires domestiques, de régler celles de l'état, d'embrasser aucun de nous et de nous dire les derniers adieux. Il ne nous reste plus que ces deux pauvres enfans. Orphelins et abandonnés de tout le monde, ils courent grand risque de leur vie, et si les fils de Marcius, qui ont fait assassiner leur grand père, deviennent jamais les maîtres, ils les feront mourir de la mort la plus cruelle. Vous n'êtes pas plus en sûreté que ces pauvres innocens, vous *deux* à qui Tarquin a mieux aimé donner ses filles qu'aux Marcius. *Que deviendrez-vous* si ces parricides

montent sur le trône ? Que deviendront les autres parens et amis du roi ? Et nous autres femmes infortunées, pourrons-nous éviter le danger ? Ne serons-nous pas tous enveloppés dans le même malheur ? Les meurtriers de Tarquin ne décocheront-ils pas contre nous tous les traits de leur fureur ? Nous devons bien nous y attendre. Mais quand même ils ne nous poursuivroient pas à force ouverte, pouvons nous espérer d'éviter leurs pièges secrets ? Mettons-nous donc en garde contre ces cruels assassins, qui deviendront nos plus mortels ennemis s'ils parviennent à la royauté. Opposons-nous dès à présent à leurs desseins, et puisque l'état de nos affaires le demande, employons d'abord la ruse et la tromperie. Quand nos premières mesures auront réussi, alors nous les attaquerons à force ouverte et les armes à la main s'il le faut. Mais j'espère que nous ne serons pas obligés d'en venir là, pourvu que nous prenions dès aujourd'hui de justes précautions. »

» Quelles sont donc, me direz-vous, ces justes mesures que nous devons prendre ? C'est premièrement de cacher la mort du roi, et de répandre dans toute la ville

qu'il n'a reçu aucun coup mortel; c'est d'engager les médecins à dire que dans peu de jours ils le tireront d'affaire. Après cela je paroîtrai dans le public, comme par l'ordre de Tarquin, pour annoncer au peuple qu'il a chargé un de ses fils, non-seulement des affaires de sa maison, mais encore de celles de la république, jusqu'à ce qu'il soit rétabli de ses blessures. Je déclarerai ouvertement que c'est vous-même, Tullius, qu'il a choisi pour ce grand emploi. Les Romains n'en seront pas fâchés: au contraire ils seront ravis de vous voir remplir des fonctions dont vous vous êtes déjà acquité tant de fois d'une manière irréprochable. Il est certain qu'en répandant que le roi est plein de vie, nos ennemis deviendront impuissans; et quand nous aurons dissipé l'orage qui nous menace, alors vous vous saisirez des faisceaux et du commandement des troupes; vous citerez au tribunal du peuple ceux qui ont attenté à la vie du roi, et vous commencerez par les fils de Marcius, que vous condamnerez à être punis de mort s'ils comparoissent, ou s'ils ne comparoissent pas, comme il y a toute apparence, vous les punirez d'un exil perpétuel et vous

confisquerez tous leurs biens. Quand il n'y aura plus aucun obstacle à nos desseins, vous prendrez les rênes du gouvernement, vous réglerez les affaires, vous travaillerez à affermir votre autorité et à vous concilier l'affection du peuple par des manières honnêtes et obligeantes, par toutes sortes de bons offices, et par l'attention que vous aurez qu'il ne se commette aucune injustice; vous y ajouterez même quelques libéralités pour gagner le cœur des citoyens qui sont dans l'indigence. Ensuite, lorsque nous verrons qu'il en sera tems, nous déclarerons la mort de Tarquin et nous ferons publiquement ses funérailles. „

„ Je compte sur votre bon cœur, Tullius. Il est bien juste que vous vous souveniez que nous avons pris soin de votre enfance et de votre éducation, que nous vous avons fait tout le bien qu'un enfant peut attendre de ses père et mère, et qu'enfin nous vous avons choisi pour époux de notre fille. Tous ces bienfaits me font espérer que si vous devenez roi des Romains, vous n'oublirez pas que j'aurai beaucoup contribué à vous mettre sur le trône, qu'en reconnoissance de toutes ces graces, vous donnerez des marques d'une tendresse

paternelle à ces deux petits enfans, et que lorsqu'ils seront parvenus à l'âge viril et en état de gouverner la république, vous rendrez la couronne à l'aîné. »

Tanaquil ayant parlé de la sorte, mit les deux enfans entre les mains de son gendre et de sa fille, et n'oublia rien pour exciter la compassion dans leur cœur. Ensuite, lorsqu'il en fut tems, elle sortit de la chambre et ordonna aux officiers de la maison du roi, de tenir tout prêt pour le panser, et de faire venir les médecins. La nuit suivante se passa dans ces occupations. Le lendemain le peuple accourut en foule au palais; la reine mit la tête aux fenêtres qui donnoient sur la petite rue qui étoit devant la porte; elle se montra à la multitude, et d'abord elle lui dénonça ceux qui avoient attenté à la vie du roi, puis elle fit venir chargés de chaines, les *deux jeunes* gens dont ils s'étoient servis pour une action si détestable. Ensuite, comme elle s'aperçut que la plupart des citoyens émus de compassion, murmuroient contre les auteurs de cet horrible parricide, elle leur dit enfin que l'entreprise des impies n'avoit pas réussi, que le roi vivoit, et qu'il avoit échapé à la cruauté

des conjurés. Sur cette nouvelle le peuple donna des marques de sa joie, et Tanaquil profita de l'occasion pour lui déclarer que le roi avoit nommé Tullius administrateur des affaires de sa maison et de celles de la république jusqu'à ce qu'il fût parfaitement rétabli de ses blessures. Chacun s'en retourna content et l'on fut long-tems dans la persuasion que les blessures du roi n'étoient pas mortelles.

Pendant ce tems-là, escorté d'une troupe de gardes et des licteurs du roi armés de faisceaux, Tullius se rendit dans la place publique, au milieu d'une nombreuse assemblée où il fit sommer les fils de Marcius de comparoître pour rendre compte de leur conduite. Ceux-ci n'ayant point obéi à l'interpellation, il les condamna par contumace à un exil perpétuel, confisqua leurs biens au profit du public, et dès-lors il commença à régner à la place de Tarquin, sans que personne y formât opposition.

CHAPITRE SECOND.

JE crois qu'il est à propos d'interrompre ma narration, afin d'expliquer les raisons

pour lesquelles je m'éloigné du sentiment de Fabius et des autres historiens, qui disent que les *deux* enfans que Tarquin laissa après lui, étoient ses *propres* fils. Car quelques-uns de ceux qui auroient lu ces historiens, pourroient peut-être croire que c'est sans fondement que je les appelle ses petits-fils, et non ses *propres* fils. Je dis donc que les auteurs *Romains* n'ont écrit cela que par pure négligence, faute d'avoir fait attention aux absurdités et aux impossibilités qui détruisent leur sentiment. Tâchons de les développer l'une après l'autre en peu de mots.

Lorsque Tarquin partit de Tyrrhenie avec toute sa famille, il étoit *sans doute* dans un âge mûr, puisqu'il aspiroit déjà aux dignités et aux charges de la république: on dit même qu'il ne sortit de sa ville que parce qu'il ne pouvoit y parvenir aux honneurs. Un autre concluroit de-là qu'il avoit au moins trente ans quand il quitta la Tyrrhenie. C'est en effet l'âge que les loix prescrivent ordinairement pour avoir droit de prétendre aux charges et au maniement des affaires. Mais moi, je le fais encore plus jeune de cinq ans entiers, et je suppose qu'il sortit de

Tarquinie environ à l'âge de vingt-cinq ans. Tous ceux qui ont écrit l'histoire Romaine conviennent qu'il amena avec lui une femme Tyrrhenienne qu'il avoit épousée du vivant de son père: et selon Gellius, il arriva à Rome la première année du règne d'Ancus Marcius, ou selon Licinius, la huitième année. Mais supposons qu'il n'y soit venu que la huitième année, comme dit Licinius; du moins il est impossible qu'il y soit arrivé plus tard, puisqu'au rapport de ces deux auteurs, Ancus Marcius l'envoya contre les Latins en qualité de commandant de la cavalerie, la neuvième année de son règne. S'il n'avoit que vingt-cinq ans lorsqu'il vint à Rome, et qu'il se soit fait ami d'Ancus vers la huitième année de son règne, il faut qu'il ait vécu dix-sept autres années avec ce prince qui en a régné vingt-quatre. Or Tarquin a régné lui-même trente-huit ans, comme tous les historiens en conviennent: il en avoit donc quatre-vingt quand il mourut; c'est ce qui résulte de notre supputation des années. D'un autre côté sa femme étoit vraisemblablement plus jeune que lui de cinq ans; ainsi elle en avoit soixante-quinze quand il mourut.

Supposons

Supposons donc qu'elle ait eu son dernier fils à l'âge de cinquante ans; car après cet âge les femmes n'ont plus d'enfans, et c'est-là le terme de leur fécondité, si l'on en croit ceux qui ont examiné plus particulièrement ces sortes de questions: dans cette supposition son dernier fils auroit eu au moins vingt-cinq ans quand son père mourut, et Lucius, son aîné, en auroit dû avoir vingt-sept; d'où je conclus que Tarquin ne laissa point d'enfans en bas âge, de sa femme *Tanaquil.* Outre cela, si ces enfans avoient été dans l'âge viril, leur père ne seroit pas mort, et leur mère n'auroit été ni assez dénaturée ni assez imprudente pour faire passer à un étranger et au fils d'une esclave, le royaume que Tarquin leur auroit laissé par succession. Eux-mêmes ils n'auroient pas souffert comme des lâches, qu'on leur eût enlevé injustement la couronne, dans un âge où ils devoient être en état de défendre leur droit et avoir assez de courage pour agir contre l'usurpateur. En effet, Tullius n'avoit aucun avantage sur eux du côté de la naissance, puisqu'il étoit fils d'une esclave: et il ne l'auroit pas emporté de beaucoup

par son âge, puisqu'il n'auroit eu que trois ans de plus que l'aîné *des Tarquins.* Il n'y a donc aucune apparence qu'ils eussent pu se résoudre à lui céder l'empire.

Ce sentiment renferme encore quelques autres absurdités, dont tous ceux qui ont écrit l'histoire Romaine ne se sont point aperçus; excepté un que je nommerai bientôt. On convient qu'après la mort de Tarquin, Tullius s'étant emparé de la souveraine puissance, régna quarante ans. Il s'ensuit de-là que si l'aîné des fils de Tarquin étoit âgé de vingt-sept ans quand on lui enleva la couronne de son pere, il devoit en avoir plus de soixante-dix quand il tua Tullius, ce qui est combattu par tous les historiens, qui le supposent dans la fleur de son âge, quand ils disent qu'ayant pris Tullius par le milieu du corps, il l'emporta hors du sénat et le précipita du haut des dégrés. La vingt-cinquième année après il fut détrôné, et cette même année on dit qu'il alla assiéger Ardée, et qu'il fit par lui-même toutes les fonctions de général. Or il est entièrement absurde de faire porter les armes à un homme de quatre-vingt-seize ans. Ce

n'est pas tout; après avoir été détrôné il fit encore la guerre aux Romains pendant quatorze ans entiers, et on dit qu'il se trouvoit lui-même à toutes les actions; ce qui seroit entiérement incroyable *dans le sentiment que je réfute.* Car il faudroit qu'il eût vécu plus de cent dix ans; ce qui est au-dessus de toute créance, puisque notre climat ne permet pas de vivre si long-tems.

Quelques-uns des historiens Romains ont senti les contradictions qui se rencontrent dans ce sentiment; ils ont tâché de s'en tirer par d'autres absurdités, en supposant que ce n'étoit pas Tanaquil qui étoit mère des deux enfans dont nous parlons, mais une certaine Gemania dont on ne trouve pas un mot dans l'histoire. Mais ne voit-on pas que le mariage étoit hors de saison pour Tarquin qui n'avoit guère moins de quatre-vingts ans, *dans le tems qu'on suppose qu'il eut Lucius et Aruns de cette Gemania.* En effet, est-il croyable qu'un homme de cet âge, ait pu encore avoir des enfans? Ajoutez à cela qu'il n'étoit pas sans enfans, et que par conséquent il n'en devoit pas désirer avec tant d'ardeur, puisqu'il avoit deux

filles qui étoient même déjà mariées. Après avoir donc examiné ces absurdités et ces contradictions chacune en particulier, je ne fais point difficulté de dire que Lucius et Aruns n'étoient pas les *propres* fils de Tarquin, mais *seulement* ses petits-fils; et je suis en cela de l'avis de Lucius Pison Frugi, le seul qui ait examiné ce fait dans ses annales. *Je ne vois point d'autre moyen que celui-là pour nous tirer de toutes ces difficultés :* à moins qu'on ne dise qu'étant les petits-fils du roi par leur naissance, ils devinrent ses fils par adoption; et c'est peut-être ce qui a trompé tous les autres historiens Romains. Mais après cette digression, il est tems de reprendre le fil de mon histoire que j'ai interrompu.

CHAPITRE TROISIÈME.

TULLIUS qui avoit pris en main les rênes du gouvernement en qualité de régent de la republique, dissipa sans beaucoup de peine la faction des Marcius. Aprés avoir gouverné quelque tems, lorsqu'il crut son autorité suffisamment affermie, il fit de superbes funérailles à



Tarquin, comme venant de mourir de ses blessures; il lui érigea un magnifique monument, et lui rendit tous les honneurs dus à son rang.

Depuis ce tems-là, comme tuteur des petits-fils du roi, il prit soin de leur éducation, de leurs biens et des affaires de l'état. Mais son procédé ne faisoit pas de plaisir aux patriciens. Indignés de ce qu'il s'étoit emparé de l'autorité royale sans les suffrages du sénat et sans qu'elle lui eût été donnée selon les loix, les plus puissans d'entr'eux tinrent plusieurs fois conseil sur les moyens de l'en dépouiller comme un usurpateur; enfin le résultat de leurs délibérations fut qu'à la première assemblée du sénat qu'il convoqueroit, ils l'obligeroient à mettre bas les faisceaux avec les autres marques de la royauté, et qu'on nommeroit des entre-rois qui auroient soin d'élire des magistrats légitimes pour gouverner l'état.

Tullius qui fut informé de leur dessein, s'appliqua à gagner le cœur du peuple, et à soulager les pauvres citoyens, afin de conserver son autorité par leur secours. Dans cette vue il convoqua une assemblée, et après avoir placé les deux enfans sur le

tribunal, il parla en ces termes: „ Je suis engagé, Romains, par plusieurs motifs à prendre soin de ces deux petits enfans. J'étois sans père et sans patrie, et Tarquin, leur ayeul, m'a fait élever auprès de lui avec autant de bonté que ses propres fils. Il m'a même fait épouser une de ses filles, et tout le tems de sa vie il m'a témoigné, vous le savez, autant de tendresse et d'estime, que si j'eusse été son fils; enfin, après le funeste accident qui lui est arrivé, il me recommanda ses petits-fils et me conjura de leur tenir lieu de père en cas qu'il vint à mourir de ses blessures. Ne serois-je donc pas coupable envers les hommes de l'injustice la plus criante, si je trahissois ces pauvres orphelins à qui je dois une vive reconnoissance pour toutes les faveurs que j'ai reçues de leur grand-père ? N'auroit-on pas raison de me regarder comme un impie, si je les abandonnois ? Non, autant que je pourrai, je ne les abandonnerai point, et je ne manquerai jamais à la parole que j'en ai donnée. „

„ Pour vous, Romains, il est juste que vous vous souveniez aussi des bienfaits dont leur ayeul a comblé la république. Un grand

nombre de villes Latines vous disputoient l'empire, il les a réduites sous votre puissance; il a subjugué tous les Tyrrheniens les plus puissans de vos voisins; il a obligé les Sabins à vous reconnoître pour leurs maîtres, et il n'est venu à bout de toutes ces grandes entreprises qu'au milieu d'une infinité de dangers auxquels il s'est exposé volontiers pour vous élever au comble de la grandeur. Pendant qu'il a vécu, vous avez dû lui marquer à lui-même votre reconnoissance. Mais aujourd'hui qu'une mort violente nous l'a enlevé, c'est à sa postérité que vous devez donner des preuves de votre attachement, et il n'est pas juste que vous ensevelissiez avec le corps de vos bienfaiteurs, le souvenir de leurs bons offices. Regardez-vous donc comme les tuteurs communs de ces enfans, et soyez persuadés que c'est à vous à leur conserver l'empire que leur ayeul leur a laissé comme un héritage qui leur appartient. Pour moi je ne me verrai jamais en état de leur rendre moi seul autant de services, que la protection de tous les Romains peut leur faire de bien. Je n'ai pu me dispenser de vous tenir ces discours, parce que je suis informé que

certaines gens conspirent contre nos jeunes princes dans le dessein de donner la couronne à d'autres. Souvenez-vous, Romains, des travaux que j'ai essuyés et des périls auxquels je me suis exposé pour la république. J'en ai essuyés de terribles et en très-grand nombre; vous le savez, et il n'est pas besoin de vous en parler. Je vous conjure donc de protéger ces enfans, et toute la reconnoissance que j'ai droit d'exiger de vous pour les services que j'ai rendus à l'état, je ne vous la demande que pour eux. Je n'ai pas dessein d'usurper la royauté pour moi-même; quoique, si je voulois y prétendre, je n'en serois peut-être pas indigne: mais lorsque j'ai pris le maniement des affaires, mon unique but a été de servir de protecteur aux petits-fils de Tarquin et de défendre leurs droits. C'est pourquoi je vous prie de vous joindre à moi et de ne point abandonner ces pupiles dans l'extrême danger où ils sont aujourd'hui de se voir enlever la couronne de leur grand-père, et même d'être bientôt chassés de Rome, si leurs ennemis viennent à bout de leur première entreprise. Mais qu'est-il besoin de m'étendre plus au long sur ce sujet? Vous connoissez

vous-mêmes votre devoir, je n'en doute point, et je suis persuadé que vous le remplirez d'une manière digne de vous. »

» Il me reste maintenant à vous dire ce que j'ai dessein de faire pour votre avantage, et c'est pour cela principalement que je vous ai assemblés. Tous ceux d'entre vous qui sont chargés de dettes, mais qui se voient hors d'état de satisfaire leurs créanciers, je veux les secourir et payer de mes propres deniers tout ce qu'ils doivent. Ce sont des citoyens Romains, et puisqu'ils ont prodigué leur sang et leurs peines pour affermir la liberté publique, j'aime mieux répondre pour eux tous que de souffrir qu'ils soient privés d'un bien qu'ils ont conservé par leurs travaux, tant pour eux que pour les autres. A l'égard de ceux qui dans la suite prendront de l'argent à intérêt, je ne permettrai jamais qu'on les traîne en prison pour dettes. Je ferai même une loi par laquelle les créanciers seront obligés de se contenter des biens de leurs débiteurs, sans qu'il leur soit permis d'étendre leurs droits sur le corps des personnes libres. J'aurai soin aussi de régler les taxes que les particuliers doivent payer au trésor public. Les

pauvres sont accablés d'impôts qui les mettent dans la nécessité d'emprunter à intérêt; il n'y a rien de plus onéreux pour vous, et c'est ce qui cause votre ruine. Pour remédier à ces inconvéniens, j'ordonne qu'on fasse le dénombrement de tous les revenus, et que chacun paye à proportion de son bien, comme j'apprends qu'il se pratique dans les grandes villes les mieux policées. En effet il me paroît juste que ceux qui possédent de grands biens, contribuent beaucoup, et que les pauvres ne payent au trésor public que de légères taxes; l'utilité publique le veut ainsi. A l'égard des terres publiques que vous avez acquises par la force de vos armes, il ne convient point que les plus effrontés s'en emparent insolemment, comme cela se fait aujourd'hui, les uns en payant une somme d'argent, les autres sans qu'il leur en coûte rien. Il est plus à propos de les partager à ceux d'entre vous qui n'ont aucun héritage, afin que vous fassiez valoir un fond de terres qui vous appartiennent en propre, et qu'étant libres comme vous êtes, vous ne soyez plus dans la dure nécessité de servir les autres et de cultiver leurs terres;

car il n'est pas possible qu'on ait de la valeur et de grands sentimens, lorsqu'on manque du nécessaire pour vivre chaque jour. „

„ De plus mon intention est d'établir une parfaite égalité entre les citoyens, et de tenir tellement la balance juste, qu'ils aient tous les mêmes droits et les mêmes privilèges. Il y en a en effet qui deviennent si fiers qu'ils regardent les pauvres comme des esclaves, et qui poussent leur insolence jusqu'à faire les derniers outrages au peuple. Mais afin que le droit soit égal entre tous les Romains, ensorte que les petits puissent avoir action contre les grands et que leur pauvreté ne les mettent pas hors d'état de soutenir leurs intérêts, je ferai des loix équitables, tant pour empêcher la violence et les voies de fait, que pour maintenir la justice dans les jugemens, et je ne cesserai de tenir la balance égale entre le peuple et les plus puissans. „

Ce discours plut extrêmement à toute l'assemblée, et pendant qu'il parloit encore, on entendoit de toutes parts un bruit confus mêlé d'applaudissemens. Ceux-ci louoient sa fidélité et sa reconnoissance envers ses bienfaiteurs; ceux-là ses manières

obligeantes et sa grandeur d'ame à l'égard des pauvres: d'autres admiroient son affabilité et l'affection paternelle qu'il témoignoit aux plus petits; en un mot tout le monde étoit agréablement surpris de voir un prince qui faisoit paroître tant d'amour pour la justice et tant de zèle pour l'exacte observation des loix.

Lorsqu'il eut congédié l'assemblée, les jours suivans il ordonna à tous ceux qui étoient endettés et que le mauvais état de leurs affaires avoient rendus insolvables, de lui donner leur noms avec un état de leurs dettes. Dès qu'il en eut la liste, il fit mettre des tables ou bureaux dans la place publique, et en présence de tout le peuple il compta aux créanciers l'argent qui leur étoit dû. Ensuite, il publia un édit pour obliger tous ceux qui de leur autorité particulière, s'étoient emparés des terres du public et qui en percevoient les fruits, à les rendre dans un certain tems: et par le même édit il étoit ordonné aux citoyens qui ne possédoient aucun héritage, de lui apporter leurs noms. Il fit aussi une collection des loix, dont la plupart n'étoient que les anciennes loix de Romulus et de Numa

Pompilius, qu'il remit en vigueur après qu'on les eut négligées pendant longtems, et il y en ajouta encore quelques autres toutes nouvelles qu'il avoit faites lui-même.

Cette manière de gouverner déplaisoit fort aux patriciens qui voyoient que l'autorité du sénat s'affoiblissoit de jour en jour. Ainsi ils changèrent bientôt de dessein et prirent un parti tout contraire à leurs premières résolutions. D'abord ils avoient fait plusieurs efforts pour dépouiller Tullius de l'autorité souveraine dont il s'étoit emparé contre les loix, et leur premier dessein étoit de créer des magistrats pour gouverner pendant l'interrègne, et pour élire, quand on le jugeroit à propos, un autre roi selon les loix. Mais quand Tullius eut affermi sa puissance, ils crurent que le meilleur parti étoit de se contenter du gouvernement présent, sans faire aucun éclat. Car ils voyoient bien que si le sénat élisoit par lui-même un roi, le peuple ne manqueroit pas de s'y opposer en refusant ses suffrages, et que d'un autre côté, s'ils permettoient au peuple de faire l'élection, Tullius ayant pour lui toutes les voix des

tribus, deviendroit légitime possesseur de la couronne. Ils aimèrent donc mieux lui laisser le gouvernement, quoiqu'il s'en fût emparé par fraude et par des menées secrètes, sans le consentement des citoyens. Mais tous leurs projets furent inutiles; ils eurent beau dissimuler, ils n'y gagnèrent rien. Tullius les joua si adroitement qu'il retint malgré eux l'autorité dont il étoit revêtu. Long-tems avant que ses adversaires eussent dressé toutes leurs batteries, il eut la précaution de faire courir le bruit par toute la ville que les patriciens lui en vouloient; et après avoir prévenu les esprits en sa faveur, il se présenta dans la place publique avec un habit malpropre, le visage abattu de tristesse, accompagné d'Ocrisia sa mère, de Tanaquil, femme de Tarquin, et de toute la famille royale. Une foule de peuple accourut à un spectacle si extraordinaire; Tullius assembla tous les citoyens, et étant monté sur son tribunal, il parla à peu près en ces termes :

» Romains, ce n'est plus aux seuls petits-fils de Tarquin qu'on en veut, et il ne s'agit pas seulement de détourner le péril qui les menace. J'ai sujet moi-même



de craindre pour ma vie, et je cours risque d'être opprimé par mes ennemis parce que j'ai fait paroître un zèle ardent pour la justice. Les patriciens me tendent des pièges ; il me revient de toutes parts que quelques-uns d'eux ont conjuré ma perte. Ce n'est pas qu'ils aient sujet de se plaindre que je leur aie jamais fait aucun tort : mais ils sont irrités contre moi parce que j'ai rendu quelques services au peuple, et que je me prépare à lui en rendre encore de plus importans ; voilà ce qui les tient. Les usuriers me font un crime de ce que j'empêche qu'ils ne dépouillent les pauvres de leur liberté et qu'ils ne vous mettent dans les fers comme de vils esclaves. Ceux-ci se plaignent que je leur enlève leur patrimoine, parce que je les oblige à restituer les terres du public qui vous appartiennent à juste titre, puisque vous les avez acquises au prix de votre sang. Ceux-là qui jusqu'aujourd'hui se sont exemptés de contribuer aux frais de la guerre, ne peuvent se résoudre à rendre le bien d'autrui, et parce que le dénombrement que je veux faire les obligeroit à contribuer à proportion de leurs revenus, ils cherchent l'occasion de décharger sur moi toute leur

rage. Enfin ce qui les alarme tous, c'est que je les mets dans la nécessité de vivre avec vous dans une parfaite égalité selon les loix écrites, et que dépouillés de leurs prétendus droits ils ne pourront plus à l'avenir traiter les pauvres en esclaves, comme ils font présentement. »

» Ce sont-là les sujets de mécontentement qui les aigrissent contre moi. Voilà pourquoi ils se liguent ensemble dans le dessein de rappeller les exilés et de mettre sur le trône les fils de Marcius, ces indignes parricides de votre bon roi qui avoit tant de zèle pour le bien de la république, ces cruels assassins à qui vous avez interdit le feu et l'eau, et qui en refusant de comparoître à votre tribunal, s'étoient déjà condamnés eux-mêmes à un bannissement perpétuel pour le crime énorme qu'ils avoient commis. Si l'on ne m'avoit pas informé à tems de leurs entreprises impies, avec une escorte de troupes étrangères ils devoient pendant la nuit faire entrer les exilés dans la ville. Vous pouvez juger vous-mêmes ce qui en seroît arrivé; il n'est pas besoin de vous le dire. Devenus les maîtres par le secours des patriciens, ils se seroient d'abord saisis de moi; j'aurois

été

été la première victime de leur vengeance, parce que je les ai fait punir de leurs crimes et que je me suis déclaré tuteur des *jeunes* rois. Après avoir déchargé sur moi tous les traits de leur fureur, ils auroient égorgé ces deux enfans, avec tout ce qui reste de la famille et des amis de Tarquin ; nos femmes, nos mères, nos filles et toutes les personnes du sexe auroient subi le joug d'une honteuse servitude ; en un mot, rien n'auroit échapé à la tyrannie de ces meurtriers. »

» Ainsi, Romains, si vous êtes dans la résolution de chasser les enfans de vos bienfaiteurs et de leur enlever la couronne que leur ayeul leur a laissée; si vous avez dessein de rappeller les assassins de votre roi pour les mettre sur le trône, nous nous résolvons à tout. Mais accordez-nous au moins une seule grâce, au nom de tous les dieux et génies qui prennent quelque soin de la vie des hommes et qui veillent sur leur conduite; nous vous en conjurons tous avec nos femmes et nos enfans; nous vous la demandons en mémoire des bienfaits dont Tarquin, le grand-père de ces jeunes princes, vous a comblés, et en considération de plusieurs avantages que

j'ai voulu vous procurer autant qu'il étoit en moi : cette unique grâce que nous vous demandons avec tant d'empressement, c'est de nous déclarer votre volonté. Si vous trouvez quelqu'un qui ait plus de mérite que nous et qui soit plus digne de la royauté, ces enfans avec tous les autres parens de Tarquin, sont prêts à quitter la ville de Rome. Pour moi je prendrai quelqu'autre parti plus généreux. J'ai déjà assez vécu pour la gloire et pour la vertu, et si j'avois le malheur de perdre votre amitié que j'estime plus que toutes choses au monde, je ne pourrois jamais me résoudre à traîner honteusement une vie malheureuse dans une terre étrangère. Reprenez donc les faisceaux ; donnez-les aux patriciens si c'est votre bon plaisir : ma présence ne vous sera plus à charge. »

Ce discours fini, Tullius commençoit déjà à descendre de son tribunal ; mais il s'éleva de grands cris par toute l'assemblée qui le conjura les larmes aux yeux de demeurer, et de continuer à prendre soin des affaires de la république sans craindre les efforts de ses ennemis. Ensuite quelques citoyens gagnés par Tullius, qui s'étoient dispersés çà et là dans les rangs,

se mirent à crier à haute voix qu'il falloit assembler les tribus, recueillir les suffrages et le proclamer roi. On n'eut pas plutôt entamé cet avis que toute la multitude se rangea du même sentiment. Tullius ne laissa pas échapper une occasion si favorable. Il dit qu'il leur étoit très-obligé du souvenir qu'ils conservoient de ses bons offices, et promit de leur faire encore plus de bien à l'avenir s'ils le proclamoient roi. En même tems il assigna le jour de l'assemblée prochaine pour procéder à l'élection, et ordonna que les gens de la campagne eussent à s'y rendre avec les autres citoyens. Le peuple s'assembla donc au jour marqué, et donna ses suffrages par curies. Toutes les voix se réunirent en faveur de Tullius, il fut jugé digne de la royauté, et il ne balança point à l'accepter de la main des plébeiens, sans se mettre en peine des suffrages du sénat, qui refusoit de confirmer l'élection du peuple suivant la coutume.

CHAPITRE QUATRIÈME.

TULLIUS qui avoit été proclamé roi de la manière que nous avons dit, s'acquit beaucoup de gloire par plusieurs beaux réglemens qu'il fit dans l'état, et par une guerre considérable qu'il soutint contre les Tyrrheniens. Nous allons parler d'abord de ce qui regarde le gouvernement politique. Dès qu'il fut monté sur le trône, il distribua les terres publiques aux citoyens Romains, qui n'ayant aucun héritage en fond, étoient obligés de gagner leur vie à servir les autres. Ensuite il établit des loix au sujet des contrats et des injustices, et les fit confirmer dans une assemblée des curies. Elles étoient au nombre de cinquante; mais il n'est pas besoin d'en faire présentement le détail.

Il renferma dans l'enceinte de Rome le mont Viminal et le mont Esquilin qui pourroient faire chacun une ville d'une juste grandeur. Il y distribua des places pour bâtir des maisons à ceux des Romains qui n'en avoient point, et établit lui-même sa demeure dans l'endroit le plus

commode du mont Esquilin. Il est le dernier des rois qui ait augmenté l'enceinte de la ville, en ajoutant ces deux collines aux cinq autres qu'elle renfermoit avant son règne, ce qu'il n'exécuta qu'après avoir consulté les auspices, comme c'étoit la coutume, et avoir fait les autres cérémonies de religion ordonnées par les loix.

Depuis ce tems-là Rome n'a plus été agrandie, parce, dit-on, que les oracles des dieux ne le permettoient pas. C'est pour cela que ses fauxbourgs, quoiqu'en grand nombre et d'une vaste étendue, sont entièrement à découvert, sans murailles, sans remparts, sans fortifications; ensorte qu'il est très-facile aux ennemis de s'en rendre maîtres. Si quelqu'un vouloit donc juger de la grandeur de Rome en jettant l'œil sur ses fauxbourgs, il ne manqueroit pas de s'y tromper, n'ayant aucune marque certaine pour distinguer jusqu'à quel endroit s'étend la ville et où en est le bout, parce que les maisons des fauxbourgs sont si contiguës à la ville, qu'il semble que ce soit une continuité de bâtimens qui s'étend à perte de vue. Que si vous vouliez mesurer la grandeur de Rome par l'étendue de ses murailles, qui

sont difficiles à trouver, à cause d'une infinité de maisons qui les environnent de toutes parts, quoiqu'on y aperçoive en plusieurs endroits des vestiges de leur ancienne structure; si après cela vous en compariez le pourpris à l'enceinte d'Athènes, son circuit ne paroîtroit guère plus grand que celui de cette ville des Grecs. Mais il se présentera une occasion plus commode où nous parlerons de la grandeur et de la beauté de Rome, telle qu'elle étoit de mon tems.

Après que Tullius eut enfermé dans la même enceinte les sept collines de Rome, il divisa toute la ville en quatre quartiers, dont le premier fut appellé Palatin, l'autre Subure, le troisième Collatin et le quatrième Esquilin, du nom des collines *où ils étoient situés.* Il la partagea aussi en quatre tribus, quoique jusqu'alors elle n'en comprît que trois. Il ordonna par une loi expresse que ceux qui habitoient dans les quartiers de chacune des quatre tribus, comme dans un bourg particulier, ne pourroient changer de demeure, ni donner leurs noms ailleurs, soit dans les levées des soldats et des taxes pour les frais de la guerre, soit dans les autres

occasions où les citoyens devoient contribuer pour les besoins de l'état. Après cet arrangement, à la tête de chaque quartier il mit des phylarques ou comarques, *c'est-à-dire des commandans des tribus ou chefs de quartiesrs*, qui avoient soin de s'informer du domicile des particuliers; et lorsqu'il s'agissoit d'enrôler des troupes, il ne se régloit plus comme autrefois sur l'ordre ancien des trois tribus, distinguées par nations, mais sur celui des quatre tribus nouvelles qu'il avoit établies par quartiers.

Ensuite il ordonna que dans tous les carrefours on bâtiroit des chapelles aux dieux Lares; que chaque voisinage fourniroit l'argent nécessaire pour en faire les frais; que tous les ans on leur offriroit des sacrifices; et que chaque maison y porteroit des gâteaux pour offrande. Il voulut aussi que ce fût des esclaves et non des personnes libres, qui aidassent aux prêtres à offrir les sacrifices pour le voisinage, dans chaque carrefour, parce que le ministère des esclaves est plus agréable à ces dieux. De mon tems les Romains célébroient encore ces sortes de fêtes avec beaucoup de solennité et de magnificence

quelques jours après les Saturnales ; ils les appellent Compitalia, du mot latin Compitum, *qui veut dire carrefour*. L'ancienne coutume d'offrir à ces génies des sacrifices propitiatoires par le ministère des esclaves, s'observe encore aujourd'hui. Ces jours-là on les exempte de toutes les fonctions serviles, afin que par cette douceur qui a quelque chose de vénérable et de grand, devenus plus traitables et plus attachés à leurs maîtres, ils portent patiemment le joug de la servitude.

Tullius partagea aussi, comme le rapporte Fabius, tout le territoire de Rome en vingt-six parties, que cet historien appelle Tribus ; de sorte que, selon le même auteur, ces vingt-six tribus jointes aux quatre de la ville, faisoient le nombre de trente. Caton nous assure qu'il y en avoit autant dès le règne de Tullius. Mais Vénonius qui me paroît plus digne de foi, dit qu'elles étoient au nombre de trente-une, sans déterminer néanmoins combien elles avoient de terres.

Quoiqu'il *en soit*, après avoir divisé les terres, il n'importe en combien de parties, Tullius fit faire des retraites pour les paysans, sur les montagnes et sur les

hauteurs dont la situation avantageuse pouvoit leur servir de rempart contre les insultes de l'ennemi. Il les appella Pagos, mot Grec *qui signifie village, bourg ou canton.* Les gens de la campagne s'y retiroient lorsqu'il y avoit quelqu'incursion à craindre; souvent même ils y passoient toute la nuit. Dans ces bourgs il établit des chefs ou sindics. Ceux-ci étoient chargés de tenir registre des paysans qui y demeuroient, et des revenus dont ils tiroient leur subsistance. Toutes les fois qu'il s'agissoit de lever des milices ou des taxes par tête, c'étoit aux sindics d'enrôler les soldats et de faire payer la capitation.

Mais pour savoir plus facilement le nombre des paysans, il ordonna qu'on érigeroit des autels aux dieux tutélaires de chaque village, et que tous les ans on s'assembleroit pour leur offrir des sacrifices publics dans un certain jour dont il fit une fête des plus solemnelles, qu'il nomma Paganalia, *c'est-à-dire fêtes des villages.* Il fit aussi des loix pour régler ces sacrifices; les Romains les observent encore aujourd'hui. Tous les paysans d'un même village étoient obligés de se trouver à l'assemblée,

d'assister aux sacrifices, d'y porter chacun une certaine pièce de monnoie, les hommes une pièce de telle façon, les femmes une autre, et les enfans en donnoient d'une autre espèce. Ceux qui présidoient aux sacrifices comptoient ces pièces, et par ce moyen on connoissoit le nombre des habitans de chaque bourg, suivant le sexe et l'âge.

Au rapport de Lucius Pison, dans son premier livre des annales, afin qu'on eût un registre exact de tous les habitans de Rome, non seulement des enfans nouveaux-nés et des citoyens qui venoient de mourir, mais encore de ceux qui commençoient à entrer dans l'âge viril, Tullius ordonna que leur parenté donneroit pour chacun une pièce de monnoie d'un certain prix; que celle qui marqueroit les enfans nouveaux-nés, on la porteroit au trésor d'Ilithyie, que les Romains appellent Junon Lucine, *c'est-à-dire Junon qui donne la lumière;* que celle qu'on offriroit pour les morts seroit mise dans le trésor du bois sacré de Vénus, que les Romains nomment Libitine; que celle enfin qui marqueroit ceux qui prenoient la robe virile, seroit portée au trésor de

la jeunesse. Par ce moyen il pouvoit savoir chaque année le nombre de tous ses sujets, et il distinguoit facilement ceux qui étoient en âge de porter les armes.

Après avoir fait ces réglemens, il voulut avoir les noms de tous les Romains avec la déclaration de leurs biens et du prix auquel on pourroit les estimer. Mais afin qu'il n'y eût point de fraude, il les obligea à faire serment, selon les loix, qu'ils les avoient estimés suivant la vérité et dans la bonne foi. Il leur ordonna en même tems de spécifier dans ladite déclaration, leur âge, le nom de leur père, de leurs femmes, de leurs enfans et le quartier de Rome ou le village où ils faisoient leur domicile; le tout à peine de confiscation de leurs biens, d'être fouettés ignomieusement et vendus à l'encan comme des esclaves. Cette loi a été long-tems en vigueur chez les Romains. Quand il eut fait le dénombrement, sur la connoissance qu'il avoit du nombre de ses sujets et de leurs revenus par les déclarations qu'ils lui avoient données, il établit le plus beau de tous les réglemens, et par ce moyen il procura de très-grands avantages

à la république, comme l'expérience l'a fait voir. C'est de quoi nous allons parler maintenant.

CHAPITRE CINQUIÈME.

TULLIUS partagea tout le peuple Romain en différentes classes. La première étoit composée de ceux dont l'estimation des biens montoit le plus haut et alloit au moins jusqu'à cent mines. Il les partagea en quatre-vingt centuries, et leur donna pour armes des boucliers à l'Argienne, des piques, des casques d'airain, des cuirasses, des bottines ou cuissarts, et des épées. De ces quatre-vingt centuries il en fit deux corps dont chacun étoit de quarante centuries. L'un étoit composé de la jeunesse qu'il destina aux expéditions militaires pour les guerres du dehors. L'autre étoit des plus âgés qui devoient rester à Rome pour garder la ville. Telle fut la première classe dont la jeunesse avoit le premier rang dans la guerre et combattoit à la tête de toute l'armée. Ensuite parmi le reste des citoyens il choisit une seconde classe de ceux dont les biens

en passoient point dix mille drachmes, et montoient au moins jusqu'à soixante-quinze mines. Il la divisa en vingt centuries auxquelles il ordonna de porter les mêmes armes que la première classe, excepté les cuirasses qu'il leur ota, et qu'au lieu de boucliers presque ronds, il leur en donna d'autres plus longs que larges. Il sépara aussi ceux qui avoient plus de quarante-cinq ans, d'avec les jeunes gens qui étoient en âge d'aller à la guerre. Il en fit deux corps de chacun dix compagnies ou centuries. Les dix compagnies de jeunes soldats devoient servir dans les expéditions militaires. Celles qui étoient composées de soldats au-dessus de quarante-cinq ans, restoient à Rome pour y servir de garnison. Telle fut la deuxième classe; elle avoit le second rang dans les combats. La troisième classe fut composée de ceux dont les biens ne montoient point à sept mille cinq cents dragmes, mais qui avoient au moins cinquante mines. Tullius lui ota non seulement les cuirasses comme à la seconde classe, mais encore les bottines ou cuissarts. Il en fit aussi vingt centuries, dix des plus jeunes et dix des plus âgés; ensorte qu'il les partagea de la même

manière que celles de la seconde classe. Elles occupent le troisième rang dans les batailles, étant immédiatement après ceux qui suivoient l'avant-garde. Du reste des citoyens qui possédoient moins de cinq mille drachmes, et dont les biens se montoient à vingt-cinq mines, il fit une quatrième classe divisée aussi en vingt centuries. Il en composa dix de jeunes soldats et dix de gens plus âgés, de même qu'il avoit fait à l'égard des premières classes. Il arma celle-ci de boucliers longs, d'épées, de piques, et dans les combats il leur assigna le dernier rang. Il rejetta dans une cinquième classe ceux qui avoient entre vingt-cinq mines et douze et demie de bien, qu'il partagea aussi selon leur âge en trente centuries, dont il y en avoit quinze de jeunes soldats et quinze de gens plus âgés. Cette dernière classe étoit armée de frondes et de dards; elle combattoit hors des rangs. Tullius leva aussi quatre autres compagnies qui ne portoient point les armes. Elles avoient seulement ordre de suivre les troupes. Il y en avoit deux de charpentiers, de forgerons et de fourbisseurs, destinés à fabriquer des machines, des armes et les autres choses

nécessaires pour la guerre. Les deux autres étoient composées de trompettes, de tambours, de joueurs d'instrumens propres à sonner la charge et à animer les soldats au combat. Les ouvriers marchoient avec la seconde classe. Tullius les partagea selon leur âge, de même que les autres centuries; ensorte que les uns suivoient les compagnies des gens âgés, et les autres celles des jeunes soldats. Les trompettes et les tambours furent mis avec la quatrième classe, ils étoient aussi divisés en deux corps, dont l'un comprenoit les plus âgés, et l'autre la jeunesse. On choisit pareillement dans toutes les classes, les plus braves soldats pour en faire des capitaines, et chacun d'eux accoutumoit sa centurie à l'obéissance et à l'exacte observation de la discipline militaire. Toutes ces différentes classes composoient l'infanterie, tant des légions que des régimens armés à la légère. A l'égard de la cavalerie, Tullius la composa des citoyens les plus distingués et par leurs richesses et par leur naissance. Il la partagea en dix-huit centuries qu'il joignit aux quatre-vingt compagnies des légionnaires *de la première classe*. Elles avoient

à leur tête des centurions du premier ordre, et recommandables par leur mérite personnel. Pour le reste des citoyens qui possédoient au-dessous de douze mines et demie, il n'en fit qu'une seule centurie qu'il exempta de servir dans les troupes et de payer aucun tribut.

De cette manière tout le peuple étoit partagé en six différens corps, que les Romains appellent classes, par corruption du mot grec; car au lieu que nous disons *kalei*, à l'impératif du verbe *kaleô*, *qui veut dire appeller*, les Romains disent *kala*, *suivant la forme de leur première conjugaison*, *comme d'amo*, *ama*; et même autrefois ils disoient *kaleseis* pour *klèseis*, d'où *ils ont formé* classis, *classe*.

Toutes les classes ensemble comprenoient cent quatre-vingt-treize centuries. La première en avoit quatre-vingt-dix-huit en comptant les cavaliers; la seconde vingt-deux, y compris les artisans; la troisième vingt; la quatrième aussi vingt-deux, y compris les trompettes et ceux qui sonnoient du cor; la cinquième trente; et la dernière ne faisoit qu'une seule centurie composée de pauvres.

Ce

Cet arrangement de tous les citoyens donnoit au roi une merveilleuse facilité pour lever des soldats suivant la division des centuries, et pour imposer des taxes à proportion des biens de chaque particulier. S'agissoit-il d'enrôler dix mille hommes, ou même vingt mille s'il le falloit; il obligeoit chacune des cent quatre-vingt-treize centuries à en fournir un certain nombre. S'il avoit besoin d'argent pour l'entretenement des troupes et pour les autres frais de la guerre, dès qu'il avoit examiné jusqu'où pouvoit aller toute la dépense, d'abord il partageoit tout le peuple en cent quatre-vingt-treize centuries, puis il faisoit la répartition de la somme totale sur les particuliers qu'il obligeoit à en payer leur contingent à proportion de leurs revenus.

De-là il arrivoit que les plus riches, qui malgré leur petit nombre faisoient plus de centuries que les autres, alloient plus souvent à la guerre, sans jamais avoir de relâche, et fournissoient de grandes sommes d'argent: au lieu que ceux qui n'étoient que très-peu ou passablement riches, mais qui faisoient vingt centuries de moins que les premiers, ne servoient que rarement

les uns après les autres, et ne payoient que de légères contributions; ensorte que les gens de médiocre fortune qui n'avoient pas assez de biens pour vivre, étoient exempts d'impôts et de toute charge. Dans tous ces réglemens Tullius avoit ses raisons. Il étoit persuadé que les hommes regardent les richesses et l'argent comme la récompense des travaux de la guerre, et que ce n'est que pour les conserver qu'ils essuyent tant de fatigues et de dangers. Sur ce principe, il croyoit qu'il étoit juste que ceux qui avoient de plus grandes récompenses à espérer, exposassent plus que les autres, et leurs corps et leurs biens; que ceux qui avoient moins à perdre ou à gagner, fussent aussi moins exposés; et qu'enfin les pauvres qui n'avoient rien à craindre, fussent entièrement exempts des périls de la guerre, comme ils l'étoient de tous les impôts par leur état de pauvreté. En effet, comme les Romains servoient dans ce tems-là à leurs propres dépens sans recevoir aucune paye du trésor public, il n'étoit pas de la justice d'un roi de faire contribuer ceux qui, bien loin d'être en état de fournir de l'argent, n'avoient pas même de quoi pourvoir aux nécessités

de la vie, et dès-lors que les pauvres ne payoient aucun tribut à la république, les obliger à porter les armes, ç'auroit été les mettre dans la nécessité de vivre aux dépens des plus riches, comme des gens soudoyés et mercenaires.

Après avoir mis, comme nous avons dit, toute la charge sur les riches, tant pour les périls de la guerre que pour les taxes, sitôt qu'il s'aperçut qu'ils n'en étoient pas contens, il chercha un autre moyen pour les dédommager et pour apaiser leurs murmures. Ce fut de les rendre maîtres absolus de toutes les affaires de la république, à l'exclusion des pauvres; ce qu'il fit avec tant de politique, que le peuple ne s'en aperçut en aucune manière. Ces prérogatives qu'il leur accorda regardoient les assemblés où tout le peuple avoit coutume de terminer les affaires les plus importantes. J'ai déjà dit ci-devant, que par les anciennes loix il prononçoit en dernier ressort sur les trois choses les plus nécessaires et les plus importantes à la république: il créoit les magistrats de la ville, élisoit les généraux d'armée, confirmoit les loix qu'il jugeoit à propos, abrogeoit celles qu'il ne trouvoit pas

bonnes, déclaroit la guerre ou faisoit la paix selon son bon plaisir. Il délibéroit sur ces trois chefs, donnoit ses suffrages par curies, et en jugeoit souverainement. Le suffrage du plus pauvre avoit autant de force dans cette occasion que celui du plus riche; et comme pour l'ordinaire il y avoit très-peu de riches citoyens, les pauvres en plus grand nombre, l'emportoient sur eux à la pluralité des voix.

Pour oter cet abus et pour arrêter les plaintes des mécontens, Tullius transféra aux riches toute la force des suffrages, et les rendit tout-puissans dans les comices. Quand il s'agissoit de créer des magistrats, de proposer une loi pour être examinée, ou de déclarer la guerre, il convoquoit les assemblées par centuries, et non par curies comme on l'avoit pratiqué jusqu'alors. Il recueilloit d'abord les suffrages de la première classe, composée des plus riches, qui comprenoient dix-huit centuries de cavalerie et quatre-vingt d'infanterie. Comme elles surpassoient le reste du peuple de trois centuries, lorsqu'elles se réunissoient dans le même sentiment, elles l'emportoient sur toutes les autres, et l'affaire mise en délibération, étoit

décidée en dernier ressort. Que si elles ne s'accordoient point, le roi recevoit les voix des vingt-deux centuries de la seconde classe; et en cas de partage égal, il recueilloit celles de la troisième, puis de la quatrième, jusqu'à ce qu'il y eut quatre-vingt-dix-sept centuries du même sentiment. Et s'il arrivoit qu'après avoir recueilli les voix de la cinquième classe, les suffrages des quatre-vingt-douze centuries fussent encore partagés également, alors il appelloit la dernière classe, composée des pauvres citoyens exempts de service et de tout tribut, et celle-ci faisoit pencher la balance du côté qu'elle se rangeoit. Mais le cas arrivoit très-rarement et étoit même presqu'impossible: le plus souvent la première classe décidoit l'affaire; on n'alloit presque jamais jusqu'à la quatrième, ensorte qu'il étoit sans exemple qu'on fût obligé de prendre les voix de la cinquième et de la sixième. Par l'établissement de cette règle qui donnoit de grands avantages aux riches, Tullius, comme j'ai déjà dit, trompa adroitement les pauvres, et sans même qu'ils s'en aperçussent, il leur ota toute la part qu'ils

avoient eue jusqu'alors dans le gouvernement de la république. Cependant comme on continuoit à demander les suffrages par centuries et qu'on recueilloit les voix de chaque citoyen en particulier, ils s'imaginoient tous participer également à l'administration des affaires. Mais en cela ils se trompoient fort, parce qu'une centurie entière, soit qu'elle comprît un grand nombre de citoyens, soit qu'elle fût peu nombreuse, ne faisoit qu'un suffrage, et que d'ailleurs les compagnies de la première classe, qui étoient en plus grand nombre que les autres, quoique chacune en particulier comprît moins de citoyens, donnoient leurs voix les premières: mais surtout parce que les pauvres, quoique supérieurs en nombre, n'avoient qu'une voix, et n'étoient appellés aux suffrages que les derniers.

Cela étant ainsi, les riches obligés de faire de grosses dépenses et de s'exposer sans cesse aux périls de la guerre, s'en consoloient d'autant plus aisément qu'ils devenoient par-là les arbitres des affaires les plus importantes, et qu'il ne restoit aucune autorité à ceux qui étoient exempts des dangers et des frais du service. D'un

autre côté les pauvres qui n'avoient que très-peu de part au gouvernement, s'en soucioient d'autant moins que leur état les exemptoit des expéditions militaires et de toutes les taxes. Au reste, c'étoit un grand avantage pour la république que les mêmes citoyens qui délibéroient sur les affaires les plus importantes, s'exposassent aux périls plus que tous les autres, par la nécessité où ils se mettoient eux-mêmes d'exécuter avec zèle ce qui avoit été résolu dans les assemblées. Ce bon ordre du gouvernement s'est maintenu chez les Romains pendant plusieurs siècles. Mais de nos jours il a été entièrement renversé par une force majeure, et la nécessité pressante l'a changé en un gouvernement plus populaire. Ce n'est pas qu'on ait aboli les centuries, mais elles ne gardent plus l'ancienne exactitude ni la même équité dans leurs jugemens, comme je l'ai remarqué souvent lorsque j'ai assisté à leurs assemblées pour l'élection des magistrats. Au reste ce n'est pas ici le lieu de parler de toutes ces choses.

Tullius ayant fait le dénombrement du peuple, ordonna à tous les citoyens de prendre leurs armes pour s'assembler dans

la plaine la plus grande qui fût devant la ville. Là il disposa la cavalerie par escadrons, l'infanterie en un seul bataillon, et les soldats légèrement armés chacun dans leur rang. Ensuite il purifia toutes les troupes par le sacrifice d'un taureau, d'un bélier et d'un bouc qu'il immola au dieu Mars, à qui cette plaine est consacrée: mais avant que d'égorger ces victimes, il leur fit faire trois fois le tour du camp. Cette espèce de purification s'est toujours pratiquée jusqu'aujourd'hui chez les Romains lorsqu'ils ont fait des dénombremens. Ce sont les pontifes qui en font la cérémonie; ils l'appellent en latin lustrum, *c'est-à-dire lustration ou sacrifice expiatoire.* Tous les citoyens Romains dont on fit alors le dénombrement, montoient à quatre-vingt-cinq mille, moins trois cents, comme on le voit par les registres des censeurs.

CHAPITRE SIXIÈME.

TULLIUS s'appliqua aussi à augmenter le nombre des citoyens par un expédient, dont les rois, ses prédécesseurs ne s'étoient

jamais avisés. Il est vrai qu'ils avoient considérablement peuplé la ville en y recevant toutes sortes d'étrangers à qui ils donnoient le droit de bourgeoisie, sans s'informer ni de leur condition ni de leur fortune. Mais Tullius fit davantage: il communiqua le même droit aux esclaves affranchis qui se soucioient peu de retourner dans leur ville natale; il leur permit de donner une déclaration de leurs biens, comme avoient fait les personnes de condition libre; il les incorpora dans les quatre tribus de Rome où l'on met encore maintenant tous ceux qu'on affranchit; enfin il leur accorda les mêmes privilèges dont jouissoient les autres plébéiens.

Les patriciens blâmèrent hautement cette conduite et firent éclater publiquement leur indignation. Tullius convoqua une assemblée du peuple et dit: » qu'il s'étonnoit de deux choses: la première, que les patriciens fussent si irrités contre lui, et qu'ils se persuadassent que ce n'est pas seulement le caprice de la fortune, mais que c'est la nature même qui met de la différence entre un homme libre et un esclave; la seconde, qu'ils jugeassent

du mérite des personnes, plutôt par leur condition que par leur conduite et leurs bonnes mœurs; qu'une longue expérience auroit dû leur faire connoître que rien n'est plus inconstant que la fortune, que tout ce qui dépend de ses caprices est sujet au changement, et que l'homme le plus heureux ne peut pas dire jusqu'à quel tems durera son bonheur. Qu'on n'avoit qu'à jetter les yeux sur une infinité de villes, tant grecques que barbares, dont les unes avoient passé de la servitude à un état de liberté, et les autres de l'état de liberté au plus honteux esclavage. Que c'étoit être bien simples et manquer d'esprit que d'envier le droit de bourgeoisie à ceux qu'ils avoient tirés de la servitude: que s'ils les avoient cru méchans, il ne falloit pas les affranchir; mais que s'ils avoient reconnu en eux assez de mérite pour leur accorder cette grâce, ils ne devoient pas les mépriser quoiqu'ils fussent étrangers. Qu'il y avoit de la bizarrerie dans leur conduite, et que c'étoit agir contre le bon sens que de donner le droit de bourgeoisie à tous les étrangers, sans s'informer de leur fortune et sans se soucier s'ils avoient été esclaves autrefois,

tandis qu'on refusoit la même grâce à ceux qui avoient été esclaves à Rome même. Que les Romains se croyant plus sages que les autres nations il étoit honteux qu'ils s'aveuglassent eux-mêmes dans les choses les plus faciles et les plus ordinaires, qui sautoient aux yeux des plus ignorans. Que c'étoit-là le moyen de rendre les maîtres plus circonspects à l'avenir, et plus réservés à affranchir leurs esclaves pour leur accorder le plus grand bien dont les hommes puissent jouir en cette vie: que les esclaves de leur côté deviendroient plus gens de bien et plus attentifs à contenter leurs maîtres, quand ils verroient qu'en se rendant dignes de la liberté, ils pourroient espérer d'avoir part aux droits des citoyens de la plus célèbre et de la plus florissante ville du monde, et que ce seroit uniquement de leurs maîtres qu'ils pourroient attendre ces deux grands avantages. »

» Enfin Tullius fit sentir aux Romains combien les réglemens qu'il avoit établis devoient être utiles à la république. Il apprit aux plus ignorans et fit faire réflexion à ceux qui avoient plus d'expérience, qu'une ville qui prétendoit à

l'empire de l'univers et qui méditoit de grands desseins, devoit surtout être bien peuplée : que par ce moyen elle se mettoit en état de tenir contre tous ses ennemis par ses propres forces, sans être obligée d'épuiser ses trésors pour payer des troupes étrangères. Que c'étoit pour cette raison que les rois ses prédécesseurs avoient accordé le droit de bourgeoisie à tous les étrangers qui avoient voulu demeurer à Rome. Que par l'établissement de la loi qu'il avoit faite, un nombre infini de jeunes affranchis se feroient incorporer *dans les tribus*; et que Rome ne manqueroit jamais de troupes domestiques, eut-elle à soutenir une guerre formidable contre tout l'univers. Qu'outre l'utilité qui en reviendroit à la république si l'on admettoit tous les affranchis dans les comices, les plus riches des Romains en retireroient aussi plusieurs avantages : que dans les assemblées, dans les suffrages et dans les autres affaires civiles, ces affranchis seroient autant de créatures dévouées à leurs intérêts, toutes les fois qu'ils en auroient besoin, et que par ce moyen ils laisseroient à leur postérité, un grand nombre de cliens. » Ce discours de Tullius

persuada les patriciens : ils consentirent à recevoir cette nouvelle loi, et jusqu'ici elle a toujours été observée par les Romains, aussi constamment que les loix les plus saintes et les plus inviolables.

Puisque je suis sur cette matière, je veux faire connoître quelle étoit alors la conduite que gardoient les Romains envers leurs esclaves, afin qu'on ne puisse accuser ni le roi, qui entreprit le premier de mettre les affranchis au nombre des citoyens, ni ceux qui laissèrent passer cette loi, d'avoir accordé témérairement les plus grandes grâces. Les Romains acquéroient leurs esclaves par des voies très-légitimes ; ou bien ils achetoient de la république les prisonniers de guerre qu'on vendoit à l'encan parmi le reste du butin, ou, avec la permission du général d'armée, ils gardoient les captifs qu'ils avoient pris eux-mêmes dans la guerre avec les autres dépouilles, ou ils en trafiquoient avec ceux qui les avoient acquis par des voies semblables. C'est pourquoi, ni Tullius qui fit la nouvelle loi, ni ceux qui la reçurent et qui l'observèrent après lui, ne crurent pas qu'il fût honteux pour eux ou préjudiciable à la république, de leur

rendre et leur patrie et leur liberté qu'ils avoient perdues par les loix de la guerre, soit qu'ils les eussent achetés de ceux qui les avoient réduits les premiers en servitude, soit qu'ils les eussent acquis de ceux qui les avoient eus de ces premiers maîtres.

La plupart de ces esclaves étoient affranchis gratuitement, en considération de leur probité; et c'étoit-là la manière la plus honorable de recouvrer la liberté. D'autres, mais en petit nombre, s'affranchissoient de l'esclavage, en donnant à leurs maîtres une somme d'argent qu'ils avoiens acquis par des voies justes et légitimes.

Mais aujourd'hui les choses sont entièrement changées. Tout est dans un si grand désordre, la probité des Romains a tellement dégénéré, ils sont si peu sensibles au déshonneur et même à l'infamie, que les esclaves se rachètent de l'argent qu'ils ont gagné par des voies illégitimes. Les brigandages, les violences, la prostitution et mille autres crimes, sont les moyens qu'ils emploient pour sortir de la servitude, et aussitôt ils deviennent citoyens Romains. Les uns reçoivent la liberté de leurs maîtres comme une ré-

compense, parce qu'ils ont été complices de leurs abominations, de leurs homicides, empoisonnemens et autres attentats contre les dieux et contre la république. Les autres ne se font affranchir que pour recevoir le bled que le public distribue chaque mois, et les autres libéralités que les grands font aux pauvres, afin de les donner à ceux de qui ils tiennent la liberté. D'autres enfin ne sont délivrés de l'esclavage que par la légéreté de leurs maîtres qui cherchent par-là à se faire honneur. J'en sais qui par leur testament ont affranchi tous leurs esclaves, afin de passer après leur mort pour de bons maîtres, et que leur pompe funêbre fût suivie d'un nombreux cortége d'affranchis, qui portassent des chapeaux sur leurs têtes, pour marquer la générosité et la douceur de leurs libérateurs. On a vu dans les pompes funêbres certains scélérats nouvellement sortis de prison, et qui méritoient les plus horribles supplices pour les crimes énormes qu'ils avoient commis: c'est ce que l'on pouvoit apprendre de ceux qui les connoissoient. La plupart des gens de bien qui voient à Rome ces infames chapeaux des esclaves affranchis,

ceux qu'on trouveroit dignes du droit de bourgeoisie, et leur permettre de s'établir à Rome. Mais à l'égard de la canaille souillée de toutes sortes de crimes, et qui ne donne aucune espérance d'amendement, il faudroit en purger la ville sous quelque honnête prétexte et la reléguer dans les colonies. J'ai cru que mon sujet ne me permettoit pas de passer cela sous silence, et que je devois m'étendre sur ces réflexions pour l'instruction de ceux qui blâment les mœurs et les coutumes des Romains.

Au reste, ce ne fut pas seulement par ces réglemens, qui tendoient à rabaisser la puissance du sénat et des patriciens, que Tullius fit voir l'amour et l'affection qu'il avoit pour le peuple; il en donna encore d'autres marques plus sensibles en diminuant de beaucoup les pouvoirs du roi, et en retranchant la moitié de son autorité propre. Ses prédécesseurs évoquoient toutes les causes à leur tribunal, et jugeoient de plein droit toutes les contestations qui regardoient l'état ou les particuliers: pour lui il sépara ces deux choses, et ne se réservant que la connoissance des affaires criminelles où la

république étoit intéressée. il abandonna à d'autres juges les causes des particuliers, avec ordre néanmoins de régler leurs jugemens sur les loix qu'il leur avoit prescrites.

CHAPITRE SEPTIEME.

LORSQUE Tullius eut établi tous les réglemens nécessaires pour entretenir le bon ordre dans la république, il résolut d'éterniser sa mémoire par quelque entreprise d'un plus grand éclat. Dans cette vue il s'appliqua à considérer les plus beaux monumens par lesquels les anciens rois et les hommes illustres dans le gouvernement des républiques, avoient immortalisé leur nom et s'étoient acquis une gloire éternelle. Mais il ne trouvoit pas que la fameuse Assyrienne fût arrivée au comble de la gloire pour avoir bâti la superbe Babylone, ni que les pyramides de Memphis élevées par les rois d'Egypte, et les autres monumens où les princes les plus célèbres de l'antiquité avoient étalé toute leur magnificence, fussent des ouvrages dignes d'eux. Il

regardoit tous ces monumens comme de petites choses, de peu de durée et indignes de l'admiration de la postérité, qui n'avoient pour but que les faux plaisirs des yeux, sans contribuer à l'utilité publique, et qui ne tendoient qu'à faire parler du bonheur et de la magnificence de ceux qui laissoient après leur mort de semblables édifices. C'est qu'il étoit persuadé qu'il n'y a que les seuls ouvrages de l'esprit dont l'utilité s'étend à plusieurs, et dure très-long-tems, qui méritent les louanges et l'émulation des siècles futurs.

Il admiroit surtout la sage politique d'Amphictyon, fils d'Hellen, qui voyant que la nation des Grecs étoit foible, et que les barbares voisins pourroient facilement épuiser toutes ses forces, établit un conseil qu'on appelle pour cette raison l'assemblée Amphictyonique, dans lequel outre les loix particulières que chaque ville avoit déjà, il en fit de communes pour tous les Grecs, qu'on appelle les loix d'Amphictyon; ensorte que cette nation toujours étroitement unie par les liens de la parenté, travailloit de concert à se maintenir contre l'ennemi commun, et à se rendre formidable aux peuples

qui l'environnoient. A son exemple les Ioniens qui étoient sortis de l'Europe pour habiter les côtes maritimes de la Carie, et les Doriens établis dans le même canton, avoient bâti des temples à frais communs, ceux-ci le temple d'Apollon à Triopie, et ceux-là le temple de Diane à Ephese. Tous s'y assembloient dans un certain jour avec leurs femmes et leurs enfans pour y offrir des sacrifices, vaquer à leur négoce, et faire en commun des offrandes aux dieux. En même tems ils célébroient des jeux avec beaucoup d'appareil; les courses des chevaux, les combats des lutteurs et les concerts de la musique n'y étoient pas oubliés. Les spectacles finis, et la foire étant passée, après s'être rendus mutuellement tous les témoignages de la plus étroite union, si une ville avoit quelques plaintes à faire contre les autres, les juges tenoient leur séance et terminoient le différent. Ensuite on délibéroit en commun sur les moyens de faire la guerre aux barbares, et de maintenir la concorde entre toutes les villes de la nation.

Ce fut sur ces beaux modèles et autres semblables que Tullius forma la résolution

de réunir toutes les villes des Latins en un même corps de république, tant pour prévenir les guerres civiles, que pour empêcher que les barbares voisins, profitant des dissentions, ne les dépouillassent de leur liberté. Dans ce dessein il assembla les principaux de chaque ville, et leur annonça qu'il vouloit délibérer avec eux sur une affaire de la dernière importance, qui regardoit l'intérêt de toute la nation.

Aussitôt que ceux-ci furent arrivés, il convoqua le sénat Romain, et fit un discours aux députés des Latins pour les exhorter à la concorde. Il tâcha de leur faire comprendre que rien n'est plus beau qu'une communauté de plusieurs villes qui n'ont toutes que les mêmes sentimens et les mêmes vues : qu'au contraire il n'y a rien de plus honteux que de voir régner la dissention parmi des peuples que les liens de la parenté devroient unir étroitement; que la concorde est l'appui inébranlable des états les plus foibles, au lieu que la discorde affoiblit les républiques les plus puissantes. Après ce discours il leur prouva que les Latins avoient droit de commander aux peuples voisins; qu'étant originairement Grecs, c'étoit à eux à

donner la loi aux barbares; mais qu'il appartenoit aux Romains de commander à toute la nation des Latins, comme étant au-dessus des autres, non seulement par la grandeur de leur ville et par l'éclat de leurs belles actions; mais encore par les marques de la faveur des dieux, qui ne les avoient élevés au comble de la gloire que parce qu'ils les en jugeoient plus dignes que les autres.

Ayant apporté toutes ces raisons, Tullius leur conseilla de faire bâtir à Rome à frais communs, un asile sacré où les Latins s'assembleroient tous les ans dans le tems dont on conviendroit, pour y tenir une foire, exercer le commerce et offrir des sacrifices tant publics que particuliers, afin que si une ville avoit quelque contestation avec les autres, on pût la terminer à l'amiable, au tribunal de toute la nation. Enfin par toutes ces remontrances et autres semblables il leur fit si bien comprendre l'avantage qu'ils trouveroient à établir à Rome un tribunal commun, que tous les députés se rangèrent de son avis. Ensuite on ramassa de l'argent dans toutes les villes, et Tullius fit bâtir le temple de Diane qui est sur le

mont Aventin, dans l'endroit de Rome le plus élevé. Il dressa lui-même les articles de l'alliance que tous les Latins venoient de conclure. Il fit des loix pour régler le commerce de la foire et les cérémonies de la solemnité Et afin que le tems ne les effaçât jamais, il érigea une colonne sur laquelle il fit graver les conventions faites dans l'assemblée et les noms des villes qui y avoient eu part. Cette colonne a subsisté jusqu'à notre siècle; elle est dans le temple de Diane. On y voit les décrets de l'assemblée écrits en caractères anciens, dont la Grece se servoit autrefois; ce qui prouve assez que les fondateurs de Rome n'étoient pas des barbares; car s'ils l'avoient été ils ne se seroient pas servis de caractères grecs. Voilà ce que l'histoire nous apprend des actions les plus mémorables de Tullius, dans le gouvernement de la république, sans parler de plusieurs autres choses moins importantes qu'on n'est pas curieux de savoir. Passons maintenant aux exploits qu'il fit dans la guerre contre les Tyrrheniens, les seuls avec lesquels il se brouilla.

CHAPITRE HUITIÈME.

APRÈS la mort de Tarquin, les villes qui l'avoient reconnu pour leur souverain, ne voulurent plus garder le traité de paix, ne pouvant se résoudre à obéir à Tullius, à cause de l'obscurité de son extraction. La mésintelligence qui étoit entre le roi et les patriciens leur faisoit espérer de grands avantages, et ce fut ce qui les anima à lever l'étendard de la rébellion. Les Veiens furent les premiers à se révolter. Ils répondirent insolemment aux ambassadeurs de Tullius, qu'ils ne lui avoient point cédé l'empire, et que jamais ils n'avoient fait avec lui aucun traité, ni d'amitié ni d'alliance. Les peuples de Cæré et de Tarquinie suivirent bientôt leur exemple, et peu de tems après toute la Tyrrhenie se mit sous les armes. Pendant cette guerre qui dura vingt ans sans discontinuer, il y eut de fréquentes irruptions de part et d'autre; on livra combat sur combat, et avec de nombreuses troupes on fit réciproquement le dégât sur les terres voisines. Mais Tullius remporta la victoire dans

toutes les batailles, tant sur chaque ville en particulier, que sur toute sa nation. Il reçut trois fois les honneurs du triomphe et obligea enfin les Tyrrheniens à le reconnoître pour leur souverain.

Les douze villes des Tyrrheniens, qu'une si longue guerre avoit épuisées et de troupes et d'argent, tinrent, la vingtième année, les états-généraux de la nation, où elles prirent le parti de rentrer dans l'obéissance des Romains, aux mêmes conditions qu'elles avoient acceptées auparavant. Chaque ville envoya des ambassadeurs à Tullius pour lui promettre foi et hommage, et pour le prier de donner des marques de sa clémence aux vaincus. Tullius répondit qu'ils méritoient les plus rigoureux traitemens pour leur félonie, et pour avoir méprisé les dieux en violant la foi du traité dont ils étoient témoins: mais que les Romains avoient assez de clémence et de bonté pour leur pardonner leur révolte, puisque reconnoissant leur faute, ils étoient venus en témoigner leur repentir avec toutes les marques de supplians. Il oublia donc tout le passé, mit bas les armes, leur accorda la paix sans exiger d'eux aucun dédommagement,

et même il permit à la plupart de ces villes de jouir de leurs terres, et de vivre selon leurs loix comme auparavant, àcondition qu'ils observeroient inviolablement le traité fait autrefois avec Tarquin. Il n'en usa pas de même avec trois de leurs villes, Cæré, Tarquinie et Veies, qui avoient commencé la révolte contre les Romains, et entraîné les autres par leur exemple. Pour les punir de leur rébellion, il leur ôta une partie de leurs terres, qu'il distribua aussitôt à ceux qu'on avoit nouvellement reçus au nombre des citoyens Romains. Voilà les actions les plus mémorables par lesquelles Tullius se signala dans la paix et dans la guerre.

Pour marques de sa reconnoissance envers les dieux, il fit bâtir deux temples, l'un dans le marché aux bœufs, l'autre sur le bord du Tibre, et il les consacra à la Fortune qui l'avoit comblé de ses faveurs pendant toute sa vie. Il la nomma la Fortune virile, comme les Romains l'appellent encore aujourd'hui.

CHAPITRE NEUVIÈME.

TULLIUS étoit déjà fort âgé et sur le point de finir sa course, suivant l'ordre de la nature, lorsqu'il perdit la vie par les embûches de sa fille et de Tarquin, son gendre. Nous allons rapporter les circonstances de sa mort tragique; mais il faut reprendre l'affaire d'un peu plus haut. Il eut deux filles de sa femme Tarquinie, fille de Tarquin l'ancien. Lorsqu'elles furent en âge d'être mariées, il les fit épouser aux neveux de leur mère, qui étoient petits-fils du roi Tarquin, la plus âgée à l'aîné, et la plus jeune au cadet. Il étoit persuadé qu'il ne pouvoit mieux faire que de les assortir ainsi selon leur âge, et qu'elles convenoient entièrement à ces deux jeunes princes.

Ces deux mariages néanmoins n'étoient pas sortables. L'un et l'autre de ses gendres avoit épousé celle qui convenoit le moins à son naturel et à son humeur. L'aîné qu'on appelloit Lucius, homme fier, hardi, cruel et entreprenant, avoit une femme d'un esprit fort doux, sage,

modeste, et pleine de tendresse pour son père. Aruns le cadet, qui étoit d'un naturel fort traitable, bon et humain, en avoit une d'une humeur toute contraire. C'étoit une malheureuse. capable de tout entreprendre, et qui avoit dans le cœur une haine mortelle contre son père. L'un et l'autre de ces deux princes suivoit ses inclinations naturelles, et leurs femmes s'efforçoient de les entraîner d'un autre côté. L'aîné qui ne cherchoit qu'à détrôner son beau-père et qui faisoit tous ses efforts pour en venir à bout, étoit arrété par les prières et par les larmes de son épouse. Aruns qui loin d'avoir de mauvais desseins contre Tullius, attendoit avec patience que les destins en disposassent, et qui empêchoit même que son frère n'attentât à la vie du roi, se voyoit continuellement sollicité par une femme dénaturée qui l'exhortoit à se comporter en homme de cœur, l'accabloit d'injures et ne cessoit de lui reprocher sa lâcheté. Cependant ni l'une ni l'autre ne gagnoient rien sur l'esprit de leurs maris. La femme sage s'efforçoit envain de détourner Lucius du crime qu'il méditoit. L'autre employoit inutilement les plus vives

sollicitations pour corrompre un époux naturellement pacifique. Les deux princes suivoient leur penchaut, et ne pouvoient souffrir l'humeur de leurs femmes qui les contrarioient à tous momens. La première déploroit sa triste destinée et souffroit avec patience l'humeur diabolique de Lucius: la jeune, capable des crimes les plus noirs, pleine de rage et de dépit contre Aruns, cherchoit les moyens de se défaire d'un mari qui ne vouloit pas entrer dans ses desseins.

Enfin cette femme scélérate, emportée par le désespoir, envoya dire à son beau-frère de la venir trouver, et qu'elle vouloit lui communiquer une chose de la dernière importance. Elle espéroit en effet que les sentimens de celui-ci convien-droient mieux à son humeur entreprenante. Sitôt qu'il fut arrivé, ayant fait retirer tout le monde pour conférer en secret avec lui : » Tarquin, lui dit-elle, puis-je sans rien craindre vous parler confidemment d'une affaire qui ne vous sera pas moins avantageuse qu'à moi-même ? Garderez-vous le secret sur ce que je vous dirai, ou vaut-il mieux que je me taise, que de vous communiquer

un projet qui doit demeurer caché ? »
Tarquin répondit qu'elle ne risquoit rien de lui faire part de ses pensées, et s'engagea par tous les sermens qu'elle exigeoit, à ne rien dire de tout ce qu'elle lui auroit confié. Alors cette femme dénaturée mit bas toute pudeur et lui tint ce langage.

» Jusqu'à quand, Tarquin, voulez-vous vous voir dépouillé de la royaute ? Etes-vous donc d'une si basse extraction et descendez-vous d'ayeux si méprisables que vous n'osiez avoir des sentimens plus élevés ? Tout le monde sait néanmoins que vos ancêtres originairement Grecs et issus du sang du fameux Hercule, ont régné dans la florissante ville de Corinthe, et même pendant plusieurs siècles, à ce que j'apprends. Tarquin votre grand-père, qui sortit de la Tyrrhenie pour s'établir à Rome, mérita par son courage de monter sur le trône des Romains. Vous êtes l'aîné de ses petits-fils, et en cette qualité ses biens et sa couronne vous appartiennent. Avez-vous donc quelque défaut de corps qui vous empêche de soutenir l'éclat de la royauté ? Manquez-vous de forces pour en remplir les devoirs? Votre vigueur répond à votre naissance ;

votre air majestueux et votre taille avantageuse font assez voir que le sang royal coule dans vos veines. Si ce ne sont pas ces motifs qui vous font abandonner les justes prétentions que vous avez à l'empire, est-ce donc le défaut de prudence ou la foiblesse de votre âge peu avancé, qui vous éloigne du gouvernement? Mais n'avez-vous pas bien près de cinquante ans, et n'est-ce pas à cet âge que l'on doit avoir toute la prudence et toute la maturité requises pour l'administration de la république? Quoi-donc, seroit-ce l'illustre naissance de celui que nous voyons régner aujourd'hui, qui vous obligeroit à demeurer tranquille pendant que cet usurpateur est sur le trône? A-t-il tellement le cœur des grands que leur attachement à ses intérêts, le mette à couvert de tout? Non sans doute: il n'a point à se flatter ni de la noblesse de son extraction ni de l'affection des principaux citoyens, et il le sait bien lui-même. Pour vous, vous êtes hardi et d'un naturel à affronter les périls; qualités les plus nécessaires à un prince qui doit régner. Vous pouvez tout entreprendre avec les grandes richesses, le nombre d'amis et les occasions qui

concourent à l'envi a favoriser les nobles projets que je vous propose. Pourquoi donc différez-vous encore? Faut-il que le tems vous mette lui-même sur le trône, sans que vous ayez fait la moindre démarche pour y monter? Attendez-vous que la mort de Tullius vous en ouvre le chemin? comme si la mort attendoit l'ordre de la nature ou de l'âge pour trancher le fil de nos jours! Une longue expérience ne nous apprend-elle pas que toutes les choses humaines sont incertaines et au-dessus de nos conjectures; et pouvez-vous vous flatter que la fortune entre dans vos ménagemens? »

» Mais je vois ce qui étouffe en vous tout sentiment d'ambition; je vois ce qui vous empêche d'aspirer à la gloire: et quand je devrois passer dans votre esprit pour téméraire, il faut que je vous ouvre mon cœur. Vous avez une femme d'un génie tout-à-fait contraire au vôtre. C'est elle qui vous a amolli le courage par ses caresses et par ses enchantemens, et si vous n'y prenez garde, d'homme de cœur que vous êtes, elle vous rendra effemminé sans que vous vous en aperceviez. Pour moi j'ai un mari timide qui n'a rien de l'homme et

qui

qui s'épouvante de la moindre chose. Il me fait languir dans la bassesse et dans l'obscurité, moi qui mérite une meilleure destinée et par ma beauté et par l'éclat de ma naissance. Oh! si j'avois eu le bonheur de vous épouser et que la fortune m'eût donné un mari comme vous, nous n'aurions pas mené si long-tems une vie privée. Mais que ne corrigeons-nous cette méprise de la fortune? A quoi tient-il que nous rompions nos premiers liens pour chercher une condition plus sortable? Que ne vous délivrez-vous de votre femme par une mort prompte? Pour moi je ne manquerois pas de me défaire de mon mari. Quand nous nous serions une fois débarrassés de l'un et de l'autre, et que le mariage nous auroit réunis; après avoir éloigné tous les obstacles nous prendrions en toute sûreté les mesures nécessaires pour l'exécution de notre grande entreprise. Le crime doit effrayer en toute autre occasion: quand il s'agit de monter sur le trône il faut tout oser. »

Tullia parla de la sorte, et Tarquin se laissant persuader accepta volontiers sa proposition. Il lui engagea aussitôt sa parole, prit par avance les prémices du

mariage incestueux qu'il méditoit, puis il s'en retourna chez lui. Peu de tems aprés l'aînée des filles de Tullius et le plus jeune des Tarquins, périrent de la même mort et par les mêmes voies.

Je suis encore obligé de faire ici mention de Fabius et de blâmer sa négligence dans la recherche des tems. Quand il en est à la mort d'Aruns, il se trompe non seulement en le faisant, comme j'ai déjà dit, fils de Tarquin, mais encore en ce qu'il avance que ce prince fut enterré par les soins de sa mère Tanaquil, qui ne peut absolument avoir vécu jusqu'à ce tems-là. Car j'ai déjà prouvé qu'à la mort de Tarquin l'ancien, elle étoit âgée de soixante-quinze ans. A ces soixante-quinze ajoutez quarante ans, puisque nous trouvons dans les annales qu'Aruns mourut la quarantième année du règne de Tullius, il faudroit que Tanaquil eût eu pour lors cent quinze ans; tant il est vrai que cet auteur a été négligent à rechercher la vérité de l'histoire.

Après ce double parricide dont nous avons parlé, Tarquin ne différa pas plus long-tems à épouser Tullia, comme une femme entièrement maîtresse d'elle-

même, sans se soucier d'obtenir le consentement de son père et de sa mère. Dès que ces deux esprits pleins de scélératesse se furent unis par les liens du mariage, ils mirent tout en usage pour détrôner Tullius en cas qu'il ne voulût pas leur céder la couronne de bon gré. Pour exécuter un si détestable projet, ils attirèrent dans leur parti ceux des patriciens qui étoient mal avec le roi, au sujet de son gouvernement qui leur paroissoit trop populaire; à force d'argent ils gagnèrent les plus déterminés des plébéiens, qui se trouvant dans le besoin, se soucioient fort peu de la justice; ils poussoient même l'audace jusqu'à faire ouvertement leurs complots. Tullius qui s'aperçut de leurs intrigues en fut indigné. Déjà il commençoit à craindre d'être surpris par leurs pièges avant que de pouvoir se mettre en garde. Il étoit surtout dans un extrême chagrin de se voir obligé à déclarer une guerre ouverte à son gendre et à sa fille, pour les punir comme ses ennemis. Il fit donc venir Tarquin, lui parla plusieurs fois en présence de ses amis, et employant tantôt les plus vifs reproches, tantôt les prières, les avertissemens, les exhortations

les plus pressantes, il tâcha de le détourner des mauvais desseins qu'il avoit formés contre sa personne. Mais voyant qu'il n'écoutoit pas volontiers ses remontrances et qu'il demandoit à défendre ses droits devant le sénat, Tullius en convoqua une assemblée dant laquelle il parla ainsi: „ J'ai découvert, Messieurs, que Tarquin conspire contre moi et qu'il fait une ligue pour me détrôner. Je veux donc savoir de lui en présence de vous tous, de quel tort il se plaint, ou en son nom ou en celui de la république, pour conjurer ma perte. Répondez, Tarquin, sans rien dissimuler. Dites de quoi vous m'accusez, puisque vous avez choisi le sénat pour juge de votre cause. „

„ Je ne ferai pas un long discours, répondit Tarquin; mais je ne dirai rien qui ne soit juste; et c'est pour cela, Tullius, que j'ai pris le parti d'exposer mes raisons devant le sénat assemblé. Tarquin mon grand-père monta sur le trône des Romains à travers une infinité de dangers et de fatigues qu'il essuya pour la république. Après sa mort je devins son successeur par le droit de la nature, droit commun à toutes les nations, aux Grecs

comme aux Barbares; et de même que les enfans héritent de leurs pères, je suis héritier non seulement de ses biens, mais aussi de sa couronne. Vous m'avez à la vérité mis en possession des biens qu'il laissa en mourant; mais pour la couronne, vous m'en avez privé, et vous la retenez depuis long-tems contre toute justice. En effet, quand vous vous êtes emparé du royaume, les loix les plus saintes ont été violées. Ce ne sont point les entre-rois qui vous ont élu, le sénat ne donna point ses suffrages, le peuple ne fut point convoqué à une assemblée légitime pour vous revêtir de la souveraine puissance, comme il s'étoit pratiqué dans l'élection de mon ayeul et de tous les autres rois ses devanciers. A force d'argent vous gagnâtes une troupe de malheureux, de gens sans aveu, gens accablés de dettes, perdus de réputation, condamnés pour leurs crimes, et qui ne prenoient aucun intérêt au bien de l'état. Vous employâtes tous les moyens imaginables pour les mettre dans votre parti, vous n'épargnâtes rien pour obtenir d'eux ce qui ne leur appartenoit pas. Davantage, quand vous prîtes le maniement des affaires, vous

feignîtes de n'avoir pas dessein de vous emparer de la couronne, et que ce n'étoit que pour nous autres pupilles que vous vouliez la conserver. Vous protestâtes même devant tout le monde, que quand nous serions en âge, vous me la remettriez comme à l'aîné des petits-fils de Tarquin. Si donc vous vouliez me rendre justice, quand vous m'avez mis en possession des biens de mon grand-père, vous deviez aussi me remettre son royaume, à l'exemple de tant de tuteurs désintéressés, qui chargés du soin et de la tutelle des enfans des rois, leur ont rendu dans toutes les règles de la justice et de l'équité, la couronne de leurs pères ou de leurs ancêtres, sitôt qu'ils ont été en âge d'en soutenir le poids, ou, si vous trouviez que je fusse encore trop jeune, et que je n'eusse pas la prudence nécessaire pour gouverner une si grande ville, il falloit au moins me mettre en possession d'un royaume qui m'appartient lorsque j'épousai votre fille, puisque j'avois alors trente ans, et par conséquent toute la force et toute la maturité requises pour être à la tête des affaires: c'est justement à cet âge que vous avez commencé vous-même à entrer dans

l'administration de nos biens et des affaires du gouvernement. Si vous en aviez usé de la sorte, outre la réputation d'homme pieux et équitable que vous vous seriez acquise, en m'aidant de vos conseils et partageant avec moi les honneurs de la royauté, vous auriez passé pour mon bienfaiteur, pour mon père, pour mon libérateur ; en un mot vous auriez mérité tous les noms respectables que les hommes ont coutume de donner à ceux qui leur rendent les plus importans services. Mais au lieu de ces sentimens, vous vous êtes chargé de l'indignation publique pour m'avoir privé pendant quarante-quatre ans de la couronne qui m'appartient, et dont je pourrois soutenir tout le poids puisque je ne suis ni estropié du corps ni imbécille de l'esprit. »

» Après cela vous osez encore me demander de quoi je vous accuse, de quel tort je me plains, et pour quelles raisons je vous regarde comme mon ennemi. Mais répondez-moi vous-même, Tullius. Déclarez en plein sénat pourquoi vous ne voulez pas que j'hérite des honneurs de mon ayeul. Quel juste prétexte avez-vous de m'en priver ? Croyez-vous que je

Tarquin ayant achevé son discours, Tullius prit la parole et répondit ainsi : » Il n'y a rien, Messieurs, de si extraordinaire à quoi l'homme ne doive s'attendre. Rien ne doit plus nous paroître étrange, puisque ce Tarquin que vous voyez ici, entreprend de me détrôner, moi qui l'ai élevé dans son enfance, qui l'ai mis à couvert des embûches de ses ennemis, qui lui ai servi de tuteur dans sa minorité; moi qui l'ai choisi pour mon gendre quand il a été en âge, moi enfin qui avois dessein de le faire mon successeur en cas de mort. Mais puisque tout est arrivé contre mon attente et que Tarquin ose même me taxer d'injustice, je remets à une autre occasion à déplorer mon sort ; il s'agit maintenant de défendre mon bon droit contre cet accusateur. »

» Si je me chargeai de votre tutelle, Tarquin, et si je pris soin de votre minorité, ce ne fut que malgré moi, parce que la situation des affaires m'y obligeoit. Ceux qui prétendoient à l'empire avoient fait assassiner publiquement votre ayeul. On disoit même qu'ils vous dressoient des pièges secrets, à vous et à tout ce qui restoit de la famille du feu roi. C'étoit

une chose reconnue de tous ceux qui vous étoient attachés, que ces parricides devenus les maîtres, ne laisseroient pas la moindre étincelle de la race de Tarquin. Pour prendre soin de votre enfance et veiller à votre conservation, vous n'aviez que votre grand'mère paternelle, qui par rapport à son âge avancé, auroit eu elle-même besoin de curateur. J'étois donc le seul qui pût vous secourir dans l'abandonnement général où vous étiez. C'est moi-même néanmoins que vous traitez aujourd'hui d'étranger, avec lequel vous faites gloire de n'avoir aucune liaison. Quoique vous en puissiez dire, je n'ai pas laissé, en l'état où étoient les choses, de punir les assassins de votre grand-père. C'est moi qui vous ai élevé jusqu'à l'âge viril. C'est moi qui n'ayant point d'enfans mâles, avois pris le parti de vous faire héritier de tout ce que je possede. Voilà, Tarquin, ce que j'ai fait pour vous en qualité de votre tuteur ; vous ne pouvez pas me reprocher d'avoir rien dit que de vrai. »

» Mais puisque vous me reprochez d'avoir usurpé la couronne, apprenez comment j'y suis parvenu et pour quelle

raison je ne veux pas vous la céder, ni à vous, ni à quelqu'autre que ce puisse être. Lorsque je commençai à prendre soin de la république, je m'aperçus qu'on me dressoit des embûches, et je voulus remettre toute l'autorité du gouvernement entre les mains du peuple. Dans cette vue je convoquai une assemblée de tous les citoyens; je leur proposai de me démettre de la souveraine puissance, préférant une vie privée et sans danger, à une dignité chargée de l'envie publique et traversée de mille soins. Mais les Romains ne me permirent pas d'exécuter mon dessein, et jamais ils ne voulurent consentir à mettre un autre que moi à la tête des affaires. Ils m'obligèrent absolument à en continuer l'administration, et par leurs suffrages ils me donnèrent la couronne comme un bien qui leur appartenoit, et non pas à vous. C'est ainsi qu'ils la donnèrent autrefois à Tarquin votre grand-père, quoique étant étranger, il ne fût en aucune façon parent de son prédécesseur. Le roi Ancus Marcius avoit néanmoins laissé après lui des enfans mâles dans un âge florissant, et non pas des petits-fils encore tout jeunes comme

vous l'étiez quand Tarquin mourut. Si c'étoit donc une loi commune à tous les peuples, que ceux qui succèdent aux rois en leur famille et en leurs biens, héritassent aussi de leur couronne, Tarquin votre ayeul n'auroit pas été roi après la mort d'Ancus Marcius, au préjudice de l'aîné de ses fils. Cependant le peuple Romain ne donna pas la puissance souveraine à l'héritier du feu roi, mais à celui qui en étoit le plus digne; tant il étoit persuadé que les biens sont à ceux qui les ont acquis, mais que la royauté ne se doit donner qu'à ceux qui la méritent, et que quand il meurt quelqu'un, ses richesses retournent à ceux qui sont ses héritiers, ou par leur naissance ou par la disposition du testament, au lieu qu'après la mort d'un roi la couronne retombe à ceux qui la lui ont donnée d'abord. Sur quoi fondez-vous vos prétentions? Prendrez-vous le parti de soutenir que votre ayeul a reçu la couronne à condition qu'on ne pourroit jamais la lui ôter, et qu'il seroit le maître de la laisser par héritage à ses descendans, sans que le peuple eût la liberté de vous en priver pour me la mettre sur la tête? Si vous avez

quelque chose de semblable à alléguer, que ne le faites-vous ? Que ne produisez-vous les pièces ? Mais je suis bien sûr que vous ne pouvez en montrer aucune pour appuier des prétentions de cette nature. »

» Je suis parvenu, dites-vous, à la royauté par des voies illégitimes; je n'ai point été élu par des entre-rois, ni par les sénateurs, ni selon les formalités prescrites par les loix. Que vous importe ? C'est l'affaire de ces Messieurs, et non pas la vôtre. L'offense, s'il y en a, ne regarde que le sénat; c'est donc à lui, et non à vous, d'en tirer vengeance, en me déposant comme un usurpateur. Mais je ne crois pas faire de tort ni aux sénateurs ni à aucun autre. Il y a quarante ans que je suis revêtu de l'autorité souveraine; c'est une preuve évidente que je ne suis entré dans le gouvernement, et que je ne possède aujourd'hui la couronne, que par des voies légitimes. Pendant tout ce tems-là aucun citoyen Romain ne m'a accusé d'injustice, et jamais ni le peuple ni le sénat n'ont entrepris de me déposer. »

» Mais passons cet article, et venons à

ce que vous alléguez en votre faveur. Si je vous avois dépouillé de l'héritage de votre ayeul, et si contre le droit des gens je m'étois emparé d'une couronne qui vous appartenoit, il falloit vous adresser à ceux qui m'avoient élevé sur le trône, leur donner des preuves de votre juste colère, m'accuser de tenir un rang qui ne m'appartenoit pas, et leur montrer à eux-mêmes qu'ils m'avoient fait présent d'un bien sur lequel ils n'avoient aucun droit. Vous n'eussiez pas eu de peine à les convaincre, si vous aviez de justes raisons à leur apporter. Mais si ce moyen ne vous paroissoit pas sûr, étant persuadé que je ne gouvernerois pas selon la justice, et que la république seroit beaucoup mieux entre vos mains que dans les miennes, vous deviez d'un côté éclairer ma conduite et examiner mes fautes, et de l'autre faire connoître vos belles actions et votre mérite; il falloit ensuite m'obliger à comparoître devant les sénateurs qui sont nos juges, afin qu'ils décidassent en faveur du plus capable. Mais vous n'en avez rien fait; et après tant d'années, vous réveillant comme d'une longue ivresse, vous venez aujourd'hui m'accuser;

encore ne le faites-vous pas dans le lieu où il convient que je sois jugé. »

» En effet, ce n'est point à ce tribunal que vous deviez me citer. (Pardonnez-moi cette expression, illustres sénateurs : ce que j'en dis n'est pas pour vous ôter la connoissance de nos contestations ; ce n'est que pour vous faire connoître l'injuste procédé de mon accusateur.) C'étoit devant le peuple que vous deviez former vos plaintes, et il falloit m'avertir de le convoquer. Mais comme c'est-là justement ce que vous avez voulu éviter, je vais l'assembler moi-même, afin qu'il prenne connoissance des chef d'accusation que vous formez contre moi. Je le prierai instamment de décider encore une fois qui de nous deux est le plus digne de régner, et je ferai volontiers ce que les Romains m'ordonneront. Mais en voilà assez là-dessus. Quand on a à faire à un accusateur de mauvaise foi, alléguer peu ou beaucoup de raisons pour défendre son droit, c'est la même chose ; il n'est pas homme à profiter de ce qu'on lui dit pour rentrer en lui-même. »

» Je vous avoue, Messieurs, que je serois extrêmement surpris d'apprendre

que quelques-uns de cette illustre compagnie conspirassent avec Tarquin pour me détrôner, je leur demanderois volontiers quelle injustice ou quelle mauvaise action j'ai pu faire pour encourir leur disgrace et leur inimitié. Ont-ils des preuves que de mon règne aucun citoyen ait jamais été mis à mort, exilé, dépouillé de ses biens ou puni de quelqu'autre manière, sans avoir été convaincu dans toutes les formes de la justice? Que si l'on ne peut me reprocher une pareille tyrannie, ai-je donc attenté à l'honneur d'aucune femme mariée, ai-je déhonoré les vierges ou porté l'intempérance jusqu'à commettre des excès plus honteux avec des personnes de condition libre? Si j'avois fait quelque crime de cette nature, il seroit juste de m'ôter la vie même. On dira peut-être que je suis fier, que j'ai des manières hautaines, que l'air impérieux avec lequel je gouverne me rend odieux à tout le monde. Mais y a-t-il aucun des rois mes prédécesseurs, qui ait traité les citoyens avec plus d'amitié ou qui ait fait un usage plus modéré de ses pouvoirs? Je puis dire que j'ai marqué à tous les Romains autant de tendresse

tendresse qu'un bon père en a pour ses enfans. Je n'ai pas même retenu en son entier toute l'autorité que vous m'aviez confiée, et que vous conservez avec tout le soin dont vous êtes capables, comme un précieux trésor que vos pères vous ont laissé par succession. N'ai-je pas établi des loix fondamentales auxquelles vous avez donné votre approbation ? Ne m'y suis-je pas conformé pour faire rendre la justice, et n'ai-je pas été moi-même le premier à observer aussi exactement que le dernier des citoyens, ce que je prescrivois aux autres ? Davantage, ce que nul de mes prédécesseurs n'avoit jamais fait, je vous ai abandonné les causes des particuliers, au lieu de me réserver la connoissance de tous les procès criminels. »

» Je vois bien, Messieurs, que s'il y en a parmi vous qui aient conçu de la haine contre moi, ce n'est pas pour aucun tort que je leur aie fait. La seule chose qui les irrite c'est que j'ai comblé le peuple de mes bienfaits. Mais vous avez grand tort d'en avoir pris ombrage. Vous savez que plusieurs fois je me suis justifié là-dessus, et que je vous ai rendu compte de ma conduite ; il n'est pas besoin de

rien ajouter à ce que j'ai dit pour ma défense. Au reste si Tarquin vous paroît plus capable de gouverner, je n'empêche point que Rome ne choisisse un meilleur roi que celui qui est aujourd'hui sur le trône. Je remettrai volontiers entre les mains du peuple toute l'autorité dont il m'a fait dépositaire, et quand il m'aura réduit à la condition de simple particulier, je ferai voir à tout le monde que si j'ai su commander, je sais également obéir avec modestie. »

Après ce discours qui couvrit de confusion ceux qui avoient conspiré contre lui, Tullius congédia le sénat. Ensuite il fit venir les hérauts qu'il envoya dans toutes les rues pour convoquer le peuple. Sur ces ordres une foule de citoyens de tous les quartiers de Rome s'assembla dans la place publique. Le roi monta sur son tribunal, et par une harangue très-pathétique il fit un long détail de toutes les belles actions par lesquelles il s'étoit signalé dans la guerre, tant du vivant de Tarquin qu'après sa mort, et des beaux réglemens qu'il avoit établi au grand avantage de la république. Le peuple qui redoubloit ses acclamations à chaque instant, étoit

impatient de savoir où il en vouloit venir, lorsqu'enfin Tullius s'expliqua en ces termes : » Tarquin, dit-il, m'accuse de retenir injustement la couronne. Il prétend qu'elle lui appartient, que son ayeul la lui a laissée en mourant, de même que ses autres biens, et que le peuple n'a pas pu en disposer en faveur d'un autre, puisqu'elle ne lui appartient pas. »

Alors toute la populace transportée de colère, marqua son indignation par de grandes clameurs. Tullius cependant fit faire silence. Il leur représenta qu'ils ne devoient pas s'irriter des remontrances de Tarquin; qu'il falloit le faire venir, écouter ses raisons, et même lui confier le gouvernement, s'ils trouvoient qu'on lui eût fait quelque tort, ou qu'il fût plus digne qu'un autre de leur commander : que pour lui il se démettoit de la royauté entre les mains de ceux à qui elle appartenoit et dont il l'avoit reçue. Ayant parlé de la sorte, il voulut descendre de son tribunal. Les cris redoublèrent dans toute l'assemblée. Le peuple fondant en larmes lui fit mille instances pour l'empêcher de céder la couronne à un autre. Il y en eut même qui crièrent hautement

qu'il falloit tomber sur Tarquin et le mettre à mort; de sorte que celui-ci se retira au plus vîte avec tous ses partisans, dans la crainte que cette populace mutinée ne fît main basse sur lui. Après cela toute l'assemblée reconduisit Tullius jusqu'à son palais, au milieu des acclamations et des applaudissemens, qui étoient autant de témoignages de sa joie et de son estime pour le roi.

L'entreprise de Tarquin ayant encore échoué en cette occasion, transporté de colère sur ce que le sénat, en qui il mettoit toute sa confiance, ne lui avoit donné aucun secours, il se tint quelque tems enfermé chez lui sans parler à personne qu'à ses plus fidelles amis. Sa femme ne cessoit cependant de lui donner de nouveaux conseils. Elle lui fit sentir qu'il n'y avoit point de tems à perdre; qu'au-lieu d'agir mollement et de s'en tenir à de simples paroles, il falloit en venir aux effets; que le meilleur parti étoit de se réconcilier d'abord avec Tullius par l'entremise de ses amis, afin que, comptant sur la sincérité de cette réconciliation, il se tint moins en garde. Tarquin profita de ces pernicieux conseils; il feignit de se

repentir du passé, et par le moyen de ses amis il fit toutes les instances possibles auprès de Tullius pour en obtenir le pardon. Le roi naturellement porté à la douceur, ne pouvant se résoudre à être toujours en guerre avec son gendre et sa fille, n'eut pas de peine à se laisser fléchir. Mais cette réconciliation plâtrée fut la cause de sa perte.

Tarquin prit le tems que le peuple étoit dispersé dans les campagnes à faire la moisson. Il sortit avec ses partisans qui portoient des poignards cachés sous leurs habits, donna des haches à quelques-uns de ses domestiques, et prit un habit royal avec toutes les autres marques de la souveraine puissance. Dans cet appareil il s'avance jusqu'à la place publique, et s'étant arrêté devant la salle du sénat, il ordonne à l'huissier de convoquer les sénateurs. Plusieurs patriciens à qui il avoit communiqué son dessein et qui l'avoient même exhorté à en presser l'exécution, s'étoient déjà rendus dans la place où ils grossissoient le nombre de ses partisans.

Pendant que les sénateurs s'assembloient, Tullius demeuroit tranquille chez lui sans se douter de ce qu'on tramoit contre sa

personne. On lui vient annoncer que Tarquin paroît en public avec les marques de la royauté, et qu'il a convoqué le sénat. Le roi surpris d'une telle audace, sort incontinent de son palais avec plus de précipitation que de prudence, accompagné d'une foible escorte. Il arrive au sénat, il aperçoit Tarquin assis sur le trône et revêtu des ornemens royaux. Il lui crie d'une voix menaçante: » Qui t'a donc permis, ô le plus scélérat de tous les hommes, qui t'a permis de prendre les marques de la royauté? C'est vous-même, Tullius, repartit Tarquin; c'et vous-même qui m'avez fait si hardi, vous qui, né d'une esclave que mon ayeul avoit eue pour sa part du butin, avez poussé l'impudence et l'effronterie jusqu'à oser vous faire roi des Romains. » Outré de cette réponse, Tullius s'emporte et veut se jetter sur lui pour l'arracher du trône royal. Tarquin est ravi qu'il ait fait le premier pas; il saute à bas du trône; il saisit par le milieu du corps cet infortuné vieillard qui crie de toutes ses forces et qui appelle inutilement ses gardes à son secours, il l'emporte dehors, et comme la vigueur de son âge le rend plus fort, il

l'enlève de terre et le précipite du haut des dégrés dans la place publique. Tullius se relève de cette chûte avec grande peine; il regarde autour de lui; il n'y voit que des partisans de Tarquin, mais pas un seul de ses amis. Il tâche donc de regagner son palais, plein de désespoir, couvert de sang et à demi-mort de sa chûte. Il n'a pour toute escorte que quelques-uns de ses gens qui le conduisent et qui soutiennent son corps tout froissé.

On dit qu'après cela sa fille dénaturée commit une action des plus impies et des plus incroyables; elle fait même horreur à entendre. Sitôt que cette malheureuse eut appris que son père étoit entré dans le sénat, impatiente de savoir quel seroit le succès de l'entreprise, elle monte sur son chard et se rend dans la place publique. Là, apercevant Tarquin sur les dégrés de la salle du sénat, elle est la première à le saluer comme roi; elle crie à haute voix et prie les dieux qu'il règne pour la prospérité de l'état: son exemple est bientôt suivi des autres conjurés, et tous le proclament roi. Enfin après s'être livrée pour un moment aux premiers transports de sa joie, elle le tire à quartier

et lui tient ce langage : » Vos premières démarches, Tarquin ont réussi; mais vous ne pourrez jamais vous maintenir sur le trône tant que Tullius respirera, et si vous le laissez vivre un instant, il ne manquera pas de soulever contre vous toute la populace, dont vous savez bien vous-même qu'il a gagné le cœur. Ayez donc soin de le prévenir, et avant qu'il se soit retiré dans son palais, envoyez quelques-uns de vos partisans qui vous en défassent dans le moment. »

Tullia ayant ainsi parlé, remonte sur son char et se retire. Tarquin cependant met en usage les conseils de de cette malheureuse. Il envoie des gens armés après Tullius. Ceux-ci font prompte diligence, le joignent auprès de son palais, et le poignardent impitoyablement.

Tullia arrive dans le moment que son corps est étendu par terre encore palpitant. La rue par où son char devoit passer étant fort étroite, le chemin se trouva bouché par le cadavre de Tullius; les mules en sont épouvantées; le cocher est ému de compassion à la vue de cet affreux spectacle; il s'arrête tout court et regarde sa maîtresse. Celle-ci lui

demande ce qui l'empêche d'avancer. „ Hé, ne voyez-vous pas, lui dit-il, le corps de votre père étendu sur le pavé? Il bouche le chemin, il n'y a pas moyen d'avancer sans passer par dessus. Piquée de cette réponse, Tullia prend son marche-pied, et le lui jettant à la tête, scélérat, s'écrie-t-elle, marcheras-tu, même par dessus le cadavre? „ Alors le cocher avance, et moins sensible au coup qu'il a reçu qu'au triste spectacle qui est devant ses yeux, à force de coups de fouet il fait passer ses mules par dessus le corps mort. Cette rue qui auparavant s'appelloit la rue heureuse, fut nommée en latin par les Romains la rue scélérate, à cause de cette détestable action de Tullia.

Ainsi mourut Tullius après quarante ans de règne. Les Romains disent qu'il fut le premier qui changea les loix et les coutumes du pays, par les voies dont il s'est servi pour monter sur le trône. En effet, dans l'élection de tous ses prédécesseurs les suffrages du sénat avoient concouru avec la voix du peuple. Mais lui, il n'employa pour arriver à la couronne, que la faveur d'une populace dont il avoit gagné les plus pauvres par ses

largesses, à force de présens, et par plusieurs autres moyens inconnus jusqu'alors. Cette remarque ne contient rien que de conforme à la vérité. Car dans les siècles précédens, lorsque le roi étoit mort, le peuple donnoit au sénat plein pouvoir d'établir telle forme de gouvernement qu'on jugeroit à propos: alors le sénat créoit des entre-rois; ceux-ci cherchoient le plus homme de bien, soit parmi les naturels du pays, soit entre tous les citoyens, ou même parmi les étrangers, et le choisissoient pour roi. Si l'élection étoit approuvée du sénat, ratifiée par le peuple et confirmée par des auspices favorables, il prenoit les rênes du gouvernement. Mais s'il manquoit une seule de ces conditions, on en nommoit un autre, et même un troisième, jusqu'à ce que l'élection fût approuvée incontestablement et par les dieux et par les hommes. Tullius au contraire se porta d'abord pour tuteur des petits-fils du feu roi, comme nous l'avons dit ci-dessus. Ensuite il sçut si bien gagner le cœur des pauvres citoyens par ses caresses et par les bons offices qu'il leur rendoit, que le peuple seul et de pleine autorité le proclama roi.

Au reste il régna avec tant de douceur et de modération, qu'il dissipa par sa sage conduite les mauvais bruits qu'on avoit répandus de lui comme d'un homme qui n'étoit pas arrivé à la royauté par de bonnes voies ni selon les loix; ce qui fit croire à plusieurs que s'il n'avoit pas été prévenu par une mort violente, son dessein étoit de changer le gouvernement en Démocratie. On dit même que ce fut la principale raison qui excita les patriciens à lui tendre des piéges; mais que ne trouvant point d'autres moyens de le dépouiller de la royauté, ils engagèrent Tarquin dans leur conjuration et l'aidèrent à monter sur le trône, dans le dessein d'affoiblir l'autorité du peuple qui s'étoit infiniment accrue pendant le règne de Tullius, et de recouvrer toute la puissance qu'ils avoient auparavant.

L'émeute générale et la grande tristesse que la mort du roi causa dans toute la ville, firent appréhender à Tarquin que si l'on portoit le corps par la place publique, selon la coutume des Romains, avec toute la magnificence des cérémonies ordinaires pour les funérailles des rois, le peuple irrité ne fît main-basse sur lui dans un

tems où son autorité n'étoit pas encore suffisamment affermie. C'est pourquoi il ne voulut jamais permettre qu'on lui rendît aucun des honneurs accoutumés. La femme de Tullius, fille de Tarquin l'ancien, fut donc obligée, avec l'aide d'un petit nombre de ses amis les plus intimes, d'enlever son corps pendant la nuit. Elle le porta hors de la ville comme celui d'un simple particulier et d'un homme de la lie du peuple. Là, après avoir déploré sa triste destinée et celle de son mari, faisant mille imprécations contre son gendre et sa fille, elle le couvrit de terre.

Lorsqu'elle lui eut rendu les derniers devoirs, elle revint au palais du roi, où elle ne survécut qu'un seul jour à son époux, étant morte la nuit suivante, sans que la plupart des Romains aient jamais su de quel genre de mort. Les uns disoient que ne pouvant soutenir plus long-tems l'excès de sa douleur, elle s'étoit tuée de ses propres mains. D'autres prétendoient que son gendre et sa fille l'avoient fait mourir, parce qu'elle faisoit paroître trop de chagrin de la mort de son cher époux qu'elle aimoit tendrement.

Mais si Tullius, pour les raisons que j'ai rapportées, ne fut pas honoré d'un magnifique monument et d'une pompe funèbre qui répondît à sa dignité, on peut dire que l'éclat de ses belles actions a suffisamment éternisé sa mémoire. Les Dieux mêmes firent voir par un prodige étonnant qu'ils le chérissoient; et c'est ce qui a fait croire à plusieurs qu'on ne devoit plus douter de ce miracle fabuleux et incroyable que l'on rapporte à l'occasion de sa naissance, et dont nous avons déjà parlé ci-dessus. Le temple de la Fortune qu'il avoit fait bâtir et où il avoit fait mettre sa *propre* statue, fut embrasé avec tout ce qu'il contenoit; la statue de Tullius, qui n'étoit que de bois doré, resta seule au milieu des flammes, sans être aucunement endommagée par le feu. Ce temple fut rebâti après l'incendie, sur le même plan et sur le même modèle. Mais on s'aperçoit encore aujourd'hui qu'il est d'une nouvelle structure, et tous les ornemens qu'on y voit ne paroissent pas fort anciens; il n'y a que cette seule statue de Tullius qui paroît d'un goût antique; et telle qu'elle étoit d'abord. Les Romains ont encore aujourd'hui pour

cette statue une vénération particulière. Et voilà ce que l'histoire nous apprend de Tullius.

CHAPITRE DIXIÈME.

LUCIUS Tarquin, successeur de Tullius, s'empara de la royauté par la force des armes et contre toutes les loix. Il prit les rênes du gouvernement la quatrième année de la soixante-unième olympiade, en laquelle Agatharque de Corcyre, remporta le prix de la course, dans le tems qu'Hercule étoit archonte à Athènes. Aussitôt après son avènement à la couronne, ce tyran fit paroître un souverain mépris, non seulement pour le peuple, mais aussi pour les patriciens, qui lui avoient ouvert le passage au trône. Il renversa toute l'ancienne discipline, il abolit les plus sages loix et les plus beaux réglemens, il confondit tout le bon ordre établi par ses prédécesseurs, en un mot, il changea le gouvernement de la république en une tyrannie ouverte. Premièrement il choisit pour ses gardes du corps, tant parmi les étrangers que parmi

les naturels du pays, tout ce qu'il y avoit de jeunes déterminés : ils portoient des épées et des lances ; leur fonction étoit de faire sentinelle pendant la nuit à l'entrée de son palais, de l'accompagner le jour en quelque endroit qu'il allât, et de le mettre en sûreté contre toutes les embûches qu'on pourroit lui tendre. En second lieu il ne sortoit pas souvent, ni à des heures réglées ; s'il paroissoit en public, c'étoit rarement, et lorsqu'on s'y attendoit le moins. La plupart du tems il ne traitoit des affaires de l'état que dans son palais avec ses plus intimes amis, qui seuls étoient admis dans ses délibérations ; il étoit rare qu'il en traitât dans le barreau ou dans la place publique. On ne laissoit entrer chez lui que ceux qu'il avoit mandés ; encore ne les recevoit-il pas gracieusement et avec douceur, mais comme un tyran insupportable, avec un visage plein de colère, et plus capable d'inspirer la terreur que de donner le moindre contentement. Ce n'étoit point par les loix qu'il jugeoit les procès qui concernoient les contrats et les conventions contestés ; ce n'étoit que par caprice et par humeur, sans consulter la justice :

il n'avoit point d'autres régles qu'un pouvoir arbitraire.

Ce fut pour cette raison que les Romains lui donnèrent le surnom de Superbe, qui veut dire en notre langue un homme fier, hautain, impérieux. Ce surnom le distinguoit de son ayeul qu'on appelloit Priscus, *c'est-à-dire l'ancien;* car ses deux autres noms de *Lucius et de Tarquin* lui étoient communs avec son grand-père.

Quand Tarquin se crut suffisamment affermi sur le trône, il suborna les plus scélérats de ses amis, dont il se servit pour faire le procès aux plus illustres des citoyens. Il commença d'abord par ceux dont il croyoit être haï pour l'attentat qu'il avoit commis en détrônant Tullius. De-là il passa à ceux qu'il soupçonnoit d'être mécontens du changement qu'il faisoit dans le gouvernement de la république, puis il s'attaqua à ceux qui avoient de grandes richesses. Ces infames délateurs les accusoient les uns après les autres de mille crimes supposés, mais principalement d'avoir conspiré contre la personne du roi. Tarquin étoit lui-même leur juge. Il condamnoit ceux-ci à la mort, ceux-là

à

à l'exil ; il s'emparoit des biens des uns et des autres, en retenoit pour lui la plus grande partie, et n'en distribuoit qu'une légère portion aux accusateurs. Dans la crainte d'être opprimés par de semblables calomnies, les plus puissans de Rome qui savoient bien pour quel sujet on leur tendoit des pièges, prenoient d'eux-mêmes le parti d'abandonner la ville au tyran ; et ceux-ci faisoient le plus grand nombre. Mais cette précaution ne les mit pas tous à couvert de sa cruauté. Il fit mourir plusieurs personnes du premier rang, mais sans aucun éclat : les uns furent enlevés à Rome dans leurs maisons, les autres furent assassinés à la campagne, et on ne put jamais retrouver leurs corps. Après s'être défait des meilleures têtes du sénat en les condamnant à la mort ou à un exil perpétuel, il établit un nouveau sénat composé de ses partisans, à qui il donnoit toutes les charges vacantes. Il ôta même à ceux-ci la liberté de rien dire et de rien faire que ce qu'il ordonneroit. Alors tout ce qui restoit de sénateurs de la création de Tullius, qui avoient jusqu'à ce tems-là conservé leur ancienne aversion pour les plébéiens, commencèrent, mais

trop tard, à se repentir de la faute qu'ils avoient faite. Ils s'étoient flattés qu'un changement dans l'état leur seroit avantageux; c'étoit en effet par de semblables promesses que Tarquin les avoit amusés pour les faire tomber dans le piège. Mais quand ils virent qu'il ne leur laissoit aucune part dans l'administration de la républibue, et qu'ils avoient perdu, aussi bien que le peuple, toute l'autorité dont ils jouissoient auparavant, ils déploroient leur sort et appréhendoient encore plus l'avenir que les maux présens. Ils étoient cependant obligés de se contenter de l'état présent des affaires, n'ayant pas assez de forces pour s'opposer aux entreprises du tyran.

Le peuple ravi de voir les grands humiliés, disoit hautement qu'ils l'avoient bien mérité par leur conduite. Il leur insultoit même en face, parce qu'il croyoit être lui-même hors de tout danger, et que la tyrannie ne tomberoit que sur les sénateurs. Mais il ne fut pas long-tems sans en ressentir les effets encore plus que le sénat. Tullius avoit fait des loix pour établir une parfaite égalité entre les grands et les petits: elles rendoient la condition

de ceux-ci entièrement égale à celle des sénateurs dans tout ce qui concernoit le droit, les procès, les démêlés qu'ils pouvoient avoir ensemble; elles retranchoient certains privilèges dont les patriciens s'étoient servis jusqu'à son règne, pour vexer le peuple dans les contrats qu'ils passoient avec lui. Tarquin abolit toutes ces loix. Il ne laissa pas même les tables sur lesquelles elles étoient gravées, afin qu'il n'en restât aucun monument; il les fit enlever de la place publique où elles étoient affichées, et les brisa. Ensuite il abolit la capitation qui se payoit à proportion du revenu des particuliers, remit les choses sur l'ancien pied, et quand il avoit besoin d'argent, il obligeoit les plus pauvres à contribuer autant que les plus riches. Ce changement eut bientôt épuisé la plupart des plébéiens, qui dès la première taxe furent contraints à payer dix drachmes par tête.

Tarquin poussa plus loin sa tyrannie. Il fit un édit pour défendre à l'avenir toutes les assemblées des paysans, des curies et des quartiers de la ville, qu'on avoit coutume de faire, tant à Rome qu'à la campagne, pour offrir des sacrifices et

immoler des victimes; c'est qu'il craignoit que tant de citoyens rassemblés en un même lieu, ne tramassent de secrètes conspirations pour secouer le joug de son gouvernement tyrannique. Outre cela il avoit des espions dispersés dans tous les endroits, pour examiner tout ce qui se passoit et tout ce que l'on disoit. Ces mouchards, qui n'étoient point connus pour tels, se glissoient dans les compagnies et dans les conversations; souvent même ils parloient contre le tyran pour découvrir ce qu'un chacun pensoit; ensuite ils lui dénonçoient ceux qui avoient lâché quelques paroles contre l'état présent des affaires, et quiconque étoit atteint et convaincu, devoit s'attendre à des châtimens également rigoureux et inévitables. Non content d'avoir commis toutes ces injustices envers les plébéiens, à la réserve de ceux qui lui étoient entièrement dévoués, et qu'il destinoit à porter les armes dans les expéditions militaires, Tarquin obligéa le reste du peuple à travailler dans Rome aux ouvrages publics. *En cela il avoit deux vues: la première, d'occuper les petites gens;* persuadé qu'il étoit que rien n'est plus dangereux dans un état

monarchique que de laisser la canaille indigente dans l'oisiveté : la seconde étoit de mettre la dernière main aux travaux que son ayeul avoit laissés imparfaits. Pendant son règne il vouloit pousser jusqu'au fleuve du Tibre les égouts souterrains de la ville de Rome, commencés par Tarquin l'ancien, et achever de bâtir des portiques couverts autour du grand cirque, dont il n'y avoit encore que les fondemens qui fussent entièrement faits. Voilà à quoi il faisoit travailler le pauvre peuple. Cependant il ne donnoit à chacun que très-peu de bled pour se nourrir au milieu de tant de fatigues. Les uns tailloient les pierres ou scioient le bois. Les autres menoient les charrettes chargées de matériaux, ou portoient eux-mêmes les fardeaux sur leurs épaules. Ceux-ci creusoient les égouts et les conduits souterrains ; ceux-là y faisoient des voûtes. D'autres bâtissoient les portiques, ou étoient occupés à servir les manœuvres qui y travailloient. Les fondeurs, forgerons, charpentiers, tailleurs de pierres et autres artisans, étoient obligés de quitter leur propre besogne pour ces ouvrages publics, et le peuple accablé d'une infinité de

travaux, n'avoit aucun relâche. Les patriciens qui voyoient que la populace gémissoit sous tant de maux, s'en réjouissoient à leur tour et oublioient en partie leurs propre malheurs. Mais ni les uns ni les autres n'avoient assez de courage pour se délivrer d'un joug qui les opprimoit.

CHAPITRE ONZIÈME.

QUOIQUE personne n'osât remuer contre Tarquin, il fit réflexion néanmoins que ceux qui n'ont pas été revêtus de la puissance souveraine selon les loix, mais qui s'en sont emparés par la force des armes, ont besoin non seulement de l'appui des troupes du pays, mais aussi du secours des étrangers Dans cette pensée il voulut se faire ami du plus illustre et du plus puissant de tous les Latins, auquel il fit épouser sa fille. Il s'appelloit Octavius Mamilius et descendoit de Télégonus, fils d'Ulisse et de Circé. Il demeuroit à la ville de Tusculum, où il passoit pour un bon général d'armée, et pour un des plus habiles de son tems dans le métier de la guerre. Par l'entremise de cet ami,

Tarquin gagna les plus puissans de chaque ville. Comptant sur leur secours, il résolut de porter la guerre chez les nations voisines, et de mettre une armée en campagne contre les Sabins, qui ne se croyant plus obligés après la mort de Tullius à garder le traité qu'ils avoient conclu avec ce prince, refusoient de se soumettre à son obéissance.

Dans ce dessein, il dépêcha vers ceux qui avoient coutume de s'assembler à Férente pour traiter des intérêts des Latins. Il leur manda de s'y rendre incessament à un certain jour qu'il leur marqua, et leur fit entendre qu'il vouloit délibérer avec eux sur des affaires de la dernière importance, qui regardoit l'intérêt commun des deux nations. Ceux-ci ne manquèrent pas de s'y trouver exactement au jour marqué. Tarquin qui les avoit convoqués ne s'y rendit pas à tems. Après l'avoir attendu le reste du jour, quand on vit qu'il n'arrivoit point, la plupart des députés prenant ce retardement pour une insulte, commencèrent à murmurer hautement.

Il y avoit dans l'assemblée un habitant de Corille, nommé Turnus Erdonius,

puissant en richesses et en amis, grand guerrier et fort éloquent dans les délibérations. Il en vouloit non seulement à Mamilius, par jalousie de le voir employé si avant dans les affaires de la république, mais encore à Tarquin, qui avoit choisi Mamilius pour son gendre, préférablement à lui. Cet homme prenant occasion des murmures des autres députés, fit un long discours contre Tarquin, dans lequel il rapporta plusieurs traits de sa conduite, où il avoit donné des preuves d'une fierté et d'une arrogance insupportables. Il appuia particulièrement sur le mépris qu'il faisoit paroître pour une assemblée si respectable, où il ne se trouvoit pas, quoiqu'il l'eût convoquée lui-même et que les autres s'y fussent rendus exactement au jour marqué. Mais Mamilius excusa Tarquin dans cette occasion, et rejettant son retardement sur quelques affaires pressantes, il demanda qu'on différât les délibérations au jour suivant; ce qui lui fut accordé par les magistrats des Latins, qui trouvèrent ses raisons bonnes. Le lendemain Tarquin arriva, et l'on recommença à tenir l'assemblée. Le roi s'excusa d'abord en peu de mots, et apporta les raisons pour lesquelles

il avoit tant tardé. Ensuite il commença à parler du titre de général des Latins. Il dit qu'il lui appartenoit de droit, puisque son ayeul l'avoit acquis par la force de ses armes, et en même tems il produisit le traité que les villes Latines avoient autrefois conclu avec Tarquin l'ancien. Pour soutenir ses prétentions, il s'étendit fort au long sur les articles de ce traité qui le favorisoient, puis il protesta qu'il procureroit de grands avantages aux Latins, et qu'il les combleroit de bienfaits, s'ils demeuroient fermes et constans dans son alliance: enfin il sut si bien ménager les esprits, qu'il les engagea à se joindre à lui pour déclarer une guerre ouverte à la nation des Sabins. Tarquin avoit à peine achevé son discours, lorsque Turnus se leva pour prendre la parole. Il fit d'abord de violentes invectives contre le roi sur ce qu'il n'étoit pas venu assez tôt à l'assemblée. Il s'opposa ensuite à ce qu'on lui accordât le titre de général de toute la nation, disant hautement qu'il ne lui appartenoit en aucune manière, et qu'il n'étoit pas de l'avantage des Latins de le lui donner. Pour faire valoir ces deux raisons, il prouva que le traité qu'ils

avoient conclu avec son ayeul, ne subsistoit plus après la mort de ce prince, parce qu'il n'y avoit point de clause qui portât qu'on accorderoit les mêmes titres à ses descendans; qu'il falloit que Tarquin fût le plus injuste et le plus méchant de tous les hommes pour demander d'être l'héritier de tous les honneurs accordés à son grand-père.

Après cela, Turnus rapporta ce que Tarquin avoit fait pour s'ouvrir le chemin à la royauté. Il fit voir qu'il n'étoit monté sur le trône que par les crimes les plus énormes; qu'il n'avoit pas même été élu roi des Romains selon les loix, ni par les suffrages des citoyens, mais qu'il s'étoit emparé de l'autorité souveraine par la violence et par la force des armes: que depuis qu'il avoit envahi la couronne, il avoit changé le gouvernement en une monarchie tyrannique; qu'il avoit fait mourir une partie de ses sujets; qu'il avoit exilé les autres; qu'il s'étoit emparé de leurs biens et qu'il les avoit tous dépouillés de la liberté: qu'il falloit avoir entièrement perdu l'esprit pour espérer rien de bon d'un homme si méchant et si féroce, comme s'il y avoit aucune apparence qu'il

épargnât des étrangers, lui qui n'avoit pas même épargné ses parens ni ses amis. Qu'ainsi il exhortoit les Latins à s'opposer de toutes leurs forces aux prétentions de cet usurpateur, puisqu'ils n'avoient point encore subi le joug de la servitude, et qu'ils pouvoient juger par les malheurs d'autrui, à quoi ils devoient s'attendre eux-mêmes, s'ils avoient assez peu de cœur pour se soumettre à un maître si barbare.

Ces invectives de Turnus firent impression sur la plupart des députés. Tarquin demanda du tems jusqu'au lendemain pour se défendre. Il l'obtint sans beaucoup de peine; et lorsque l'assemblée se fut retirée, il fit venir ses plus intimes amis pour délibérer avec eux sur les mesures qu'il falloit prendre pour se justifier des crimes dont on l'avoit accusé. Chacun dit son avis, et lui donna des moyens non seulement de détruire les calomnies dont Turnus l'avoit noirci, mais encore de gagner les peuples. Mais Tarquin leur répondit qu'il n'étoit pas besoin de tout cela dans l'état présent des affaires; que pour lui il croyoit qu'il ne s'agissoit pas

tant de réfuter les invectives que de se délivrer de l'accusateur.

Tous les amis de Tarquin s'étant rangés de son sentiment, pour exécuter son détestable projet, il employa des moyens qui ne seroient jamais venus dans la pensée de tout autre que lui, contre lesquels il n'étoit pas possible humainement de se précautionner. Il s'adresse aux domestiques de Turnus qui conduisoient son équipage et ses chevaux de charge; il les corrompt à force de présens, leur donne une grande quantité d'épées, et les engage à porter ces armes à la faveur de la nuit, dans la maison où logeoit leur maître, afin de les cacher parmi son bagage.

Le lendemain les états se rassemblent; Tarquin s'avance au milieu de l'assemblée, et s'adressant aux députés des villes Latines, il leur dit qu'il n'avoit que deux mots à répondre aux invectives de Turnus, et qu'il prenoit son accusateur même pour juge de toutes les calomnies dont il l'avoit chargé. „ En effet, Messieurs, ajouta-t-il, ce Turnus qui m'accuse de tant de crimes, m'en a lui-même absous par les démarches qu'il a faites pour épouser ma fille. Aujourd'hui il n'est irrité

contre moi que parce que je ne la lui ai pas accordée. Mais ce n'a été que par de bonnes raisons que j'en ai usé ainsi. Jugez-en vous-mêmes, et voyez si j'aurois été raisonnable de refuser l'alliance de Mamilius, le plus illustre des Latins, tant par sa noblesse que par ses autres belles qualités, pour donner ma fille à celui qui ne peut faire remonter sa généalogie au-delà de son trisayeul. Voilà pourquoi il a inventé tous les crimes qu'il vient mettre ici sur mon compte. S'il savoit que je fusse tel qu'il m'a dépeint aujourd'hui, devoit-il alors chercher avec tant d'empressement l'honner d'être mon gendre? Ou s'il m'a cru honnête homme quand il m'a demandé ma fille, peut-il aujourd'hui me traiter comme un scélérat? Je n'en dirai pas davantage pour ma justification. Pour vous, Messieurs, qui courez le plus grand de tous les périls, il n'est pas tems d'examiner si je suis un malheureux ou un homme de bien; vous pourrez le faire dans la suite. Il s'agit maintenant de pourvoir à votre propre sûreté et à la liberté de la patrie. Ce beau harangueur tend des embûches aux principaux magistrats de vos villes: ses mesures sont prises

pour assassiner les plus considérables d'entre vous, afin de s'emparer de l'empire des Latins; et c'est le sujet qui l'amène ici. Ce que je vous dis, Messieurs, n'est pas appuié par de simples conjectures; je le sais de science certaine, et c'est un des conjurés qui m'en a donné avis la nuit dernière. Il ne tient qu'à vous d'en découvrir la vérité, puisque j'en ai des preuves indubitables, et si vous voulez seulement vous donner la peine de venir jusqu'à la maison où il loge, je vous ferai voir les armes qu'il y a cachées. »

Sur ces dernières paroles, les députés qui craignoient pour leur propre vie, s'écrièrent tous qu'il falloit éclaircir ce fait et ne pas se laisser amuser par des discours simulés. Alors Turnus qui ne se doutoit nullement du piége qu'on lui avoit tendu, protesta qu'il consentoit volontiers que les chefs de l'assemblée allassent faire la visite chez lui: mais il demandoit en même tems; ou qu'on le fît mourir lui-même, s'il se trouvoit qu'il eût d'autres armes que celles qui étoient nécessaires pour le voyage, ou qu'on punît rigoureusement son accusateur s'il étoit convaincu de fausseté. Tous approuvèrent sa propo-

sition; on alla chez lui, et parmi son bagage on trouva les armes que ses gens y avoient cachées. Après cette découverte on ne donna plus à Turnus la liberté de se défendre: sans autre forme de procès on le précipita dans un abîme profond, où il fut enseveli tout vivant.

Toute l'assemblée donna de grandes louanges à Tarquin, comme au bienfaiteur de toutes les villes et au conservateur d'un nombre infini de personnes du premier ordre. Pour récompense du service important que les Latins croyoient avoir reçu de lui, ils le firent général de toute la nation, aux mêmes conditions qu'on avoit autrefois accordé ce glorieux titre à son ayeul et à Tullius après lui. Ensuite on grava les articles de cette nouvelle alliance sur des colonnes; on fit serment sur les victimes qu'on en observeroit religieusement toutes les conditions; puis l'assemblée se sépara et les députés s'en retournèrent.

Après avoir obtenu le titre de général des Latins, Tarquin députa chez les Herniques et chez les Volsques, pour les inviter à faire amitié avec lui et à entrer dans la nouvelle alliance qu'il venoit de

conclure. Toute la nation des Herniques accepta ses offres: mais il n'y eut que deux villes du pays des Volsques, savoir, Echetra et Antium, qui entrèrent dans son alliance. Cela étant fait, afin que le traité conclu avec tant de villes ne se rompît jamais, Tarquin crut qu'il étoit à propos d'avoir un temple qui fût commun aux Romains, aux Latins, aux Herniques et à ceux des Volsques qui avoient accédé à la nouvelle alliance, dans lequel ils s'assembleroient tous les ans pour tenir une foire, célébrer des festins et participer ensemble aux mêmes sacrifices. Le projet fut accepté d'une commune voix par toutes ces nations. Tarquin choisit le lieu du rendez-vous général sur une haute montagne, située presqu'au milieu de tous les peuples alliés, et qui domine sur la ville d'Albe. Il ordonna qu'on s'y assembleroit chaque année, que toutes les nations de l'alliance ne feroient pendant ce tems-là aucun acte d'hostilité l'une envers l'autre, qu'on y offriroit en commun des sacrifices à Jupiter Latiaris, et qu'on y célébreroit des festins en signe d'union. Il régla aussi ce que chaque ville devoit fournir pour les sacrifices, et la part

part qu'elle y devoit avoir. Quarante-sept peuples se trouvoient à cette solemnité et participoient aux oblations et aux sacrifices. Les Romains en font encore aujourd'hui la fête sous le nom de Féries Latines. Les villes qui y ont part, fournissent toutes quelque chose; les unes des agneaux; les autres des fromages; celles-ci une certaine quantité de lait; celles-là quelques autres denrées de cette espèce: et comme on y immole un taureau au nom de toutes les villes, chacune en a un morceau. Au reste ce sont les Romains qui président à la solemnité et qui offrent les sacrifices pour tous les autres peuples de l'alliance.

CHAPITRE DOUXIÈME.

TARQUIN affermi de plus en plus par ces nouvelles alliances, résolut d'ouvrir une campagne contre les Sabins. Dans ce dessein, il choisit parmi les Romains ceux dont il avoit moins sujet de se défier, et qu'il croyoit les moins capables de recouvrer leur liberté quand ils se verroient les armes à la main. Il y joignit les troupes

qui lui vinrent de la part des alliés, et qui étoient beaucoup plus considérables par leur nombre que ses forces domestiques. Avec cette armée il fit le dégât dans le pays ennemi, et vainquit tous ceux qui furent assez hardis pour lui livrer bataille.

Ensuite il marcha contre les Pométiens, peuples de la ville de Suesse, plus florissans que tous leurs voisins, et qui par une longue prospérité devenoient insolens et insupportables à toutes les autres nations. Le sujet de cette guerre fut que quand on leur demanda satisfaction des brigandages qu'ils avoient exercés sur les terres du peuple Romain, ils avoient répondu avec fierté, étant déjà tout prêts à recevoir l'ennemi les armes à la main. Tarquin leur livra bataille sur leurs frontières, en tua un grand nombre, mit le reste en fuite, et les obligea de se retirer sous leurs murailles, d'où ils n'osèrent plus sortir. Le roi fit approcher ses troupes de la ville, et l'ayant investie d'un fossé et d'une haute palissade, il donna de fréquens assauts. Les assiégés soutinrent vigoureusement l'attaque et résistèrent long-tems aux fatigues d'un siége poussé si vivement, jusqu'à ce qu'enfin dépourvus

de vivres et harcelés jour et nuit, sans avoir de relâche ni aucune espérance de recevoir du secours, ils prirent le parti de céder à la force. Le vainqueur devenu maître de cette place, fit passer au fil de l'épée tous ceux qu'il trouva les armes à la main. Les femmes, les enfans, ceux qui se rendirent prisonniers de guerre, une multitude d'esclaves et toutes les richesses, tant de la ville que de la campagne, furent abandonnés au pillage des soldats. Mais pour l'or et l'argent, Tarquin ramassa en un même lieu tout ce qu'il en put trouver, et après en avoir pris la dixième partie pour faire bâtir un temple, il distribua le reste à ses troupes. Il y en avoit une si grande quantité, que chaque soldat eut à sa part cinq mines d'argent, et la dixme qu'on consacra aux dieux se montoit à quatre cents talens.

Il étoit encore à Suesse lorsqu'un courier lui vint dire que les Sabins avec l'élite de leurs troupes, divisées en deux camps, dont l'un étoit vers Erete et l'autre proche de Fidene, couroient et ravageoient les terres Romaines, et que tout étoit perdu si l'on tardoit à envoyer un prompt secours pour les repousser. Sur

cette nouvelle, il laissa une petite partie de son armée dans la ville de Suesse, à la garde du butin et du bagage, et avec le reste de ses troupes légèrement armées, il marcha contre les ennemis qui étoient campés auprès d'Erete, où il se posta sur une éminence, à quelque distance des Sabins, qui n'étoient séparés de son camp que par une petite plaine. Les chefs de l'armée ennemie résolurent de lui livrer bataille le lendemain de grand matin. Ils mandèrent à leurs troupes qui étoient à Fidene, de les venir joindre. Mais le courier qui portoit les ordres fut arrêté, et l'on intercepta les lettres. Instruit de leur dessein par cette voie, le roi prit alors un parti très-sage, suivant les conjonctures présentes. Il partagea son armée en deux corps, dont il en fit défiler un pendant la nuit, par le chemin de Fidene, sans que les ennemis s'en aperçussent, et avec l'autre rangé en bataille, il sortit de ses lignes dès qu'il fit assez jour pour en venir aux mains. Les Sabins de leur côté, pleins de confiance à la vue du petit nombre des ennemis, et comptant que le reste de leurs troupes alloit bientôt arriver de Fidene, sortirent

à la rencontre de l'armée Romaine. On en vint aux mains et l'on se battit long-tems avec d'égales forces, jusqu'à ce qu'enfin les troupes que Tarquin avoit détachées la nuit précédente, quittèrent leur marche et vinrent attaquer l'ennemi par derrière. Alors les Sabins qui les reconnurent à leurs armes et à leurs étendards, furent saisis d'une telle épouvante, qu'ayant entièrement perdu la tête, ils jettèrent bas les armes et ne songèrent plus qu'à chercher leur salut dans la fuite. Mais il n'y eut pas moyen de se sauver. Investis de tous côtés, surtout par la cavalerie Romaine qui les pressoit vivement et leur bouchoit les chemins, la plupart furent taillés en pièces ou faits prisonniers, et il n'y en eut que très-peu qui échappèrent aux vainqueurs. Ceux mêmes qui étoient restés à la garde de leurs lignes, ne purent pas résister long-tems. On attaqua le camp avec tant de fureur qu'il fut emporté du premier assaut. Les Romains se saisirent de toutes les richesses des Sabins, et outre un grand nombre de prisonniers de guerre, ils recouvrèrent en son entier tout le butin que l'ennemi leur avoit enlevé. Animé par ce premier

succès, Tarquin tourna ses armes victorieuses contre le reste des Sabins, qui étoient campés auprès de Fidene et ne savoient encore rien de la défaite de leurs troupes. Ceux-ci étoient déjà sortis par hazard de leurs retranchemens, et s'étoient mis en marche. Mais quand ils furent en présence, sitôt qu'ils aperçurent les têtes de leurs généraux que les Romains portoient au bout de leurs piques pour leur imprimer de la terreur, jugeant à ces tristes marques que le reste de leur armée étoit en déroute, leur courage s'abattit, et sans même oser tirer l'épée ils ne songèrent plus qu'à se rendre et à fléchir par leurs supplications la colère du vainqueur.

Réduits à la dernière extrémité par la défaite honteuse des deux armées, les Sabins craignant que leurs villes ne fussent emportées d'assaut, envoyèrent des ambassadeurs à Tarquin pour demander la paix, avec promesse de se soumettre entièrement à son empire et de lui payer un tribut. Le roi leur accorda ce qu'ils demandoient ; et quand leurs villes se furent rendues aux conditions que je viens de dire, il retourna à Suesse pour rejoindre la garnison, et pour enlever le butin

et les bagages qu'il y avoit laissés : de-là il revint à Rome avec ses troupes chargées des riches dépouilles de l'ennemi. Après cette glorieuse expédition, tantôt avec toute son armée, tantôt avec quelques détachemens, il fit de fréquentes courses sur les terres des Volsques, d'où il enleva une prodigieuse quantité de butin.

Jusqu'ici presque toutes ses entreprises avoient eu d'heureux succès. Mais cette grande prospérité réveilla la jalousie des peuples voisins et lui attira une guerre difficile, qui dura sept ans sans discontinuer. Tarquin y souffrit des pertes considérables, eut du pire en plusieurs occasions, et rencontra de grandes difficultés auxquelles il ne s'étoit point attendu. Nous allons rapporter en peu de mots l'origine, le sujet et le progrès de cette guerre. Ensuite nous dirons comment il la termina par un stratagême ingénieux et par une fourberie toute nouvelle.

A cent stades de Rome, sur le chemin de Préneste, il y avoit une ville des Latins. C'étoit une colonie des Albains ; on l'appelloit Gabie. Aujourd'hui elle n'est plus habitée toute entière; il n'en reste

que quelques maisons qui servent d'hôtelleries. Du tems de Tarquin elle étoit fort peuplée, et ne cédoit en rien à aucune autre ville, soit pour sa grandeur, soit pour le nombre de ses habitans. On peut juger de sa beauté et de sa vaste étendue par les ruines des bâtimens qu'on y voit encore en plusieurs endroits, et par l'enceinte de ses murs, dont il reste aujourd'hui la plus grande partie. Quelques-uns des Pométiens, échappés de Suesse lorsque Tarquin la démolit, s'étoient réfugiés dans cette place avec un grand nombre d'exilés et de fugitifs de Rome. Ils ne cessoient de faire de vives instances auprès des Gabiens pour les engager à prendre leur défense contre Tarquin. Aux prières ils ajoutoient la promesse des plus magnifiques récompenses, s'ils les rétablissoient dans leur patrie. Enfin ils leur répétèrent tant de fois que le tyran seroit facile à vaincre par le secours des Romains mécontens qui ne manqueroient pas de se joindre à eux, qu'ils les engagèrent à prendre en main leurs intérêts; ce que les Gabiens firent d'autant plus volontiers, que les Volsques qui leur avoient envoyé une ambassade pour demander leur

alliance, étoient aussi tout disposés à déclarer la guerre à Tarquin.

Bientôt après on mit de nombreuses troupes sur pied. On porta la désolation sur les terres voisines, par les fréquentes courses qu'on y fit ; et, comme il arrive ordinairement, il se donna plusieurs batailles, tantôt entre des camps volans, tantôt entre les deux armées entières. Plusieurs fois les Gabiens victorieux repoussèrent l'ennemi jusqu'aux portes de Rome, et après avoir fait un grand nombre de prisonniers ils ravagèrent leurs terres sans trouver de résistance. Plusieurs fois aussi les Romains donnèrent la chasse aux troupes des Gabiens, les obligèrent à se renfermer dans leurs murailles, et leur enlevèrent un grand nombre d'esclaves avec un gros butin. Comme ces avantages et ces désavantages alternatifs étoient fréquens, ils furent obligés les uns et les autres de fortifier les postes les plus avantageux de leur pays, et d'y mettre des garnisons pour servir d'asile aux laboureurs. De-là, s'ils apercevoient une poignée de brigands ou quelque corps de troupes détaché du reste de l'armée et mal en ordre, comme sont d'ordinaire

les partis qui butinent sans rien craindre, ils se jettoient sur eux et les égorgeoient.

S'il y avoit quelqu'endroit de leurs villes qui fût trop facile à escalader, on le fortifioit de fossés et de murailles, afin de se garantir des incursions subites et imprévues. Tarquin surtout s'y occupoit tout entier, et comme l'endroit le plus foible de Rome étoit celui qui donnoit sur le chemin de Gabie, cette ville étant d'ailleurs assez forte et de difficile accès dans tout le reste de son enceinte, il employa un grand nombre de travailleurs à y faire un large fossé, à rehausser les murs et à élever plusieurs tours d'espace en espace.

Il arriva donc ce qui ne manque jamais d'être une suite des longues guerres, que les courses continuelles de l'ennemi ayant ravagé tout le pays, et la campagne ne rapportant plus ni fruits ni grains, l'une et l'autre ville fut réduite à une affreuse disette sans avoir de meilleures espérances pour l'avenir. La cherté étoit cependant beaucoup plus grande à Rome qu'à Gabie, et les pauvres qui en souffroient le plus, vouloient absolument qu'on fît la paix avec les Gabiens, et qu'on terminât la

guerre à quelques conditions que ce pût être.

Ces fâcheuses extrémités jettèrent Tarquin dans un embarras terrible. Il n'étoit plus en état de soutenir la guerre, et d'ailleurs il ne pouvoit se résoudre à faire une paix déshonorable. Il chercha en vain toutes sortes de moyens et de ruses pour se tirer d'un si mauvais état. Son fils ainé, qu'on appelloit Sextus, fut le seul qui imagina un stratagême pour tromper adroitement les ennemis et rétablir les affaires des Romains qui sembloient désespérées. Il s'en entretint en particulier avec son père, et lui communiqua le dessein du monde le plus hardi, mais dont l'exécution n'étoit pas impossible. Le roi lui ayant donc permis de l'entreprendre et de faire tout ce qu'il jugeroit à propos, il feignit d'être brouillé avec son père au sujet de la guerre qu'il vouloit qu'on terminât promptement par un traité d'alliance. Pour mieux colorer cette prétendue mésintelligence, Tarquin le fit cruellement battre de verges dans la place publique et le maltraita en plusieurs autres manières, afin que le bruit s'en répandit plus loin.

Sextus envoya aussitôt ses plus intimes amis, comme autant de déserteurs, chez les Gabiens, pour leur dire en secret qu'il avoit résolu de faire la guerre à son père, et que s'ils vouloient lui engager leur parole de le recevoir avec autant de bonté que les autres transfuges Romains, et de ne le jamais livrer entre les mains de Tarquin dans l'espérance d'obtenir de ce tyran une paix avantageuse, il se réfugieroit dans leur ville. Les Gabiens acceptèrent volontiers sa proposition et donnèrent des assurances comme ils ne feroient rien à son égard, contre le droit des gens. Sur leur parole Sextus partit, accompagné d'une troupe de ses compagnons et de ses cliens qui feignoient d'être autant de déserteurs; et afin qu'on eût moins de peine à croire que sa révolte contre Tarquin étoit sincère, il porta avec lui de grosses sommes d'or et d'argent. Bientôt après il fut suivi de plusieurs Romains qui, sous prétexte de se soustraire au joug d'une tyrannie insupportable, formèrent auprès de lui une nombreuse escorte. Déjà les Gabiens croyant que leurs forces étoient considérablement accrues par une si grande quantité de réfugiés, se flattoient

de réduire dans peu la ville de Rome. Sextus, ce prétendu révolté contre son père, aidoit à les tromper de plus en plus, et nourrissoit leurs espérances par les courses continuelles qu'il faisoit sur les terres des Romains d'où il enlevoit un gros butin. Son père qui savoit les cantons où il devoit faire le dégât, avoit soin d'y laisser une proie abondante, sans autre garnison qu'une troupe de citoyens, qui lui étoient suspects, et qu'il envoyoit tous les jours à la défense du pays, comme à une boucherie dont ils ne devoient jamais revenir.

Cette conduite artificieuse acquit à Sextus la réputation de grand capitaine et de fidelle ami des Gabiens, ensorte qu'aidé de quelques-uns des principaux de la ville qu'il sut gagner adroitement par ses présens, il se fit élire généralissime de toutes les troupes.

Dès qu'il fut parvenu par ses fourberies et par ces impostures à un si haut dégré de puissance, à l'insçu des Gabiens il envoya à son père un de ses gens, pour lui annoncer qu'on l'avoit élu généralissime, et pour lui demander ce qu'il falloit faire. Tarquin, qui ne vouloit pas que cet

envoyé connût ce qu'il mandoit à son fils, le mena devant le palais, dans un jardin où il y avoit des pavots déjà en graine et prêts à cueillir. Là se promenant au milieu des pavots, avec son bâton il abattit les têtes des plus élevés, puis il renvoya le courier sans lui donner d'autre réponse, quelques instances qu'il pût faire. En cette occasion il suivit, comme je crois, l'exemple de Thrasibule le Milesien, dont on rapporte ce qui suit. Un jour Périandre, tyran de Corinthe, lui ayant envoyé un exprès pour lui demander par quel moyen il pourroit affermir sa puissance, il ne s'expliqua point de vive voix ; mais il ordonna à cet homme de le suivre et le mena dans un champ semé de froment, dont il abattit et jetta par terre les épis qui se trouvoient plus élevés que les autres, voulant lui marquer par-là qu'il devoit faire couper la tête aux principaux de ses sujets.

Tarquin fit alors à peu près la même chose que ce Thrasibule, et son fils comprit que sa pensée étoit qu'il se délivrât par une mort prompte des premiers de la ville de Gabie. Sextus convoqua donc une assemblée du peuple, il lui représenta fort au

long que pour avoir eu recours, lui et les compagnons de son infortune, à la protection des Gabiens, il étoit en grand danger d'être trahi et livré entre les mains de Tarquin, par certaines gens mal intentionnés; qu'ainsi il vouloit se démettre de la dignité dont on l'avoit revêtu, pour se retirer au plutôt de la ville, avant que le malheur lui arrivât. A la fin du discours il fondit en larmes, et déplora son sort avec tant d'artifice qu'il imitoit parfaitement la contenance d'un homme qui se trouve dans un extrême péril de sa vie. Le peuple fort irrité lui demandant avec empressement qui étoient ces traîtres qui vouloient le livrer, il nomma Antistius Pétron, le plus illustre des Gabiens, qui s'étoit signalé au-dessus de tous les autres par plusieurs campagnes glorieuses, où il avoit fait la fonction de général, et par ses belles actions en tems de paix. Pétron qui ne se sentoit coupable d'aucune faute, se défendit fortement, et protesta qu'il consentoit volontiers qu'on fit toutes les recherches qu'on jugeroit à propos. Sextus lui répondit qu'il ne trouvoit pas à propos d'aller lui-même faire la visite dans sa maison, mais qu'il vouloit y

envoyer d'autres personnes, et que l'accusé n'avoit qu'à rester à l'assemblée avec lui, jusqu'à ce qu'ils fussent de retour. Or il avoit gagné par argent quelques-uns de ses domestiques à qui il avoit donné des lettres cachetées du cachet de Tarquin son père, pour les mettre dans la maison et parmi les papiers de leur maître. Pétron n'ayant donc rien répondu, mais ayant consenti qu'on fît la recherche chez lui, ceux à qui on avoit donné cette commission trouvèrent les lettres dans l'endroit même où on les avoit mises d'abord. Ils reviennent aussitôt à l'assemblée, avec plusieurs lettres où l'on voyoit encore le cachet, et parmi lesquelles il y en avoit une à l'adresse d'Antistius Pétron. Sextus protesta devant tout le monde qu'il y reconnoissoit le cachet de son père; il ouvrit la lettre et la donna à un secrétaire qui en fit la lecture à haute voix. Elle portoit que surtout Antistius eût à livrer à Tarquin son fils vivant, ou que s'il n'en pouvoit venir à bout, au moins il lui fît couper la tête pour la lui envoyer : que pour le récompenser de cet important service, lui et ceux qui lui auroient aidé, outre ce qu'il avoit déjà promis

promis auparavant, il leur accorderoit le droit de bourgeoisie Romaine, qu'il les éleveroit tous au rang des patriciens, leur donneroit des maisons, des terres et plusieurs autres présens dignes de sa magnificence royale.

La lecture de cette lettre irrita extrêmement les Gabiens, et dans les premiers transports ils accablèrent sous une grêle de pierres le pauvre Antistius, qui étoit si frappé de ce malheur imprévu, que la douleur et l'étonnement ne lui permettoient pas de dire un seul mot. A l'égard des autres qui étoient accusés du même crime, on chargea Sextus d'informer contre eux et de les punir comme il le jugeroit à propos. Il posta ses amis à la garde des portes de la ville pour y faire sentinelle, afin que les prétendus coupables ne pussent s'échapper; pendant ce tems-là il envoya des soldats dans les maisons des plus illustres citoyens, et fit égorger ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens à Gabie.

Une exécution si sanglante jetta le trouble et l'épouvante dans toute la ville. Tarquin en fut informé par les lettres de son fils. Il se met promptement en marche

avec son armée, et arrive aux portes vers le milieu de la nuit. Elles lui sont ouvertes par les gardes qu'on y a mis exprès ; il entre avec ses troupes et se rend maître de Gabie sans aucune résistance. Aussitôt le bruit s'en répand par tout. Les citoyens dans une consternation générale déplorent leur triste destinée. Ils s'attendent à être égorgés impitoyablement, à être vendus comme esclaves, et à souffrir tous les maux que peut imaginer un tyran, lorsqu'il se voit entièrement le maître, ou au moins, quelque bien que les choses tournassent, ils ne croyoient pas pouvoir éviter de perdre tous leurs biens, de subir le joug d'une honteuse servitude, et d'être exposés à mille autres traitemens semblables.

Tarquin néanmoins, quelque méchant et quelqu'inflexible qu'il fût envers ses ennemis en toute autre occasion, ne se porta à aucune des extrêmités qu'ils appréhendoient. Il ne fit ni mourir ni exiler aucun des Gabiens. Il n'ôta à personne ni ses biens ni ses dignités. Il parut même dépouiller le caractère de tyran pour prendre celui d'un roi. Il assembla les Gabiens, leur déclara qu'il leur rendoit

et leurs biens et leur ville, et qu'outre cela il leur donnoit le droit de bourgeoisie Romaine; ce qu'il ne faisoit pas tant par amitié pour eux, que pour s'assurer de plus en plus l'empire de Rome par leur moyen : persuadé que la fidélité de ces peuples, à qui il laissoit la vie, leurs biens et leur liberté, seroit désormais son plus ferme appui, et qu'en reconnoissance d'un bienfait si signalé, ils l'aideroient lui et ses enfans à se maintenir sur le trône. Mais afin qu'ils n'eussent rien à craindre pour l'avenir, et qu'ils pussent regarder comme sûre et durable la grâce qu'il leur accordoit, il voulut écrire de sa main les conditions auxquelles il les recevoit sous sa protection et dans son amitié ; et sans sortir de l'assemblée, il confirma dès-lors le traité d'alliance par un serment solemnel sur les victimes qu'il immola. On voit encore à Rome un monument de ce traité, dans le temple de Jupiter Pistien, que les Romains appellent Sanctus. C'est un bouclier de bois couvert de la peau du bœuf qu'on égorgea alors pour confirmer l'alliance; les articles du traité y sont écrits en caractères anciens. Cela étant fait, il établit son fils

Sextus roi de Gabie, et s'en retourna à Rome avec ses troupes. Tel fut le succès de la guerre de Tarquin contre les Gabiens.

CHAPITRE TREIZIEME.

TOUTES ces choses ainsi terminées, Tarquin donna au peuple le tems de se reposer des fatigues d'une si longue guerre. Pour lui, il ne songea plus qu'à faire bâtir des temples pour acquitter les vœux de son ayeul. En effet, dans sa dernière expédition contre les Sabins, celui-ci avoit promis d'ériger un temple à Jupiter, à Junon, à Minerve, s'il s'en retournoit vainqueur; et, comme j'ai déjà dit dans le livre précédent, il avoit dépensé des sommes immenses à faire des terrasses autour de la montagne qui n'étoit pas moins escarpée qu'un rocher, et à aplanir le terrein où il devoit bâtir. Mais la mort l'avoit enlevé avant que tous ces ouvrages fussent achevés. Tarquin, qui avoit résolu de mettre la dernière main à ces superbes édifices, y destina la dixme du butin qu'il avoit remporté de la ville

de Suesse, et fit travailler les artisans et autres ouvriers à cette grande entreprise.

On dit qu'il parut alors un prodige surprenant. Comme on travailloit aux fondations de l'édifice, lorsqu'on eut creusé fort avant on trouva sous terre la tête d'un homme qui paroissoit nouvellement tué, et le sang qui en découloit étoit encore tout chaud et tout vermeil.

Tarquin étonné de cette aventure, ordonne qu'on cesse les travaux. Il fait venir les devins du pays, et leur demande ce que pouvoit signifier le prodige. Mais ceux-ci ne pouvant en donner l'explication, lui avouent de bonne foi que les Tyrrheniens sont plus entendus qu'eux dans l'art de deviner. Le roi pousse plus loin sa curiosité: il leur demande quel est le plus habile de tous les Tyrrheniens dans la science des prodiges; ceux-ci le lui indiquent, et aussitôt Tarquin lui envoie une ambassade composée des plus illustres de Rome.

Les ambassadeurs arrivent à la maison du devin, et trouvant un jeune homme qui en sortoit, ils s'adressent à lui, ils lui disent qu'ils sont envoyés par les Romains pour consulter l'interprète des prodiges,

et le prient de les conduire chez lui. „ C'est mon père que vous cherchez, répondit le jeune homme ; il est maintenant occupé, mais dans un moment vous pourrez le voir. En attendant dites-moi le sujet qui vous amène, et si par hazard vous étiez en danger de vous tromper dans vos interrogations faute d'expérience, je vous dirai comment il faut l'interroger afin que vous ne vous y trompiez pas ; car en fait de divination, c'est le principal que de bien faire les demandes et les réponses. „ Les envoyés furent d'avis de faire comme il leur disoit. Ils lui exposent le prodige. Le jeune homme écoute attentivement, et après un moment de silence : „ Ecoutez, Romains, leur dit-il ; mon père vous expliquera le prodige. Ne craignez point qu'il vous trompe ; il n'est pas permis à un devin d'en imposer à ceux qui le consultent. Mais afin que vous ne vous trompiez pas vous-mêmes dans vos interrogations et dans vos réponses, recevez les instructions que je vais vous donner ; elles sont importantes pour vous. Quand vous lui aurez raconté le prodige, il vous dira qu'il n'entend pas bien ce que vous dites, et traçant avec son bâton, cer-

taines lignes sur le sable: c'est ici, ajoutera-t-il, le mont Tarpéien; en voici la partie orientale, et voilà l'occidentale; c'est ici le côté du Septentrion, et là celui du midi. Après vous avoir montré ces quatre parties avec son bâton, il vous demandra dans laquelle des quatre on a trouvé la tête. Que faut-il donc que vous répondiez? Gardez-vous surtout de lui accorder que le prodige ait paru dans aucune des quatre parties qu'il vous désignera avec sa baguette; contentez-vous de lui répéter qu'on a vu ce prodige chez vous, à Rome, sur le mont Tarpéien. Si vous êtes bien attentifs à lui répondre de cette manière, et à ne vous point laisser tromper par ses interrogations, quand il verra qu'il ne peut changer l'ordre des destins, il vous expliquera le prodige sans vous rien cacher. ".

Les envoyés ainsi instruits, dès que le vieillard eut le tems de leur donner audience, quelqu'un vint les avertir pour les introduire. Ils entrent et lui racontent le prodige. D'abord il cherche des détours et veut les surprendre. Il trace sur le sable des lignes circulaires et des lignes droites, et à chaque ligne qu'il décrit il leur

demande dans quel quartier on a trouvé cette tête. Les envoyés ne se troublent point; ils persistent toujours à lui répondre suivant les instructions de son fils; que c'est à Rome sur le mont Tarpéien, et et en même tems ils le conjurent de ne point s'approprier le prodige, mais de leur en donner nettement l'explication, sans aucune supercherie.

Alors le devin voyant qu'il ne pouvoit détourner le présage ni se l'approprier, leur parla en ces termes: „ Romains, allez dire à vos citoyens que le destin porte que le lieu où l'on a trouvé cette tête, deviendra un jour la capitale de toute l'Italie. „ Depuis ce tems-là le mont Tarpéien se nomme Capitolin, à cause de la tête qu'on y trouva; car pour signifier des têtes, les Romains se servent du mot latin *CAPITA*, *d'où se forme Capitolium.*

Tarquin instruit de cette réponse par ses envoyés, fit aussitôt travailler les ouvriers à la construction du temple. Il en fit la plus grande partie pendant son règne, mais il fut détrôné bientôt après, et ce fut ce qui l'empêcha d'achever tout l'ouvrage. Le temple ne reçut sa dernière

perfection que sous le troisième Consulat, après l'expulsion des rois.

On le bâtit au haut de la montagne, et l'on en jetta les fondemens sur une terrasse fort élevée. Il avoit huit plethres *ou arpens* de circuit, près de deux cents pieds de longueur de chaque côté, sur presqu'autant de largeur; au moins il est certain qu'on ne trouveroit pas quinze pieds de différence entre la longueur et la largeur de ce temple. On en peut juger par celui qui fut bâti du tems de nos pères, après l'embrasement du premier; il est sur les mêmes fondations et ne diffère de l'ancien que par la beauté des matériaux et par la magnificence de ses riches ornemens. La partie de sa façade qui regarde le midi, présente trois rangs de colonne; aux côtés il y en a deux. Le dedans comprend trois temples paralleles qui ont des côtés communs: celui de Jupiter est au milieu, celui de Junon d'un côté et celui de Minerve de l'autre, *tous les trois* sous un même toit et sous un même faîte.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

ON dit que du règne de Tarquin, soit par la providence des dieux, soit par la protection de quelque génie, la république Romaine eut encore un autre bonheur fort extraordinaire, qui ne fut pas seulement passager, mais qui a plusieurs fois délivré la ville des plus grands maux et des périls les plus évidens. Une certaine femme qui n'étoit pas du pays, vint trouver le tyran pour lui vendre neuf livres des oracles des Sibylles. Sur le refus que fit Tarquin de lui en donner le prix qu'elle demandoit, elle s'en alla et en brûla trois. Peu de tems après elle lui rapporta les six autres, qu'elle vouloit encore vendre le même prix. On la prit pour une folle, et on se mocqua d'elle, parce qu'elle demandoit pour ces six livres la même somme qu'on n'avoit pas voulu lui donner pour les neuf. Là-dessus elle se retira une seconde fois et en brûla encore la moitié. Ensuite elle rapporta les trois qui restoient, et en demanda le même prix qu'auparavant.

Tarquin surpris du procédé de cette femme, fit venir les augures, leur raconta ce qui s'étoit passé, et voulut savoir d'eux ce qu'il falloit faire. Ceux-ci qui connurent par certains signes, que Tarquin avoit négligé un présent que les dieux lui envoyoient, dirent que c'étoit une grande perte de n'avoir pas acheté tous les neuf livres; que le roi devoit prendre les trois volumes d'oracles qui restoient, et qu'il falloit compter à cette femme la somme qu'elle demandoit. Elle donna donc ces trois livres, et après avoir averti qu'on en eût grand soin, elle disparut et jamais on ne la vit depuis.

Pour conserver ce précieux trésor, le roi choisit deux des plus illustres citoyens auxquels il joignit deux ministres publics, et leur donna la garde des trois livres. L'un des deux qu'on appelloit Marcus Atilius, soupçonné d'infidélité et accusé de parricide par un des deux ministres publics, fut condamné par le roi à être cousu dans une peau de bœuf et précipité dans la mer. Après que les rois eurent été chassés, la république prit soin elle-même de ces oracles, et en commit la garde aux personnes du premier ordre,

Ceux-ci avoient cette éminente dignité toute leur vie; ils étoient exempts de porter les armes et de toutes les autres charges civiles. On leur donnoit pour adjoints des ministres publics sans lesquels il ne leur étoit pas permis de regarder ces livres mystérieux; et, pour le dire en un mot, les Romains n'avoient rien de si sacré, ni rien qu'ils gardassent avec autant de soin que les oracles des Sibylles.

On les consultoit par l'ordre du sénat, quand la ville étoit agitée de séditions, que l'état avoit reçu quelque grand échec dans la guerre, ou qu'il paroissoit des prodiges surprenans et que les présages étoient difficiles à expliquer, comme il est arrivé plusieurs fois.

Ces livres ont subsisté jusqu'au tems de la guerre des Marses. Ils étoient dans un caveau du temple de Jupiter Capitolin, enfermés dans un coffre de pierre, et dix hommes qu'on appelloit Décemvirs, en avoient la garde.

Mais après la cent soixante-treizième olympiade, le temple ayant été brûlé, ou par hazard, ou exprès par des gens mal intentionnés, comme le croient quelques historiens, ces précieux livres furent

consumés par le feu avec les autres offrandes consacrées au dieu Jupiter. Les livres des oracles qu'on a aujourd'hui ont été apportés de différens endroits, les uns des villes d'Italie, les autres d'Erythre qui est en Asie, par des personnes que le sénat avoit envoyées exprès pour les transcrire; il y en a aussi qui ont été apportées d'autres villes par des particuliers qui en ont tiré copie. Il est vrai que, parmi ces vers des Sibylles, il y en a quelques-uns qui sont supposés: mais on distingue facilement ceux-ci d'avec les autres par *les lettres initiales qui forment* ce que nous appellons Acrostiches. Au reste, je ne fais ici que rapporter ce qu'en a écrit Terentius Varron, dans ses livres théologiques. Et voilà ce que fit Tarquin pendant la paix et pendant la guerre.

Il planta aussi des colonies dans deux villes dont il fut le fondateur. L'une s'appelle Signée et l'autre Circée. La première fut bâtie moins à dessein que par occasion ; parce que ses troupes s'étant arrêtées en quartier d'hiver dans la plaine, y formèrent un camp et le fortifièrent si bien qu'il étoit peu différent d'une ville. La seconde fut bâtie de dessein prémé-

dité. Tarquin charmé de la beauté des campagnes des Pométiens, qui sont les plus vastes du pays Latin, choisit pour cet effet une situation également avantageuse et agréable, tout proche de la mer. C'est un rocher moyennement élevé, en forme de péninsule, qui domine sur la mer Tyrrhenienne; c'est-là, dit-on, qu'étoit autrefois la demeure de Circé, fille du soleil. Il en donna le gouvernement à deux de ses fils, en qualité de fondateurs de ces deux villes; celui de Circé à Aruns, et celui de Signée à Titus.

CHAPITRE QUINZIÈME.

DANS le tems que Tarquin ne craignoit plus rien, et qu'il se croyoit entièrement paisible possesseur de la couronne, il fut détrôné et chassé de la ville, à l'occasion de l'attentat commis par Sextus son fils aîné, qui avoit déshonoré une dame de la première distinction. Les dieux lui avoient déjà donné des présages du malheur qui devoit arriver à sa maison, et entre plusieurs prodiges qui en furent autant de pronostics, on en raconte un

que nous allons rapporter; ce fut le dernier et le plus remarquable.

Au printems, des aigles avoient fait leur aire sur le haut d'un palmier fort élevé, qui étoit auprès du palais du roi. Leurs petits n'étoient pas encore en état de voler lorsqu'une troupe de veautours voltigeant autour du palmier, mirent le nid en pièces, égorgèrent les aiglons, et chassèrent avec leurs ailes et à coups de bec, le père et la mère qui revenoient de chercher la pâture. Ces funestes auspices étonnèrent Tarquin. Il prit toutes sortes de précautions pour les détourner, mais il ne put échapper à sa triste destinée. Il eut beau se tenir sur ses gardes, les patriciens de concert avec le peuple, conspirèrent contre lui et il fut enfin détrôné. Nous tâcherons de raconter en peu de mots, quels furent les auteurs de cette conjuration, et comment ils vinrent à bout de leur entreprise.

Tarquin faisoit la guerre aux Ardeates, sous prétexte qu'ils avoient donné retraite aux exilés et aux fugitifs de Rome, et qu'ils s'employoient pour leur rétablissement: mais la véritable raison qui le faisoit agir, c'est qu'il en vouloit à ces

peuples qui habitoient la ville la plus riche et la plus florissante de toute l'Italie. Leur vigoureuse résistance, la longueur du siège, la durée de cette guerre qui fatiguoit extrêmement les troupes, les impôts exorbitans qu'il faisoit payer aux Romains, rendoient les esprits tout-à-fait disposés à se révolter, pour peu que quelqu'un commençât à lever l'étendard de la rébellion.

Dans ces conjonctures, Tarquin envoya Sextus son fils aîné à la ville de Collatie, pour terminer quelques affaires qui concernoient la guerre. Sextus alla loger chez Lucius Tarquin son parent, surnommé Collatinus. L'historien Fabius prétend que ce dernier avoit pour père cet Egerius, qui, comme j'ai déjà dit, étoit fils du frère de l'ancien Tarquin, roi des Romains, qui l'établit gouverneur de Collatie, d'où il fut appellé Collatinus, parce qu'il faisoit sa résidence dans cette ville, surnom qu'il laissa à ses descendans. Mais pour moi je suis persuadé qu'il n'étoit que petit-fils de cet Egerius. La chronologie confirme mon sentiment, puisque selon le même Fabius et plusieurs autres historiens, il étoit à peu près de même âge

âge que les fils de Tarquin *le superbe*. *Quoiqu'il en soit*, Collatin étoit alors au camp devant Ardée. Sa femme, qui étoit Romaine, et fille de Lucrétius, l'un des plus illustres de Rome, reçut Sextus comme parent de son mari, avec tout le bon cœur et toute l'amitié possible. C'etoit une des plus belles dames de Rome, mais en même tems une des plus chastes.

Sextus avoit conçu depuis long-tems le dessein d'attenter à l'honneur de cette dame, et toutes les fois qu'il avoit logé chez son parent, il s'étoit entretenu dans cette pensée criminelle: mais jusqu'alors il n'avoit pu trouver le moyen de satisfaire sa passion. Lors donc qu'il se vit seul logé chez elle en l'absence de son mari, il crut que l'occasion étoit favorable et qu'il ne devoit pas la manquer. S'étant retiré après le repas pour se coucher, tout occupé de son amour, il passa une bonne partie de la nuit sans fermer les yeux. Enfin quand il crut que tout le monde dormoit, il se leve, il entre l'épée à la main dans la chambre de Lucrece, sans que les gardes de la porte, ensevelis dans un profond sommeil, s'en aperçoivent. Il s'approche du lit; Lucrece se réveille au moindre

bruit et demande qui c'est. Sextus dit son nom, il lui ordonne de se taire et de rester dans la chambre; il la menace même de la mort si elle se met en devoir ou de s'enfuir ou d'appeller quelqu'un à son secours.

L'ayant ainsi épouvantée par ses menaces: » Choisissez, lui dit-il, ou d'une mort ignominieuse ou d'une vie pleine de bonheur. Si vous m'accordez les faveurs que je demande, je vous épouserai: tandis que mon père vivra vous régnerez avec moi dans la ville qu'il m'a donnée, et après sa mort vous deviendrez reine des Romains, des Latins, des Tyrrheniens et de toutes les autres nations qui vivent sous ses loix. Je suis l'aîné de ses fils, et en cette qualité sa couronne m'est assurée; personne ne peut me la disputer. Mais qu'est-il besoin de vous parler des avantages de la royauté? Vous les connoissez déjà, et si vous voulez condescendre à mes désirs, vous les connoitrez encore mieux puisqu'un jour vous les partagerez avec moi. Que si trop jalouse de votre honneur vous osez me résister, je vous tue dans le moment, et pour couvrir votre mort d'une éternelle ignominie, je

percerai de mon épée un de vos domestiques, je mettrai son corps auprès de vous, et je dirai partout que vous ayant surpris tous deux ensemble, j'ai lavé dans votre sang le déshonneur que vous faisiez à Collatinus mon parent. Ensorte que, outre une mort indigne et pleine d'infamie, vous devez vous attendre à être privée de la sépulture et des autres cérémonies funèbres. » Après qu'il eut mis en usage toutes sortes de prières, employé les menaces et juré qu'il parloit sérieusement, Lucrece par la crainte d'une mort pleine d'opprobre, fut enfin obligée de céder à la violence et de souffrir tout ce qu'il voulut.

Dès qu'il fut jour, Sextus retourna au camp après avoir assouvi sa passion brutale, qui devoit causer sa perte. Cependant Lucrece outrée de l'affront qui venoit de lui arriver, monte promptement sur un char, et revêtue d'un habit noir sous lequel elle avoit caché un poignard, elle s'en va à Rome, plongée dans la douleur, elle baisse les yeux et répand des torrens de larmes; elle ne salue pas même ceux qu'elle rencontre, elle ne parle à personne, et si quelqu'un lui demande le

sujet de sa tristesse, elle ne lui répond pas un mot.

Lucrece arrive à la maison de son père, où par hazard il y avoit alors quelques-uns de ses parens. Elle entre, elle se jette à ses pieds, elle embrasse ses genoux et les arrose de ses larmes, mais sans dire une seule parole. Lucrétius la relève, il lui demande ce qui lui est arrivé, il la presse, il la conjure d'expliquer la cause de sa douleur. » Mon père, lui dit-elle, je me jette à vos pieds, et vous supplie de venger le cruel affront que j'ai reçu. Faites-moi justice de cet opprobre, et ne laissez pas impuni l'outrage qu'on a fait à votre fille, outrage plus honteux et plus insupportable que la mort même. » Lucrétius étonné de ce langage, qui ne frappa pas moins ceux qui étoient présens, lui demande quel est cet affront, et qui en est l'auteur. » Mon père, dit Lucrece, dans un moment je vous apprendrai mon malheur. Mais auparavant, accordez-moi, mon cher père, une grâce que je vous demande. Faites venir le plus grand nombre que vous pourrez de nos parens et de nos amis, afin qu'ils apprennent de moi-même, et non par d'autres, le funeste

accident qui m'est arrivé. Quand je vous aurai instruits de mon infortune, de la nécessité où je me trouve et de l'injure insupportable qui m'a été faite, cherchez ensemble, je vous en conjure, les moyens de venger un affront qui rejaillit sur vous tous. » Peu de tems après, un grand nombre de citoyens de la première distinction s'assemblent chez Lucrétius avec toute la diligence qu'elle demandoit, et elle leur raconta dès le commencement, toute l'histoire de son infortune.

Après ce récit, Lucrece embrasse tendrement son père, elle le conjure lui et toute l'assemblée de s'armer pour venger l'affront, elle prie les dieux et les génies de la délivrer d'une vie pleine d'opprobre, et tirant le poignard qu'elle avoit caché sous sa robe, elle s'en donne un coup dans la poitrine et le plonge jusqu'au cœur. Aussitôt les femmes éplorées poussent des gémissemens; on n'entend que des sanglots par toute la maison; l'air retentit de leurs hurlemens épouvantables. Son père cependant la tient entre ses bras, il l'embrasse étroitement, il l'appelle par son nom, il s'empresse, il s'efforce de la faire revenir de sa blessure: mais tous ses

soins sont inutiles; Lucrece palpitant dans les embrassemens de son père, expire enfin après une cruelle agonie.

Tous les Romains qui étoient témoins de cette mort tragique, en furent si touchés qu'ils s'écrièrent d'une commune voix qu'il falloit plutôt mourir mille fois pour la défense de la liberté, que de souffrir de pareils affronts de la part des tyrans sans s'en venger. Il y avoit parmi eux un certain Publius Valérius; il descendoit d'un Sabin qui vint autrefois à Rome avec Tatius. Comme c'étoit un homme d'expédition et d'une rare prudence, on l'envoya au camp pour informer le mari de Lucrece de tout ce qui étoit arrivé, et pour ménager avec lui un soulèvement général de toute l'armée contre les tyrans.

Valérius étoit à peine sorti de la ville, lorsqu'il rencontra heureusement Collatinus, qui par hazard revenoit du camp sans rien savoir des malheurs de sa maison. Lucius Junius, surnommé Brutus, étoit avec lui. Le surnom de Brutus que portoit celui-ci, signifie en notre langue un fou, un stupide. Mais avant que de passer outre, puisque les Romains le regardent comme leur premier libérateur et comme

celui qui a le plus contribué à détrôner les tyrans, parlons de son origine, disons qui il étoit et pourquoi on lui donna ce surnom de Brutus, qui convenoit si peu à son caractère.

Son père fut Marcus Junius, qui descendoit d'un des compagnons d'Enée, et qui par sa vertu et par son mérite singulier, passoit pour un des plus illustres de Rome. Sa mère s'appelloit Tarquinie; elle étoit fille du roi Tarquin l'ancien. Brutus fut instruit dans toutes les sciences des Romains. Cette bonne éducation soutenue d'un naturel heureux et porté au bien, lui fit faire de grands progrès. Après avoir fait mourir Tullius avec plusieurs autres citoyens du premier mérite, Tarquin résolut aussi de se défaire secrètement de Marcus Junius, non pour aucun crime qu'il eût commis, mais parce qu'étant héritier d'une famille anciennement riche, il possédoit de grands biens dont le tyran vouloit s'emparer. Le fils aîné de Junius subit le même sort: son grand cœur donnoit de l'ombrage à Tarquin, et il paroissoit trop bien né pour laisser impunie la mort de son père. Son cadet encore fort jeune, ne pouvant plus espérer aucun secours depuis que la

cruauté du tyran lui avoit enlevé toute sa famille, prit alors un parti qui fut l'effet de la plus rare prudence. Il contrefit le fou et continua toujours dans cette stupidité simulée jusqu'à ce qu'il trouvât quelque occasion favorable pour revenir à son naturel sans courir risque de perdre la vie; voilà pourquoi on le surnomma Brutus. Ce fut par cette ruse qu'il se mit à couvert de la cruauté du tyran qui s'étendoit sur un grand nombre de gens de bien et de mérite.

Tarquin le méprisoit comme un imbécille, et le regardant comme véritablement hébêté, quoique dans le fond il fût très-sage, il se contenta de s'emparer de son patrimoine, dont il ne lui donnoit que fort peu de chose pour son entretien. Il le gardoit donc chez lui comme un orphelin qui avoit besoin de tuteur. Il lui permettoit même de vivre avec ses fils, non pas pour lui faire honneur en qualité de son parent, comme il tâchoit de le faire accroire à ceux qui l'approchoient, mais pour servir de risée à ces jeunes princes qui se divertissoient de ses extravagances, et qui prenoient plaisir à toutes les impertinences qu'il affectoit et qui

imitoient parfaitement les actions d'un véritable fou.

Lorsque Tarquin envoya ses deux fils Aruns et Titus pour consulter l'oracle de Delphes, sur la cause et sur les remèdes de cette maladie contagieuse qui causa de si étranges ravages sous son règne, qui enleva un si grand nombre de jeunes gens de l'un et l'autre sexe, et qui attaquoit surtout les femmes enceintes qui tomboient mortes dans les rues avec leur fruit, sans qu'on pût arrêter la violence d'un mal si extraordinaire, il voulut que Brutus fût de la partie et qu'il allât avec ces deux jeunes princes, qui le lui avoient demandé très-instamment pour leur servir de jouet dans le voyage. Quand ils furent arrivés à Delphes, après avoir offert des présens au dieu et reçu la réponse de l'oracle sur le sujet qui les amenoit, ils plaisantèrent long-tems sur Brutus parce qu'il avoit offert un bâton, *qui n'étoit que* de bois, à ce qu'ils croyoient; mais ce prétendu imbécille l'avoit percé comme une flûte, et sans que personne s'en aperçût, il y avoit enfermé une autre baguette d'or dont il fit présent au dieu Apollon.

Ensuite curieux de savoir à qui l'empire

des Romains étoit destiné, ils consultèrent encore l'oracle sur ce sujet, et le dieu ayant répondu que c'étoit à celui qui baiseroit sa mère le premier, les fils de Tarquin qui ne comprenoient pas cette réponse, convinrent entre eux de baiser leur mère tous deux en même tems, afin de régner aussi tous deux ensemble. Mais Brutus qui comprit le sens de l'oracle, se laissa tomber pour baiser la terre dès qu'il fut de retour en Italie, persuadé qu'elle étoit la mère commune de tous les hommes *et que c'étoit là ce que signifioit la réponse du dieu.* Voilà ce qui lui étoit arrivé jusqu'alors.

Aussitôt qu'il eut appris de Valérius la triste aventure et la mort de Lucrece, levant les mains au ciel : „ Jupiter, s'écria-t-il, et vous tous les dieux qui prenez quelque soin de la vie des hommes, est-il venu, ce tems si désiré, cet heureux moment que j'ai tant attendu en faisant le personnage d'un fou? Les destins portent-ils que ce soit par mes mains que le peuple Romain secoue le joug de cette tyrannie sous laquelle il gémit depuis tant d'années ? „ Il parle de la sorte et s'en va en diligence avec Valérius et Collatinus

à la maison *du père de Lucrece.* Ils entrent, et le premier objet qui se présente aux yeux de Collatinus, c'est le corps de sa femme étendu sans vie au milieu de la chambre, et son père qui la tient entre ses bras. A la vue de ce triste spectacle il se lamente, il l'embrasse, il l'appelle par son nom, il lui parle comme si elle étoit encore vivante; tant la violence de la douleur lui avoit troublé l'esprit. Pendant qu'il s'abandonne ainsi à son désespoir, que son beau-père et toute la famille fondent en larmes et font retentir l'air de leurs tristes accens, Brutus les regarde et leur adressant la parole: „Lucrétius, leur dit-il, et vous Collatinus, vous aurez assez de tems en mille autres occasions pour pleurer la mort de cette femme. Trève donc à vos larmes et songeons maintenant à la venger; c'est de quoi il s'agit.„ Cet avis leur parut donné à propos. Ils éloignent tous leurs domestiques et tiennent conseil entre eux sur ce qu'ils doivent faire. Brutus parle le premier. Il leur dit que la folie qu'on avoit remarquée en lui jusqu'à ce jour, et qu'on avoit crue réelle, n'étoit qu'une folie feinte. Il leur explique les raisons qu'il avoit eues de contrefaire

l'insensé, et après leur avoir fait voir qu'il s'étoit comporté comme le plus sage et le plus prudent de tous les hommes, il les exhorte par un discours pathétique à se réunir tous dans la même résolution, de chasser de Rome Tarquin et ses enfans.

Les voyant tous bien disposés et dans les mêmes sentimens, il ajoute qu'il ne s'agit plus de paroles ni de promesses, mais d'effets; que s'ils veulent faire leur devoir en gens de cœur, il faut en venir à l'exécution, et que pour lui il s'engage à commencer l'entreprise pour leur donner l'exemple. Ayant ainsi parlé, il prend le poignard dont Lucrece s'est percée; il s'approche de son corps encore étendu au milieu de la chambre, triste spectacle pour tous ses parens; il lui applique le poignard sur la bouche; il jure par Mars et par les autres dieux, qu'à quelque prix que ce puisse être, il délivrera la ville de Rome de la tyrannie de Tarquin, que jamais il ne se réconciliera avec les tyrans, que quiconque le voudra faire il le regardera comme ennemi et n'oubliera rien pour traverser ses desseins, qu'enfin il s'opposera jusqu'au dernier soupir à la tyrannie et à ceux qui la favorisent. A ces sermens

il ajoute les imprécations, et conjure les dieux de le faire mourir lui et ses enfans d'une mort aussi tragique que celle de Lucrece, si jamais il devient parjure. Ce discours fini, il oblige tous les autres à faire le même serment. Ceux-ci ne balancent plus sur le parti qu'ils ont à prendre. Ils se levent, et recevant le poignard de main en main, ils jurent une fidélité inviolable ; ensuite on délibère sur les moyens d'exécuter l'entreprise.

Brutus est encore le premier à parler; il ouvre son avis en ces termes : » La première chose qu'il faut faire, leur dit-il, c'est de mettre des gardes aux portes de la ville, afin que Tarquin ne puisse rien savoir de ce qui s'y passe, avant que nous ayons bien concerté toutes les mesures nécessaires. Quand nous aurons pris cette précaution, portons dans la place publique le corps de Lucrece tout ensanglanté; exposons-le à la vue de tous les citoyens; assemblons le peuple; et quand la place sera toute pleine de monde, que Lucrétius et Collatinus paroissent au milieu de l'assemblée pour déplorer leur malheur et pour faire le récit de nos tragiques aventures. Bientôt après nous fendrons la

presse, et nous montrant tous l'un après l'autre, nous déclamerons contre la tyrannie, et nous exhorterons les citoyens à prendre les armes pour défendre leur liberté opprimée. Tous les Romains seront ravis de voir que les patriciens sont les premiers à lever l'étendard. Après une infinité de mauvais traitemens que Tarquin leur a fait souffrir, il ne faut que la moindre occasion et le plus léger prétexte pour exciter un soulèvement général. Quand une fois nous verrons le peuple bien disposé à abolir la monarchie, nous lui donnerons plein pouvoir de détrôner Tarquin, nous recueillerons les suffrages, et nous dépêcherons promptement un exprès pour porter l'ordonnance au camp devant Ardée. Les troupes qui ont les armes à la main, apprendront avec joie le soulèvement général de toute la ville contre les tyrans. Elles profiteront de l'occasion pour rendre la liberté à leur patrie, et seconderont nos efforts. Les largesses de Tarquin ne seront plus un appas suffisant pour les retenir dans l'esclavage. Ennuyées qu'elles sont d'en porter le joug, elles ne pourront souffrir plus long-tems les insultes du fils du tyran,

et de ceux qui les flattent dans leurs excès et dans l'abus qu'ils font de leur autorité. »

Brutus ayant fini son discours, Valérius lui parla en ces termes : » Je ne crois pas, Junius, qu'on puisse mieux raisonner quant au fond, et l'avis que vous nous donnez me paroît bien concerté. Une seule difficulté m'arrête : je vous prie d'y répondre. Qui est-ce qui assemblera légitimement le peuple, ou qui accordera aux curies le droit de donner leurs suffrages ? C'est l'office d'un homme en charge, et il n'y a personne parmi nous qui soit revêtu d'aucune magistrature. »

» Ce sera moi-même, répartit Brutus. Je suis commandant des Celeres, et cette dignité me met en droit, selon les loix, de convoquer une assemblée quand je voudrai. Tarquin m'a donné une charge de cette importance, parce que me prenant pour un hébêté, il a cru que je n'en connoitrois pas les pouvoirs, ou que je n'oserois en faire usage quand même ils me seroient connus. Je serai aussi le premier à invectiver contre le tyran. » Toute l'assemblée applaudit à cette réponse. On donna de grandes louanges à Brutus sur



prétendoient qu'il ne falloit pas donner le gouvernement à un monarque souverain, mais au sénat, comme il se pratiquoit dans plusieurs villes des Grecs. D'autres enfin, opposés à ces deux avis, vouloient qu'on établit un gouvernement Démocratique, sur le modéle de la ville d'Athènes. Ils faisoient voir que l'oligarchie étoit sujette à plusieurs inconvéniens, à des vexations de la part des magistrats qui veulent s'enrichir, à des soulèvemens du peuple contre les plus puissans: que la liberté d'une république consistant dans l'égalité des citoyens, il n'y avoit aucun moyen plus sûr ni plus convenable pour l'entretenir, que de confier toute l'autorité au peuple. Mais tous ces avis ne terminèrent rien; on ne savoit à quoi s'en tenir, parce que chaque forme de gouvernement avoit ses inconvéniens particuliers. Là-dessus Brutus prit la parole et s'expliqua de la sorte.

» Pour moi, Messieurs, je ne crois pas que dans la situation où nous sommes, il soit besoin d'établir dès à présent une nouvelle forme de république. Nos affaires pressent; nous avons trop peu de tems pour régler tout. D'ailleurs quelque

avantageux que pût être le changement que nous ferions dans l'état, l'entreprise seroit toujours dangereuse. Quand nous nous serons une fois délivrés de la tyrannie, nous aurons et plus de liberté et plus de loisir de changer le mauvais gouvernement en un bon; si cependant il est possible d'en trouver un meilleur que celui que Romulus, Numa et tous ses successeurs nous ont laissé par tradition. En effet, n'est-ce pas à la faveur de cette admirable politique, que Rome est devenue si florissante, et qu'elle a subjugué tant de nations. »

» A l'égard des inconvéniens inséparables de la royauté qui dégénère assez souvent en une puissance tyrannique, ce qui la rend odieuse à tout le monde, je vous conseille d'y remédier pour le présent, et de chercher les moyens de les éviter à l'avenir. Mais quels sont ces inconvéniens qu'il faut retrancher? Premièrement, il y a bien des personnes qui ne considérant que le nom des choses, désirent souvent ce qui est nuisible, et rejettent ce qui est utile, comme la monarchie l'est en effet: je suis donc d'avis que nous changions le nom de ce

gouvernement, qu'on n'appelle plus ni monarques, ni rois ceux qui seront revêtus de la souveraine autorité, mais qu'on leur donne quelqu'autre nom plus modeste, plus populaire et moins choquant. En second lieu, je crois qu'il n'est point expédient que toute la puissance réside dans un seul. Partageons-la donc entre deux personnes. J'apprends que les Lacédémoniens en usent ainsi depuis longtems, et c'est par cette sage politique que leur république est devenue la mieux réglée et la plus florissante de toute la Grèce. En effet l'autorité royale ainsi partagée également, les deux magistrats qu'on en fera les dépositaires, ayant le même dégré de puissance, seront moins en état d'en abuser pour vexer leurs sujets. Un certain respect qu'ils auront l'un pour l'autre, les empêchera de se conduire par caprice, et l'égalité de leurs pouvoirs leur donnera une noble émulation pour la vertu. De plus, les marques d'honneur accordées aux rois, sont en trop grand nombre. S'il s'y trouve quelque chose d'odieux ou qui choque la vue du peuple, je voudrois qu'on le retranchât en partie, ou même entièrement; j'entends

ces sceptres, ces couronnes d'or, ces robes de pourpre brodées d'or, qu'il ne faudroit permettre que dans certains jours de fête et dans les pompes triomphales, lorsqu'il seroit nécessaire de s'en servir pour honorer les dieux. Dès que l'usage de ces ornemens deviendra rare, ils cesseront d'être un objet de haine et de jalousie. On pourroit néanmoins laisser aux magistrats la chaise d'ivoire quand ils tiennent leur séance pour rendre la justice, la robe blanche bordée de pourpre, et les douze licteurs pour porter devant eux les douze haches quand ils sortiront en public. »

» Il y a encore une autre chose qui me semble plus utile que tout ce que j'ai déjà dit, et en même tems plus propre à empêcher que nos magistrats n'abusent si souvent de leur puissance; c'est de ne les point créer à vie. Toute autorité qui n'est point limitée, ne manque jamais d'être insupportable à tout le monde, et un magistrat devient un tyran quand il n'est point comptable de sa conduite. Je voudrois donc qu'on ne donnât la souveraine puissance que pour un an, comme font les Athéniens. Pour retenir un esprit

hautain dans les bornes du devoir, il n'y a point de moyen plus efficace que de déposer les magistrats avant que les honneurs les aient corrompus; ils ne se laissent jamais enivrer par l'éclat de leur grandeur, quand on leur fait comprendre que s'ils commandent aujourd'hui, demain ils seront obligés d'obéir. Si nous mettons les choses sur ce pied, nous pourrons jouir des avantages du gouvernement monarchique, sans en avoir les inconvéniens. Cependant puisque le nom de la puissance royale nous a été laissé par nos pères, qui ne l'ont reçu à Rome qu'avec l'approbation des dieux, confirmée par des augures favorables, conservons-le comme une chose sacrée, j'y consens. Ayons toujours un roi qui soit revêtu de cette dignité pour toute sa vie; mais qu'il ne se mêle point des affaires de la guerre, que tout son emploi en qualité de roi, soit borné à l'intendance des sacrifices, et qu'il ne lui soit pas permis d'étendre plus loin son autorité. »

» Ecoutez maintenant comment nous pourrons exécuter ces projets. Par le pouvoir que me donnent les loix, je convoquerai une assemblée, comme j'ai déjà

M 3.

dit. J'ouvrirai le premier avis; j'opinerai à chasser Tarquin, sa femme, ses enfans et leur postérité, et à les bannir à perpétuité, non seulement de la ville de Rome, mais encore de toutes les terres de la république. Quand les citoyens auront approuvé mon avis par leurs suffrages, je leur parlerai du gouvernement que nous avons dessein d'établir. Ensuite je nommerai un entre-roi qui élira les magistrats qu'on doit mettre à la tête des affaires, et en même tems je me démettrai de ma charge de commandant des Celeres. L'entre-roi que j'aurai choisi convoquera une assemblée par centuries; il élira des magistrats pour gouverner suivant la forme du gouvernement que nous voulons établir, et demandra les suffrages des citoyens, pour en confirmer le choix. Si la pluralité des voix est pour ceux qui auront été nommés, et que leur élection soit confirmée par d'heureux auspices, ils prendront les faisceaux et les autres marques de l'autorité royale, afin de rendre la liberté à la patrie, et d'empêcher les Tarquins de revenir dans cette ville. Car, Messieurs, n'en doutez pas, ils tâcheront de gagner le peuple par de belles

promesses; et si nous n'y prenons garde, il ne négligeront rien pour remonter sur le trône, soit par la force, soit par l'artifice ou autrement. Voilà les principaux avertissemens que j'ai à vous donner aujourd'hui. Le tems presse; et je ne puis entrer dans le détail d'une infinité d'autres choses, sur lesquelles je ne vois point d'autre parti à prendre, que de nous en rapporter aux magistrats à qui nous confierons les intérêts de la république. Mais il est essentiel que ceux-ci ne fassent rien sans nous; qu'à l'exemple des rois ils consultent le sénat en toutes choses; qu'ils proposent ses décrets aux citoyens assemblés, comme c'étoit la coutume de nos pères; et qu'enfin ils n'affoiblissent en aucune manière les pouvoirs dont le peuple a joui par le passé. C'est-là le véritable moyen d'affermir l'autorité des nouveaux magistrats, et de faire goûter leur gouvernement. »

L'avis de Junius Brutus fut approuvé de toute l'assemblée avec acclamation. On délibéra dans le moment sur l'élection des magistrats. On convint de choisir pour entre-roi Spurius Lucrétius, père de cette Lucrece qui s'étoit tuée, et on lui

fit élire Lucius Junius Brutus, avec Lucius Tarquinius Collatinus, pour être les dépositaires de l'autorité royale. Il fut arrêté qu'on les appelleroit *CONSULS*, mot latin qui veut dire Magistrats qui tiennent conseil ensemble ou qui ouvrent le premier avis sur les affaires de la république: car ce que nous appellons *AVIS* ou *DÉLIBÉRATION*, s'appelle en latin *CONSILIUM*, *conseil, d'où se forme le mot consul.* Dans la suite les Grecs leur ont donné le nom d'*HYPATES*, *qui signifie souverains*, à cause de la grandeur de leur puissance, parce qu'ils commandent à tous les autres et qu'ils tiennent le premier rang dans la république; car nos anciens appelloient *HYPATON*, tout ce qui étoit supérieur et au souverain dégré.

Ces délibérations faites, après avoir formé une résolution fixe, ils prient les dieux de favoriser une entreprise si juste et si sainte. De là ils vont à la place publique, suivis de leurs domestiques qui portoient sur une Lectique, couverte de drap noir, le corps de Lucrece encore tout ensanglanté. L'ayant fait exposer en un lieu fort élevé devant la porte du sénat, d'où

il pouvoit être vu de tout le monde, ils convoquent le peuple. Après avoir assemblé non seulement ceux qui étoient alors dans la place publique, mais encore tout le reste de la ville par des hérauts qu'ils envoyèrent dans chaque quartier, Brutus monta sur le tribunal d'où l'on avoit coutume de haranguer dans les comices; puis ayant fait approcher les patriciens, il parla en ces termes.

„ Romains, ayant à vous communiquer des affaires très-nécessaires et de la dernière importance, je commence par vous expliquer ce qui regarde ma conduite passée. En effet, quelques-uns de ceux qui sont ici, j'ose même dire la plupart, regarderoient sans doute comme un trait de folie, la liberté que je prends maintenant de vous entretenir des affaires les plus importantes, moi surtout qui ai passé jusqu'ici pour un esprit blessé qui avoit besoin de curateur. Apprenez donc aujourd'hui que l'idée que vous avez de moi comme d'un hébêté est entièrement fausse. Par un dessein prémédité j'ai donné occasion à cette idée; elle ne vient d'aucun autre que de moi. C'est la crainte de perdre la vie qui m'a obligé de me

conduire, non de la manière qui convenoit à mon naturel et à mon rang, mais comme il plaisoit à Tarquin, et comme il m'a paru nécessaire pour me mettre en sûreté. Ce tyran fit mourir mon père dès le commencement de son règne, pour s'emparer de ses grandes richesses ; il se défit secrètement de mon frère aîné, qui n'auroit pas manqué de venger sa mort, si on ne lui eût ôté la vie à lui-même. Abandonné de mes proches, sans défense et sans appui, je jugeai bien que je ne pouvois pas échapper à sa cruauté si je ne contrefaisois le fou. Le tyran ne s'est jamais aperçu de cette ruse, il a cru que ma folie étoit véritable, et c'est ce qui m'a sauvé la vie : sans cela j'aurois eu indubitablement le même sort que mon père et mon frère. Mais aujourd'hui puisqu'il est venu ce moment favorable, ce tems si désiré que j'ai attendu avec tant d'impatience, en contrefaisant le fou pendant vingt-cinq ans, je mets bas le masque sous lequel je me suis caché. Voilà, Romains, ce que j'avois à vous dire pour justifier ma conduite passée. Voici maintenant ce qui concerne les

affaires de la république : car c'est l'unique sujet pour lequel je vous ai convoqués. »

» Nous venons de faire une assemblée de patriciens où il a été résolu de déposer Tarquin. Il s'est emparé de la couronne contre toutes les loix de la patrie ; par cette usurpation il a violé les règles sacrées qui ont toujours été observées par nos pères ; et après être monté sur le trône par des moyens illégitimes, loin de réparer ce premier crime par une conduite digne d'un roi, il n'a usé de son pouvoir que pour exercer sur nous la tyrannie la plus insupportable. Il y a déjà long-tems que nous aurions dû chercher les moyens de nous défaire de ce monstre, et puisque l'occasion est aujourd'hui si favorable, il ne faut pas la laisser échapper. Nous vous avons donc assemblés, Romains, pour vous faire part de nos résolutions. Joignez-vous à nous pour rendre à notre patrie cette chère liberté dont nous n'avons pu jouir un instant depuis que Tarquin a usurpé la souveraine puissance, et soyez persuadés que si nous manquons aujourd'hui de courage, nous ne la recouvrerons jamais. Si le tems me le permettoit, et si j'avois à parler à des

personnes qui ignorassent ce que nous avons souffert, je descendrois dans le détail des crimes de ce tyran, qui, de l'aveu de tout le monde, méritent mille supplices. Mais le tems presse; les momens sont précieux; l'occasion présente demande peu de paroles, mais beaucoup d'action; et d'ailleurs je parle à des gens instruits. Je me contenterai donc de vous rappeller le triste souvenir de ses crimes les plus crians et les plus capables d'exciter votre juste colère. »

» C'est ce Tarquin, Romains, qui avant que de monter sur le trône, fit mourir par le poison son frère Aruns, parce qu'il ne vouloit pas devenir scélérat. Il engagea même dans cette excécrable parricide la femme d'Aruns, qui étoit sœur de la sienne, et il attira sur lui la colère des dieux, par l'adultère qu'il commit avec elle. C'est lui qui dans le même tems et par le même poison, se défit de sa propre femme, parce qu'elle étoit trop sage et trop modeste pour un mari si scélérat. La tendresse qu'il devoit avoir pour les enfans qu'elle lui avoit donnés, ne pût le détourner d'un crime si horrible. Coupable de ces deux parricides qu'on rejettoit sur lui,

il ne fit aucune démarche pour s'en disculper : il ne porta le deuil ni de sa femme ni de son frère, et n'en fit pas paroître la moindre douleur. Aussitôt après, comme s'il avoit fait des exploits dignes d'admiration, il invita ses amis à un superbe festin, sans même attendre que les buchers qui avoient consumé les corps de ces deux infortunées victimes de sa cruauté, fussent entièrement éteints. Impatient de jouir du fruit de son crime, il célébra ses noces, fit entrer une épouse parricide dans la chambre de sa propre sœur. Là, renouvellant avec la femme d'Aruns ses engagemens secrets, il fut le premier et le seul qui introduisit à Rome les crimes les plus abominables et les plus horribles, dont on a jamais vu d'exemple ni chez les Grecs ni chez les Barbares. Quels crimes attroces ne commit-il pas envers son beau-père et sa belle-mère, qui étoient déjà sur le point de finir leur course ? Le seul souvenir en fait horreur. Il fit massacrer publiquement Servius Tullius, le plus juste et le plus doux de tous les rois, qui vous combloit de ses bienfaits. Il ne voulut jamais permettre qu'on enterrât son corps avec les cérémonies ordinaires, ni qu'on

lui rendît les derniers devoirs avec toute la pompe que méritoit son rang. Il n'épargna pas non plus Tarquinie femme de Tullius, qui étoit sa tante, et qu'il auroit du honorer comme sa propre mère, en reconnoissance des soins qu'elle avoit pris de lui. A peine eut-elle pleuré la mort de son mari et rendu à son corps les devoirs de la sépulture, qu'il la fit étrangler inhumainement. C'est ainsi qu'il a traité ceux qui lui avoient sauvé la vie, qui lui avoient donné l'éducation, et dont il devoit être l'héritier et le successeur s'il avoit voulu attendre un peu de tems, jusqu'à ce que la mort les eût enlevés, suivant le cours de la nature. »

» Mais pourquoi m'arrêter à ces actions impies? Outre les crimes qu'il a commis envers ses parens, envers son beau-père et sa belle-mère, j'en pourrois rapporter une infinité d'autres, par lesquels il a fait sentir les excès de sa cruauté à toute la patrie et à chacun de nous; si cependant on les doit appeller simplement des crimes, et non des abominations, des scélératesses énormes, le renversement de toutes les familles et la destruction de toutes les nations. Par quels moyens est-il

parvenu à la royauté ? A-t-il pris les mêmes voies que les autres rois ses prédécesseurs ? Non sans doute, il s'en faut beaucoup qu'il ait marché sur leurs traces. C'étoit de nous qu'il tenoit l'autorité souveraine suivant les coutumes et les loix de l'état. Leur élection étoit précédée d'un décret du sénat, qui doit avoir le premier rang dans toutes les délibérations, sur les affaires du gouvernement. On nommoit des entre-rois à qui le sénat donnoit commission d'élire ceux qu'ils jugeroient les plus dignes de la couronne. Leur élection a toujours été approuvée par le peuple assemblé, qui doit selon nos loix confirmer toutes les affaires importantes. On a toujours attendu que les dieux déclarassent leur volonté par les augures, les sacrifices et les autres signes favorables, sans lesquels tous les conseils et toute la prudence des hommes deviennent inutiles. Je vous prends à témoins si l'on a observé quelqu'une de ces règles quand Tarquin est monté sur le trône. Le sénat fit-il quelque décret pour procéder à l'élection ? Les entre-rois portèrent-ils leur jugement sur le choix d'un nouveau roi ? Le peuple donna-t-il ses

suffrages? Attendit-on des auspices favorables? Je ne demande pas si toutes ces conditions concoururent à l'élection de Taquin, quoique pour être légitime, toutes les loix de la patrie dussent être inviolablement gardées: mais je demande si quelqu'un me montrera qu'on ait observé une seule de ces conditions essentielles, et en cas qu'on puisse le prouver, je consens à ne plus parler du mépris que Tarquin a fait de toutes les autres. Comment donc s'est-il frayé le chemin à l'empire? C'est par les armes, par la force, par la violence, par la conspiration d'une troupe de scélérats, selon la coutume des tyrans, malgré nous et contre notre volonté. »

» Depuis qu'il est revêtu de l'autorité souveraine, de quelque manière qu'il y soit parvenu, a-t-il gouverné comme un bon roi? A-t-il imité tous ses prédécesseurs, qui dans tous leurs discours et dans toutes leurs actions, n'ont point eu d'autre but que d'agrandir la ville de Rome et de la laisser à leurs successeurs plus florissante qu'ils ne l'avoient reçue? En vérité n'aurions-nous pas perdu la raison si nous lui rendions un si bon témoignage;

nous

nous que ce tyran a réduits à une extrême misère et qu'il a traités avec la dernière indignité. Je passe sous silence les maux qui ne regardent que l'ordre des patriciens, nos ennemis mêmes ne pourroient en entendre parler sans verser des larmes. En effet, où en sommes-nous réduits maintenant? D'un grand nombre que nous étions, il n'en reste aujourd'hui que très-peu; encore sommes-nous tombés du plus haut dégré de la gloire, dans le dernier abaissement. Dépouillés de tous nos biens, privés de mille avantages dont nous jouissions autrefois, nous nous voyons maintenant réduits à une extrême pauvreté. De tant d'illustres magistrats distingués par leur naissance, par leur mérite personnel et par les services importans qu'ils ont rendus à la république, les uns ont perdu la vie, les autres ont été chassés de Rome, ou se sont condamnés eux-mêmes à l'exil, pour éviter la cruauté du tyran. Et vous, Plébéiens, dans quel état sont vos affaires? Que sont devenues vos loix? Le tyran ne les a-t-il pas abolies? Ne vous a-t-il pas ôté le droit d'assister aux sacrifices, d'élire les magistrats, de donner vos suffrages, et même de vous assembler

pour les affaires du gouvernement? Vous traite-t-il avec plus de ménagement que de vils esclaves qu'il auroit achetés? Ne vous a-t-il pas réduits aux travaux les plus pénibles, à tailler des pierres, à scier du bois, à porter des fardeaux, à travailler dans des égouts, dans des souterrains et dans des abîmes horribles, aux dépens de votre vie, et sans vous donner un moment de relâche? „

„ Ne verrons-nous donc jamais finir nos maux? Jusqu'à quel tems les souffrirons-nous? Quand remettrons-nous notre patrie en liberté? Sera-ce après la mort de Tarquin? Oui, par le grand Jupiter. Mais quel avantage peut nous apporter sa mort, ou plutôt ne serions-nous pas encore pis qu'aujourd'hui, puisque au lieu d'un Tarquin nous en aurions trois autres encore plus scélérats que leur père? Si de particulier qu'il étoit il est devenu tyran, et s'il a exercé sur nous toutes sortes de cruautés, quoiqu'il n'ait commencé que dans un âge avancé à se livrer au crime; que devons-nous attendre de ses enfans qui sont d'une race si maudite, qui ont été si mal élevés, qui ne lui ont jamais vu rien dire ni rien faire avec modération,

et qui ont toujours eu un si mauvais exemple devant les yeux. »

» Mais sans qu'il soit besoin de pénétrer dans l'avenir pour tirer des présages de leur maudit naturel, vous pouvez connoître dès aujourd'hui quels chiens la tyrannie de Tarquin a élevés dans le sein de la république. Considérez seulement ce que vient de faire l'aîné de ces trois monstres. Celle dont vous voyez ici le corps, est la fille de Spurius Lucrétius, que le tyran a établi gouverneur de Rome avant que de se mettre en campagne. C'est la femme de Tarquinius Collatinus, parent des tyrans qui lui ont fait souffrir tant de maux. Toujours jalouse de sa pudeur, pleine de tendresse pour son mari, et attachée inviolablement aux devoirs d'une femme d'honneur, elle n'a pu néanmoins se mettre à couvert des excès de Sextus. Il est venu loger chez elle la nuit passée; elle l'a reçu comme parent de son mari, pendant que Collatinus étoit au camp *devant Ardée*, et sans pouvoir se défendre contre la passion effrénée de ce tyran, elle a été contrainte par une dure nécessité, de se soumettre comme une esclave à des indignités qu'une

femme libre doit appréhender plus que la mort. Outrée de cet affront et ne pouvant le supporter, elle est venue trouver son père et ses parens; elle leur a raconté sa malheureuse destinée, et après les avoir priés et conjurés instamment de venger son honneur, tirant un poignard qu'elle avoit caché dans son sein, en présence de son père, Romains, elle l'a plongé dans ses entrailles. O femme digne de notre admiration et de nos louanges pour le généreux parti que vous avez pris ! Vous nous avez abandonnés, Lucrece; vous vous êtes donné la mort; ne pouvant souffrir l'insulte que vous avez reçue du tyran, vous avez méprisé les douceurs de la vie pour n'être plus exposée désormais à un pareil affront; dans un corps de femme vous avez fait paroître un courage digne des plus grands hommes: après un si bel éxemple, Romains, nous qui sommes des hommes, sera-t-il dit que nous aurons moins de cœur et de vertu qu'une femme? Pour avoir éprouvé une seule fois l'affront que le tyran a fait à votre chasteté jusqu'alors inviolable, vous avez trouvé la mort plus douce et plus heureuse que la vie. Et nous qui gémissons,

non seulement depuis un jour, mais depuis vingt-cinq ans sous la tyrannie de Tarquin, et qui avons perdu toute espérance après nous être laissé ravir la liberté, nous n'aurons pas assez de courage pour entrer dans les mêmes sentimens? Non, Romains, il ne nous est plus permis de vivre dans les maux qui nous accablent, nous dont les ancêtres ont toujours prétendu donner la loi aux autres nations, et se sont exposés aux plus grands périls pour soutenir la gloire de notre empire. Il nous faut choisir de deux choses l'une, ou de recouvrer notre liberté, ou de mourir avec honneur pour sa défense. »

» Le tems que nous avons tant attendu, est venu enfin. Tarquin n'est point à Rome, les patriciens sont les chefs de l'entreprise, et si nous nous y portons avec courage, nous ne manquerons ni d'argent, ni d'hommes, ni d'armes, ni de commandans, ni des autres appareils nécessaires pour la guerre: Rome nous fournit abondamment tous ces secours. Ne nous seroit-il donc pas honteux de nous résoudre aujourd'hui à être les esclaves des autres, nous qui avons voulu commander aux Volsques, aux Sabins et à plusieurs autres

nations voisines ? Ne seroit-ce pas manquer de courage que de n'oser entreprendre la guerre pour nous délivrer d'une si honteuse servitude, après avoir pris tant de fois les armes pour contenter l'ambition démesurée et l'avarice insatiable de Tarquin ? Mais, quels secours et quels moyens avons-nous pour commencer une si grande entreprise ? C'est ce qui me reste à vous dire. Premièrement nous pouvons compter sur le secours des dieux. Ils sont irrités contre Tarquin qui a profané leur culte, leurs temples et leurs autels, en leur faisant des sacrifices et des libations avec des mains encore toutes teintes de sang, et souillées de mille crimes qu'il a commis envers ses sujets. En second lieu nous pouvons faire fond sur nos propres forces, sur notre grand nombre, sur une longue expérience que nous avons acquise dans les périls de la guerre. D'ailleurs le secours de nos alliés ne nous manquera point. Il est vrai qu'ils ne font aucun mouvement tant que nous ne les appellons pas : mais dès que nous aurons levé l'étendard de la liberté et que nous ferons paroître quelque courage, ils viendront volontiers se joindre à nous dans cette

guerre. La tyrannie est odieuse à tous ceux qui aiment la liberté. »

» Que s'il y a quelqu'un parmi vous qui appréhende que les Romains qui sont au camp avec Tarquin ne prennent son parti contre nous, je puis vous assurer qu'une telle crainte est sans fondement. En effet la tyrannie ne leur est pas moins insupportable qu'à nous-mêmes. Tout le monde est naturellement jaloux de sa liberté, et lorsqu'on gémit dans la misère, pour peu qu'on voie de jour à se délivrer de l'esclavage, on profite volontiers de la moindre occasion qui se présente pour changer d'état. Si donc vous les appellez au secours de la patrie par une ordonnance de tout le peuple, ni la crainte, ni l'espérance, ni les autres motifs qui engagent ou qui forcent les hommes à agir contre la justice, ne pourront plus les retenir auprès des tyrans. Supposé même qu'il s'en trouvât quelques-uns qui, par un mauvais naturel ou par le malheur de leur éducation, eussent du penchant pour la tyrannie, il est certain qu'ils ne seront qu'en fort petit nombre, et quelque méchans qu'ils soient, nous trouverons bien le moyen de les

réduire à la raison malgré eux. Nous avons ici comme autant d'otages, leurs enfans, leurs femmes, leurs péres et mères qui leur sont plus chers que leur propre vie. En leur promettant de leur rendre ces gages précieux, et leur accordant par un décret une amnistie générale, pourvu qu'ils abandonnent les tyrans, nous n'aurons pas de peine à les attirer dans notre parti. Ainsi, Romains, concevez de bonnes espérances pour l'avenir, ranimez votre courage: entreprenons hardiment une guerre qui nous fera plus d'honneur que toutes celles que nous avons soutenues jusqu'aujourd'hui. Divinités de la patrie, dieux tutélaires de la républ'que, génies protecteurs de nos pères, et vous, Rome, plus chérie des dieux que toutes les autres villes du monde, vous qui nous avez donné la naissance et l'éducation, nous vous défendrons de cœur, de volonté, de paroles et d'effet, même au péril de notre vie, prêts à souffrir tout ce que la fortune et les destins ordonneront de nous. Pour moi j'augure que nos généreux efforts étant aussi j istes qu'ils sont dignes d'un courage vraiment romain, seront suivis d'un heureux succès. O dieux! Inspirez

à tous les Romains une valeur invincible; unissez leurs esprits et leurs cœurs, et ne leur refusez pas votre protection dans les démarches qu'ils feront pour vous défendre. »

Pendant que Brutus haranguoit de la sorte, le peuple redoubloit à tous momens ses acclamations, et lui marquoit par de continuels applaudissemens, sa bonne volonté et son zèle ardent. La plupart même pleuroient de joie pendant cet admirable discours, dont ils étoient agréablement surpris. Chacun sentoit en soi-même des mouvemens divers, mêlés de tristesse et de joie; de tristesse, par le souvenir des maux passés, et de joie par l'espérance d'une meilleure destinée. La colère et la crainte se succédoient dans l'ame des auditeurs et y produisoient des mouvemens contraires. Tantôt la colère leur faisoit oublier leur propre sûreté pour ne songer qu'à se venger de Tarquin et à lui faire porter toute la peine que méritoient ses crimes. Tantôt les réflexions qu'ils faisoient sur la difficulté de secouer le joug de la tyrannie, ralentissoit tout-à-coup leur ardeur. Enfin, sitôt que Brutus eut fini son discours, le peuple s'écria tout d'une voix

qu'il étoit prêt à tout, et qu'il ne s'agissoit plus que de lui donner des armes.

Alors Brutus au comble de sa joie : » C'est, Romains, ce que nous allons faire, leur dit-il. Mais il faut avant toutes choses que vous confirmiez le décret du sénat dont je vais vous faire la lecture. Il ordonne de chasser de Rome et de toutes les terres de la république, les Tarquins, leur famille et leur postérité, avec défense sous peine de la vie pour quiconque contreviendra à cet arrêt, de rien dire ou de faire la moindre démarche pour ménager leur rétablissement. Si donc vous voulez confirmer ce décret, retirez-vous chacun dans vos curies pour donner vos suffrages, et que ce droit que nous vous rendons aujourd'hui soit comme les prémices de votre liberté. » Le peuple obéit aussitôt; on recueillit les voix, et après que toutes les curies eurent opiné à chasser les tyrans, Brutus s'avança au milieu de l'assemblée et continua son discours en ces termes : » Puisque ce premier article de l'ordonnance du sénat est confirmé dans toutes les règles, écoutez les autres résolutions que nous avons prises pour le bien de la république. Après avoir examiné

mûrement à qui nous devons confier l'autorité du gouvernement, nous avons trouvé à propos de ne plus élire de rois, mais de créer chaque année deux magistrats qui seront revêtus de l'autorité royale. Vous les élirez vous-mêmes dans vos assemblées, où vous donnerez vos voix par centuries. Si ce second décret est de votre goût, confirmez-le comme le premier par vos suffrages. » Cet article fut confirmé de même que le précédent, sans qu'il se trouvât un seul avis contraire.

Ensuite Brutus s'avança au milieu du peuple où il élut pour entre-roi Spurius Lucrétius qui fut chargé de faire observer les loix de la patrie dans les assemblées qui devoient se tenir pour créer des consuls.

Lucrétius revêtu de l'autorité souveraine renvoya le peuple avec ordre de se rendre promptement en armes dans le champ *de Mars*, où on avoit coutume de tenir les comices. Tous les citoyens s'y étant assemblés, il choisit Brutus et Collatinus pour faire toutes les fonctions des rois, et le peuple donnant ses suffrages par centuries, leur confirma cette dignité. Voilà ce qui se passa alors dans la ville de Rome.

Tarquin apprit cette nouvelle par des couriers qui étoient sortis de la ville avant qu'on fermât les portes, et qui lui dirent seulement que Brutus haranguoit le peuple et sollicitoit les Romains à recouvrer leur liberté. Il part aussitôt de son camp sans dire mot à personne qu'à ses fils et à ses amis les plus affidés. Il court à toute bride et vient à Rome pour prévenir la révolte. Mais ayant trouvé les portes fermées et les remparts garnis de troupes armées, il rebrousse chemin, et déplorant son malheur, il retourne au camp plus vîte qu'il n'est venu.

Il fut extrêmement surpris d'y trouver les choses en aussi mauvais état qu'à la ville. Les consuls prévoyant qu'il ne manqueroit pas de se rendre à Rome en grande diligence, avoient envoyé des lettres au camp par un autre chemin pour y donner avis du parti que les citoyens venoient de prendre et pour exhorter les troupes à secouer le joug. Aussitôt que ces lettres furent arrivées, Titus Herminius et Marcus Horatius que Tarquin avoit laissés au camp, en firent la lecture en pleine assemblée, puis ils recueillirent les suffrages par centuries, et toutes les troupes ayant

opiné à s'en tenir au décret porté par ceux de la ville, lorsque Tarquin fut de retour on lui refusa l'entrée du camp.

Le tyran frustré de cette dernière espérance, se retira avec une poignée de monde à la ville de Gabie, où il avoit établi roi, Sextus son fils aîné, comme nous avons dit ci-dessus. Il étoit déjà tout blanc de vieillesse et avoit régné vingt-cinq ans.

Herminius et Horatius conclurent une trève de quinze ans avec les Ardeates et ramenèrent les troupes à Rome. C'est ainsi que le gouvernement des rois fut enfin aboli, après avoir duré deux cents quarante-quatre ans depuis la fondation de Rome, et dégénéré en tyrannie par l'abus que Tarquin faisoit de son pouvoir. Telle fut l'occasion de ce changement de la république, et tels en furent les auteurs.

Fin du quatrième livre.

LES

ANTIQUITÉS ROMAINES

DE

DENYS D'HALICARNASSE.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

LA monarchie dura chez les Romains deux cents quarante-quatre ans depuis la fondation de Rome. Elle dégénéra en tyrannie sous le dernier roi, et fut enfin abolie pour le sujet et par les personnes que nous avons dit. Ce changement arriva au commencement de la soixante-huitième olympiade, en laquelle Ischomaque de Crotone remporta le prix de la course, Isagoras étant archonte annuel à Athènes. L'aristocratie succéda au gouvernement monarchique, et comme il s'en falloit

environ quatre mois que cette année ne fût finie, on créa pour premiers magistrats Lucius Junius Brutus et Lucius Tarquinius Collatinus. Les Romains, comme j'ai déjà dit, les appellèrent consuls en leur langue; terme qui répond à notre mot grec Proboulos, *qui veut dire premier conseiller*. Ces premiers consuls revêtus de l'autorité royale furent bientôt renforcés d'un grand nombre *de citoyens* qui abandonnèrent le camp et se rendirent à Rome dès qu'on eut conclu une trève avec les Ardeates. Soutenus par ce nouveau secours, peu de jours après qu'ils eurent chassé le tyran, ils convoquèrent une assemblée du peuple, prononcèrent un long discours sur la concorde et sur l'étroite union qui devoit régner parmi les Romains, et par un second décret confirmatif de celui qui avoit été fait à Rome quelques jours auparavant, tous les citoyens réunis dans un même sentiment condamnèrent les Tarquins à un bannissement perpétuel.

Ensuite on fit des sacrifices pour purifier la ville, et on immola des victimes. Les consuls s'approchèrent de l'autel; ils jurèrent les premiers, tant pour eux que pour

pour leurs enfans et leur postérité, et firent jurer les autres citoyens de ne jamais rappeller Tarquin de son exil, ni ses fils, ni leurs descendans; de ne plus laisser gouverner la ville de Rome par des rois, et de s'opposer de toutes leurs forces aux entreprises de ceux qui voudroient prendre des mesures pour rétablir la royauté.

Cependant comme les rois avoient procuré de grands avantages à la république, afin de conserver le nom de la dignité royale tant que la ville subsisteroit, ils ordonnèrent aux pontifes et aux augures de choisir entre les anciens celui qu'ils jugeroient le plus capable pour présider seulement aux sacrifices et au culte divin, sans être chargé d'aucune autre fonction, militaire ou civile. On régla qu'il s'appelleroit le roi des choses sacrées. Manius Papirius, personnage distingué par son mérite, de famille patricienne, homme paisible et qui aimoit le repos et la tranquillité, fut le premier qu'on revêtit de cette éminente dignité.

Les choses ainsi réglées, Brutus et Collatinus commencèrent à appréhender, comme je crois, que le peuple se formant

une fausse idée de cette nouvelle forme de gouvernement, ne s'imaginât qu'on lui avoit donné deux rois au lieu d'un, parce que les consuls faisoient porter devant eux les douze faisceaux surmontés de haches, comme avoient fait les rois. Pour ôter cette crainte aux citoyens et pour rendre leur autorité moins odieuse, ils réglèrent que l'un des consuls feroit marcher devant lui les douze haches, et que l'autre seroit précédé de douze licteurs qui porteroient les faisceaux sans haches: (d'autres y ajoutent aussi des morceaux de bois recourbés en forme de potences) et qu'ils auroient les haches tour à tour, chacun leur mois. Par ces réglemens et plusieurs autres semblables, ils firent si bien goûter aux plébéiens et à la menue populace les agrémens du gouvernement présent, que ceux-ci n'avoient rien plus à cœur que de le maintenir. En effet ils remirent en vigueur les loix équitables que Tullius avoit établies en faveur du peuple, et que Tarquin avoit entièrement abolies. Ils rétablirent l'égalité dans les contrats qui seroient passés entre les grands et les plébéiens. Ils ordonnèrent qu'on renouvelleroit, comme sous le règne

de Tullius, tant dans la ville qu'à la campagne, les sacrifices où les citoyens et les paysans avoient coutume de se trouver tous ensemble. Ils leur rendirent aux uns et aux autres le droit d'assister aux assemblées qui se tiendroient pour les affaires les plus importantes, d'y donner leurs suffrages, et de faire tout ce qu'ils avoient fait par le passé selon l'ancienne coutume. Tous ces réglemens furent d'autant plus agréables à la plupart des Romains, qu'après les rigueurs d'un long esclavage, ils jouissoient des douceurs d'une liberté inespérée.

Il s'en trouva néanmoins quelques-uns, même de la première distinction, qui par des motifs d'avarice ou d'ambition, et parce qu'ils étoient accoutumés aux maux de la tyrannie, se liguèrent pour trahir la ville, rappeller Tarquin et mettre à mort les deux consuls. Nous allons dire quels furent les chefs de cette conjuration, et par quel bonheur inespéré on découvrit leurs mauvais desseins dans le tems qu'ils croyoient leur ligue entièrement secrète. Mais il faut reprendre l'histoire d'un peu plus haut, et raconter quelque chose de ce qui se passa auparavant.

Tarquin chassé de ses états demeura quelque tems à Gabie où il reçut plusieurs citoyens qui sortirent de Rome pour se joindre à lui, moins sensibles aux douceurs de la liberté qu'aux avantages qu'ils se promettoient de la tyrannie. D'abord il espéroit remonter sur le trône par le secours des Latins. Mais leurs villes ne se laissèrent point gagner par ses vives sollicitations; elles ne purent se résoudre à entreprendre, pour l'amour de ce tyran, une guerre injuste contre le peuple Romain. Désespérant donc de recevoir d'elles aucun secours, il se réfugia dans une ville de Tyrrhenie dont il tiroit son origine du côté de sa mère. Là, à force de présens qu'il répandit à pleines mains, il gagna les principaux citoyens de Tarquinie, et ceux-ci le présentèrent en pleine assemblée à toute la nation. Il adressa la parole à tous les Tarquiniens; il les fit souvenir des bienfaits dont son ayeul avoit comblé toutes les villes de la Tyrrhenie, et de l'ancienne alliance qu'ils avoient faite avec lui; il déplora son infortune, et la dépeignant avec de vives couleurs, il les conjura de n'être pas insensibles aux malheurs d'un souverain qui

étoit tombé en un seul jour du plus haut point de la gloire, et qui se voyoit errant et vagabond avec ses trois fils, manquant du nécessaire, et obligé d'avoir recours à ceux qui avoient été autrefois ses sujets.

Par ces discours accompagnés de larmes et de gémissemens, il persuada le peuple de Tarquinie, et l'engagea à envoyer promptement une ambassade à Rome, se flattant que les plus puissans de cette ville prendroient son parti et ménageroient son rétablissement. On élut pour députés ceux qu'il nomma lui-même. Il leur donna ses instructions sur ce qu'ils devoient dire et sur ce qu'ils avoient à faire, avec une somme d'argent et des lettres que les compagnons de son exil écrivoient à leurs parens et à leurs amis pour les prier de travailler à leur rappel.

Les ambassadeurs ne sont pas plutôt arrivés à Rome que le sénat les admet à son audience. » Ils lui annoncent que Tarquin demande un sauf-conduit par lequel il lui soit permis de se présenter d'abord au sénat avec un petit nombre de ses amis, et de paroître ensuite, sous son bon plaisir, dans une assemblée du peuple, pour rendre compte de tout ce

qu'il a fait pendant son régne, et subir le jugement de tous les Romains, s'il se trouve quelqu'un qui puisse le convaincre de malversation; que c'est une grâce qu'on ne peut lui refuser sans injustice: qu'il promet que si on lui rend sa dignité, et si on le rétablit dans ses prémiers droits, après s'être pleinement justifié et avoir prouvé qu'il n'a rien fait qui mérite l'exil, il n'en usera que selon les conditions équitables qu'il plaira aux citoyens de lui prescrire. Que si les Romains ont absolument pris le parti d'abolir la royauté pour établir une autre forme de gouvernement, il vivra à Rome, sa patrie, dans une maison particulière, qu'il se contentera de son propre revenu, qu'il se trouvera trop heureux d'y jouir du droit de bourgeoisie comme les autres citoyens; qu'il demande pour toute grâce qu'on le rappelle de son exil et de cette vie errante et malheureuse à laquelle il se voit réduit. Après ce discours, les députés conjurent les sénateurs, particuliérement par le droit des gens, qui accorde à toute personne la permission de se défendre et de demander un jugement dans les formes. Ils les prient avec les plus vives instances

de souffrir que Tarquin vienne plaider sa cause devant eux; qu'ils ne hazardent rien en lui accordant cette première grâce, puisqu'ils seront eux-mêmes ses juges. Que s'ils n'ont aucun égard aux remontrances de leur roi, ils doivent au moins modérer leur colère à la considération de toute une ville qui prie pour lui; qu'ils peuvent d'autant moins refuser ce qu'elle demande, qu'en faisant honneur à sa médiation ils ne courent aucun risque de faire tort à eux-mêmes: que puisqu'ils sont hommes, ils ne doivent pas avoir des sentimens plus élevés que leur condition ne le permet, ni fomenter une haine immortelle dans un corps mortel; qu'il leur sera glorieux de se faire à eux-mêmes quelque violence pour se rendre à la raison et à l'équité par complaisance pour ceux qui s'intéressent en faveur des exilés. Que c'est un trait de sagesse et de prudence de sacrifier les inimitiés à l'intercession de ses amis, et qu'enfin il n'y a que des insensés et des barbares qui puissent se résoudre à perdre leurs meilleurs amis, *plutôt que de se réconcilier pour l'amour d'eux* avec leurs ennemis. »

O 4.

Quand les ambassadeurs de Tarquinie eurent fini leurs remontrances, Brutus se leva et leur fit cette réponse » Ne nous en dites pas davantage, Tyrrheniens, sur le rappel des Tarquins en cette ville. Nous avons déjà publié un arrêt qui les condamne à un bannissement perpétuel. Tous les citoyens se sont engagés envers les dieux par des sermens solemnels Ils ont juré qu'ils ne rappelleront jamais les tyrans et qu'ils ne souffriront point qu'on les rétablisse. Que si vous demandez quelque autre chose de raisonnable que nous puissions vous accorder sans violer nos loix et les engagemens que nous avons pris en jurant sur les autels, c'est à vous de le dire. »

Alors les ambassadeurs s'avançant *au milieu de l'assemblée :* » La réponse, dirent-ils que vous venez de faire à nos premières demandes est entiérement contraire à ce que nous attendions de vous. Quoi donc! nous venons vous demander grâce pour un suppliant tout prêt à rendre compte de sa conduite, nous vous supplions de lui accorder à notre considération ce qui est du droit des gens, et vous nous le refusez. Mais puisque vous

avez pris votre parti, nous ne ferons pas de plus vives instances sur le rappel des Tarquins. Nous avons ordre de la part de notre ville de vous demander une autre chose que ni vos loix ni vos sermens ne peuvent vous dispenser de faire. C'est de rendre à votre prince les biens que son ayeul possédoit autrefois avant que de monter sur le trône. Ces biens ne vous appartiennent point. Tarquin l'ancien ne les a pas acquis par la force ni par l'artifice, en vous dépouillant de ce qui étoit à vous. Il les avoit hérités de son père et les apporta à Rome lorsqu'il vint s'y établir. Rendez-les donc à votre roi puisqu'ils lui appartiennent ; c'est tout ce qu'il vous demande. Content de jouir de ses propres biens, pour ne pas vous être à charge il ira s'établir dans quelque autre pays, où il pourra goûter les douceurs d'une vie tranquille. »

Après ce discours les députés des Tarquiniens se retirèrent et on délibéra sur leurs demandes. Brutus, un des consuls, déclara qu'il étoit d'avis qu'on retînt les biens des Tarquins : que ce parti lui paroissoit le plus utile pour la république, qui se dédommageroit par ce moyen des

maux infinis que ces tyrans lui avoient causés; et que si on les leur rendoit, ce seroit leur donner des armes pour déclarer la guerre. Il représenta que quand même on leur feroit restitution, ils ne seroient pas encore contens; que jamais ils ne pourroient se résoudre à mener une vie privée; qu'ils se serviroient de l'argent qu'on leur restitueroit pour faire la guerre aux Romains avec le secours de quelque nation étrangère, et qu'ils emploieroient la force des armes pour remonter sur le trône. Mais Collatinus fut d'un avis contraire à celui de son collègue. Il dit que ce n'étoit pas les biens des tyrans, mais les tyrans mêmes qui avoient causé tant de maux à l'état. Que le sénat devoit prendre garde à deux choses, et à ne pas s'attirer la mauvaise réputation d'avoir chassé les Tarquins pour s'emparer de leurs richesses, et à ne pas leur fournir un prétexte légitime de prendre les armes pour rentrer en possession des biens dont on les auroit dépouillés. Qu'il n'étoit pas sûr qu'ils entreprissent une guerre pour rentrer dans leur première dignité après qu'on les leur auroit rendus, mais

qu'il étoit certain qu'ils ne se tiendroient pas en repos si on les en dépouilloit.

Les consuls partagés en deux avis *contraires*, trouvèrent chacun de leur côté plusieurs personnes qui se rangèrent de leur sentiment. Dans cet embarras, le sénat qui ne savoit quel parti prendre, délibéra pendant plusieurs jours s'il devoit suivre l'avis de Brutus qui paroissoit plus utile pour le bien public, ou celui de Collatinus qui étoit plus conforme à la justice. On tint conseil sur cette affaire pendant plusieurs séances; et l'on résolut enfin d'en remettre la décision au jugement du peuple. On convoqua donc une assemblée, et après plusieurs discours des consuls, les curies au nombre de trente, donnèrent leurs suffrages. L'affaire fut long-tems balancée, et l'on trouva que les curies qui opinoient à rendre les biens aux tyrans, ne l'emportoient que d'une voix sur celles qui étoient d'avis qu'on les retînt.

CHAPITRE SECOND.

LES consuls portèrent cette réponse aux députés des Tyrrheniens. Ceux-ci donnèrent de grandes louanges à la ville de Rome sur ce qu'elle avoit eu plus d'égard à la justice qu'à ses propres intérêts, et dans le moment ils dépêchèrent un exprès avec ordre de dire à Tarquin qu'il envoyât quelques personnes qui eussent procuration de lui, pour reprendre possession de ses biens. Pour eux ils restèrent à Rome sous prétexte qu'ils étoient occupés à plier leurs bagages, à régler leurs affaires et à disposer d'une partie de leurs meubles qui ne se pouvoient pas transporter facilement; mais dans le fond c'étoit pour examiner ce qui se passoit à Rome, et pour ménager des intrigues en faveur du tyran, suivant les ordres qu'il leur avoit donnés. Ils distribuèrent les lettres des exilés à leurs amis et en attendirent la réponse pour la leur faire tenir. Ils eurent des entretiens avec plusieurs citoyens. Ils sondèrent artificieusement les esprits, et tous ceux qui leur parurent faciles à gagner, soit par leur

pauvreté, soit par leur inconstance naturelle, ou par le désir de s'enrichir ou de vivre à leur volonté sous le gouvernement des tyrans; ils n'oublièrent rien pour les mettre dans leurs intérêts, ceux-ci par des sommes considérables d'argent comptant qu'ils répandoient fort à propos, ceux-là par de belles espérances dont ils les amusoient. Ils ne pouvoient manquer en effet de trouver dans une ville aussi grande et aussi peuplée que Rome, un grand nombre de sujets, non seulement parmi le petit peuple, mais encore parmi les personnes de la noblesse la plus distinguée, qui préférassent à un gouvernenement bien réglé, les avantages qu'un citoyen mal intentionné peut se promettre dans un état où règne le désordre.

De ce nombre furent les deux Junius, je veux dire Titus et Tibérius, fils de ce Brutus qu'on avoit depuis peu créé consul; ils ne faisoient que d'entrer dans l'âge de puberté. Les deux Gellius, savoir, Marcus et Manius, tous deux frères de la femme du consul Brutus, et déjà en état d'entrer dans le maniement des affaires, voulurent être de cette ligue avec Lucius et Marcus Aquilius, fils de la sœur de

Collatinus l'autre consul, qui étoient de même âge que les fils de Brutus. Le père de ces deux derniers étoit mort. C'étoit chez eux què se tenoient ordinairement les assemblées où l'on prenoit des mesures pour le rétablissement des tyrans. Ce qui arriva en cette occasion est une preuve manifeste que les Romains n'ont été redevables de leur grande prospérité qu'à la providence des dieux, qui les a élevés au plus haut dégré de la gloire par de prodigieux accroissemens. Les malheureux *traîtres* furent alors si dépourvus de sens, que de leur propre main ils écrivirent des lettres au tyran, pour lui donner avis du grand nombre de citoyens qui étoient entrés dans la conjuration, et du tems dont ils étoient convenus pour faire main basse sur l'un et l'autre consul, parce qu'ils avoient sans doute compris par celles que Tarquin leur avoient envoyées, qu'il vouloit connoître d'avance ceux des Romains qui s'emploieroient pour lui afin de les récompenser quand ils l'auroient rétabli sur le trône. Ces lettres tombèrent entre les mains des consuls par l'aventure que je vais dire.

Les chefs des conjurés s'assemblèrent

chez les Aquilius, fils de la sœur de Collatinus, sous prétexte qu'ils y étoient invités à un sacrifice. Après le repas ils firent retirer leurs domestiques de la salle où ils avoient fait le festin, et leur défendirent sous de rigoureuses peines d'en approcher. Là ils conférèrent ensemble sur les moyens de rappeller les tyrans, et ils écrivirent de leur propre main des lettres qui contenoient le résultat de leurs délibérations, et que les Aquilius devoient remettre aux députés des Tyrrheniens pour les faire tenir à Tarquin. Pendant ce tems-là un de leurs gens, nommé Vindicius, qui avoit été fait esclave à la prise de Cænine, et qui leur servoit d'échanson, se douta que c'étoit pour quelque mauvais dessein qu'ils avoient fait retirer tous leurs domestiques. Dans cette pensée il resta seul à la porte de la salle, d'où il aperçut par une fente les lettres qu'ils écrivoient tous ensemble, et fut témoin de leurs entretiens secrets.

Vindicius ne perd point de tems. sort de la maison vers le milieu de la nuit, comme si ses maîtres lui eussent donné quelque commission. Il n'ose cependant s'adresser aux consuls, de peur que l'amour

qu'ils doivent avoir pour leur propre sang, ne les porte à étouffer secrètement la conjuration, et à faire mourir celui qui l'auroit découverte. Il va donc trouver Publius Valérius, l'un des quatre principaux qui avoient délivré Rome de la tyrannie des Tarquins. Il lui demande des sûretés comme il ne lui sera fait aucun mal. Valérius le lui promet. L'esclave fait de nouvelles instances et l'oblige à confirmer sa parole par serment; ensuite il lui déclare tout ce qu'il a vu et entendu Aussitôt Valérius prend avec lui quelques uns de ses cliens et de ses amis, et sans différer un instant, il court en diligence à la maison des Aquilius. Il y arrive sur le point du jour. Il entre sans peine, feignant d'avoir quelque chose à leur dire. Il les trouve encore dans la salle; il se saisit des lettres et des conjurés, et les mène devant les consuls.

Je crains que ce que je vais dire maintenant de l'action généreuse du consul Brutus, si vantée chez les Romains, ne paroisse trop dur aux autres nations, et surtout à nos Grecs, pour mériter quelque créance. En effet tous les hommes sont ainsi faits; ce qui se passe chez eux devient

devient la règle du jugement qu'ils portent sur ce qu'on leur raconte des autres peuples, et quelque créance que mérite un fait avéré, ils ne peuvent y ajouter foi dès qu'il n'est pas conforme à leurs mœurs ou aux principes qu'ils ont reçus dans leur éducation. Quoiqu'il en soit, je ne laisserai pas de rapporter ce que fit le consul en cette occasion. Aussitôt qu'il fut jour, Brutus s'assit sur son tribunal. Il jetta les yeux sur les lettres des conjurés, et reconnoissant d'abord au cachet et à l'écriture, celles de ses fils, il les fit lire toutes les deux par un secrétaire qui prit un ton de voix assez haut pour se faire entendre de toute l'assemblée. La lecture achevée, le consul commanda à ses enfans de répondre, s'ils avoient quelque chose à dire pour leur défense. Mais ces deux jeunes gens ne furent pas assez hardis pour s'inscrire en faux contre une vérité constante, et s'étant déjà condamnés eux-mêmes, ils n'eurent recours qu'aux larmes. Brutus fut un moment sans parler; il se leva ensuite, et ayant fait faire silence, lorsqu'il vit que tout le peuple étoit attentif au dénouement de cette

grande affaire, il prononça la sentence de mort contre ses deux fils.

Alors toute l'assemblée se récria qu'il n'étoit pas juste qu'un homme comme Brutus eût le chagrin de voir mourir ses enfans, et voulut qu'on leur accordât la vie en faveur de leur père. Mais malgré ces remontrances, insensible aux larmes des deux coupables, le consul ordonna aux licteurs de les conduire à la mort. Il ne se laissa fléchir ni par leurs gémissemens ni par les prières les plus touchantes qu'ils lui adressoient nommément avec les termes les plus tendres et les plus capables de lui gagner le cœur. Tous les citoyens étoient surpris de voir un père qui n'écoutoit ni la voix de la nature qui parloit en faveur du sang, ni les vives sollicitations d'une nombreuse assemblée qui tâchoit de le ramener à la douceur. Mais la sévérité qu'il fit paroître dans la manière de les punir, étonna beaucoup plus. Non seulement il ne permit pas qu'on les menât ailleurs pour dérober aux yeux du peuple le triste spectacle de leur mort: il ne se retira pas lui-même de la place publique qu'ils n'eussent été punis; se mettant peu en peine de s'épargner la

douleur de voir mourir ses propres fils d'une mort si tragique. Pour observer dans toute l'exactitude la rigueur des loix portées contre les malfaiteurs, il ne leur épargna ni l'ignominie d'un supplice public, ni la honte d'être battus et déchirés de verges. Enfin il voulut qu'on les décolât au milieu de la grande place devant tout le monde; et assista en personne à cette sanglante exécution, jusqu'à ce qu'il eût vu tomber leurs têtes sous les coups des bourreaux. Davantage, il regarda leur punition avec des yeux attentifs sans en paroître touché: et, ce qui surpasse toute créance, les spectateurs fondant en larmes, il fut le seul qui n'en versa point sur le sort de ses enfans. D'une constance inébranlable au milieu des malheurs de sa famille, à l'épreuve de toutes les rigueurs de la fortune, il ne lui échappa aucune plainte, il ne poussa pas un soupir: il sut arrêter les mouvemens de sa tendresse paternelle; il supporta généreusement la vue de cette cruelle tragédie, sans qu'il parût aucune altération sur son visage; tant il est vrai qu'il donnoit à la raison tout l'empire qu'elle peut avoir sur les passions, et que

P 2.

ferme dans les arrêts qu'il prononçoit, rien n'étoit capable de lui troubler l'esprit ou de le détourner du parti qu'il avoit pris.

Après avoir fait mourir ses enfans, il ordonna qu'on lui amenât les Aquilius, fils de la sœur de Collatinus son collègue, chez qui s'étoient tenues les assemblées des chefs de la conjuration. Il fit lire leurs lettres par un secrétaire pour être entendues de tout le peuple, puis il leur dit de défendre leur cause s'ils avoient quelques raisons à alléguer pour leur justification. Aussitôt qu'ils furent arrivés devant le tribunal, soit par le conseil de leurs amis, soit de leur propre mouvement, ils se jettèrent aux pieds de leur oncle dans l'espérance qu'il leur sauveroit la vie. Mais Brutus commanda aux licteurs de les faire retirer pour les conduire au supplice, puisqu'ils n'avoient rien à dire pour leur défense.

Alors Collatinus arrête les exécuteurs de la justice, et leur défend de passer outre, jusqu'à ce qu'il ait conféré un moment avec son collègue. Il s'approche de Brutus, il le prend en particulier, il le conjure instamment de pardonner aux Aquilius,

dont il rejette la faute sur leur jeunesse, sur leur défaut d'expérience et sur les mauvais conseils de leurs amis. Il ajoute à ces vives sollicitations que pour toute grâce il ne lui demande que la vie de ces deux jeunes citoyens, ses parens, que dans la suite il ne l'importunera plus, que l'on doit craindre un soulèvement général de toute la ville, si l'on veut punir tous ceux qu'on soupçonnera d'avoir donné les mains au rappel des exilés, qu'il y en a un grand nombre, et même des premières familles, qui pourroient être enveloppés dans ce soupçon. Collatinus voyant qu'il ne peut rien obtenir de son collègue, lui demande qu'il ne condamne pas les coupables à la mort, et qu'il lui plaise de commuer cette peine en quelque autre moins rigoureuse; que ce seroit agir contre la raison que de punir de mort les amis des tyrans, tandis que les tyrans eux-mêmes ne subissoient point d'autre peine que celle du bannissement.

Inflexible aux prières de son collégue, Brutus s'oppose aux tempéramens qu'il a apportés. Il refuse d'adoucir la peine, il ne peut goûter la dernière demande de Collatinus, qui veut que du moins on

diffère le jugement des coupables. Il prend un ton menaçant et proteste avec serment qu'il les fera tous mourir le jour même.

» Et moi, dit Collatinus irrité de n'avoir pu rien obtenir, puisque vous êtes si dur et si inexorable, j'absous les coupables par le même pouvoir du consulat qui m'est commun avec vous. Ne vous y trompez pas, répartit Brutus en colère; ce ne sera jamais de mon vivant que vous aurez le pouvoir d'accorder l'impunité à ceux qui ont trahi leur patrie; et vous-même, Collatinus, vous ne serez pas long-tems sans être puni comme vous le méritez. »

Ayant parlé de la sorte, il donne des gardes aux jeunes Aquilius et convoque le peuple. La place publique ne tarde guère à être remplie d'une infinité de citoyens que la triste nouvelle de la mort des deux fils de Brutus, répandue dans toute la ville, y avoit attirés. Le consul s'avance au milieu de l'assemblée, accompagné des principaux sénateurs, et s'explique en ces termes : » Je souhaiterois, Romains, que Collatinus, mon collègue, fût en toute occasion réuni avec moi dans les mêmes sentimens, et qu'il nous fît voir

non seulement par ses paroles, mais aussi par sa conduite, qu'il a les tyrans en horreur et qu'il est leur ennemi déclaré. Mais j'ai des preuves évidentes qu'il a des vues entièrement contraires aux miennes, que comme parent des Tarquins il est uni de cœur avec ces tyrans, qu'il cherche à nous réconcilier avec eux, et qu'il consulte plus ses intérêts particuliers que ceux de la république. Pour moi, je suis prêt à m'opposer à ses pernicieuses entreprises, et je vous conjure de faire la même chose. Je commence par vous parler des périls où la république a été exposée, et je vous dirai ensuite comment nous nous sommes comportés, mon collègue et moi, dans ces fâcheuses conjonctures. Quelques citoyens, du nombre desquels étoient mes deux fils, les frères de ma femme et d'autres jeunes gens des familles les plus distinguées, s'étoient assemblés chez les Aquilius qui sont fils de la sœur de Collatinus mon collègue. Ils avoient fait serment de m'assassiner et de remettre Tarquin sur le trône. Pour en donner avis aux exilés, ils devoient leur envoyer des lettres écrites de leur propre main, où ils avoient apposé leur cachet. Mais

P 4.

quelque dieu favorable nous a découvert le complot pernicieux par le moyen de ce Vindicius que vous voyez; c'est un des esclaves des Aquilius chez qui les complices de la conjuration assemblés la nuit dernière, ont écrit les lettres que nous avons entre les mains. Pour moi j'ai déjà puni mes deux fils Titus et Tibérius; et la tendresse paternelle ne m'a point fait transgresser les loix ni violer mon serment. Collatinus n'en a pas usé ainsi. Il m'arrache des mains les Aquilius, et il ose dire qu'il ne souffrira jamais qu'ils subissent le même châtiment que mes enfans, quoiqu'ils n'aient pas moins trempé dans la trahison. Il n'y a pas de doute que si on leur accorde l'impunité, il ne sera plus en mon pouvoir de faire subir le châtiment aux frères de ma femme, ni aux autres conjurés qui ont voulu perdre leur patrie. Quelles raisons en effet pourrois-je donner de la sentence que je prononcerois contre eux, si je laisse ceux-ci impunis? »

« Que pensez-vous donc du procédé de mon collègue? Que signifie-t-il? Le doit-on prendre comme une marque de son amour pour la république, ou comme une preuve qu'il s'est réconcilié avec les

tyrans et qu'il s'est vendu à eux par de secrètes conventions? Cette conduite tend-elle à confirmer le serment que vous avez tous fait après que nous vous en avons donné l'exemple? Ne tend-elle pas plutôt à le violer par une exécrable perfidie? Si son pernicieux dessein étoit demeuré caché, la colère des dieux qu'il a offensés par son parjure, seroit sans doute tombée sur lui. Mais puisque nous avons découvert son crime, c'est à nous à lui en faire porter la peine. S'il insista si fort il a y quelques jours pour faire rendre les biens aux tyrans, c'étoit afin qu'ils s'en servissent pour porter la guerre jusque dans le sein de la patrie, et que la ville de Rome ne pût en faire usage pour se défendre contre ses ennemis. Aujourd'hui il veut accorder l'impunité à ceux qui se sont ligués pour ménager le retour des tyrans. Quel pensez-vous que soit son dessein, sinon de gagner son amitié, afin que s'il remonte sur le trône, ou à force ouverte ou par le moyen de quelque trahison, il puisse obtenir d'eux tout ce qu'il demandera en récompense des importans services qu'il leur aura rendus? »

» Après cela, Collatinus, je vous épargnerois? Moi, qui n'ai pas même épargné

le sang de mes propres fils, j'aurois pour vous les moindres ménagemens, pour un homme qui n'est ici que de corps, tandis qu'il s'unit d'esprit avec nos plus mortels ennemis; pour un perfide qui veut délivrer de la mort ceux qui ont trahi la patrie, et qui ne cherche qu'à m'ôter la vie comme au plus zélé défenseur de la république? Quel motif pourroit donc m'engager à avoir des égards pour un semblable personnage? Non, je n'en aurai jamais aucun, et pour être à couvert de vos pernicieuses intrigues, je déclare, Collatinus, que je vous dépouille de votre dignité, et vous ordonne de vous retirer dans une autre ville. Pour vous, citoyens, je vous laisse pleine liberté de donner vos suffrages, et je vais promptement vous assembler par centuries, afin que vous déclariez si vous voulez confirmer l'arrêt que je prononce. Au reste, sachez que vous aurez pour consul ou Collatinus ou Brutus. »

Pendant qu'il parloit ainsi, Collatinus plein de colère se récrioit à chaque point de son discours. Tantôt il l'accusoit d'être un traître qui tendoit des pièges à ses amis, tantôt il se justifioit lui-même sur

les crimes dont on le soupçonnoit, tantôt il demandoit grâce pour ses neveux *les Aquilius*, et même il osa dire qu'il ne souffriroit pas que les citoyens allassent aux voix pour décider de son sort. Ces discours ne firent qu'augmenter le bruit et la confusion, et ne servirent qu'à aigrir de plus en plus les esprits; ensorte qu'au lieu d'écouter sa défense et d'avoir égard à ses prières, tous les citoyens demandèrent avec empressement qu'on les assemblât pour recueillir leurs suffrages.

Là-dessus Spurius Lucrétius, beau-père de ce consul, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit du peuple, commença à craindre qu'on ne chassât honteusement son gendre de la patrie, et qu'on ne le déposât de sa charge. Il demanda aux deux consuls la permission de parler, et ils la lui accordèrent. Les historiens Romains assurent qu'il est le premier à qui une pareille permission ait été accordée, et que jusqu'alors ce n'avoit jamais été la coutume qu'un particulier haranguât dans les assemblées publiques. Lucrétius adressant la parole à l'un et à l'autre consul, pria Collatinus de ne point s'entêter mal-à-propos à conserver, malgré ses

citoyens, une dignité qu'il ne tenoit que d'eux; que puisque ceux qui la lui avoient confiée la redemandoient, c'étoit à lui à s'en démettre de bonne grâce: qu'à l'égard des accusations qu'on formoit contre lui, il falloit les réfuter plutôt par sa conduite que par des paroles; que puisque le peuple le jugeoit à propos, c'étoit à lui à emporter ses biens et ses effets pour aller s'établir dans quelqu'autre ville, jusqu'à ce que les affaires de la république fussent dans une parfaite sûreté; qu'il ne devoit point balancer à faire ce double sacrifice et du consulat et de sa personne. Qu'il devoit faire réflexion qu'il n'en est pas de la trahison comme des autres crimes; que ceux-ci ne causent l'indignation publique que lorsqu'ils sont déjà commis: au lieu que quand on appréhende quelque trahison, il est plus prudent de se mettre en garde, quoique la crainte dont on est saisi, puisse être vaine, que de s'exposer aux suites funestes d'une conjuration qu'on auroit négligée parce qu'on la croyoit sans fondement. En même tems il conjura Brutus de ne point chasser de Rome avec honte et ignominie, un collègue avec lequel il avoit pris de si bonnes mesures pour le

bien de la république; que si Collatinus prenoit le parti d'abdiquer le consulat pour se retirer ailleurs, il falloit non seulement lui donner le tems de transporter ses meubles et ses effets, mais encore lui faire présent de quelque somme du trésor public, afin que cette libéralité du peuple lui servît de consolation dans ses disgrâces.

Les deux consuls et toute l'assemblée applaudirent à ces sages conseils. Aussitôt Collatinus se démit de la magistrature, mais ce ne fut pas sans déplorer sa triste destinée qui l'obligeoit à sortir du sein de sa patrie, quoiqu'il n'eût fait d'autre crime que d'avoir été touché de compassion pour les Aquilius ses parens. Brutus fit l'éloge de son collègue; il loua la prudence dont il donnoit des marques en prenant courageusement le parti le plus utile, tant pour lui-même que pour la république. Il l'exhorta à ne conserver aucune inimitié ni contre lui ni contre l'état; que quoiqu'il changeât de pays, il devoit toujours regarder la ville de Rome comme sa patrie, sans jamais parler contre elle ou entrer en aucune liaison avec ses ennemis; qu'il ne falloit pas regarder ce changement

d'habitation comme un exil ou comme une fuite, mais comme un voyage ou une absence volontaire pour quelque tems; qu'enfin quoiqu'il fût de corps avec ceux qui lui accorderoient le droit d'hospitalité dans leur ville, il ne devoit point cesser d'être uni d'esprit et de cœur avec les Romains qui l'obligeoient à changer de demeure. Brutus accompagna ces discours de quelques marques de sa libéralité envers son collègue: il persuada au peuple de lui faire présent de vingt talens auxquels il en ajouta lui-mêmes cinq autres de son bien. Telle fut la destinée de Tarquinius Collatinus. Il se retira à Lavinion, ville capitale des Latins, où il mourut dans une extrême vieillesse.

Après sa déposition, Brutus ne voulut pas exercer seul la charge de consul, de peur que les citoyens ne le soupçonnassent de n'avoir chassé Collatinus, que pour s'attirer à lui-seul toute l'autorité du gouvernement. Sans différer plus long-tems il convoqua une assemblée du peuple dans le champ *de Mars* où l'on avoit coutume de créer les rois et les autres magistrats de la république. Là il choisit pour collègue Publius Valérius, et partagea avec

lui les fonctions du consulat. Ce Valérius étoit originaire d'une famille Sabine, comme nous l'avons déjà dit. C'étoit un homme recommandable par mille belles qualités, surtout par sa frugalité à l'épreuve. On vit briller dans toute la conduite de ce grand personnage, une sagesse surprenante. Il avoit une certaine philosophie naturelle qui étoit comme née avec lui, et il en donna des preuves en plusieurs occasions dont nous parlerons bientôt.

Brutus trouvant son nouveau collègue dans des sentimens tout-à-fait conformes aux siens, fit mourir tous ceux qui étoient entrés dans le détestable projet de rappeller les exilés. Pour récompenser l'esclave qui avoit découvert la conjuration, les deux consuls lui accordèrent la liberté et le droit de bourgeoisie, avec une grosse somme d'argent. Ensuite par trois réglemens également sages et utiles à l'état, ils s'appliquèrent à entretenir la concorde et l'union parmi les citoyens, et à affoiblir le parti de leurs ennemis. Voici les réglemens dont la république leur fut redevable. Premièrement ils incorporèrent les principaux d'entre le peuple dans l'ordre

des patriciens, et par ce moyen ils remplirent le nombre des sénateurs jusqu'à trois cents.

Secondement ils mirent en commun les biens des tyrans et les abandonnèrent à tous les citoyens avec permission à un chacun d'en prendre autant qu'il pourroit. A l'égard des terres qui leur avoient appartenu, ils les distribuèrent à ceux qui ne possédoient aucun héritage en fond. Ils exceptèrent néanmoins le champ qui est entre la ville et le fleuve du Tibre, parce qu'autrefois on l'avoit consacré au dieu Mars par un arrêt du sénat, comme une prairie *excellente* pour les chevaux, et très-commode pour former la jeunesse aux exercices des armes, et même longtems avant il étoit déjà consacré au dieu de la guerre; mais Tarquin s'en étoit mis en possession et l'avoit fait semer. Ce que décidèrent alors les consuls au sujet des grains de ce champ, est une preuve manifeste de ce que je dis. En effet, lorsqu'ils donnèrent au peuple la liberté de piller et d'enlever tous les biens des tyrans, ils défendirent qu'on emportât le bled de ce champ, tant celui qu'on avoit déjà battu dans l'aire, que celui qui

étoit

étoit encore en épi ; ils ordonnèrent qu'on le regarderoit comme un grain impur et comme un objet d'horreur : qu'en cettte qualité personne ne fût assez hardi pour le serrer dans les greniers, et que pour marquer l'exécration publique, on le jetteroit dans le Tibre. Il reste aujourd'hui un monument qui prouve que cet ordre fut exécuté. C'est une île assez grande, qui est consacrée à Esculape. Les eaux du fleuve l'environnent de toutes parts. On prétend qu'elle fut formée d'un monceau de gerbes entassées les unes sur les autres, qui se pourrirent enfin par le moyen de la vase et du limon qui s'y amassa peu à peu et qui leur donna de la consistance.

En second lieu les consuls accordèrent une amnistie générale à tous les citoyens qui avoient suivi le tyran. Ils leur permirent de revenir à Rome en toute sûreté, dans l'espace de vingt jours, à condition que ceux qui ne s'y rendroient pas dans le tems marqué seroient condamnés à un exil perpétuel, et que l'on confisqueroit tous leurs biens au profit de la république. Ces réglemens des consuls produisirent deux bons effets : le premier fut

d'engager ceux qui jouissoient de quelque portion des biens des tyrans, à s'exposer avec zèle aux plus grand périls, dans la crainte d'être privés du revenu qu'ils en retiroient: le second fut non seulement de donner une sûreté parfaite à ceux qui se sentant coupables de quelques crimes commis pendant le tems de la tyrannie, s'étoient condamnés à un bannissement volontaire, dans la crainte d'être jugés et punis selon la rigueur des loix, mais encore de les obliger à quitter le service des tyrans pour s'attacher aux intérêts de la république.

CHAPITRE TROISIÈME.

CES choses ainsi réglées, les consuls firent les préparatifs nécessaires pour la guerre. Ils restèrent quelque tems campés dans une plaine auprès de Rome. Là, tenant leurs troupes sous les étendards et dans l'obéissance à leurs officiers, pour les mettre en haleine ils les obligeoient à faire régulièrement les exercices des armes. Car ils avoient appris que les exilés levoient une armé formidable dans toutes

les villes de Tyrrhenie, pour venir les attaquer, que les peuples de Tarquinie et de Veies prenant ouvertement le parti des Tarquins, leur avoient fourni deux corps considérables de troupes, et qu'un grand nombre de volontaires des autres villes, attirés par les sollicitations de leurs amis, ou par l'appât d'une grosse paye, se rangeoient aussi sous leurs enseignes. Sur la première nouvelle de leur marche, résolus d'aller à leur rencontre, ils passèrent le fleuve avant que l'ennemis les prévînt, et s'étant avancés jusqu'aux retranchemens des Tyrrheniens, ils assirent leur camp dans la prairie qu'on appelle Junienne, près d'un bois consacré au héros Horatus.

Les deux armées se trouvèrent égales en nombre, et firent paroître la même ardeur pour le combat. Dès qu'elles furent en présence, avant même que l'infanterie eût pris son quartier dans le camp, il y eut une légère escarmouche de la cavalerie: mais on ne fit que se mesurer de part et d'autre par un léger combat, et chacun se retira dans son camp sans avoir remporté la victoire, ni souffert aucun échec considérable. Ensuite les

Romains et les Tyrrheniens se rangèrent en bataille dans le même ordre pour tenter le hazard d'une action générale. L'infanterie des légionnaires pesamment armés, étoit au milieu et faisoit le corps de bataille ; la cavalerie étoit aux deux aîles pour couvrir en flanc les bataillons. Valérius qui avoit été fait consul en place *de Collatinus*, commandoit l'aîle droite de l'armée romaine, et étoit opposé aux Veiens. Brutus à la tête de l'aîle gauche étoit posté contre les Tarquiniens, commandés par les fils du roi Tarquin.

Quand on fut sur le point d'en venir aux mains, un des fils de Tarquin, nommé Aruns, qui l'emportoit au-dessus de ses frères et pour la force et pour le courage, poussa son cheval à travers les escadrons, sortit hors des rangs de l'armée Tyrrhenienne, et s'avança si près des Romains, qu'on pouvoit facilement le reconnoître et au visage et à la voix. Sitôt qu'il fut à portée, vomissant mille injures contre Brutus, général de l'armée Romaine, il le traita de bête féroce, de bourreau souillé du sang de ses propres fils, et lui reprochant d'être un lâche et un timide, il lui offrit enfin au nom de toute l'armée, un

combat seul à seul pour décider de l'empire. Brutus ne peut souffrir cet outrage, il sort des rangs, il pousse son cheval à toutes jambes, il n'écoute que son courage, et malgré les remontrances de ses amis, il va se jetter entre les bras d'une mort certaine que les destins lui préparoient. Les deux combattans également transportés de colère, pensent moins au péril qu'à satisfaire leur rage. Ils poussent leurs coursiers à toute outrance, ils se portent des coups violens qui percent d'outre en outre et leurs boucliers et leurs cuirasses. L'un enfonce sa pique dans les flancs de son ennemi, tandis qu'il reçoit lui-même un pareil coup dans les côtes. En même tems leurs chevaux s'entrechoquent du poitrail, par la rapidité dont ils sont poussés, ils se cabrent l'un et l'autre, ils levent la tête, secouent leurs cavaliers et les renversent sur la poussière. Les deux champions tombent par terre, leur sang sort en abondance par l'ouverture de leurs blessures, et leurs ames cherchent un passage pour abandonner leurs corps.

Les deux armées qui voient leurs chefs presque sans vie, jettent des cris épouvantables; elles se choquent avec grand bruit

le combat s'engage, l'infanterie et la cavalerie font des prodiges de valeur. Mais l'avantage est toujours égal de part et d'autre. D'un côté, l'aile droite de l'armée romaine sous les étendards du consul Valérius, enfonce les Veiens, les repousse jusque dans leur camp, et couvre la campagne de morts. De l'autre, les Tyrrheniens de l'aile droite soutenus par leurs chefs Titus et Sextus, fils de Tarquin, ébranlent l'aîle gauche des Romains, les mettent en déroute et les mènent battant jusque dans leurs lignes. Ils se mettent même en devoir d'attaquer le camp et de l'emporter d'assaut: mais la garnison fait une vigoureuse résistance et les oblige de se retirer avec beaucoup de perte. Elle consistoit en un corps de réserve qu'on appelle le troisième corps, composé de vieux soldats les plus aguerris, qui par leur expérience consommée dans les plus grands périls, sont la dernière ressource des Romains, lorsque par une affreuse déroute, ils ont perdu toute espérance.

Déjà le soleil penchoit vers son couchant lorsque les deux armées se séparètent. Chacun se retira dans son camp, moins joyeux de la victoire, qu'affligé

d'avoir perdu tant de monde à cette affreuse journée. La plupart des soldats qui survécurent à cette horrible carnage, étoient accablés de blessures; ni les uns ni les autres n'étoient plus en état de livrer un second combat. La consternation fut néanmoins plus grande du côté des Romains, et la perte de leurs chefs les jetta dans un tel abattement, que la plupart ne croyoient pas qu'il y eût de meilleur parti à prendre que d'abandonner leur camp avant le jour. Ils étoient dans cette pensée, et s'en entretenoient ensemble, lorsque vers la première veille, il sortit du bois voisin de leur camp, une certaine voix qui fut entendue distinctement des deux armées, soit qu'elle vînt du héros qui préside à ce bois, soit que ce fût la voix du dieu qu'on appelle Faunus. Car c'est lui que les Romains croient l'auteur des terreurs paniques; c'est à lui qu'ils attribuent les spectres effrayans qui apparoissent aux hommes sous une forme étrangère; c'est à ce même dieu qu'ils rapportent les voix divines qui jettent l'épouvante et le trouble dans les esprits. *Qouiqu'il en soit*, la voix du dieu exhortoit les Romains à prendre courage; elle

leur apprenoit que la victoire étoit de leur côté, et que les ennemis avoient perdu un homme de plus qu'eux dans la dernière action.

On dit qu'animé par cette voix, Valérius fondit pendant la nuit sur les lignes des Tyrrheniens; qu'il en tua un grand nombre, mit le reste en fuite, et se rendit maître de leur camp. Telle fut l'issue et le succès du combat. Le lendemain les Romains s'en retournèrent, après avoir enseveli leurs morts et dépouillé ceux des ennemis.

A l'égard du corps de Brutus, on l'orna de couronnes comme d'autant de trophées de sa valeur. Il fut porté à Rome par les plus braves et les plus distingués de la cavalerie, qui au milieu des plus tristes regrets, célébrèrent ses louanges et lui rendirent tous les honneurs qui étoient dûs au plus ferme défenseur de la patrie.

Le sénat alla au-devant de l'armée, et ordonna que le corps de ce général seroit conduit avec l'appareil du triomphe. Tout le peuple sortit aussi avec des coupes pleines de vin, et des tables chargées de toutes sortes de rafraîchissemens pour régaler les troupes. Quand on fut aux

portes de la ville, le consul fit son entrée en triomphe. Il offrit les sacrifices ordinaires en de pareilles occasions, et consacra aux dieux les dépouilles de l'ennemi, avec les mêmes cérémonies que les rois avoient coutume d'observer dans les pompes triomphales après le gain d'une bataille. Il passa le reste du jour en réjouissances, et donna un magnifique repas aux plus illustres citoyens.

Le lendemain, revêtu d'une robe noire, il fit mettre le corps de son collègue sur un superbe lit de parade au milieu de la place publique. Il assembla le peuple, et montant sur son tribunal, il prononça l'oraison funèbre de Brutus. Il est incertain si Valerius fut le premier qui introduisit cette coutume chez les Romains, ou s'il la trouva déjà établie par les rois; c'est ce que je n'oserois non plus décider.

Quoiqu'il en soit, il est aisé de voir par l'histoire universelle, par les écrits des anciens Poëtes, et par les plus célèbres historiens qui ont embrassé dans leurs livres l'histoire de toutes les nations, que la coutume de louer les vertus des grands hommes lorsqu'on fait leurs funérailles,

fut anciennement inventée par les Romains, et que les Grecs n'en sont point les premiers auteurs. Nous lisons à la vérité que les parens et les amis des plus illustres personnages de l'antiquité, célébroient après leur mort, des combats de lutteurs et des courses de chevaux. C'est ainsi qu'Achille en fit à la mort de son ami Patrocle, et que long-tems avant lui, Hercule en avoit célébré pour honorer la mémoire de Pelops. Mais nous ne voyons point d'auteur qui ait écrit qu'on leur prononçoit des éloges funèbres, excepté les poëtes tragiques d'Athènes, qui pour relever la gloire de leur ville, ont inventé que Thésée en fit en l'honneur de ceux à qui il rendit les devoirs de la sépulture; mais tout ce qu'ils en disent est fabuleux. Ce ne fut en effet que très-tard que les Athéniens ajoutèrent par une loi particulière, ces panégyriques aux cérémonies des funérailles, soit qu'ils aient commencé par ceux qui prodiguèrent leur sang dans les batailles d'Artemisie, de Salamine et de Platée pour la défense de la patrie, soit qu'ils aient rendu ce glorieux devoir aux braves qui se distinguèrent dans le combat de Marathon. Quand même il

seroit vrai qu'ils auroient fait dès ce tems-là des oraisons funèbres, qu'en peut-on conclure ? Ne sait-on pas que la journée de Marathon est postérieure de seize ans à la mort de Brutus ?

Mais sans trop rechercher qui sont les premiers auteurs des éloges funèbres, qu'on considère cette coutume en elle-même, qu'on examine chez qui, ou des Grecs ou des Romains, elle est observée avec plus de sagesse, l'on verra, j'en suis sûr, qu'elle est plus raisonnable parmi ceux-ci que chez les Athéniens. Ces derniers en effet semblent n'avoir institué les discours funèbres que pour ceux qui avoient versé leur sang dans les combats. Ils n'ont jugé du mérite de leurs citoyens que par le courage avec lequel il s'étoient exposés à la mort, quoique ce fussent peut-être des gens méprisables d'ailleurs, et sans autres vertus qu'une férocité qui passoit sous le nom de valeur. Les Romains au contraire ont accordé les mêmes honneurs à tous les grands hommes qui s'étoient rendus recommandables, ou par leur sagesse dans la conduite des armées, ou par leur prudence dans les délibérations, ou par les bons conseils dont ils aidoient la

république, soit qu'ils fussent morts les armes à la main, soit qu'ils eussent fini leurs jours par une mort plus tranquille; persuadés que si les grands personnages méritent des louanges pour avoir glorieusement prodigué leur sang, le même tribut n'est pas moins dû aux autres vertus qu'à la valeur.

Telle fut la destinée de Junius Brutus, qui fut le premier consul de Rome après qu'on eut chassé les rois. Quoiqu'il ne se soit fait connoître que fort tard, et que sa rare prudence n'ait éclaté que très-peu de tems, on le regarda néanmoins comme le plus illustre de tous les Romains. Ceux qui ont fait les plus exactes recherches dans l'histoire Romaine, nous assurent qu'il ne laissa point d'enfans, ni garçons, ni filles. Entr'autres preuves ils en apportent une à laquelle il est difficile de ne se pas rendre. Cette preuve est que Brutus étoit de race patricienne, et que les Junius et les Brutus qui se disoient ses descendans, étoient tous de famille plébéienne, et n'exercèrent point d'autres charges que celles d'édiles et de tribuns du peuple, qui selon les loix peuvent être remplies par des plébéiens, au lieu que la dignité de consul ne se donnoit qu'aux

familles patriciennes. J'avoue néanmoins que ces deux familles sont aussi parvenues au consulat, mais ce n'a été que très-tard, et depuis qu'on a permis aux plébéiens de posséder cette dignité. Je laisse à ceux qui se plaisent dans ces sortes de recherches, ou qui ont quelqu'intérêt à les faire, le soin d'examiner plus à fond ce point d'histoire.

Après la mort de Brutus, les plébéiens soupçonnèrent Valérius son collègue, d'affecter la royauté. Ces soupçons étoient fondés sur deux raisons. La première c'est qu'au lieu de choisir aussitôt un nouveau collègue comme avoit fait Brutus après la déposition de Collatinus, il gouverna seul pendant quelque tems: la seconde, c'est qu'il faisoit bâtir une maison dans un endroit qui ne pouvoit manquer d'exciter l'envie des citoyens, ayant choisi pour ce dessein une colline haute et escarpée, que les Romains appellent Vélie, et qui commandoit sur la place publique. Averti par ses amis que le peuple en prenoit ombrage, il convoqua les comices pour l'élection d'un nouveau consul, et choisit pour collègue Spurius Lucrétius, lequel étant mort quelques jours après, il élut en sa

place Marcus Horatius. A l'égard de sa maison qui étoit sur le haut de la colline, il la fit rebâtir au bas de cette montagne, afin que du haut de l'éminence on pût l'accabler de pierres, comme il le dit lui-même en pleine assemblée, s'il trahissoit ses devoirs.

Pour convaincre plus efficacement les plébéiens qu'il n'en vouloit point à leur liberté, il ôta les haches des faisceaux, et fit une loi tant pour lui que pour ses successeurs, qui a toujours été en vigueur jusqu'à notre siècle; elle portoit que les consuls ne se serviroient des haches que quand il sortiroient hors de Rome, et que dans l'enceinte de la ville ils n'auroient que les seuls faisceaux pour marque de leur dignité. Il publia encore plusieurs autres loix très-favorables, qui ne tendoient toutes qu'à affermir la liberté du peuple. La première de ces loix défendoit expressément d'exercer aucune charge chez les Romains qu'on ne l'eût reçue du peuple, sur peine de la vie contre quiconque oseroit y contrevenir, et avec impunité pour ceux qui mettroient à mort les violateurs de cette loi. La seconde étoit conçue en ces termes: » Si un magistrat

des Romains condamne un citoyen à la mort, ou à être battu de verges, ou à payer une amende pécuniaire, ce particulier pourra en appeller au jugement du peuple, et tant que l'appel subsistera, le magistrat n'aura aucun pouvoir sur lui, jusqu'à ce que le peuple ait prononcé. Ces réglemens mirent Valérius en grande estime dans l'esprit du peuple. Il étoit tellement aimé et honoré de tous les plébéiens, qu'ils lui donnèrent le glorieux surnom de Poplicola. C'est comme nous dirions en Grec Démocêde, *qui signifie un homme populaire, qui prend soin du peuple.* Voila ce qui se passa de mémorable sous le *premier* consulat, *après le bannissement des rois.*

L'année suivante ce même Valérius fut fait consul pour la seconde fois; on lui donna Lucrétius pour collègue.

Sous leur consulat il ne se passa rien de mémorable, excepté qu'ils firent un dénombrement des citoyens, et renouvellèrent pour la première fois le réglement concernant les taxes qu'on devoit payer pour les frais de la guerre, selon les loix établies par Tullius, qui avoient été interrompues et négligées pendant tout le

règne de Tarquin *le superbe*. Dans ce dénombrement on trouva environ cent trente mille Romains qui avoient atteint l'âge de puberté. On envoya aussi une garnison au fort de Syncerion qui commandoit sur les villes des Latins et des Herniques, dont les mouvemens menaçoient d'une guerre prochaine.

CHAPITRE QUATRIÈME.

SOUS le troisième consulat de Publius Valérius, surnommé Poplicola, qui fut le second de Marcus Horatius son collègue; Lars, surnommé Porsenna, roi des Clusiniens en Tyrrhenie, déclara la guerre au peuple romain. Les Tarquins s'étoient réfugiés dans ses états. Il leur avoit promis de les réconcilier avec leurs citoyens, d'obtenir leur retour, et de les rétablir sur le trône, ou au moins de leur faire rendre tous leurs biens dont on les avoit dépouillés. L'année précédente il avoit envoyé à Rome une ambassade menaçante. Mais les députés n'avoient pu obtenir ni la réconciliation ni le rappel des Tarquins. Le sénat ne voulut jamais se relâcher sur ces

ces deux articles, apportant pour raison de son refus les sermens et les imprécations qu'on avoit faits contre les tyrans. Porsenna n'avoit pas mieux réussi à les rétablir dans la possession de leurs biens; ceux qui s'en étoient emparés ou qui les avoient tirés au sort refusèrent constament de les rendre.

Ce monarque naturellement fier et arrogant, enflé d'ailleurs par ses richesses, par ses grands trésors, et par la vaste étendue de ses états, se crut offensé par ce double refus, et bien-aise d'un autre côté d'avoir un honnête prétexte de détruire la puissance des Romains et d'exécuter ce qu'il projettoit depuis long-tems, il résolut de porter la guerre chez une nation qui lui faisoit ombrage. Octavius Mamilius de la ville de Tusculum et gendre de Tarquin, se porta avec beaucoup d'ardeur à cette grande entreprise et se joignit au roi des Clusiniens. Il gagna à son parti les habitans de Camerie et d'Antemne, qui étoient unis avec les Latins par les liens de la parenté, et qui avoient déjà levé ouvertement l'étendard de la révolte contre la république Romaine. Il y avoit encore plusieurs autres peuples du même pays qui n'aimoient pas à se

déclarer sans nécessité contre une ville si puissante, et qui d'ailleurs étoit leur alliée. Mamilius néanmoins employa tout son crédit pour les faire entrer dans la ligue, et par de belles promesses, il en engagea plusieurs qui servirent sous ses enseignes en qualité de volontaires.

Sur la première nouvelle de ces mouvemens, les consuls des Romains ordonnèrent aux laboureurs de transporter sur les montagnes voisines leurs effets, leurs bestiaux, leurs esclaves. Ils firent bâtir des forts dans les endroits déjà munis par leur situation naturelle pour servir d'asile à ceux qui voudroient s'y retirer. Ensuite ils fortifièrent le Janicule, qui est une haute montagne au-delà du Tibre proche de Rome. Ils comprirent qu'il étoit de la dernière importance d'empêcher que l'ennemi ne s'emparât de ce poste avantageux qui commandoit sur la ville. Pour se mettre donc à couvert de ce côté-là; ils y envoyèrent une garnison avec les appareils de guerre et les provisions nécessaires.

A l'égard des affaires du dedans de la ville, ils les mirent sur le pied qu'ils crurent le plus agréable au peuple. Ils

firent plusieurs réglemens pleins d'humanité et de douceur pour gagner le cœur des pauvres, dans la crainte qu'attirés par des vues d'intérêt ils ne trahissent la république en se rangeant du parti des tyrans. Ils les exemptèrent de toutes les taxes publiques qu'ils payoient auparavant sous le gouvernement des rois, et même de fournir à l'entretenement des troupes et aux frais de la guerre ; persuadés que ce seroit un assez grand avantage pour la république, s'ils vouloient seulement sacrifier leur corps à la défense de la patrie.

Ces mesures prises, comme ils avoient déjà des troupes toutes prêtes et disciplinées depuis longtems par de fréquens exercices, ils campèrent dans une plaine qui est devant la ville. Mais malgré toutes leurs précautions, Porsenna qui s'étoit mis en marche à la tête d'une nombreuse armée, attaqua le Janicule, épouvanta ceux qui le défendoient, et s'étant emparé de ce poste du premier assaut, il y mit une garnison de Thyrrhéniens.

Delà ce roi prit sa marche vers la ville de Rome, persuadé qu'il l'emporteroit aussi sans beaucoup de peine. Lorsqu'il fut arrivé à la tête du pont, apercevant

R 2.

les Romains sur la rive du fleuve, il se disposa à leur livrer bataille, il fit avancer son armée avec une négligence qui marquoit assez qu'il méprisoit les ennemis et qu'il espéroit de les accabler par la multitude de ses troupes. Titus et Sextus, tous deux fils de Tarquin, commandoient l'aîle gauche; ils étoient à la tête des exilés de Rome, de toute la fleur de la jeunesse de Gabie et d'un corps de troupes étrangères qu'ils avoient à leur solde: Mamilius gendre de Tarquin conduisoit l'aîle droite composée des troupes des Latins qui s'étoient révoltés contre les Romains: le roi Porsenna commandoit en personne le corps de bataille. Dans l'armée Romaine, Spurius Largius et Titus Herminius étoient à la tête de l'aîle droite; Marcus Valerius, frère de Valerius Poplicola l'un des consuls, et Titus Lucrétius qui l'année précédente avoit exercé le consulat, commandoient l'aîle gauche; ceux-ci étoient postés contre Mamilius et les troupes Latines; ceux-là avoient en tête les Tarquins: les deux consuls menoient le corps de l'armée.

On en vint aux mains, on combattit des deux côtés avec beaucoup de valeur

et l'on se disputa long-tems la victoire. Les Romains avoient plus de cœur et plus d'expérience que les Latins et les Tyrrhéniens; mais ceux-ci l'emportoient de beaucoup sur les Romains par leur grand nombre.

Enfin après un horrible carnage de part et d'autre, les Romains prirent l'épouvante. Elle commença par ceux de l'aîle gauche lorsqu'ils virent qu'on emportoit hors du combat leurs chefs Valerius et Lucrétius chargés de blessures. Bientôt après elle se communiqua à ceux de l'aîle droite. Déjà ils avoient commencé à vaincre les Tarquins et à enfoncer leurs bataillons; mais sitôt qu'ils s'aperçurent que l'aîle gauche se débandoit, ils perdirent entièrement courage.

Les troupes Romaines en désordre s'empressoient de passer en foule par-dessus le même pont pour rentrer dans leurs murailles; l'ennemi tomboit rudement sur les fuyards, et peu s'en fallut que la ville ne fût prise d'emblée. N'ayant aucune fortification du côté du fleuve, elle étoit à deux doigts de sa perte, et il n'y a point de doute qu'elle n'eut été emportée d'assaut si les ennemis eussent

pû s'y glisser pêle mêle avec les fuyards qu'ils poursuivoient à outrance. Mais trois braves soutinrent seuls tout l'effort des ennemis et sauvèrent l'armée Romaine. Ces trois prodiges de valeur furent parmi les personnes âgées Spurius Largius et Titus Herminius qui commandoient l'aîle droite, et entre les jeunes soldats Publius Horatius, surnommé Coclès parce qu'il avoit perdu un œil dans le combat. C'étoit l'homme du monde le mieux fait et le plus recommandable par son courage intrépide. Il étoit fils du frère de Marcus Horatius l'un des consuls, et descendoit de l'illustre famille de Marcus Horatius celui des trois jumeaux qui vainquit autrefois les trois frères Albains, lorsque Rome et Albe se disputant l'empire, on convint, qu'au lieu de faire combattre les deux armées, il falloit choisir de part d'autre trois braves champions pour terminer le différent à la pointe de l'épée, comme nous l'avons raconté dans les livres précédens. Les trois braves Romains s'étant donc arrêtés à la tête du pont, résistèrent long-tems aux ennemis. Intrépides sous une nuée de traits qui tomboit sur eux, ils paroient les coups

d'épée qu'on leur portoit de près, et demeurèrent fermes dans leur poste jusqu'à ce que toute l'armée Romaine eut passé le fleuve.

Quand ils virent que toutes les troupes étoient en lieu sûr, deux d'entr'eux, sçavoir Herminius et Largius dont les armes défensives étoient presqu'entièrement brisées par la multitude des coups qu'ils avoient reçus, se retirèrent peu à peu. Le seul Horatius tint ferme jusqu'à la fin. Les consuls et les autres citoyens qui s'intéressoient à la conservation d'un homme si généreux et si cher à sa patrie et à sa famille, le rappellèrent en vain; il resta toujours dans son poste. Seulement il ordonna à Herminius et à Largius d'avertir de sa part les consuls, de couper promptement le pont du côté de la ville, de lui crier à haute voix ou de l'avertir par quelque signal quand il seroit presque rompu, et qu'il n'en resteroit plus qu'un coin à couper; que pour lors il auroit soin de faire le reste. Il faut remarquer qu'il n'y avoit dans ce tems-là que ce seul pont sur le Tibre; il n'étoit construit que de bois, c'est-à-dire, de planches et de poutres attachées ensemble sans fer

et sans cloux, tel que les Romains le conservent encore aujourd'hui. Ayant donné ces ordres aux deux autres combattans, Horace tint ferme sur le pont, et se défendant tantôt de son épée, tantôt de son bouclier, il repoussa ceux qui l'attaquoient ou qui vouloient s'ouvrir un passage par le même pont. Une contenance si vigoureuse épouvanta tellement les ennemis, que le regardant enfin comme un furieux qui affrontoit la mort et les périls les plus évidens, ils n'osoient plus se présenter devant lui. D'ailleurs il n'étoit pas facile d'en approcher : le fleuve le mettoit à couvert à droite et à gauche; et en face un monceau d'armes et un tas de corps morts lui servoit de barrière. Ainsi tout ce que l'ennemi pouvoit faire étoit de lui lancer de loin des piques, des pierres, des morceaux de bois; et ceux qui ne trouvoient pas de pareilles armes sous leurs mains, lui jettoient à la tête les épées et les boucliers des morts. Horatius se défendoit contre eux avec leurs propres armes qu'il leur lançoit, et dans une si prodigieuse foule, à chaque coup il ne pouvoit manquer d'atteindre quelques-uns des ennemis.

Enfin tout percé de traits, couvert de blessures en plusieurs parties de son corps, un coup de lance reçu pardevant dans le haut de la cuisse, et qui traversoit d'outre en outre, lui causoit de si cuisantes douleurs qu'à peine il pouvoit se tenir debout. Cependant malgré les coups dont il étoit criblé, dès qu'il entendit derrière lui la voix des Romains qui lui crioient que la plus grande partie du pont étoit déjà rompue, il sauta dans le Tibre avec ses armes, et sans en perdre aucune il gagna terre à la nage: mais ce ne fut pas sans de grandes fatigues; car le fleuve dont le cours étoit entre-coupé par les pilotis qui soutenoient les planches du pont de bois, étoit très-rapide en cet endroit, et formoit des tournans d'eau très-dangereux contre lesquels il lui falloit lutter.

Une action si généreuse acquit à Horatius une gloire immortelle. Les Romains lui mirent aussitôt une couronne sur la tête et le conduisirent dans la ville comme un héros du premier ordre, au milieu des acclamations et des louanges dont ils le combloient. Une foule de peuple sortit de tous les quartiers de Rome. Chacun accouroit avec précipitation pour

contenter sa curiosité, et venoit le voir comme pour la dernière fois, tandis qu'il lui restoit quelque soufle de vie, désespérant qu'il pût survivre long-tems à une infinité de blessures dont il étoit couvert. Si-tôt qu'on le vit hors de danger, le peuple lui érigea dans l'endroit le plus apparent de la place publique une statue de bronze toute armée; et lui donna des biens du public autant de terres qu'il en pourroit entourer en un jour en traçant lui-même un sillon avec une *charrue attelée d'une* paire de bœufs. Outre les présens du public, tous les Romains, hommes et femmes, au nombre de plus de trois cents mille, malgré la disette où ils se trouvoient alors, voulurent contribuer à sa récompense, et chacun lui donna par tête la valeur de ce qu'un particulier pouvoit dépenser en un jour pour sa nourriture. Le courage extraordinaire dont Horatius donna en cette occasion des preuves si éclatantes, lui acquit une estime générale, et les Romains le regardèrent comme le plus heureux de tous les hommes. Cependant il eut le malheur de rester estropié de ses blessures; ce qui le mit hors d'état de rendre désormais aucun service à sa

patrie, et fut cause qu'on ne le choisit ni pour le consulat, ni pour aucun emploi dans les armées. On peut néanmoins assurer que par l'action qu'il avoit faite dans le combat à la tête du pont, il mérita un rang distingué au-dessus de tous les Romains qui se sont le plus signalés par leur courage intrépide. Mais Horatius ne fut pas le seul qui se distingua par sa bravoure dans la guerre contre les Tyrrhéniens. Caius Mucius, surnommé Cordus, citoyen d'une illustre naissance, fit aussi une action de valeur qui tient du prodige. Nous en parlerons dans un moment, quand nous aurons exposé le fâcheux état où se trouvoit alors la ville de Rome.

Après le combat dont nous venons de parler, le roi des Thyrrhéniens prit son poste sur la montagne voisine d'où il avoit chassé la garnison Romaine, et s'étant repandu aux environs dans les campagnes, il se rendit maître de tout le pays qui est au-delà du fleuve. Les fils de Tarquin et Mamilius son gendre firent passer leurs troupes sur des radeaux et dans des barques à l'autre rive du Tibre, du côté de Rome, où ils assirent leur camp dans un poste avantageux. Ils en sortoient de tems en

tems pour faire des courses, ravager les terres des Romains, renverser les maisons des bergers et enlever le bétail qui sortoit des forts pour aller paître. Toutes les plaines voisines occupées par les ennemis, Rome ne recevoit plus de provision de la campagne, et il n'en venoit que très rarement par le Tibre. Enfin le peu de vivres qu'on pouvoit avoir, ne tardoit guères à être consumé par tant de milliers d'hommes, et les Romains furent bien-tôt réduits à une extrême disette de toutes choses. Pour surcroît de malheur, la plupart des esclaves abandonnoient leurs maîtres, et tout ce qu'il y avoit de garnemens parmi le petit peuple désertoit tous les jours pour se joindre au parti des tyrans.

Dans des conjonctures si fâcheuses, les consuls furent d'avis de dépêcher chez ceux des Latins qui paroissoient encore attachés à Rome par les liens de la parenté, et qui demeuroient fidèles dans l'alliance, pour leur demander un prompt secours. En même-tems ils envoyèrent une autre ambassade à Cumes en Campanie et aux villes des Pometiens, pour en obtenir la permission d'emporter des bleds de leur

pays. Les Latins refusèrent les secours qu'on leur demandoit, sous prétexte que la religion ne leur permettoit pas de prendre les armes ni contre Tarquin, ni contre le peuple Romain, puisqu'ils étoient également liés avec l'un et l'autre par des traités d'alliance. Pour ce qui est de Largius et d'Herminius qu'on avoit députés vers les Pometiens pour apporter du bled, ils remontèrent de la mer le long du fleuve, et pendant une nuit obscure que la lune ne luisoit point, ils firent passer à Rome un grand nombre de bateaux chargés de vivres, sans que l'ennemi s'en aperçût.

Ces nouvelles provisions furent bien-tôt épuisées, et les assiégés retombèrent dans la disette comme auparavant. Le Tyrrhénien qui en fut informé par des transfuges, leur ordonna par un héraut de recevoir Tarquin, s'ils vouloient être délivrés du fléau de la guerre et de la famine qui les pressoit. Mais les Romains ne purent s'y résoudre; ils prirent le parti de s'exposer à tout, plutôt que de se réconcilier avec les tyrans.

Mucius qui craignoit que la misère ne ne contraignît enfin les Romains à se

rendre, ou que s'ils demeuroient fermes dans leur résolution ils ne périssent tous de la mort la plus cruelle, s'adressa aux consuls. Il les pria de convoquer le sénat, comme ayant quelque chose de très-important à lui communiquer, et lorsque les sénateurs furent assemblés, il leur tint ce discours.

» Je médite, Messieurs, une entreprise » qui délivrera Rome des maux qui l'ac- » cablent. Elle est hardie, je l'avoue: mais » je me sens assez de courage pour l'exé- » cuter, et j'espère que le succès répondra » à mon attente. Il est vrai que je n'ai » pas grande espérance de survivre à cette » action; ou plutôt, pour vous parler » franchement, je n'en ai aucune. Etant » donc sur le point d'exposer ma vie à un » danger évident, je serois fâché qu'une » entreprise aussi importante fût incon- » nue à tout le monde si j'avois le malheur » de manquer mon coup. En ce cas mon » unique consolation seroit de n'être pas » privé des louanges dues à mon courage, » et d'acquérir une gloire sans fin par le » sacrifice d'une vie mortelle. Je n'ai pas » crû qu'il fût sûr ni prudent de com- » muniquer au peuple un dessein de cette

» nature, qui doit être tenu secret comme » un mystère ; il y auroit danger que par » des vues d'intérêt et l'espérance d'un » gain sordide on n'en informât nos en- » nemis. Pour vous, Messieurs, je suis » persuadé que vous garderez inviolable- » ment le secret ; aussi êtes-vous les pre- » miers et les seuls à qui j'en fais confidence, » et je compte que vous l'apprendrez aux » autres citoyens lorsqu'il en sera tems. » Le dessein que je médite est d'aller en » qualité de transfuge au camp des Tyr- » rhéniens. S'ils m'ôtent la vie comme à » un déserteur suspect, ce ne sera qu'un » citoyen que vous perdrez. Mais si j'ai le » bonheur d'entrer dans leur camp, je » vous promets de tuer leur roi. Porsenna » mort, la guerre sera terminée pour vous: » et moi il m'arrivera ce que les dieux » ordonneront ; je suis prêt à tout souf- » frir. J'aurois au moins la consolation de » vous avoir fait dépositaires de mes sen- » timens, et vous en rendrez témoignage » au peuple. Je pars dans le moment » sous les auspices d'une meilleure des- » tinée. »

Le sénat donne beaucoup de louanges à sa valeur héroïque. Mucius se met en

chemin sous de favorables auspices. Il passe le fleuve ; il arrive au camp des Tyrrhéniens ; il entre et trompe les gardes des portes d'autant plus facilement qu'ils le prennent pour un homme de leur nation, parce que ses armes ne paroissoient point, et qu'il parloit très bien la langue de leur pays qu'il avoit apprise dès son enfance, de sa nourrice qui étoit Tyrrhénienne.

Il pénètre jusque dans la grande place du camp et au quartier du roi. Là il aperçoit un homme plus grand de corps et de meilleure mine que les autres, vêtu de pourpre, assis sur le tribunal et entouré de gardes armés. Il ne doute point que ce ne soit le roi des Tyrrhéniens ; mais il est trompé par les apparences, parce qu'il n'avoit jamais vu Porsenna : ce n'étoit en effet que le secrétaire du roi qui étoit assis sur le tribunal du prince d'où il faisoit la revue des troupes et leur distribuoit leur paye. Mucius cependant perce la foule, il s'approche du secrétaire sans aucune résistance, parce qu'il ne paroissoit point armé : il monte sur le tribunal, il tire le poignard qu'il cachoit

sous ses habits, et tue le secrétaire du premier coup qu'il lui porte à la tête.

Dans l'instant ceux qui étoient autour du tribunal, se saisissent de Mucius et le mènent devant le roi qui avoit déjà appris par d'autres la mort de son secrétaire. Sitôt que Porsenna l'aperçoit : „ ô le plus méchant de tous les hommes, s'écrie-t il; tu porteras bientôt la peine due à ton crime. Mais, qui es-tu ? d'où viens-tu? qui t'a fait assez hardi que de commettre un pareil assassinat ? ne voulois-tu tuer que mon secrétaire ? ne m'en voulois-tu pas à moi-même? qui sont tes complices? parle et ne dissimule rien, si tu ne veux qu'on te fasse avouer la vérité par la rigueur des tourmens „.

Mucius lui répond sans changer de couleur, sans se troubler et sans faire paroître aucune émotion sur son visage, comme il arrive à ceux qui se voient sur le point de perdre la vie au milieu des plus cruels tourmens : „ Je suis Romain, et si j'ai passé dans ton camp sous un habit de déserteur ce n'est pas sans un grand dessein ; c'est pour délivrer ma patrie, c'est pour la mettre à couvert de tes armes ; en un mot c'est pour te tuer. Je n'ignorois pas néan-

moins que je m'exposois à une mort certaine, soit que je réussisse, soit que je manquasse mon coup: mais j'ai voulu rendre ce service à la ville de Rome qui m'a donné la vie, et je me suis flatté d'acquérir une gloire immortelle par le sacrifice d'un corps mortel. Au lieu de te tuer, j'ai tué ton secrétaire que je ne connoissois point. Son habit de pourpre, le tribunal où il étoit assis, les autres marques de dignité, dont je le voyois revêtu, m'ont fait prendre le change. Mais si j'ai manqué mon coup, au moins je n'ai pas manqué de volonté. Je ne te demande donc point la vie; je me suis dévoué à la mort dans le moment que j'ai pris la résolution de faire ce coup hardi. Mais si tu veux m'engager ta parole avec serment de m'épargner la torture et les autres tourmens de la question, je te promets de te découvrir un secret de la dernière importance où ta vie est intéressée. » Mucius parla ainsi dans le dessein d'embarrasser le roi par cet artifice.

Porsenna troublé par cette réponse artificieuse, se persuade que plusieurs *Romains* le menacent du même péril qu'il vient d'échapper. Il lui promet avec ser-

ment de lui épargner les tourmens. Alors Mucius imaginant une nouvelle ruse dont il étoit difficile de s'apercevoir dans le moment : „ Nous sommes, continue-t-il, trois cents jeunes Romains, tous de même âge et de famille patricienne, qui avons formé le dessein de te tuer, et nous nous y sommes engagés par serment. Cette résolution prise, concertant les moyens de l'exécuter, nous avons cru qu'il n'étoit pas à propos de nous exposer tous à la fois, mais l'un après l'autre, et que pour tenir la chose secrète, il ne falloit la communiquer à personne, ni même nous dire les uns aux autres en quel tems, en quel lieu, comment, ni à quelle occasion nous attenterions à ta vie. Le projet ainsi concerté, nous avons tiré au sort à qui commenceroit le premier, et le sort est tombé sur moi. C'est à toi de voir comment tu pourras te mettre en garde contre tant de braves jeunes gens qui sont tous dans le même dessein et qui aspirent à la même gloire. Peut-être que quelqu'un de ces braves défenseurs de leur patrie sera plus heureux que moi et ne manquera pas son coup. Je t'ai suffisamment averti, c'est à toi d'y faire attention.

Le roi ayant reçu ces instructions, ordonna à ses gardes de lier Mucius et de le garder dans une étroite prison. Il assembla ensuite ses plus fidèles amis avec son fils Aruns pour délibérer ensemble sur les moyens d'éviter les embûches qu'on lui dressoit. Chacun donna son avis et proposa des expédiens pour la sûreté de Porsenna. Mais tous leurs conseils ne furent point goûtés, parce qu'ils manquoient de prudence et n'alloient point à la source du mal.

Enfin le fils du roi ouvrit un dernier avis qui marquoit plus de prudence que son âge ne sembloit le permettre. Il dit qu'il ne s'agissoit pas de se précautionner contre les embûches des conjurés, mais qu'il falloit prendre des mesures pour n'être plus dans la nécessité de se tenir en garde. Cet avis fut généralement approuvé, et tout le conseil admirant la sagesse du jeune prince, on lui demanda quelles précautions il croyoit qu'on dût prendre pour n'avoir plus rien à craindre. Alors adressant la parole à son père : „ C'est, dit-il, de vous faire ami des Romains et de préférer votre vie au rétablissement des Tarquins et des autres exilés. „ Le

roi goûta cet avis comme le meilleur : mais il dit qu'il restoit encore à examiner comment on pourroit conclure avec les Romains une paix honorable; qu'après le gain d'une bataille, les tenant assiégés dans leurs murs, il seroit honteux pour lui de se retirer sans avoir exécuté ce qu'il avoit promis à Tarquin; que ce seroit reconnoître comme vainqueurs ceux qu'il venoit de vaincre; qu'il ne pouvoit se résoudre à fuir devant les Romains qui n'osoient pas même sortir de leurs remparts; qu'enfin il n'y avoit aucun moyen honnête de terminer la guerre, à moins que l'ennemi ne lui envoyât une ambassade pour faire les premières ouvertures de la négociation. Voilà ce qu'il répondit à son fils et aux autres personnes de son conseil qui étoient entrés dans le même sentiment.

Cependant quelques jours après, Porsenna fut obligé de faire lui-même les premières démarches pour conclure un traité à l'occasion que je vais dire. Les soldats faisoient de continuelles excursions dans les campagnes voisines où ils se dispersoient pour enlever les convois qu'on portoit à Rome. Pour arrêter leurs

brigandages, les consuls placèrent une embuscade dans un poste avantageux, d'où les troupes Romaines fondant sur les Tyrrhéniens en égorgèrent plusieurs et firent encore un plus grand nombre de prisonniers. Cet échec excita des murmures dans le camp. Les Tyrrhéniens s'en entretenoient tous les jours dans les conversations particulières. Ils accusoient même le roi et les autres chefs de l'armée de tirer la guerre en longueur, et chacun demandoit à retourner dans sa patrie. Un mécontentement si général fit croire à Porsenna que la paix seroit agréable à tout le monde, et ce fut ce qui le détermina à députer à Rome ses plus intimes amis pour négocier un accommodement. Quelques-uns disent que Mucius y fut aussi envoyé avec les autres ambassadeurs sur la foi du serment par lequel il promit de se représenter: d'autres prétendent au contraire qu'on le retint en otage dans le camp jusqu'à ce que la paix fût faite, et cette opinion paroît plus vraisemblable.

Le roi ordonna aux députés de ne point faire mention du rappel des Tarquins, mais de demander seulement la restitution de leurs biens, surtout de ceux que Tar-

quin l'Ancien leur avoit laissés par héritage et qui leur appartenoient légitimement: que si on ne pouvoit pas les leur rendre en nature, on leur restituât au moins, autant que faire se pourroit, la valeur des maisons, des bestiaux, des terres qui leur appartenoient, et des fruits et grains qu'on en avoit perçus; qu'il n'importoit point que cet argent fût levé sur le trésor public ou sur les particuliers qui s'étoient mis en possession de ces héritages, et qu'il laissoit aux Romains la liberté de faire là-dessus ce qu'ils jugeroient de plus à propos. Voilà pour ce qui concernoit les Tarquins. En outre les envoyés avoient commission de Porsenna d'exiger des Romains que pour la paix qu'il leur accordoit, ils lui rendissent ce qu'on appelle les sept villages qui appartenoient autrefois aux Tyrrhéniens et dont la ville de Rome s'étoit emparée par la force des armes. Mais afin que la paix qu'on vouloit conclure entre les deux peuples fût stable et subsistât longtems, ils devoient encore demander aux Romains des jeunes gens des plus illustres familles pour otages et pour assurance de la foi donnée. Les ambassadeurs étant arrivés à Rome, le sénat

qui ne doutoit point que le peuple réduit à une extrême disette et fatigué d'une si longue guerre, n'acceptât volontiers la paix à quelque condition que ce pût être, fit un décret sur l'avis de Poplicola l'un des consuls, portant qu'on accorderoit au roi des Tyrrhéniens toutes ses demandes. Le peuple en ratifia tous les autres articles; mais pour celui de la restitution des biens il le rejetta fort-loin, et ne voulut jamais qu'on fît des levées ni sur le public ni sur les particuliers pour dédommager les Tarquins. Il ordonna en même-tems qu'on députât vers le roi Porsenna pour le prier de reprendre ses terres, de recevoir des otages, et de vouloir bien être le juge quant à la restitution des biens entre Tarquin et les Romains, afin qu'après avoir entendu les parties il décidât sur ce point en arbitre judicieux et équitable, sans rien donner ni à la faveur ni à la haine.

Les Tyrrhéniens portèrent cette réponse au roi. Ils furent suivis des ambassadeurs du peuple qui menoient avec eux vingt jeunes gens des premières familles pour servir d'otages. Les consuls furent les premiers à donner leurs enfans pour

gages du traité. Marcus Horatius donna son fils et Publius Valerius sa fille qui étoit déjà en âge de se marier. Arrivés au camp, ils furent reçus avec de grands témoignages de joie. Porsenna s'étendit fort au long sur les louanges des Romains, conclut avec eux une trève de quelques jours, et consentit volontiers à être l'arbitre de leurs contestations. Les Tarquins qui s'étoient attendus à remonter sur le trône par le secours du roi, conçurent un grand chagrin lorsqu'ils virent que toutes les espérances qu'ils avoient fondées sur son autorité s'évanouissoient en un moment : mais n'ayant point d'autre ressource ils furent obligés de se contenter de l'état présent des affaires et d'accepter les conditions qu'on leur proposoit. Quand les députés qui devoient parler au nom de la ville, furent arrivés au jour marqué avec les plus anciens du sénat, le roi assis sur son tribunal avec ses amis et son fils Aruns qui par son ordre fut aussi du conseil, leur ordonna d'exposer leurs raisons.

Tandis qu'on discutoit cette importante affaire, on vint annoncer que les jeunes Romaines qui servoient d'otages, s'étoient échappées. Ayant obtenu de leurs gardes

la permission d'aller se laver dans le fleuve, elles les avoient priés de se retirer à l'écart par bienséance jusqu'à ce qu'elles se fussent baignées et eussent repris leurs vêtemens. Ceux-ci s'étant donc retirés, Clélie exhortant ses compagnes à prendre la fuite, avoit été la première à passer le fleuve à la nage, et toutes les autres à son exemple avoient fait la même chose pour se sauver dans la ville.

Sur la première nouvelle de leur évasion, Tarquin invectiva fortement contre les Romains, et les accusant d'infidélité et de parjure, il tâchoit d'irriter le roi afin qu'il n'eût aucune confiance en eux après avoir été trompé une fois. Mais le consul protesta que cette résolution ne venoit que des filles; que leurs pères n'y avoient aucune part; et pour se disculper entièrement il s'engagea de prouver bientôt leur bonne foi par les effets. Le roi s'apaisant sur cette promesse, lui permit d'aller rechercher les otages comme il s'y étoit offert, et dans l'instant Valerius prit le chemin de Rome pour les ramener au camp.

Pendant ce tems-là Tarquin de concert avec son gendre fit une action des plus indignes et entièrement contraire au droit

des gens. Sans attendre que le jugement fût prononcé, il envoya une embuscade de cavalerie sur le chemin qui conduisoit au camp des Tyrrhéniens pour enlever le consul, les filles et leur escorte quand elles repasseroient, afin de les retenir en gages pour les biens dont les Romains l'avoient dépouillé. Mais les dieux ne permirent pas que l'entreprise lui réussît. Dans le moment que l'embuscade ne faisoit que de sortir des lignes des Latins, le consul qui avoit fait prompte diligence arriva avec les filles qu'il ramenoit de Rome; il étoit déjà aux portes du camp des Tyrrhéniens quand il rencontra les cavaliers de l'autre camp qui le poursuivoient. Ceux-ci néanmoins lui livrèrent une attaque; mais les Tyrrhéniens s'en aperçurent aussi-tôt, et le fils du roi prenant un détachement de cavalerie accourut au bruit avec l'infanterie qui faisoit la garde aux portes.

Porsenna indigné de cette action assembla aussi-tôt les Tyrrhéniens. Il leur représenta qu'il étoit choisi par les Romains pour juge de leurs différens avec Tarquin et des injustices dont celui-ci les accusoit. Que l'affaire étant encore indécise, les

exilés justement chassés de leur patrie avoient osé faire violence aux personnes sacrées des ambassadeurs et des otages, sans respecter le droit des gens et sans avoir égard à la trève conclue avec la ville de Rome. Sur ces plaintes les Tyrrhéniens donnèrent gain de cause aux Romains et les déclarèrent innocens des crimes qu'on leur imposoit. En même-tems ils rompirent avec les Tarquins et Mamilius, et leur ordonnèrent de sortir de leur camp le jour même. Les Tarquins s'étoient flattés d'abord de rentrer dans Rome par le secours des Tyrrhéniens pour y exercer leur tyrannie comme auparavant, ou du moins de se faire rendre leurs biens: mais le crime qu'ils commirent en violant le caractère respectable des otages et des ambassadeurs, les fit chasser avec honte et ignominie comme des objets d'horreur chargés de l'indignation publique, sans avoir réussi dans aucune de leurs entreprises.

Le roi des Tyrrhéniens fit venir ensuite les otages devant son tribunal, et les rendit au consul, déclarant publiquement qu'il comptoit beaucoup plus sur la seule parole et sur la bonne foi des Romains que

sur tous les otages du monde. Il fit l'éloge de la jeune Clélie qui avoit, par son exemple, animé ses compagnes à passer le fleuve à la nage. Il admira son courage qui étoit au-dessus de son âge et de son sexe, et pour marque de son estime il lui fit présent d'un cheval de bataille superbement enharnaché. Il ne put s'empêcher de féliciter la ville de Rome sur ce qu'elle produisoit non-seulement de grands hommes recommandables par leurs vertus héroïques, mais encore de jeunes filles qui disputoient aux hommes mêmes le prix de la valeur.

L'assemblée congédiée, il conclut un traité de paix et d'amitié avec les ambassadeurs des Romains. Il les reçut chez lui en signe d'hospitalité. Il leur rendit sans rançon tous les prisonniers de guerre qui étoient en grand nombre; et quoique ce n'eût jamais été la coutume des Tyrrhéniens de laisser en leur entier les bagages et les provisions qu'ils ne pouvoient emporter, et que dans toutes les autres occasions ils n'eussent jamais manqué de mettre le feu à leur camp avant que de sortir du pays ennemi, Porsenna en usa alors bien différemment. Il abandonna aux Romains toutes ses provisons de guerre sans en rien

brûler et sans permettre que ses troupes y fissent aucun dégât. C'étoit un riche présent qu'il faisoit à la ville de Rome, comme il parut par les sommes immenses que les Questeurs retirèrent de la vente de tous ces meubles après le départ du roi. En effet il avoit orné son camp plutôt comme une ville que comme des retranchemens qu'on fait pour quelque tems dans une terre étrangère, il l'avoit fourni de toutes sortes de richesses et de provisions tant pour le public que pour les particuliers, et tous ces biens furent abandonnés au peuple Romain sans qu'il y eût la moindre chose de gâtée ou endommagée. Ainsi finit la guerre des Romains avec les Tyrrhéniens et Lars Porsenna roi de Clusiniens. Elle avoit jetté la république dans de grands périls et l'avoit mise à deux doigts de sa ruine.

L'armée Tyrrhénienne s'étant retirée, le sénat assemblée résolut d'envoyer à Porsenna un trône d'ivoire, un sceptre et une couronne d'or, avec une de ces robes triomphales dont se servoient les rois des Romains.

Pour récompenser la valeur de Mucius qui s'étoit exposé à la mort pour la patrie

et qui avoit contribué plus que tout autre à acheminer les ennemis à une paix honorable, on lui donna, comme auparavant à Horatius qui avoit combattu à la tête du pont, autant de terres du public au-delà du Tibre qu'il en pouvoit entourer en un jour en traçant un sillon avec une charrue. Elles s'appellent encore aujourd'hui les prés de Mucius; et voilà les présens qu'on fit aux hommes. La jeune Clélie eut aussi sa récompense. On l'honora d'une statue de bronze, que les pères des autres filles qu'on avoit données en otage, lui érigèrent eux-mêmes dans la voie sacrée qui conduit à la place publique. Pour moi je n'ai point vu ce monument; on dit qu'il fut brûlé dans un incendie des maisons voisines.

Cette même année on acheva le temple de Jupiter Capitolin, dont j'ai parlé dans le livre précédent. Le consul Marcus Horatius en fit la dédicace et y mit l'inscription en l'absence de Valerius son collègue dont il prévint le retour; car pour lors il étoit occupé à la tête de l'armée à défendre le pays contre les troupes de Mamilius qui harceloient les laboureurs dès qu'ils eurent quitté les forts pour retour-

ner dans leurs campagnes. Voilà ce qui se passa de mémorable sous le troisième consulat.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LA quatrième année après le bannissement des rois, on fit consuls Spurius Largius et Titus Herminius. Tout le tems de leur régence se passa dans une profonde paix.

Sous leur consulat, Aruns, fils de Porsenna roi des Tyrrhéniens, fut tué la seconde année de la guerre qu'il avoit déclarée aux Ariciens. Sitôt que la paix fut faite avec les Romains, ce jeune prince à la tête de la moitié de l'armée du roi son père alla camper devant Aricie dans le dessein de se faire un établissement particulier. Déjà il étoit sur le point d'emporter la ville d'assaut, lorsque les Ariciens reçurent un puissant secours d'Antium, de Tusculum, et de Cumes ville de la Campanie. Quoique son armée fût de beaucoup inférieure en nombre à celle des ennemis, il ne laissa pas de leur livrer bataille.

D'abord

D'abord il réussit dans ses premiers essais, mit la plupart des ennemis en déroute et les poursuivit l'épée dans les reins jusqu'aux pieds de leurs murailles. Mais Aristodeme, surnommé le Mol, à la tête des troupes de Cumes, fit une vigoureuse résistance, et Aruns vaincu perdit la vie dans le combat. L'armée des Tyrrhéniens n'osa plus résister après la mort de son général; elle prit la fuite et fut mise en déroute. Les troupes de Cumes à leurs trousses en tuèrent un grand nombre. Ceux qui échappèrent à cette affreuse déroute cherchèrent un asyle sur les terres des Romains dont ils n'étoient pas éloignés. Car ayant perdu leurs armes ils n'étoient plus en état de tenir tête aux ennemis, et accablés de blessures il ne leur étoit pas possible d'avancer plus loin.

Les Romains recueillirent avec bonté ces pauvres soldats à demi-morts. Ils leur envoyèrent des charriots, des brancards et d'autres voitures pour les transporter à Rome. Ils les logèrent chez-eux, leur fournirent des vivres, les firent panser et leur rendirent toutes sortes de services dans leur disgrace. Plusieurs, charmés de

leur bon cœur et attirés par tant de bons offices, aimèrent mieux rester chez leurs bienfaiteurs que de retourner dans leur patrie. Le sénat leur donna une espèce de vallée longue d'environ quatre stades pour bâtir des maisons, entre le mont Palatin et le Capitole. Les Romains l'appellent encore aujourd'hui la rue des Tyrrhéniens; c'est par là que l'on passe pour aller de la place publique au grand Cirque.

Pour reconnoître un bien si signalé, Porsenna fit un présent considérable aux Romains. Il les remit en possession des terres situées au-delà du Tibre, qu'ils lui avoient cédées par le traité de paix. Ce présent mit les Romains au comble de leur joie. Ils célébrèrent avec beaucoup de magnificence les sacrifices qu'ils avoient voués aux dieux, en cas qu'ils recouvrassent ces terres qu'on appelloit les sept-villages.

CHAPITRE SIXIÈME.

La cinquième année, après qu'on eut chassé les rois, tomboit dans la soixante-neuvième olympiade, en laquelle Ischo-

maque de Crotone remporta le prix de la course, Acestoride étant pour la seconde fois archonte *annuel* à Athenes. Cette année Marcus Valerius, frère de Valerius Poplicola, fut fait consul à Rome avec Publius Postumius surnommé Tubertus.

Sous leur consulat les Romains eurent une guerre à soutenir contre leurs voisins. Elle commença par des excursions et des brigandages qui furent suivis de plusieurs combats sanglans. Enfin elle fut terminée par une paix honorable *la quatrième année*, *c'est-à-dire*, sous le quatrième consulat après celui-ci, ayant duré pendant tout ce tems-là sans intermission.

Voici le sujet de cette guerre. Quelques Sabins, croyant que la République affoiblie par l'échec qu'elle avoit reçu dans la guerre des Tyrrhéniens, ne recouvreroit jamais sa première dignité, faisoient de fréquentes courses sur les paysans qui s'étoient retirés des châteaux dans leurs maisons, et les harceloient fort par de continuelles brigandages. Avant que de prendre les armes, les Romains envoyèrent demander satisfaction de cette insulte et sommèrent les Sabins de ne plus inquiéter les laboureurs par de pareilles hostilités.

Mais ceux-ci ayant répondu fièrement à leurs députés, on fut obligé de leur déclarer la guerre. Le consul Valerius fit la première campagne contr'eux avec l'élite de la cavalerie et de l'infanterie légère. Il les surprit dans le moment qu'ils ne s'attendoient à rien moins, et tombant sur une multitude de fourageurs en désordre et dispersés de côté et d'autre pour butiner, il en fit un horrible carnage.

Les Sabins, après cet échec, levèrent une nombreuse armée dont ils donnèrent le commandement à un de leurs plus habiles généraux. Les Romains sortirent aussi pour faire contr'eux une seconde campagne. Toutes leurs troupes se mirent en marche sous la conduite des deux consuls. Postumius assit son camp près de Rome sur des montagnes, de peur que les exilés ne vinssent l'attaquer subitement. Pour Valerius, il alla se poster à quelque distance des ennemis sur les bords du Teverone. C'est une rivière qui à la sortie de la ville de Tibur se précipite tout d'un coup du haut d'une roche escarpée; elle roule ses eaux à travers les campagnes des Sabins et des Romains dont elle fait la séparation, et delà elle va se jetter dans

le Tibre : ses eaux sont très-belles et fort agréables à boire. Le camp des Sabins étoit de l'autre côté du Teverone, pas loin de ce fleuve, sur une colline d'une pente douce et dans un poste peu avantageux.

D'abord ni les uns ni les autres n'osèrent passer le fleuve pour livrer bataille : chacun se contentoit de se tenir sur ses gardes. Dans la suite néanmoins, le combat s'engagea : mais la colère et un certain point d'honneur y eurent plus de part que la raison ou la prudence. Les cavaliers menoient boire leurs chevaux au fleuve, dont les eaux qui n'étoient pas encore enflées par les pluies de l'hiver, étoient si basses qu'elles ne passoient pas le genou. Ils s'avançoient insensiblement dans la rivière et la passoient sans aucune difficulté ; ce qui donna d'abord occasion à des escarmouches de quelques poignées de soldats des deux armées. D'autres sortirent ensuite des deux camps et accoururent au secours de leurs camarades. Ceux-ci furent bientôt suivis de plusieurs autres qui s'empressoient d'aller les soutenir à mesure qu'ils avoient du pire. Tantôt les Romains repoussoient l'ennemi loin du fleuve, et tantôt les Sabins mettoient les Romains en fuite. Enfin

après beaucoup de sang répandu de part et d'autre et plusieurs blessures reçues, les esprits s'échauffèrent, comme il arrive ordinairement dans les combats imprévus et auxquels on ne s'attendoit point. Les généraux des deux armées voulurent passer le fleuve à l'exemple de leurs soldats. Le consul romain prévient l'ennemi, et passe le premier avec ses troupes. Il attaque les Sabins dans le moment qu'ils ne faisoient que de prendre les armes pour se ranger en bataille. Ceux-ci ne refusent pas le défi, et méprisant les Romains parce qu'ils n'avoient pas à faire aux deux consuls à la fois ni à toutes les troupes de la république, ils en viennent à une action générale et se défendent avec beaucoup de bravoure. Le combat s'anime ; l'aile droite, commandée par le consul Postumius, marche sur le ventre aux ennemis et le contraint de reculer. Mais d'un autre côté l'aile gauche n'en pouvoit plus; déja les Sabins la menant rudement, l'avoient repoussée jusqu'au fleuve. Le consul qui commandoit l'autre camp des Romains, informé de ce qui se passoit, fit sortir ses troupes et marcha à petit pas à la tête de son infanterie. Il eut en même temps la

précaution d'envoyer promptement devant lui Spurius Largius son lieutenant, qui avoit été consul l'année précédente, pour secourir les Romains avec sa cavalerie. Celui-ci court à bride abattue; il arrive bientôt au fleuve; il le traverse sans trouver de résistance; il passe pardevant l'aîle droite des Sabins, et attaque leur cavalerie en flanc: on se bat long-tems avec beaucoup de chaleur de part et d'autre. Sur ces entrefaites Postumius arrive avec l'infanterie; il tombe sur celle des ennemis; il en fait un affreux carnage et met le reste en désordre.

C'étoit fait des sabins, si la nuit ne fût survenue. Investis de toutes parts par les Romains dont la cavalerie étoit supérieure en nombre, ils auroient été tous égorgés; et ce ne fut qu'à la faveur des ténèbres que quelques-uns se sauvèrent dans leurs villes après avoir perdu leurs armes. Les consuls s'emparèrent du camp des ennemis sans résistance: la garnison l'avoit abandonné aussi-tôt qu'elle avoit vû l'armée en déroute. Ils y trouvèrent un gros butin qu'ils abandonnèrent au pillage des soldats. Delà ils s'en retournèrent à Rome.

La république commença alors à se

relever des pertes qu'elle avoit faites dans la guerre des Tyrrhéniens; et les Romains, animés d'un nouveau courage, osèrent prétendre comme auparavant à l'empire sur leurs voisins. On décerna aux deux consuls les honneurs du triomphe. On donna en particulier à Valerius une place pour bâtir une maison dans le plus bel endroit du mont Palatin, et on lui fournit du trésor public une somme d'argent pour cet effet. Cette maison, devant laquelle on a érigé un taureau de bronze, est la seule de toutes les maisons de Rome, tant publiques, que particulières, dont les battans de la porte s'ouvrent en dehors sur la rue.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Après eux, Publius Valerius, surnommé Poplicola, et Titus Lucrétius furent faits consuls, celui-ci pour la seconde fois; celui-là pour la quatrième. L'année de leur gouvernement, les Sabins dans une assemblée générale de toutes leurs villes, résolurent d'un commun accord de faire la guerre aux Romains, se per-

suadant que depuis qu'on avoit détrôné le roi Tarquin, ils n'étoient plus tenus de garder le traité qu'ils avoient conclu avec lui par des sermens solemnels. Ce fut à la sollicitation de Sextus, l'un des fils de Tarquin, qu'ils prirent ce parti. A force de présens et de prières importunes, il gagna les chefs de chaque ville et les engagea à prendre ses intérêts; il souleva aussi contre les Romains les villes de Fidêne et de Camerie, et il sut si bien se les concilier qu'ils les fit entrer dans la ligue. Pour reconnoître les bons offices qu'ils avoient reçus de lui, tous ces peuples le déclarèrent généralissime avec un pouvoir absolu de lever des soldats dans toutes leurs villes, comme si l'échec qu'ils avoient reçu dans la bataille précédente, fut venu de la foiblesse de leur armée ou de l'incapacité de celui qui la commandoit.

Pendant que les Sabins faisoient des préparatifs de guerre, la fortune qui vouloit dédommager les Romains de la perte qu'ils faisoient par la révolte de leurs alliés, leur procura un secours inattendu de la part de leurs ennemis mêmes. Voici comment cela arriva. Un certain Sabin de la ville de Regille, nommé Titus Clau-

dius, aussi distingué par l'éclat de sa naissance, que par ses grandes richesses, vint se réfugier chez les Romains avec ses parens, ses amis, ses cliens et toutes leurs familles au nombre de cinq mille hommes en état de porter les armes.

Voici ce qui le détermina à chercher un asyle dans la ville de Rome. Les chefs des principales villes de la nation conçurent contre lui une haine mortelle à cause de son attachement inviolable aux intérêts de la république et au bien de l'état. Ils l'accusoient de trahison parce qu'il ne se portoit pas d'assez bonne grace à déclarer la guerre aux Romains, étant le seul qui s'opposât dans les assemblées à ceux qui vouloient rompre avec la ville de Rome, et qui empêchât ses citoyens de souscrire à ce qui avoit été décidé par les états généraux. Comme l'affaire devoit être jugée au tribunal des autres villes, dans la crainte qu'elle ne prît un mauvais tour pour lui, Claudius résolut d'emporter tous ses effets pour se retirer à Rome avec ses amis. Il fut d'un si grand secours aux Romains qu'on crut qu'il avoit le plus contribué à l'heureux succès de cette guerre. Pour reconnoître les importans services qu'il

tendoit à la république, le sénat, de l'avis du peuple, le mit au rang des patriciens. On lui donna dans Rome même autant de place qu'il en voulut pour bâtir des maisons. On lui céda des terres du public entre Fidêne et Picence pour les distribuer à ceux qui l'avoient accompagné dans sa retraite. C'est d'eux que se forma dans la suite cette tribu qu'on appelloit Claudienne, et qui jusqu'à mon tems a retenu le même nom.

Tous les préparatifs étant faits de part et d'autre, les Sabins furent les premiers qui ouvrirent la campagne. Ils se postèrent dans deux différens camps, dont l'un étoit en pleine campagne près de Fidêne, et l'autre dans Fidêne même pour y servir de garnison et de refuge aux troupes du dehors en cas qu'il leur arrivât quelque échec. Sur la première nouvelle des mouvemens des Sabins, les consuls de Rome se mirent aussi en marche avec toutes leurs troupes. Ils se postèrent séparément de même que l'ennemi; Valerius auprès des retranchemens que les Sabins avoient faits en pleine campagne, et Lucretius à quelque distance delà, sur une éminence d'où il découvroit aisément l'armée de son collègue..

Le dessein des Romains étoit de livrer bataille incessamment, persuadés qu'il n'y avoit point de meilleur moyen pour terminer cette guerre qu'une action dans les formes. Mais le général des Sabins n'osant se mesurer avec des troupes si aguerries et accoutumées par un long exercice à affronter les plus grands dangers, ne vouloit attaquer les Romains que de nuit. Il fit préparer des fascines avec tout ce qui étoit nécessaire pour combler leurs fossés afin de les franchir sans peine. Quand il eut disposé toutes choses pour l'attaque, après la première veille de la nuit il mit l'élite de son armée en état d'aller fondre sur le camp des Romains. En même-tems il manda aux troupes qui étoient dans Fidêne, de sortir à la légère sitôt qu'elles le verroient en marche, et de se mettre en embuscade dans quelque poste avantageux, afin que si les Romains de l'autre camp venoient au secours de Valerius, elles pussent sortir dans l'instant pour les charger en queue et leur donner l'alarme en jettant de grands cris. Sextus ayant pris ces résolutions les communiqua aux officiers, et tous les approuvèrent.

Il n'attendoit que l'occasion favorable

pour exécuter ce grand projet, lorsqu'il vint un déserteur au camp des Romains qui découvrit au consul tout ce qui se tramoit. Un moment après, des cavaliers qui battoient l'estrade amenèrent prisonniers quelques Sabins qu'ils avoient surpris comme ils sortoient de leurs lignes pour aller chercher du bois. Interrogés chacun en particulier sur les desseins de leur général, ces captifs répondirent qu'il faisoit préparer des échelles et des ponts, mais qu'ils ne savoient point quand ni à quel usage il devoit les employer. Sur ces avis Valerius dépêcha promptement le vieillard Marcus au camp du consul Lucrétius pour l'instruire du dessein des ennemis, et pour lui marquer les mesures qu'il devoit prendre afin d'en empêcher l'exécution et de tomber sur eux à l'improviste. Pendant ce tems-là il assembla les Tribuns et les Centurions. Il leur communiqua ce qu'il avoit appris du transfuge et des prisonniers. Il les exhorta à se comporter bravement, et à ne pas laisser échapper l'occasion de punir la perfidie des Sabins. Enfin après leur avoir prescrit ce qu'ils devoient faire, il leur donna le mot du guet et les renvoya à leurs régimens.

Il n'étoit pas encore minuit lorsque le général des Sabins fit prendre les armes à [l'élite de] ses troupes, et sortit avec le gros de son armée pour tomber sur le camp des ennemis. Il recommanda sur tout aux soldats de garder un grand silence et de ne point faire de bruit avec leurs armes, de peur que l'ennemi ne s'aperçût de leur marche avant qu'ils fussent arrivés jusqu'aux retranchemens. Ceux de l'avant-garde approchent des fossés: ils ne voyent aucune illumination dans le camp, ils n'entendent point la voix des sentinelles. Alors ils condamnent les Romains d'imprudence et de folie, et se persuadent que les corps-de-gardes retirés dans leurs retranchemens se livrent à un profond sommeil. Ils profitent de l'occasion, ils s'empressent à jetter des fascines dans les fossés, ils les comblent en plusieurs endroits, et passent jusques dans les retranchemens sans trouver de résistance.

Les Romains postés par pelotons entre les fossés et les palissades attendent l'ennemi qui ne peut les apercevoir. A la faveur des ténèbres qui les dérobent à la vue des Sabins, ils les tuent les uns après les autres à mesure qu'ils avancent et qu'ils

tombent sous leurs mains. Les troupes de l'arrière-garde sont long-tems sans s'apercevoir qu'on a égorgé leurs camarades qui sont passés les premiers. Mais la lune commençant à paroître, surpris de voir les corps entassés les uns sur les autres et une foule d'ennemis qui vient fondre sur-eux, ils jettent leurs armes et prennent la fuite. Alors les Romains les chargent sans quartier et font retentir l'air de leurs cris militaires, pour donner le signal à l'autre camp comme on en étoit convenu. Lucrétius, qui entend le bruit, envoie aussitôt un détachement de cavalerie pour battre l'estrade, afin de découvrir s'il n'y a point quelque embuscade cachée, et un moment après il suit lui-même avec l'élite de son infanterie. La cavalerie rencontre ceux qui étoient sortis de Fidêne pour se poster dans une embuscade : pendant qu'elle les met en déroute, l'infanterie taille en pièces et poursuit à toute outrance le reste des troupes qui étoient venues donner l'assaut au camp des Romains; ensorte que les ennemis ne gardant plus aucun rang et la plupart ayant perdu leurs armes, on en fit une sanglante boucherie. Il périt dans cette affreuse journée

environ treize mille hommes, tant des Sabins que de leurs alliés, outre quatre mille deux cents qui furent faits prisonniers de guerre. Leur camp fut aussi pris d'assaut le même jour.

Pour la ville de Fidêne, les Romains ne l'emportèrent qu'après quelques jours de siége. Ce fut par l'endroit même qui étoit le plus imprenable, et où, par cette raison, on avoit moins posté de soldats pour repousser l'attaque. Cependant cette place ne fut point rasée; quoiqu'elle eût fait une vigoureuse résistance, ses habitans ne furent point faits esclaves, et on n'en fit mourir qu'un fort petit nombre après l'avoir réduite sous l'obéissance du vainqueur. Les consuls crurent qu'une ville de leur nation étoit assez punie de sa faute par le pillage de ses biens, par la perte de ses esclaves et de ses citoyens qui avoient été tués dans les combats. Mais ils jugèrent à propos de prendre les précautions ordinaires en pareille occasion; et pour lui apprendre à ne se plus soulever si facilement dans la suite, ils crurent qu'il falloit punir les auteurs de la révolte. Dans ce dessein ils assemblèrent les Fidenates au milieu de la place publique; ils leur réprochèrent

reprochèrent publiquement leur félonie, et leur firent voir qu'ils méritoient tous la mort depuis le plus petit jusqu'au plus grand, puisqu'ils étoient des ingrats qui n'avoient pas profité de leurs premiers malheurs pour devenir plus sages. Ensuite ils se saisirent des plus distingués de cette ville, les firent battre de verges devant tout le peuple et ordonnèrent qu'on leur coupât la tête. A l'égard des autres citoyens ils leur permirent d'habiter leur ville comme auparavant, mais par ordre du sénat ils y laissèrent une garnison à qui ils assignèrent une partie des terres des Fidenates. Après cela les consuls sortirent du pays ennemi, et s'en retournèrent à Rome avec leurs troupes; ils y reçurent les honneurs du triomphe qui leur furent décernés par le sénat. Voilà ce qui se passa sous leur régence.

CHAPITRE HUITIÈME.

L'ANNÉE suivante, Publius Postumius, dit Tubertus, fut créé consul pour la seconde fois, avec Agrippa Menenius [surnommé Lanatus]. Pendant leur consulat,

les Sabins ouvrirent une troisième campagne. Ils ravagèrent les terres de la république et s'avancèrent jusqu'aux portes de la ville avant que les Romains s'en aperçussent.

Dans cette expédition ils firent un horrible carnage, non seulement des paysans qu'ils surprirent tout à coup avant qu'ils eussent pu se retirer dans les châteaux voisins, mais aussi des citoyens qui étoient alors dans la ville de Rome. Le consul Postumius piqué de leur insolence, ramassa une troupe de citoyens des premiers qui se présentèrent à ses ordres, et sortit promptement à la rencontre de l'ennemi avec plus d'ardeur et de vivacité que de prudence. Les Sabins les voyant venir à la débandade et dispersés comme des troupes qui méprisent la foiblesse de leurs ennemis, lâchent pied tout exprès dès le premier choc, et pour augmenter encore davantage leur confiance ils reculent avec précipitation. Par ce moyen ils les attirent jusqu'à un bois fort épais où le reste de leur armée étoit en embuscade. Là faisant volte-face aux Romains qui les poursuivoient, ils reviennent à la charge avec fureur. En même-tems ceux qui

étoient cachés dans le bois, sortent de l'embuscade et jettant de grands cris ils tombent sur l'armée du consul. Ces troupes nombreuses et en bon ordre donnant sur les Romains dispersés ça-et-là, fatigués de leur course, et si troublés que dans le désordre où ils étoient ils ne savoient de quel côté se tourner, font rage sur tous ceux qui osent leur tenir tête et taillent en pièces tout ce qui leur résiste. Enfin ils mettent le reste en fuite, occupent toutes les avenues par où ils pouvoient regagner la ville, et les ayant investis sur la croupe d'une montagne déserte et escarpée lorsque les ténèbres commençoient à se répandre, ils se tiennent en armes dans les postes voisins, résolus de faire la garde toute la nuit afin qu'aucun ne leur échappe. La nouvelle de cette déroute arrive à Rome. Elle se répand dans toute la ville, et y cause une émotion générale. Tous les citoyens courent précipitamment sur les remparts dans la crainte que l'ennemi enflé de sa victoire ne les vienne attaquer à la faveur des ténèbres. On déplore le malheur de ceux qui ont été tués dans le combat; on plaint ceux qui ont échappé à la fureur des Sabins et l'on

appréhende que bientôt ils ne périssent faute de provisions, s'ils ne reçoivent un prompt secours qui les délivre d'une si affreuse situation. On passa toute la nuit dans une continuelle alarme et dans une profonde tristesse, et l'on ne cessa de faire la garde sur les remparts sans se donner aucun repos. Le lendemain Menenius l'autre consul fit prendre les armes à toute la jeunesse, et sortit en bon ordre pour secourir les troupes assiégées sur la montagne. Mais les Sabins n'attendirent pas son arrivée. Contens de la victoire qu'ils avoient remportée le jour précédent, ils rappellèrent leur général de la montagne qu'il tenoit investie. Bientôt après, tout glorieux de leur premier avantage, ils se retirèrent chez-eux avec un gros butin qui consistoit en bétail, en esclaves, et en une grande quantité d'autres effets.

Les Romains affligés par cet échec affreux dont ils rejettoient la faute sur le consul Postumius, résolurent de faire au plutôt une irruption sur les terres des Sabins avec toutes les forces de la république, tant pour réparer la honte de leur dernière perte qui étoit arrivée contre toute espérance, que pour se venger

de l'ambassade insolente que l'ennemi leur avoit envoyée tout récemment et dont ils se tenoient fort offensés. Les Sabins en effet, se regardant déjà comme maîtres de tout le païs et en état de prendre Rome quand ils voudroient si elle refusoit d'exécuter leurs ordres, avoient fait dire aux Romains par cette ambassade insultante de rétablir les Tarquins dans tous leurs droits, de se soumettre à l'empire de la nation Sabine, et de régler leur république sur les loix que leur prescriroient les vainqueurs. Les Romains de leur côté avoient répondu aux députés de dire à leur république que Rome lui ordonnoit de mettre bas les armes, de lui rendre toutes les villes de la nation, de reconnoître sa puissance comme auparavant, si elle vouloit avoir la paix et son amitié; qu'après qu'elle se seroit soumise, elle pourroit venir demander pardon de tout ce qu'elle avoit fait et des dommages qu'elle avoit causés l'année précédente; et que faute d'exécuter ponctuellement ses ordres, elle pouvoit s'attendre que bientôt on porteroit le fer et le feu jusque dans son sein.

Ces ordres portés et reçus de part et

d'autre, on acheva les préparatifs nécessaires pour le combat et l'on se mit en campagne. Les troupes des Sabins étoient composées de la jeunesse de toutes leurs villes, armée et équipée magnifiquement. Les Romains de leur côté avoient mis sur pied toutes les forces de Rome et les garnisons des châteaux, espérant que ceux qui étoient hors d'âge de servir, suffiroient avec les esclaves pour défendre la ville et les forts du pays.

Toutes les troupes étant rassemblées, les deux armées campèrent à quelque distance l'une de l'autre, pas loin d'Erete ville de la nation Sabine. Quand on eut reconnu de part et d'autre les forces de l'ennemi, tant par le terrain qu'occupoient les lignes, que par le rapport des prisonniers, les Sabins concevant de grandes espérances, commencèrent à mépriser le petit nombre des ennemis. Les Romains au contraire furent d'abord épouvantés de la multitude des troupes Sabines. Mais leur courage se ranima, et ils conçurent quelque espérance de la victoire par plusieurs signes qui leur furent envoyés de la part des dieux, surtout par le dernier prodige qui parut dans le tems qu'on

étoit sur le point de livrer bataille. De la pointe de leurs javelots fichés en terre auprès de leurs tentes, on vit sortir une espèce de flamme qui éclaira tout le camp pendant une bonne partie de la nuit, comme s'il avoit été plein de torches allumées. Ces javelots sont une manière de dard que les Romains ont coutume de lancer au commencement du combat; leur hampe est longue et assez grosse pour remplir la main; par les deux bouts elle est armée d'une pointe de fer toute droite et longue au moins de trois pieds: ces javelots avec leur hampe et leur fer sont égaux à un dard de moyenne grandeur.

Un prodige si merveilleux remplit de joie tous les Romains. Ils conclurent de cette flamme, suivant l'explication des interpretes des prodiges et comme il étoit facile à tout homme de le conjecturer, que par un présage de cette nature les destins leur promettoient une victoire prochaine et signalée, parce que tout cède au feu, et qu'il n'y a rien qu'il ne consume.

Pleins de cœur et de confiance après que cette flamme miraculeuse eut paru au bout de leurs javelots, ils sortent de leurs lignes, et quoique beaucoup inférieurs

en nombre à l'armée des Sabins, ils leur présentent le défi. *La protection des dieux*, une longue expérience, et leur accoutumance aux fatigues de la guerre, soutiennent leur courage et leur font mépriser tous les périls. Postumius qui commandoit l'aîle gauche, avoit commencé le premier à enfoncer l'aîle droite des Sabins. Pour effacer la honte du combat précédent, il se jette en désespéré au milieu des ennemis comme entre les bras de la mort, prêt à acheter la victoire au prix de son sang et même de sa vie. L'aîle droite des Romains commandée par Menenius, qui avoit déjà plié, reprend courage sitôt qu'elle apprend que Postumius a l'avantage. Elle fait face aux ennemis; elle porte par tout la terreur et le carnage. Les deux aîles des Sabins lâchent pied, les vainqueurs pénètrent dans les rangs, le corps de bataille n'est plus soutenu par les aîles, il ne peut résister à l'effort des Romains qui l'enfoncent avec violence; enfin toute l'armée Sabine est contrainte de reculer et de prendre la fuite. Dans cette affreuse déroute les Romains se mettent à leurs trousses; ils les mènent battant jusques dans leurs

lignes ; ils y entrent pêle-mêle avec les fuyards et se rendent maîtres des deux camps. La nuit qui survint fort à propos pour les vaincus, fut cause qu'il en échappa un grand nombre, et que le vainqueur ne poussa pas plus loin son avantage. D'ailleurs le combat s'étant livré sur leurs terres, la connoissance qu'ils avoient du terrain et des faux-fuyans leur donnoit beaucoup plus de facilité pour s'évader, que la victoire n'en donnoit aux Romains pour les poursuivre par des détours qu'ils n'avoient jamais pratiqués. Le lendemain les consuls brûlèrent les corps des Romains qui avoient été tués dans cette action générale ; ils ramassèrent les dépouilles, parmi lesquelles ils trouvèrent quelques armes que l'ennemi avoit jettées en fuyant; et outre un grand nombre de prisonniers de guerre, ils enlevèrent beaucoup d'argent et d'autres effets, sans parler de ce qui avoit été pillé par les soldats. On vendit à l'encan cette quantité prodigieuse de butin, et des sommes qu'on en tira, chaque particulier fut suffisamment remboursé de ce qu'il avoit fourni pour équiper les soldats et pour faire les frais de la campagne.

Après cette glorieuse victoire, ils retournèrent à Rome. Le sénat leur décerna à tous deux le triomphe; avec cette différence que Menenius eut les honneurs du plus grand et du plus honorable triomphe, et fut conduit dans Rome sur un char royal. Postumius au contraire n'eût que ceux du petit triomphe qui se faisoit avec moins d'éclat. Les Romains l'appellent ovation, terme qui vient du mot grec evasis que les Latins ont changé en un mot plus obscur, *au lieu de le rendre par le mot d'Evation*. Pour moi je conjecture [et c'est ce que j'ai trouvé dans plusieurs livres du pays] qu'on appelloit anciennement Evastès celui qui recevoit les honneurs du triomphe; *nom qui vient* de ce qui arrivoit, *c'est-à-dire*, *des acclamations qu'on faisoit en cette occasion*. L'historien Licinnius dit que ce fut alors pour la première fois que le sénat inventa cette sorte de triomphe. Quoiqu'il en soit, il est différent de l'autre; premièrement en ce que celui qui en reçoit les honneurs entre à pied à la tête de son armée sans être porté sur un char comme dans le grand triomphe; secondement en ce qu'il n'a ni la robe historiée de différentes couleurs et

brodée d'or [comme dans l'autre *triomphe*, ni une couronne d'or, portant seulement] une robe [blanche] bordée de pourpre, qui est l'habillement ordinaire des consuls et des généraux. Outre qu'il n'a qu'une couronne de lauriers, il ne porte point de sceptre. Voilà ce que le petit triomphe a de moins que le grand : en toute autre chose il n'y a aucune différence. Ce qui fit que Postumius eut de moindres honneurs que son collègue, quoiqu'il se fût le plus distingué dans le combat, fut cet échec aussi honteux pour lui que préjudiciable à la république, qu'il avoit reçu dans la campagne précédente, où aprés avoir perdu beaucoup de monde en poursuivant l'ennemi avec trop de chaleur, il avoit failli à être fait lui-même prisonnier de guerre avec le reste de ses troupes qui avoient pris la fuite.

Sous ce même Consulat, Publius Valerius, surnommé Poplicola, mourut de maladie. C'étoit le plus brave de tous les Romains et le plus homme de bien de son siècle. Mais il n'est pas besoin de parler ici de ses actions admirables; j'en ai rapporté la plus grande partie au commencement de ce livre. Je ne saurois cependant

me résoudre à omettre une de ses principales louanges que je n'ai point encore touchée; persuadé que rien ne convient mieux à ceux qui écrivent l'histoire, que de rapporter non-seulement les glorieux exploits des grands capitaines, et les sages et salutaires réglemens qu'ils ont établis dans la république, mais encore de faire mention de leur manière de vivre, de leur modération, de leur désintéressement, de leur tempérance et de leur exactitude à observer en toute rencontre les loix et les coutumes de leur pays.

Valerius Poplicola étoit un des quatre premiers patriciens qui avoient détrôné les rois, et fait confisquer leurs biens. Il fut quatre fois consul, et victorieux dans deux différentes guerres : il triompha premièrement des Tyrrhéniens, et ensuite des Sabins. Mais quoiqu'il eût tant d'occasions de s'enrichir que personne n'auroit pu regarder comme honteuses et illicites, il ne fut jamais possédé de l'esprit d'avarice, et ne se laissa point corrompre le cœur par cette malheureuse passion, qui tient presque tous les hommes sous l'esclavage, et qui les oblige à se ravaler par des actions indignes. Content de son

patrimoine modique, il mena une vie frugale, réglée, exempte de passions. Et avec ce peu de bien, il donna une bonne éducation à ses enfans, il les rendit digne de lui, et fit voir à tout le monde que les richesses ne consistent pas à posséder de grands trésors, mais à se contenter de peu.

Une preuve convaincante de sa frugalité et de son désintéressement pendant toute sa vie, c'est sa pauvreté qui parut après sa mort. Il ne laissa pas même assez de bien pour faire des funérailles convenables à une personne de sa qualité. Ses parens étoient sur le point d'enlever son corps pour le brûler hors de la ville, et ils auroient enterré ses cendres pauvrement comme celles d'un homme du commun. Mais le sénat apprenant quelle étoit sa pauvreté, fournit par compassion une somme d'argent du trésor public pour ses funérailles, et donna un endroit dans la ville auprès de la place publique où l'on pût brûler son corps et enterrer ses cendres. De tous les hommes illustres, il est le seul jusqu'ici à qui on ait fait cet honneur. Le lieu de sa sépulture est comme un lieu sacré et réservé pour celle de ses descendans; avantage plus estimable que

les richesses et la royauté même, si l'on met la félicité dans l'honneur et dans la gloire, et non dans les plaisirs [honteux]. C'est ainsi que fut enterré Valerius Poplicola, qui n'avoit voulu rien posséder au-delà de son nécessaire. La ville lui fit d'aussi magnifiques funérailles qu'aux plus riches des rois, et toutes les dames Romaines d'un commun accord, quittant leurs ornemens d'or et de pourpre, portèrent le deuil un an entier comme pour leurs plus proches parens, de même qu'elles avoient fait pour Junius Brutus.

CHAPITRE NEUVIÈME.

L'ANNÉE suivante on créa consul Spurius Cassius, surnommé Viscelinus, avec Opitor Virginius Tricostus. Ce fut dans ce tems-là que la guerre des Sabins fut terminée par Spurius l'un des consuls, après un combat sanglant proche de la ville de Cures, dans lequel il périt environ dix mille trois cents hommes du côté des ennemis, outre presque quatre mille qui furent faits prisonniers de guerre.

Les Sabins abattus par ce dernier échec,

envoyèrent des ambassadeurs au consul pour faire un traité avec lui. Cassius les ayant renvoyés au sénat, ils allèrent à Rome où, à force de prières, ils obtinrent enfin la paix, mais avec bien de la peine, à condition qu'ils fourniroient à l'armée Romaine autant de vivres que Cassius leur en demanda, une certaine somme d'argent par tête, avec dix mille arpens de terre cultivée. Spurius Cassius reçut les honneurs du triomphe pour avoir terminée cette guerre.

Virginius l'autre consul, marcha avec la moitié de l'armée contre la ville de Camerie qui avoit abandonné l'alliance des Romains dans le tems de la guerre. Sans avoir dit à personne où il alloit, il fit toute la marche pendant la nuit, afin d'attaquer l'ennemi à l'impourvu, dans le moment qu'il ne s'attendroit à rien moins; il réussit en effet selon son espérance. Dès la pointe du jour, il étoit au pied des murailles sans que personne eût connoissance de sa marche, et avant que d'asseoir son camp, il fit dresser des beliers, des échelles et toutes sortes d'autres machines pour escalader. Son arrivée imprévue jetta l'épouvante dans toute la

ville. Les uns étoient d'avis de lui ouvrir les portes; les autres vouloient prendre les armes pour se défendre, pour repousser l'ennemi, et pour l'empêcher d'entrer dans la place. Mais pendant qu'ils étoient ainsi divisés de sentimens, les Romains rompirent les portes, et montant à l'escalade par où les murailles étoient moins hautes, ils prirent la ville d'assaut. Le consul leur permit de piller ce jour-là et la nuit suivante. Le lendemain il assembla en un même lieu tous les prisonniers de guerre. Il fit punir de mort les auteurs de la révolte, le reste fut vendu à l'encan, et on rasa la ville.

CHAPITRE DIXIÈME.

LA *première année de* la soixante-dixième olympiade, en laquelle Nicæas d'Opunte ville des Locriens remporta le prix de la course, Myrus étant archonte à Athenes, on fit consuls Postumus Cominius et Titus Largius. Sous leur consulat les villes Latines abandonnèrent l'alliance des Romains à la sollicitation d'Octavius Mamilius gendre de Tarquin, lequel

lequel ayant gagné les premiers de chaque ville, les uns par de belles promesses, les autres par prières, les engagea à faire une ligue pour le rétablissement des éxilés. Des députés de toutes les villes, excepté de Rome, qui étoit la seule qu'on n'avoit point invitée comme de coutume, s'assemblèrent à Férente pour tenir conseil sur les affaires de la guerre, pour délibérer sur les préparatifs nécessaires et pour élire des généraux d'armée.

Il arriva par hasard que dans ce même-tems les Romains députèrent aux villes voisines Marcus Valerius, homme consulaire, pour les prier de ne point exciter de troubles, et de réprimer quelques brigands que les plus puissans de chaque ville avoient déjà envoyés piller les campagnes et incommoder les laboureurs. Sur la première nouvelle de la tenue des états pour décerner la guerre, Valerius alla *à Férente*. Il demanda aux chefs de l'assemblée la permission de parler, et on la lui accorda. Il dit que les Romains l'avoient député vers les villes dont les habitans faisoient des courses sur les terres de la république, pour les prier de faire la recherche des coupables, afin de les leur

livrer pour être punis selon les loix portées par le traité d'alliance, et de prendre garde dans la suite qu'on ne commît de nouvelles fautes capables de rompre les liens du sang et de l'amitié. Mais voyant que toutes les villes s'étoient assemblées pour déclarer la guerre aux Romains, (ce qu'il connut tant par plusieurs autres marques, que parce que les Romains étoient les seuls qu'on n'avoit point avertis de se trouver à la tenue des états de la nation, quoiqu'il fût porté par le traité d'alliance que les présidens des assemblées générales y convoqueroient toutes les villes Latines,) il ajouta qu'il ne comprenoit pas quel tort on leur avoit fait, ni quelles plaintes les chefs des états pouvoient avoir contre la ville de Rome, ni pour quel sujet elle étoit la seule qu'on n'avoit point appellée à l'assemblée; elle qui auroit dû s'y trouver la première de toutes, et être consultée avant les autres, comme ayant l'empire de la nation qu'on lui avoit offert et cédé de bon cœur, en reconnoissance de plusieurs services importans.

Là-dessus les députés d'Aricie demandèrent la permission de se faire entendre.

Ils accusèrent les Romains de leur avoir suscité la guerre des Tyrrhéniens sans aucun égard pour leur parenté, et d'avoir réduit, autant qu'il étoit en eux, toutes les villes des Latins sous le joug de la Tyrrhénie. Ensuite le roi Tarquin rappellant le souvenir du traité d'alliance et d'amitié qu'il avoit fait avec les villes Latines, demanda qu'elles confirmassent leur serment et qu'elles le rétablissent sur son trône. Les exilés de Camerie et de Fidêne se plaignirent aussi, les uns qu'on s'étoit emparé de leur pays et qu'on les en avoit chassés, les autres qu'on les avoit réduits en servitude après avoir rasé leur ville, et pour conclusion ils exhortèrent l'assemblée des états à faire la guerre aux Romains. Enfin, Mamilius gendre de Tarquin, qui étoit alors le plus puissant parmi les Latins, se leva le dernier et s'emporta aux plus sanglantes invectives contre la ville de Rome. Valerius répondit exactement à tout, et fit voir l'injustice de ces reproches. La journée se passa en accusations et en réponses, et l'assemblée se sépara sans avoir rien conclu. Le lendemain il se tint une autre assemblée où les présidens n'admirent plus les

envoyés de Rome. Tarquin, Mamilius, les Ariciens et les autres qui voulurent accuser le peuple Romain, y furent écoutés. Quand ils urent parlé tous, on conclut que les Romains avoient violé le traité; ensuite on répondit à Valerius et aux autres envoyés que puisqu'ils avoient rompu les liens de la parenté par leurs injustices, on délibereroit à loisir sur les moyens d'en tirer vengeance.

Pendant que ces choses se passoient, il y eut à Rome une conjuration de plusieurs esclaves, qui formèrent ensemble le dessein de s'emparer des forts, et de mettre le feu en différens quartiers de la ville. Mais quelques complices l'ayant découverte, les consuls firent aussi-tôt fermer les portes, et mirent des garnisons de cavaliers dans tous les forts de la ville. Après cela, les coupables ne tardèrent pas long-tems à être pris, les uns dans les maisons, les autres dans les places, [d'autres dans les campagnes,] et [après les avoir fouettés et appliqués à la torture] on les fit tous mettre en croix. Voilà ce qui se passa sous ces consuls.

CHAPITRE ONZIÈME.

L'ANNÉE suivante, sous le consulat de Servius Sulpicius Camerinus et de Manius Tullius Longus, quelques Fidenates soutenus par des troupes que les Tarquins leur avoient envoyées, s'emparèrent de la citadelle de Fidêne, et après avoir tué une partie des citoyens qui n'étoient pas dans leur parti et chassé le reste, ils firent soulever la ville une seconde fois contre les Romains. Ils avoient aussi dessein de traiter comme ennemis les ambassadeurs qu'on leur envoya de Rome ; mais les vieillards les en ayant empêchés, ils se contentérent de les chasser de la ville sans vouloir leur parler ni leur donner audience. Le sénat des Romains ayant appris ce qui s'étoit passé, ne voulut pas néanmoins déclarer si promptement la guerre à la république des Latins : car il voyoit qu'ils n'approuvoient pas tous ce qui avoit été résolu par les présidens de la dernière assemblée, que dans toutes les villes les Plébéiens ne vouloient point de guerre ; et qu'il

s'en trouvoit plus pour garder l'alliance que pour la rompre.

A l'égard des Fidenates, on résolut d'envoyer contr'eux le consul Manius avec une grosse armée. Après avoir ravagé impunément leur pays sans trouver de résistance, il alla se camper au pied de leurs murailles pour empêcher qu'il n'entrât dans la ville ni provisions, ni armes, ni aucun secours.

Les Fidenates ainsi assiégés, envoyèrent demander aux Latins un prompt secours. Les principaux de la nation assemblèrent les députés de chaque ville. On donna audience aux Tarquins et à l'ambassade des assiégés. Ensuite on demanda aux députés des villes, en commençant par les plus âgés et par les plus illustres, de quelle manière ils croyoient qu'il falloit faire la guerre aux Romains. On délibéra long-tems dans le conseil, si on devoit la déclarer absolument. Les plus turbulens de l'assemblée furent d'avis qu'il falloit remettre le roi sur le trône et secourir les Fidenates, ce qu'ils ne faisoient que pour avoir eux-mêmes le principal commandement dans l'armée, et pour parvenir aux premières charges,

afin d'exécuter de grands desseins. Ce fut surtout ceux qui aspiroient à la tyrannie et à s'emparer de la souveraine puissance dans leur pays, qui opinèrent à faire la guerre, dans l'espérance que leur entreprise réussiroit par les Tarquins, s'ils étoient une fois rétablis sur le trône de Rome. Les plus riches et les plus modérés, conseilloient au contraire de garder le traité d'alliance; ils ne vouloient pas qu'on prît témérairement les armes, et c'étoit là l'avis que le peuple approuvoit le plus.

Malgré leur opposition et leurs remontrances, ceux qui vouloient la guerre engagèrent enfin l'assemblée à envoyer une ambassade à Rome, pour exhorter cette ville et pour lui conseiller de recevoir les Tarquins et les autres exilés; de leur promettre avec serment l'impunité et une amnistie générale; de rétablir en même-tems le gouvernement sur l'ancien pied, et de rapeller l'armée de Fidêne; que les Latins ne souffriroient pas que leurs parens et leurs amis fussent plus long-tems privés de leur patrie, et que si Rome refusoit d'accepter ces propositions, on tiendroit conseil pour lui

déclarer la guerre. Ce n'est pas qu'ils ne sussent bien que les Romains ne feroient rien de tout cela. Mais ils cherchoient un honnête prétexte pour rompre avec eux, dans l'espérance de gagner pendant ce tems-là, par des graces et de bons offices, ceux qui leur étoient opposés. Ces résolutions prises, ils convinrent de donner un an aux Romains pour délibérer là-dessus, et de faire eux-mêmes pendant ce tems-là les préparatifs de la guerre. Ensuite on nomma pour l'ambassade ceux que Tarquin voulut, et on renvoya l'assemblée.

Quand les Latins se furent retirés dans leurs villes, Mamilius et Tarquin voyant que la plupart du peuple étoit porté à garder le traité, ne mirent plus leur espérance dans des secours étrangers, sur lesquels ils ne pouvoient compter: mais changeant de batterie, ils cherchèrent les moyens d'exciter dans Rome quelque guerre civile par un soulévement des pauvres contre les riches. Déjà la plus grande partie du peuple étoit en émotion. Les pauvres surtout, et ceux qui se voyoient accablés de dettes, avoient commencé à remuer et à former de mauvais desseins contre la

république. Les créanciers contribuoient à soulever la populace ; ils ne gardoient plus de mesures ; ils mettoient leurs débiteurs en prison, et les traitoient comme des esclaves, qu'ils auroient achetés à prix d'argent. Tarquin qui en fut informé, envoya à Rome avec l'ambassade des Latins quelques émissaires qui n'étoient pas suspects : il leur donna de grandes sommes d'argent. Ces agens du tyran eurent de fréquens entretiens avec les pauvres les plus déterminés : ils leur distribuèrent d'abord quelques sommes d'argent, et leur en promettant beaucoup davantages si les rois revenoient à Rome, ils gagnèrent beaucoup de monde à leur parti. Ce ne fut pas seulement les pauvres citoyens de condition libre qui se soulevèrent contre le gouvernement des magistrats. Les esclaves les plus méchans se mirent aussi de la cabale, dans l'espérance de recouvrer leur liberté. Ils en vouloient déjà à leurs maîtres pour avoir fait punir l'année précédente leurs compagnons esclaves. Ils n'ignoroient pas qu'on se défioit d'eux, et qu'on appréhendoit qu'ils ne fissent la même chose que leurs camarades s'ils en trouvoient

l'occasion : ces dispositions facilitèrent aux espions de Tarquin les moyens de les gagner. Voici le projet de leur conjuration.

Les chefs de la conjuration étoient convenus de prendre le tems de la nuit que la lune ne paroîtroit point, pour s'emparer des endroits les plus forts et des forteresses de la ville. Si-tôt que les esclaves verroient qu'on se seroit emparé des postes les plus avantageux, ce qu'on devoit leur faire connoître par de grands cris, ils avoient ordre d'assassiner leurs maîtres qui dormiroient alors, de piller les maisons des riches, et d'ouvrir les portes aux tyrans. Mais la providence divine qui dans toute occasion a protégé la ville et qui n'a cessé de la conserver jusqu'à notre siècle, découvrit leur pernicieux dessein à Sulpicius l'un des consuls.

Deux frères, savoir Publius et Marcus Tarquinius de la ville de Laurente, qui étoient les principaux chefs de la conjuration, furent contraints par une force divine de la découvrir. Toutes les nuits ils voyoient en songe des fantômes terribles, qui les menaçoient des supplices les plus rigoureux s'ils n'abandonnoient leur

entreprise. Il leur sembloit qu'ils étoient poursuivis par des furies qui les frappoient de coups, qui leur arrachoient les yeux, et qui leur faisoient enfin souffrir mille autres tourmens; de sorte qu'ils se réveilloient tout tremblans et saisis de peur, sans que ces spectres effrayans leur laissassent prendre aucun repos. Dans les commencemens ils firent des sacrifices expiatoires pour se délivrer des furies qui les tourmentoient; mais ces mesures furent inutiles. Ensuite ils eurent recours aux devins, et sans rien découvrir de leur mauvais dessein, ils leur demandérent, seulement en général, s'il étoit tems d'exécuter ce qu'ils avoient projetté. Le devin leur répondit qu'ils étoient dans le mauvais chemin, et que s'ils ne changeoient de résolution ils périroient d'une manière ignominieuse.

Sur ces avertissemens, de peur que les autres complices ne les prévinssent, ils allérent eux-mêmes découvrir la conjuration au consul qui étoit pour lors à Rome. Sulpicius loua la démarche qu'ils faisoient; il leur promit plusieurs récompenses si leurs actions se trouvoient conformes à leurs paroles, et

les retint chez lui sans en rien dire à personne.

Le consul fit venir au sénat les ambassadeurs des Latins à qui il avoit différé jusqu'alors de rendre réponse, et de l'avis des sénateurs il leur parla en ces termes. „ Chers âmis et parens, allez dire à la république des Latins, que le peuple Romain n'a jamais voulu jusqu'ici accorder le rappel des tyrans, ni aux prières de la ville de Tarquinie, ni à tous les Tyrrhéniens qui sont venus le demander avec leur roi Porsenna : que loin de se laisser ébranler par une guerre des plus cruelles dont ce roi le menaçoit, il a mieux aimé voir ses terres ravagées et les maisons des laboureurs réduites en cendre, et qu'il a soutenu un siége pour la défense de sa liberté, plutôt que de se voir obligé par les ordres de qui que ce fût à faire ce qu'il ne vouloit pas. N'avons-nous pas sujet d'être surpris que vous autres Latins, qui avez été témoins de notre constance, veniez ici nous ordonner de recevoir les tyrans et de lever le siége de Fidêne? Comment osez-vous nous menacer de la guerre si nous refusons de le faire? Cessez enfin de nous apporter des raisons fri-

voles pour rompre avec nous : cessez de vous servir d'un prétexte qui n'est pas même spécieux ; et si vous avez dessein de rompre absolument les liens de la parenté pour nous déclarer la guerre, ne différez pas davantage. » Le consul renvoya les ambassadeurs avec cette réponse, et les conduisit hors de la ville.

Ensuite il commuuiqua aux sénateurs tout ce que les deux délateurs *dont j'ai parlé*, lui avoient découvert de la conjuration secrète. On lui donna plein pouvoir de faire la recherche des coupables et de les punir. Au lieu d'agir brusquement, avec hauteur et tyrannie, comme d'autres auroient peut-être fait dans une nécessité si pressante, ce sage consul prit les voies les plus sûres, et les plus convenables à l'état présent des affaires. Il ne trouva pas à propos de faire prendre les conjurés dans leurs maisons, ni de les arracher d'entre les bras de leurs femmes, de leurs enfans et de leurs péres pour les conduire au supplice. Il comprenoit assez quelle douleur ce seroit pour les familles, si on leur enlevoit avec violence leurs plus proches parens. D'ailleurs il appréhendoit que le désespoir les portant à prendre les

armes, il ne fût lui-même obligé de répandre le sang des citoyens. Il ne crut pas non plus qu'il fût à propos de les citer devant les juges pour faire leurs procès, parce qu'il voyoit bien que s'ils s'obstinoient tous à nier le fait, les juges n'auroient aucune preuve convaincante, que le témoignage de ceux qui avoient découvert la conjuration, pour condamner à mort les coupables. Mais il sut inventer de nouvelles ruses pour attraper ces séditieux et ces ennemis de l'état. Il trouva les moyens non-seulement de faire assembler les chefs de la conjuration en un même lieu sans que personne les y contraignît; mais encore de les convaincre par des preuves si solides, qu'ils ne pouvoient se justifier ni apporter aucunes raisons pour leur défense: il trouva, dis-je, les moyens de les assembler, non pas dans un lieu désert et solitaire où il n'y auroit eu que peu de témoins, mais dans la place publique, sous les yeux de tout le monde, afin qu'ils découvrissent eux-mêmes leur crime, et qu'on pût les punir comme ils le méritoient, sans qu'il s'excitât ni trouble ni émotion dans la ville, comme il arrive ordinairement lorsqu'on punit les factieux, surtout dans les tems périlleux et difficiles.

D'autres se contenteroient peut-être de dire ici en peu de mots, que Sulpicius prit les complices de la conjuration et qu'il les fit punir de mort; comme si ce point d'histoire ne demandoit pas un plus long détail. Pour moi, je crois que les voies dont il se servit pour les faire prendre, méritent bien d'être connues; et je ne puis me résoudre à les passer sous silence; persuadé que ceux qui lisent l'histoire, n'en retirent pas assez d'utilité si on ne leur apprend qu'en gros les divers événemens; que tous les lecteurs demandent qu'on leur en explique aussi les causes, les moyens dont on s'est servi, le dessein de ceux qui ont formé une entreprise, le succès qu'elle a eu, avec toutes les circonstances qui accompagnent ordinairement une action; et que la connoissance de ces choses est entièrement nécessaire à ceux qui gouvernent, pour leur fournir des exemples qu'ils puissent suivre dans l'occasion. Voici donc les moyens que le consul mit en usage pour se saisir des conjurés. Il choisit les plus vigoureux des sénateurs; il leur ordonna de prendre avec eux les plus fidèles de leurs parens et de leurs amis, afin qu'au premier signal qu'il

leur donneroit, ils pussent s'emparer des lieux forts de la ville, chacun dans le quartier où ils demeuroient. En même-tems il avertit la cavalerie de se trouver en armes autour des maisons voisines de la place, pour exécuter les ordres qu'il donneroit; et afin que dans le moment qu'on arrêteroit les coupables, ni leurs parens, ni les autres ne pussent remuer ou exciter une sédition pour répandre le sang de leurs concitoyens, il manda à son collègue qui étoit au siége de Fidêne, de partir au commencement de la nuit avec l'élite de son armée, pour venir à Rome afin de se mettre sous les armes sur une montagne proche des remparts de la ville. Toutes ces mesures prises, il dit à ceux qui lui avoient découvert la conjuration, d'en faire assembler les chefs dans la place publique, vers minuit, avec leurs plus fidèles camarades, sous prétexte de les poster chacun dans leur rang et de leur donner le mot du guet avec des ordres sur ce qu'ils avoient à faire. Cela fut exécuté comme il l'avoit ordonné, et dès que les conjurés furent assemblés [avec leurs chefs] dans la place publique, il donna un signal qui leur étoit inconnu. Alors ceux qui avoient

pris

pris les armes pour défendre la ville, s'emparèrent des forts, les cavaliers investirent la place, et fermèrent si bien les avenues que personne ne pouvoit en sortir.

Dans le même-tems Manius l'autre consul arrive de Fidêne avec ses troupes, et se poste dans le champ *de Mars*. Aussi-tôt qu'il fut jour, les consuls bien escortés, montèrent sur leur tribunal. Ils firent assembler le peuple par des hérauts qu'ils avoient envoyés dans tous les carrefours; ils lui découvrirent la conjuration qu'on avoit faite pour rappeller le tyran, et produisirent pour témoins ceux qui leur en avoient donné connoissance. Ensuite ils accordèrent à tous les accusés la permission de se défendre s'ils avoient quelque chose à dire contre les témoins: mais comme il ne s'en trouvoit pas un qui osât désavouer le fait, ils sortirent de l'assemblée pour aller au sénat où ils recueillirent les avis qu'ils écrivirent sur des tablettes. Delà étant revenus à l'assemblée, ils firent la lecture du décret du sénat. Il portoit qu'on donneroit aux Tarquins, qui avoient découvert la conjuration, le droit de bourgeoisie et dix mille drachmes d'argent

à chacun, avec vingt arpens des terres du public; que pour les complices de la conjuration, il falloit s'en saisir et les punir de mort si le peuple en étoit d'avis. L'assemblée confirma ce décret du sénat. Les consuls firent retirer tout le peuple de la place publique, et ayant fait venir les exécuteurs qui étoient armés d'épées, ils leur commandèrent de tuer tous les conjurés. L'ordre ne tarda guères à être exécuté; tous les coupables furent passés au fil de l'épée dans l'endroit même où on les avoit investis de toutes parts. Après cette sanglante exécution, les consuls ne reçurent plus aucune accusation contre ce qu'il restoit de complices; et afin d'ôter toute occasion de trouble, ils accordèrent une amnistie générale à tous ceux qui avoient échappé à la punition. Voilà de quelle manière on fit périr les conjurés.

Après cela, le sénat ordonna que tous les Romains se purifieroient, comme ayant été obligés de tremper leurs mains dans le sang de leurs citoyens, parce qu'il ne leur étoit pas permis d'assister aux sacrifices ni d'immoler des victimes avant que d'avoir expié cette action et s'être lavés de leurs souillures par les purifications

ordinaires. Aussitôt que les prêtres qui étoient chargés du soin du culte des dieux, eurent fait cette lustration selon les loix du pays, le sénat voulut qu'on fît des sacrifices en action de graces, et qu'on célébrât des jeux pendant trois jours de fêtes qu'il établit exprès. Le consul Manius Tullius tomba de son char sacré au milieu du cirque, conduisant la pompe des sacrifices et des jeux, qui furent appellés *jeux Romains* du nom de la ville; et il mourut trois jours après la cérémonie. Sulpicius son collègue resta seul consul pour le reste de l'année, parce qu'étant déjà fort avancée ce n'étoit pas la peine d'en élire un autre.

CHAPITRE DOUXIÈME.

L'ANNÉE suivante on fit consuls Publius Veturius [Geminus] et Titus Æbutius Elva. Celui-ci fut chargé des affaires de la ville, qui demandoient beaucoup d'attention parce qu'il y avoit à craindre que les pauvres n'excitassent de nouveaux troubles.

Pour ce qui est de Veturius, il se mit à la tête de la moitié de l'armée. Il ravagea

les terres des Fidenates sans trouver aucune résistance. Il assiégea leur ville, à laquelle il livra de continuelles attaques. Mais voyant qu'il ne pouvoit l'emporter d'assaut, il convertit le siége en blocus, et fit faire des fossés et des palissades tout autour, afin de la réduire par la famine. Les Fidenates étoient déjà presque à bout lorsqu'il leur vint du secours de la part des Latins. Ce fut Sextus Tarquin qui le leur envoya, avec du bled, des armes, et les autres provisions nécessaires pour la guerre. Ce nouveau renfort ranima leur courage. Ils sortirent avec un gros corps de troupes, et se campèrent hors de la ville.

Les Romains voyant qu'ils n'avançoient en rien par le blocus, résolurent de livrer bataille. Elle se donna auprès de la ville. L'avantage fut égal de part et d'autre pendant quelque tems. Mais les Romains endurcis par un long exercice aux fatigues de la guerre, forcèrent enfin les Fidenates quoique supérieurs en nombre, et les mirent en fuite. Cependant il n'en demeura pas beaucoup sur le champ de bataille, parce que les ennemis n'avoient pas loin à se retirer et que ceux qui étoient sur les murailles repoussoient facilement

les Romains. Après cette action, les troupes auxiliaires se dispersèrent de côté et d'autre sans avoir soulagé les assiégés. La ville se trouva donc encore pressée par la famine, et réduite à la même misère qu'auparavant.

Dans ce même-tems Sextus Tarquin à la tête d'une armée de Latins, mit le siége devant Signie qui étoit en la puissance des Romains, dans l'espérance d'emporter cette place d'assaut. Mais la garnison ayant fait une vigoureuse résistance, [il prit des mesures pour affamer les assiégés afin de les obliger à abandonner la place.] Il y demeura fort long-tems sans rien faire de mémorable. Enfin les consuls y envoyèrent des provisions et de nouveaux secours; desorte qu'il se vit frustré de son espérance et fut contraint de lever le siége.

CHAPITRE TREIZIÈME.

L'ANNÉE suivante, les Romains élurent consuls Titus Largius Flavus et Quintus Clœlius Siculus. Comme ce dernier étoit naturellement doux et populaire, le sénat lui donna le soin des affaires de la ville,

avec la moitié de l'armée pour empêcher que personne ne remuât.

Largius se mit en campagne pour terminer la guerre contre les Fidenates, avec une armée bien équipée de tout ce qui étoit nécessaire pour un siége. Ils étoient déjà accablés par la longueur de cette guerre, et manquoient de tout. Cependant le consul ne cessoit de les harceler par de fréquentes attaques. Il creusoit sous les fondemens de leurs murailles; il faisoit des levées de terre; il approchoit ses machines, et pressoit le siége jour et nuit sans aucun relâche, dans l'espérance de prendre bientôt la ville d'assaut. Les assiégés ne soutenoient la guerre que dans l'attente de quelque secours de la part des Latins. Mais ces peuples ne pouvoient alors les secourir: les troupes de toute la nation n'étoient pas encore assemblées, et d'ailleurs il n'y avoit aucune ville qui fut assez puissante par elle-même pour faire lever le siége.

Les Fidenates avoient beau députer vers les magistrats des villes Latines, ceux-ci promettoient toujours d'envoyer promptement des renforts, mais l'effet ne repondoit pas aux promesses, et ces secours ne

se terminoient qu'à des paroles. Malgré ce délai les Fidenates ne perdirent pas entièrement toute espérance de recevoir du secours des Latins; et quoique pressés par la famine qui faisoit périr beaucoup de monde, ils tinrent bon contre tous les maux dont ils étoient accablés, dans l'espérance que les villes Latines exécuteroient leurs promesses. Enfin se voyant réduits à la dernière misère, ils envoyèrent demander aux consuls une trève de quelque jours, comme pour délibérer pendant ce tems-là à quelles conditions ils pourroient faire la paix avec les Romains; mais dans le fond c'étoit bien moins pour délibérer là-dessus qu'ils demandoient une suspension d'armes, que pour avoir le tems de faire venir des secours, comme on l'apprit par quelques-uns des déserteurs qui venoient d'arriver au camp des assiégeans. La nuit précédente ils avoient envoyé en ambassade les principaux de leurs citoyens qui avoient le plus de crédit dans les villes Latines, pour implorer leur assistance. Largius qui le savoit répondit aux envoyés qui étoient venus demander une trève, qu'il falloit mettre bas les armes et ouvrir leurs portes avant qu'il leur donnât

audience; que sans cela il ne leur accorderoit ni paix ni suspension d'armes, et qu'ils devoient s'attendre qu'on les traiteroit avec toute la rigueur possible et sans miséricorde. D'un autre côté il observa avec soin les ambassadeurs qu'ils avoient envoyés aux Latins; il détacha des troupes pour se saisir de toutes les avenues afin de les empêcher de rentrer dans la ville. Par ce moyen les assiégés perdirent toute espérance de recevoir du secours de leurs alliés. Ils se virent contraints d'avoir recours à la clémence du vainqueur, et résolurent dans une assemblée de recevoir la paix aux conditions qu'il voudroit leur imposer.

Les généraux de ce tems-là avoient des mœurs si douces et si éloignées de la fierté tyrannique trop commune dans ceux de notre siècle, dont la plupart se laissent enfler d'orgueil par la grandeur de leur puissance, que le consul ayant pris la ville par capitulation, ne voulut rien régler par lui-même. Il se contenta d'ordonner aux Fidenates de mettre bas les armes, et après avoir mis une garnison dans la citadelle il s'en retourna à Rome. Dès qu'il y fut arrivé, il assembla le sénat, et lui laissa à

décider sur les traitemens qu'on devoit faire aux vaincus. Les sénateurs charmés de l'honneur qu'il leur faisoit, ordonnérent que les principaux des Fidenates qui étoient auteurs de la révolte et que le consul auroit dénoncés comme tels, seroient battus de verges et qu'on leur couperoit la tête. A l'égard des autres, ils lui laissèrent plein pouvoir d'en user comme bon lui sembleroit. Largius maître absolu d'en disposer, fit mourir devant tout le monde un très petit nombre de Fidenates accusés par ceux du parti contraire, et confisqua leurs biens au profit du public. Pour les autres, il se contenta de prendre la moitié de leurs terres, qui furent distribuées à la garnison Romaine qu'il avoit mise dans Fidêne pour garder la citadelle. A celà près, il leur laissa à tous pleine liberté de demeurer dans leur ville comme auparavant et de jouir de leurs biens. Ensuite il s'en retourna à Rome avec son armée.

Aussi-tôt que les Latins eurent reçu la nouvelle de la réduction de Fidêne, toutes les villes furent saisies de crainte et accusèrent les magistrats d'avoir abandonné leurs alliés. On tint une nouvelle

assemblée à Ferente. Ceux qui étoient d'avis qu'on prit les armes, particuliérement Tarquin, Mamilius son gendre, et les magistrats d'Aricie, déclamèrent si vivement contre les autres qui ne vouloient point de guerre, qu'ayant gagné toute la nation des Latins ils l'engagèrent à lever l'étendard contre le peuple Romain. Mais afin qu'aucune des villes de cette nation ne trahît la république en faisant sa paix sans la participation des autres, on s'engagea par un serment solemnel à garder l'alliance. En même-tems on déclara que ceux qui manqueroient à leur parole, seroient regardés comme infracteurs du traité, comme l'objet de la haine publique, et comme les plus dangereux ennemis de l'état.

Ceux qui signèrent le traité et qui s'engagèrent dans la ligue, furent les députés d'Ardée, d'Aricie, de Boville, de Bubente, de Corne, de Corvente, [de Circée, de Coriole, de Corbinte, de Cabane, de Fortinée,] de Gabie, de Laurente, de Launie, de Lavinion, de Labique, de Nomente, de Morea, de Préneste, de Péde, de Corcotule, de Satrique, de Scapte, de Sête, de Tellêne,

de Tibur, de Tusculum, [de Tolerie,] de Tricine, et de Velitre.

Octavius Mamilius et Sextus Tarquin qu'on avoit élus généraux d'armée pour la présente guerre, levèrent dans les *trente* villes liguées autant de troupes qu'ils jugèrent à propos. Mais afin d'avoir un honnête prétexte de prendre les armes, ils envoyèrent à Rome une nombreuse ambassade composée des principaux citoyens de chaque ville. Ces députés admis à l'audience du sénat, se plaignirent au nom des Ariciens de ce que dans la guerre qu'ils avoient eu à soutenir contre les Tyrrhéniens, la république Romaine non contente d'avoir donné aux ennemis un libre passage sur ses terres, leur avoit encore fourni tous les secours nécessaires pour cette guerre, qu'elle leur avoit donné un asyle après leur déroute, qu'elle avoit même pris un soin particulier de leurs blessés; que cependant les Romains n'ignoroient pas que les Tyrrhéniens en vouloient à toute la nation *Latine*, et que s'ils avoient une fois emporté d'assaut la ville d'Aricie rien n'auroit pu les empêcher de réduire toutes les autres sous le joug de leur domination. Que si

le peuple Romain vouloit terminer le différent avec les Ariciens au tribunal de toute la nation et s'en tenir à ce qui seroit décidé par les villes Latines, il n'étoit pas nécessaire d'en venir à une guerre ouverte : mais que si n'écoutant que sa fierté ordinaire, il refusoit les choses les plus justes et les plus raisonnables à une ville qui lui étoit unie par les liens de la parenté, il pouvoit s'attendre que les Latins réuniroient toutes leurs forces pour tomber sur lui et pour tirer vengeance de ce refus.

Sur ces propositions des ambassadeurs Latins, le sénat comprit que pour terminer le différent qu'il avoit avec les Ariciens il seroit dangereux de s'en rapporter au jugement des ennemis du peuple Romain, et qu'étant juges et accusateurs dans la même cause ils pourroient passer les bornes de la justice pour lui imposer des conditions trop onéreuses. Ce fut ce qui le détermina à accepter la guerre.

Quoique du côté de la valeur et de l'expérience dans les combats il n'y eût pas sujet d'appréhender aucun malheur pour la ville de Rome, cependant comme

le sénat redoutoit la multitude des ennemis, il députa plusieurs ambassades aux autres villes voisines pour rechercher leur alliance. Les Latins y envoyèrent aussi pour faire des plaintes contre le peuple Romain. Les Herniques s'étant assemblés donnérent aux deux ambassades des réponses ambiguës et qui ne signifioient rien de précis. Ils protestérent que pour le présent ils ne pouvoient embrasser l'alliance ni des uns ni des autres; mais qu'ils examineroient à loisir de quel côté étoit la justice, et qu'il leur falloit un an pour y penser. Les Rutules au contraire promirent d'envoyer du secours aux Latins. En même-tems ils offrirent leur médiation au peuple Romain s'il vouloit faire la paix, et promirent d'engager les Latins à relâcher quelque chose de leurs demandes. Pour ce qui est des Volsques, ils répondirent qu'ils étoient étonnés de l'effronterie des Romains, qui osoient encore demander leur alliance après leur avoir fait tant de tort en leur enlevant tout récemment la meilleure partie de leurs terres; qu'ils n'avoient qu'à les rendre avant toutes choses, et qu'ils pouroient après celà leur demander comme

à leurs amis ce qui seroit juste. Les Tyrrhéniens ne voulurent engager leur parole ni aux Latins ni aux Romains, alléguant d'un côté le traité de paix qu'ils avoient fait depuis peu avec ceux-ci, et de l'autre les liens de l'amitié et de la parenté qui les unissoient avec les Tarquins.

Malgré toutes ces réponses, les Romains ne perdirent pas courage, quoiqu'ils fussent menacés d'une guerre des plus terribles, et qu'ils n'eussent aucune espérance de secours. Appuyés sur les seules forces de la république, ils avoient d'autant plus d'ardeur pour les combats qu'ils se voyoient comme forcés à se montrer courageux dans les périls, et qu'ils espéroient que si leurs affaires alloient bien ils ne dévroient la victoire qu'à eux-mêmes sans que personne en partageât la gloire. Ces nobles sentimens étoient le fruit d'une valeur et d'une intrépidité extraordinaires qu'ils avoient acquises par une longue expérience au milieu des périls et des combats. Mais tandis qu'ils faisoient les préparatifs nécessaires pour la guerre, et qu'ils commençoient à lever des troupes, ils trouvèrent des difficultés qui les mirent dans un grand embarras.

Tout le peuple ne se portoit pas à cette guerre avec la même ardeur. Les pauvres, sur-tout ceux qui n'étoient pas en état de payer leurs dettes et qui faisoient le plus grand nombre, refusoient de prendre les armes, et ne vouloient avoir aucune communication avec les patriciens, à moins que le sénat ne fit une ordonnance pour l'abolition de leurs dettes. Il s'en trouvoit même quelques-uns qui menaçoient de quitter Rome, et qui s'exhortoient les uns les autres à ne pas demeurer plus long-tems dans une ville où ils ne trouvoient aucun avantage.

D'abord les patriciens tâchèrent d'apaiser les esprits et de les ramener à la raison. Mais voyant qu'ils ne gagnoient rien par leurs exhortations, ils assemblèrent le sénat pour touver des moyens honnêtes de délivrer la ville des troubles dont on étoit menacé. Les sénateurs les plus portés à la douceur et les moins riches étoient d'avis qu'on remît aux pauvres toutes leurs dettes, qu'il falloit acheter à ce prix l'amitié du peuple, et qu'il en reviendroit une grande utilité tant à la république qu'aux particuliers. Le premier qui ouvrit cet avis fut Marcus Va-

lerius, il étoit fils de Marcus Valerius : celui-ci étoit un de ceux qui avoient chassé les tyrans, et frère de ce Publius Valerius qu'on avoit sur-nommé Poplicola à cause de l'amour qu'il avoit pour le peuple.

„ Il représenta aux sénateurs, que ceux qui combattent pour une chose où ils ont tous également intérêt, sont ordinairement animés d'une égale émulation, au lieu que ceux qui n'en espérent aucun avantage ne peuvent avoir des sentimens de valeur. Que tous les pauvres étoient irrités ; et que courant çà et là dans la place publique, ils répétoient incessamment ces discours : Que nous servira-t-il de vaincre les ennemis du dehors, si nos créanciers nous mettent dans les fers pour les dettes que nous avons contractées ? Quel avantage aurons-nous d'affermir l'empire de Rome, si nous ne pouvons pas conserver notre propre liberté ?

„ Il fit voir qu'il n'y avoit pas seulement à craindre que le peuple irrité contre le sénat, n'abandonnât la ville dans les périls qui la menaçoient ; ce que tous les vrais amateurs du bien public devoient

devoient appréhender surtout : mais qu'il y avoit encore plus de danger que la populace gagnée par les caresses des tyrans, ne prît les armes contre les patriciens, et ne remît Tarquin sur le trône. Que pendant qu'elle n'en étoit encore qu'aux paroles et aux menaces sans avoir fait aucun mal, il falloit l'adoucir par le bienfait *de l'abolition des dettes*, afin de prévenir de plus grands maux.

» Qu'ils ne seroient pas les premiers qui en auroient usé de la sorte; que cette condescendance ne tourneroit point à leur déshonneur; qu'ils pouvoient s'autoriser de l'exemple de plusieurs magistrats qui avoient pris un parti semblable, et même beaucoup plus difficile, quand ils n'avoient pu faire autrement. Que la nécessité étoit au-dessus des forces de l'homme et qu'on ne devoit avoir égard à la bienséance que quand on ne couroit aucun risque. Enfin, après avoir apporté d'illustres exemples de plusieurs républiques, il leur cita celui d'Athenes la plus fameuse de toutes les villes de ce tems-là pour la sagesse de son gouvernement; et sans remonter jusqu'aux siècles les plus reculés, il leur fit voir que du tems de leurs pères

elle avoit accordé au peuple l'abolition de toutes ses dettes par l'avis même de Solon son législateur; que bien loin qu'on eût jamais blâmé cette conduite des Atheniens, où taxé de malversation ou de flatterie envers le peuple celui qui en avoit ouvert le premier avis, tout le monde louoit la prudence de ceux qui l'avoient suivi, et la sagesse de Solon qui l'avoit donné.

» Que les Romains se trouvant dans les conjonctures les plus fâcheuses, et en danger d'être livrés une seconde fois à un tyran plus cruel et plus féroce que les bêtes mêmes, il n'y auroit pas d'homme de bons sens qui pût les blâmer d'avoir accordé une pareille grâce au peuple mutiné, afin de l'engager à prendre les armes pour la défense de la patrie. De ces exemples étrangers passant aux exemples domestiques, il les fit ressouvenir de la nécessité pressante où ils s'étoient trouvés il n'y avoit pas long-tems. Que les Tyrrhéniens avoient occupé toutes leurs terres. Qu'ils s'étoient vûs eux-mêmes assiégés dans Rome, manquant de tout et réduits à la dernière misère. Que dans cette fâcheuse extrémité, loin d'agir en désespérés

et de se livrer à la mort, cédant au contraire au malheur des tems et consultant la nécessité qui les pressoit, ils s'étoient résolus [ce qu'ils n'avoient jamais fait jusqu'alors] à donner en otage au roi Porsenna les jeunes gens des meilleures familles, à perdre une partie de leurs terres, à rendre aux Tyrrhéniens les sept villages, à prendre leur ennemi pour juge des différents qu'ils avoient avec Tarquin, et à fournir enfin des vivres aux Tyrrhéniens, des armes, et toutes les autres choses qu'ils avoient demandées pour accorder la paix au peuple Romain.

» Après avoir allégué ces exemples, il leur remontra que cette même prudence qui les avoit empêchés de rien refuser aux ennemis de ce qu'ils avoient demandé, ne leur permettoit pas de refuser une chose de peu d'importance à leurs citoyens qui sous le gouvernement des rois s'étoient signalés dans tant de batailles pour la défense de la république; qui avoient fait paroître toute l'ardeur possible pour délivrer Rome de la domination des tyrans; qui auroient donné des marques encore plus éclatantes de leur zèle dans toute autre occasion, si on avoit eu besoin de

leur secours; et qui dans la pauvreté où ils se trouvoient réduits, n'en étoient pas moins disposés à prodiguer dans toutes sortes de périls et leurs corps et leurs ames, c'est-à-dire tout ce qui leur restoit. Il ajouta que si la honte les empêchoit de dire toutes ces choses par eux-mêmes, ou de les faire dire par d'autres, c'étoit aux patriciens à prendre soin d'eux comme il convenoit, et à leur donner promptement et de bonne grâce tant en général qu'en particulier, toutes les choses dont on savoit qu'ils avoient besoin. Qu'ils devoient faire réflexion que ce seroit traiter des citoyens avec trop de hauteur et de mépris, que de leur demander et leurs vies et leurs corps, tandis qu'on ne vouloit pas leur accorder la moindre somme d'argent: Qu'il ne leur convenoit point de publier par tout qu'ils faisoient la guerre pour défendre la liberté publique, dans le tems même qu'ils l'ôtoient au peuple qui en étoit le défenseur aussi bien qu'eux, et cela sans avoir à lui reprocher autre chose que sa pauvreté, plus digne de compassion que de haine.

» Ce discours de Valerius fut applaudi par la plus grande partie des sénateurs.

Mais Appius Claudius, Sabin *de nation*, étant interrogé à son rang, ouvrit un avis tout contraire. Il représenta que loin d'apaiser la sédition en remettant les dettes, on la feroit passer des pauvres aux riches, et qu'elle n'en deviendroit que plus dangereuse. Qu'on ne pouvoit douter que les riches qui n'étoient pas moins citoyens que le menu peuple, qui tenoient le premier rang de la république, qui avoient des emplois publics et qui avoient servi dans toutes les guerres, ne trouvassent fort mauvais qu'on déchargeât leurs débiteurs l'obligation de les payer. Qu'ils ne pourroient souffrir que des biens, qui leur venoient de leurs pères par droit d'hérédité et qu'ils avoient acquis ou augmentés par leur économie, fussent donnés aux plus méchans et aux plus lâches des citoyens. Que ce seroit une grande folie, que de chagriner la plus saine partie de la république pour faire plaisir à la plus vile canaille, et d'ôter les biens aux légitimes possesseurs pour les donner aux plus injustes de tous les sujets de la république.

» Qu'ainsi il les prioit de considérer que ce ne sont pas les pauvres ni ceux qui n'ont ni force ni pouvoir, qui causent la

ruine des villes, parce qu'il est facile de les retenir dans les bornes du devoir; mais que ce sont plutôt les riches et ceux qui sont en état de gouverner, quand ils se voient maltraités par leurs inférieurs sans en pouvoir obtenir justice.

» Que quand même ceux qu'on priveroit de leurs contrats, porteroient patiemment cette perte, il ne seroit ni honnête ni sûr pour les sénateurs d'accorder aux pauvres citoyens une grâce qui troubleroit le commerce de la vie civile, qui rendroit les hommes inhumains les uns envers les autres, et qui causeroit une disette de toutes les choses nécessaires sans lesquelles les villes ne peuvent être habitées; que désormais les laboureurs ne semeroient plus et ne se soucieroient plus de planter; que les matelots et les négocians n'iroient plus au-delà des mers pour échanger des marchandises; que les pauvres en un mot ne voudroient plus rien faire, parce que les riches ne fourniroient plus d'argent pour exciter les artisans au travail. Qu'ainsi les richesses deviendroient un objet d'envie; qu'on perdroit l'amour du travail; que la condition des libertins et des scélérats deviendroient meilleure

que celle des personnes d'honneur et bien réglées; et que les usurpateurs du bien d'autrui seroient plus heureux qu'un honnête homme qui ne penseroit qu'à conserver le sien. Que c'étoit-là la source la plus ordinaire des séditions, des meurtres continuels, et enfin de toutes les autres calamités qui font perdre la liberté aux villes les plus florissantes et qui ruinent de fond en comble celles qui sont moins solidement établies.

„ Il pria les sénateurs de prendre garde surtout, qu'en introduisant une nouvelle forme de gouvernement il ne s'y glissât quelque mauvaise coutume, et de considérer que la vie des particuliers se conforme toujours aux règles du gouvernement civil. Qu'il n'y a point de plus pernicieuse maxime tant pour les villes que pour les familles, que de laisser vivre un chacun selon ses passions, et de souffrir que les gens de bien cèdent en tout aux méchans, soit par contrainte, soit de leur propre mouvement. Que ceux qui n'ont point d'autre règle de leur conduite qu'une folle passion et une cupidité aveugle, ne sont jamais contens : que si vous leur accordez ce qu'ils de-

mandent, ils en désirent bientôt davantage, et que l'avidité du peuple insensé va à l'infini sans avoir de bornes. Que c'est là principalement le génie de la populace; et que ce qu'un particulier n'oseroit faire parce que la honte ou la crainte des plus puissans le retiennent dans le devoir, le peuple le fait sans aucun scrupule dès qu'il se trouve autorisé par l'exemple des autres. Qu'ainsi les désirs de la multitude insensée étant insatiables et sans bornes, il falloit les arrêter dans leurs commencemens pendant qu'ils étoient encore foibles, sans attendre qu'ils se fussent fortifiés à un point qu'on ne put les déraciner; et que c'est l'ordinaire de tous les hommes de s'irriter davantage quand on leur ôte un bien dont on leur a déjà donné la jouissance, que lorsqu'on leur refuse ce qu'ils ont espéré. Pour prouver ce qu'il avançoit, il cita l'exemple de quelques villes Grecques, qui pour avoir négligé d'abord de mauvaises coutumes qu'on vouloit introduire dans la république, n'avoient pu dans la suite les abolir; ce qui les avoit précipitées dans des malheurs également honteux et sans remède.

» Il ajouta qu'une république ressemble à un homme, dont l'ame représente en quelque façon le sénat, et le corps représente le peuple ; que par conséquent, souffrir que la populace insensée commandât au sénat, ce seroit assujettir l'ame au corps et suivre l'impétuosité des passions plutôt que la raison : que si au contraire ils accoutumoient le peuple à se laisser conduire et gouverner par les sénateurs, ils feroient comme un homme sage qui soumet le corps à l'esprit et qui règle sa vie sur les maximes de l'honneur et de la justice plutôt que sur la volupté.

» Il leur fit voir que quand même les pauvres irrités de ce qu'on ne voudroit pas leur accorder l'abolition de leurs dettes, refuseroient de prendre les armes pour défendre la ville, ce ne seroit pas un si grand malheur; qu'ils n'étoient qu'en fort petit nombre, qu'ils n'avoient pour toutes choses que leurs corps; et qu'ainsi, soit qu'ils consentissent à prendre les armes, soit qu'ils s'obstinassent à ne point servir, leur présence ou leur absence n'étoit pas capable de produire de grands effets : que ceux qui n'avoient que peu de bien tenoient le dernier rang dans

les armées ; et qu'ils ne servoient qu'à épouvanter les ennemis par leur nombre, et à soutenir le corps de bataille, n'ayant point d'autres armes que des frondes qui ne sont pas d'un grand usage dans les combats.

» Que ceux qui demandoient qu'on eût compassion des pauvres citoyens et qu'on soulageât les débiteurs insolvables, devoient examiner ce qui pouvoit les avoir réduits dans un état si fâcheux. Qu'outre la succession de leurs pères ils avoient gagné beaucoup à l'armée, et que tout récemment ils avoient eu leur part des biens des tyrans qu'on avoit confisqués. Qu'ainsi il falloit regarder comme la honte et l'opprobre de Rome ceux qui s'étoient ruinés par la débauche et par le libertinage, et qu'on devoit être persuadé que ce seroit un grand bien pour l'état, si ces sortes de gens quittoient la ville de leur propre mouvement pour se livrer à leur malheureux sort. Qu'à l'égard des autres qui avoient tout perdu par l'injuste caprice de la fortune, il étoit juste de les soulager en leur faisant part des biens des patriciens; que leurs créanciers qui les connoissoient bien, ne manqueroient pas de les secourir

dans leur pauvreté; qu'ils le feroient de bon cœur et sans y être contraints dans la seule vue de les obliger et de gagner leur cœur.

„ Qu'il n'étoit pas de l'intégrité et de la justice des Romains d'accorder une abolition générale de toutes les dettes, dont les méchans jouiroient également comme les bons; qu'il leur convenoit encore moins d'en faire la remise, non à leurs propre dépens, mais aux dépens des créanciers; et qu'il n'étoit pas juste de priver ceux-ci, non-seulement de l'argent qu'ils avoient prêté, mais encore de la reconnoissance qu'ils avoient droit d'exiger de leurs débiteurs en leur faisant par eux-mêmes une entière remise de leurs dettes. Qu'outre toutes ces raisons et plusieurs autres, ce seroit une chose également insupportable et fâcheuse pour les Romains qui prétendoient commander aux autres peuples, de se voir dépouillés des héritages que leurs pères leur avoient acquis avec tant de peine, comme si la ville étoit prise par les ennemis ou sur le point de l'être; que ce seroit une chose insupportable pour eux de se voir obligés à céder leurs

biens à d'autres, non seulement contre leur volonté et dans un tems où ni l'utilité ni les nécessités de l'état ne demandoient pas un pareil sacrifice, mais encore sans espérance d'en retirer aucun profit et en danger d'être exposés dans la suite à souffrir les dernières indignités.

» Qu'il vaudroit beaucoup mieux ne pas tenter la fortune de la guerre, et se soumettre plutôt aux ordres des Latins comme moins injustes, que d'accorder à une canaille inutile tout ce qu'elle demandoit : que ce seroit faire une faute irréparable que de bannir de Rome la foi publique, à laquelle leurs péres avoient érigé des temples, ordonnant qu'on l'honorât comme une divinité et que tous les ans on lui offrit des sacrifices solemnels; qu'enfin ce seroit travailler eux-mêmes à leur propre ruine que d'acheter à ce prix le secours d'une troupe de frondeurs. Il conclut son discours en disant, qu'il falloit prendre pour compagnons de leurs expéditions militaires les citoyens qui s'offriroient de bon cœur à tenter la fortune de la guerre aux mêmes conditions que tous les autres; mais qu'à l'égard de ceux qui ne voudroient prendre

les armes pour la défense de la patrie que sous des conventions particulières et onéreuses, on devoit les refuser comme des gens qui ne pouvoient être d'un grand secours. Qu'il y avoit toute apparence que quand les mutins sauroient qu'on auroit résolu de prendre ce parti, ils viendroient d'eux-mêmes offrir leurs services et obéir à ceux qui prenoient les intérêts de l'état; que c'est ordinairement le génie du peuple insensé d'agir avec hauteur quand on le flatte, au lieu qu'il se montre docile et obéissant quand on lui imprime de la crainte. »

Voilà les deux avis contraires qu'on ouvrit dans cette assemblée. Mais on en proposa encore plusieurs autres qui tenoient le milieu. Les uns vouloient qu'on ne fît remise des dettes qu'à ceux qui n'avoient rien absolument, et qu'on ne permît aux créanciers que de saisir les biens de leurs débiteurs sans leur accorder aucun droit sur leurs personnes. Les autres étoient d'avis qu'on employât l'argent du trésor public à vuider les dettes de ceux qui ne pouvoient payer, afin de conserver le crédit des pauvres par cette grâce publique, et d'empêcher en même-

tems qu'il ne fût fait auc un tort aux créanciers. Il y en eut aussi qui opinèrent à délivrer de servitude ceux qui étoient déjà emprisonnés pour dettes, ou sur le point de perdre leur liberté : et pour dédommager les créanciers, ils vouloient qu'on leur donnât d'autres esclaves en échange.

De tous ces avis celui qui l'emporta fut, que pour le présent on ne feroit aucune ordonnance ; mais que quand on auroit heureusement terminé la guerre, les consuls proposeroient de nouveau cette affaire au sénat, et en attendroient la décision ; que pendant ce tems-là on ne feroit ni vuider les dettes ni condamner personne, soit en vertu d'un contrat, soit en conséquence de quelque arrêt ; [que tous les autres différens cesseroient; qu'on ne plaideroit point de causes] et que les magistrats ne connoîtroient d'aucune affaire que de celles qui concernoient la guerre. Cette ordonnance du sénat communiquée au peuple appaisa un peu les troubles, mais elle ne fit pas entièrement cesser la sédition. Il se trouva quelques personnes parmi la populace et les artisans, qui ne se fiant pas à la pro-

tection du sénat et ne la trouvant point assez sûre parce qu'il s'étoit expliqué d'une manière ambigue, demandoient ou qu'on leur fît remise de leurs dettes si on vouloit les avoir pour compagnons dans les périls de la guerre, ou qu'on ne cherchât point à leur en faire accroire ou à les attraper en différent la décision de cette affaire à un autre tems ; car, disoient-ils, ceux qui sont dans le besoin et qui manquent du nécessaire, pensent bien autrement que ceux qui ont tout ce qu'il leur faut.

CHAPITRE QUATORZIEME.

DANS ces conjonctures, le sénat chercha toutes sortes de moyens pour empêcher que le peuple ne se remuât dans la suite. Il résolut enfin d'abolir pour un tems la puissance consulaire et de créer quelqu'autre magistrat qui fût l'arbitre souverain de la paix, de la guerre et de toutes les autres affaires, sans être obligé de rendre compte de sa conduite et de ses desseins. Le nouveau magistrat ne devoit avoir tous ces pouvoirs que pour six mois. Après ce

tems-là il étoit déterminé qu'on rétabliroit la dignité des consuls.

Ce qui obligea le sénat à se soumettre de lui-même à une nouvelle puissance tyrannique pour terminer la guerre contre les Tarquins, fut entr'autres raisons la loi portée autrefois par le consul Publius Valerius, surnommé Poplicola, dont j'ai déjà parlé. Elle infirmoit les sentences des consuls, et leur défendoit de punir aucun [des Romains] avant qu'il se fût défendu; elle donnoit aux coupables condamnés au supplice pleine liberté d'en appeller au tribunal du peuple, avec une entière sûreté tant pour leurs biens que pour leur corps, jusqu'à ce qu'il eût porté son jugement, permettant au premier venu de tuer impunément quiconque oseroit passer outre. Il étoit évident que tant que cette loi subsisteroit, les pauvres ne craignant plus de châtimens qu'on ne pourroit leur imposer sur le champ et sans le jugement du peuple, n'obéiroient point aux ordres des magistrats; qu'au contraire si elle cessoit d'être en vigueur, ils seroient tous contraints d'exécuter ce qu'on leur commanderoit. Mais afin de prévenir l'opposition que les pauvres n'auroient pas manqué

manqué de former si on avoit ouvertement abrogé la loi qui leur étoit favorable, le sénat jugea à propos d'introduire un [pouvoir] supérieur à toutes les loix et approchant du tyrannique. Il fit donc un décret artificieux par lequel il dupoit les pauvres citoyens sans qu'ils s'en aperçussent, et abrogeoit la loi qui servoit d'appui à leur liberté. Ce décret portoit que Largius et Clœlius consuls de cette année, et tous ceux qui avoient des dignités ou quelque maniment des affaires de l'état, se dépouilleroient de leurs charges; que le sénat nommeroit un magistrat, dont l'élection seroit approuvée par les Plébéiens et qui auroit pour l'espace de six mois seulement, un pouvoir souverain et au-dessus de celui des consuls. Le peuple qui ne comprenoit pas la force de ce sénatus-consulte, le ratifia par ses suffrages; et quoiqu'il introduisît une autorité plus grande que l'autorité légitime des rois, il permit au sénat d'élire par lui-même et dans une assemblée particulière celui qu'il voudroit en revêtir.

Après cette déclaration du peuple, les sénateurs sans perdre de tems, mirent toute leur application à chercher un sujet

propre pour cette nouvelle dignité. Ils voyoient bien qu'il leur falloit un homme d'expédition, d'une grande expérience dans le métier de la guerre, prudent, sage, incapable d'abuser de la grandeur de sa puissance, et qui outre ces qualités nécessaires à un bon général, sût commander avec fermeté, sans jamais se relâcher de sa sévérité envers les désobéissans. C'étoit-là ce qu'ils cherchoient alors. Ils trouvoient toutes les qualités qu'ils demandoieut dans Titus Largius un des consuls. A l'égard de Clœlius, quoiqu'il fût excellent pour le gouvernement civil, il n'étoit ni homme d'expédition, ni propre au métier de la guerre, parce qu'il ne commandoit pas avec assez de hauteur et de fermeté, et qu'il étoit trop doux quand il s'agissoit de punir les mutins. Le sénat cependant avoit de la peine à dépouiller celui-ci d'une dignité dont il étoit légitimement revêtu, pour donner à son collègue un double pouvoir et une autorité plus grande que celle des rois. D'ailleurs il appréhendoit que Clœlius offensé de cette préférence, ne changeât de sentimens, et que se mettant à la tête de la populace mécontente, il ne causât la ruine de la république.

Dans cet embarras, les sénateurs furent long-tems sans oser déclarer leur pensée. Enfin le plus âgé et le plus respectable des consulaires, ouvrit un avis, suivant lequel on pouvoit élire le plus digne des deux consuls en faisant également honneur à l'autre. Il dit que le sénat ayant résolu avec l'approbation du peuple de mettre l'autorité souveraine entre les mains d'un seul homme, il croyoit qu'il restoit encore deux difficultés qui demandoient tout le soin et toute l'attention des sénateurs ; que ces difficultés étoient de savoir à qui on donneroit une puissance égale à celle des rois, et par quel magistrat légitime on feroit faire l'élection: que pour les lever, il lui paroissoit à propos qu'un des consuls, soit par la concession volontaire de son collègue, soit par le sort, fût chargé d'élire entre les Romains celui qu'il croiroit le plus capable d'administrer les affaires et de faire du bien à l'état : que Rome étant gouvernée par une autorité sainte et légitime, on n'avoit plus besoin de ces régens qu'on créoit autrefois dans le tems de la monarchie pour gouverner pendant l'interrègne, et à qui on donnoit plein

pouvoir d'élire un nouveau roi. Toute l'assemblée ayant approuvé cet avis, un autre sénateur se leva, et parla en ces termes : ” Pour moi, messieurs, je crois qu'il y a encore quelque chose à ajouter à ce qu'on vient de dire. La république est présentement gouvernée par deux des plus sages magistrats qu'on puisse trouver. Ainsi il me semble qu'il seroit à propos d'en nommer un des deux, à qui on donnât le pouvoir d'élire son collégue, après qu'ils auroient examiné entr'eux lequel seroit le plus capable de secourir la république dans les besoins pressans où nous sommes aujourd'hui. Par ce moyen ils seroient tous deux également contens et également honorés, l'un d'avoir cédé à son collègue comme au plus digne, et l'autre d'avoir été élu par son compétiteur comme le plus capable de gouverner l'état. En effet il n'est pas moins honorable de céder *au plus digne*, que d'être élu *comme le plus digne*. Je sais que quand même je n'aurois rien ajouté à l'avis qui vient d'être ouvert, les deux consuls auroient bien jugé eux-mêmes qu'il en faut user de cette manière ; mais je sais aussi qu'ils le feront

de meilleur cœur si vous leur marquez que vous n'êtes point d'un sentiment contraire. » Cet avis fut goûté de tout le monde, et sans y rien ajouter le sénat en fit un décret.

Alors les consuls ayant reçu plein pouvoir d'examiner ensemble lequel des deux étoit le plus digne de commander, gardèrent une conduite admirable et presque au-dessus de toute créance. L'un et l'autre se jugeoit moins digne de cette dignité que son collègue. Toute la journée se passa à faire réciproquement leur éloge, et à demander qu'on ne les fit point dictateurs. Ces nouvelles et trop généreuses contestations mirent le sénat dans un grand embarras; et l'assemblée se sépara sans rien terminer. Les parens et amis des deux consuls avec les plus respectables du sénat, se rendirent chez Largius, où ils restèrent [fort avant] dans la nuit à lui faire mille instances. Ils lui représentèrent que le sénat mettoit en lui toute son espérance, et que le refus qu'il faisoit de la dictature étoit préjudiciable à la république. Mais Largius demeura ferme, et persistant à rejetter leurs

propositions, il les conjura de ne le pas presser davantage.

Le lendemain le sénat s'étant rassemblé, fit de nouvelles instances au consul; mais comme il ne vouloit point absolument céder à leurs remontrances, Clœlius se leva et le proclama dictateur, de la même manière que les régens qui gouvernoient autrefois pendant les interrègnes avoient coutume d'élire les rois. Ensuite il protesta avec serment qu'il se démettoit de la dignité de consul.

Voilà le premier magistrat souverain qui fut créé à Rome, comme l'arbitre de la paix, de la guerre et de toutes les autres affaires. On l'appella dictateur; soit à cause du pouvoir qu'il avoit de commander aux autres ce qu'il jugeoit à propos pour maintenir la justice, et de faire pour cela des ordonnances que les Romains appellent en Latin *Edicta*; soit, comme quelques auteurs l'ont écrit, pàr rapport à la manière dont il fut alors proclamé, et parce qu'au lieu de recevoir du peuple sa dignité suivant les coutumes du pays, il ne fut élu que par un seul homme. Au reste, on ne trouva pas à propos de donner un nom odieux à ce nouveau magistrat

qui devoit gouverner une ville jalouse de sa liberté. Il falloit avoir quelque ménagement pour ses sujets de peur de les troubler et de les effaroucher en donnant à cette nouvelle charge un nom odieux. Il falloit aussi avoir égard au magistrat même, de peur que ses sujets ne lui fissent quelqu'insulte quand il ne seroit pas sur ses gardes, ou qu'il ne commît lui-même des injustices envers le peuple, ce qui n'est que trop ordinaire à ceux qui se voient élevés à un si haut dégré de puissance. Voilà pourquoi le nom qu'on a donné aux dictateurs ne marque pas toute la grandeur de l'autorité dont ils sont revêtus. Car à le bien prendre, la dictature n'est qu'une espèce de puissance tyrannique qui se donne par élection.

Au reste il me semble que les Romains ont aussi emprunté des Grecs cette forme de gouvernement. En effet, les magistrats que les Grecs appelloient autrefois Æsymnetes, comme nous l'apprend Théophraste dans son traité de la royauté, étoient une espèce de tyrans électifs. Ils étoient élus par les villes dans les besoins pressans ; mais ils n'avoient pas cette dignité pour toute leur vie ; elle ne

duroit qu'autant de tems que l'utilité ou le besoin de l'état le demandoit. C'est ainsi que les Mityleniens élurent autrefois Pittacus *pour défendre la république* contre le poëte Alcée et les autres qui avoient été bannis avec lui. Ceux qui ont établi les premiers cette dignité éminente, ne l'ont fait qu'après en avoir reconnu l'utilité par l'expérience. Car dans les commencemens toutes les villes Grecques étoient gouvernées par des rois, non pas avec une autorité despotique, comme les nations barbares, mais selon leurs loix et leurs coutumes; et le meilleur roi étoit celui qui observoit le plus exactement la justice et les loix sans jamais violer les coutumes de la patrie. Cela paroît assez par les poësies d'Homère qui appelle les rois Dicaspoles et Themistopoles, *parce qu'ils étoient occupés à rendre la justice et à faire observer les loix.* Leur autorité fut long-tems tempérée par certaines règles, comme elle l'est chez les Lacédémoniens. Quelques-uns commencèrent ensuite à abuser de leurs pouvoir et à gouverner suivant leurs passions et leurs fantaisies, sans suivre que très-rarement les loix. La plupart des peuples ennuyés

de leur conduite, abolirent cette forme de gouvernement, et établirent des loix et des magistrats pour veiller à la conservation et aux intérêts de la république. Mais les loix ne suffisoient pas toujours pour faire observer la justice, ni les magistrats pour maintenir les coutumes de la patrie. Le tems, qui amène beaucoup de nouveautés, obligeoit souvent d'avoir recours à un gouvernement moins bon en lui-même que convenable à l'état présent des affaires. Alors les peuples étoient contraints de rétablir l'autorité royale et tyrannique ; ce qu'ils faisoient non-seulement dans les calamités subites, mais aussi dans la trop grande prospérité, lorsqu'elle troubloit le bon ordre de l'état, et qu'il étoit nécessaire d'y apporter un prompt remède en remettant la puissance souveraine entre les mains d'un seul homme. Le seul tempérament dont ils se servoient en pareille occasion, étoit de couvrir cette puissance royale et tyrannique d'un nom spécieux et moins choquant que celui de tyran. Ainsi les Thessaliens donnoient à leurs rois le nom d'Arques, *c'est-à-dire*, *commandans*, et les Lacédémoniens les appelloient

Harmostes *qui veut dire recteurs ou modérateurs de la république.* Car ils n'osoient leur donner le nom de tyrans ni celui de rois, se faisant un scrupule de rétablir une autorité qu'ils avoient proscrite avec serment, avec imprécation, et avec l'approbation des Dieux. Il me paroît donc, comme j'ai déjà dit, que les Romains ont pris exemple sur les Grecs pour créer un dictateur.

Licinnius croit néanmoins qu'ils ont emprunté cette magistrature des Albains. Il assure que la race royale ayant manqué après la mort d'Amulius et de Numitor, ces peuples furent les premiers qui établirent des magistrats annuels revêtus d'une autorité égale à celle des rois, et qu'ils appellèrent dictateurs. Pour moi je m'embarrasse moins de rechercher d'où la ville de Rome a emprunté le nom de dictateur, que de savoir sur qui elle a pris exemple pour établir la suprême dignité marquée par ce nom. Mais il n'est peut-être pas à propos d'en dire ici davantage sur ce sujet. Nous allons seulement raconter en peu de mots de quelle manière Largius le premier dictateur gouverna la république, et comment il fit honneur à la dignité

dont il étoit revêtu. Je suis persuadé que cette narration sera très-agréable aux lecteurs. Elle fournira un grand nombre de beaux exemples utiles non-seulement aux législateurs, mais encore aux personnes qui instruisent la jeunesse, et à tous ceux qui aspirent aux charges. Il ne s'agit pas ici d'une petite ville, ni des réglemens ou des actions de quelques personnes sans nom et de peu d'importance. Je n'ai donc point à craindre qu'on m'accuse de m'amuser à des récits frivoles et ennuyeux. Je parle en effet d'une ville qui donne des règles de justice et d'équité à toute la terre. Il s'agit des magistrats qui l'ont élevée à une si grande dignité; et il n'y a point de philosophe qui ne soit bien aise d'en savoir l'histoire, ni de politique qui n'en tire beaucoup de profit.

Aussitôt que Largius eut pris possession de la dictature, il élut pour commandant de la cavalerie Spurius Cassius qui avoit été consul vers la soixante-dixième olympiade, coutume qui s'est observée chez les Romains jusqu'à notre siècle, ensorte que jamais aucun dictateur n'a gouverné jusqu'ici sans un général de cavalerie. Pour faire voir la grandeur de sa puissance,

il voulut aussi que les licteurs armés de haches et de faisceaux marchassent devant lui lorsqu'il alloit par la ville. C'étoit une coutume ancienne qui avoit été observée du tems des rois. Elle fut interrompue sous le gouvernement des consuls, et Valerius Poplicola fut le premier consul de Rome qui la retrancha afin de rendre son autorité moins odieuse. Le dictateur qui rétablit cette coutume, n'avoit pas dessein de faire aucun usage des haches et des faisceaux; il vouloit seulement imprimer de la terreur afin de retenir les séditieux dans les bornes du devoir.

Après que par le moyen de ces licteurs et par les marques de l'autorité royale, il eut épouvanté les esprits remuans qui ne demandoient que le trouble, la première chose qu'il fit, fut de mettre en vigueur la coutume si sagement établie par Servius Tullius le plus populaire des rois. Il ordonna donc à tous les Romains de faire le dénombrement de leurs biens par tribus; de lui apporter leurs noms, ceux de leurs femmes, de leurs enfans; et de spécifier leur âge sur la déclaration qu'ils lui présenteroient. Ce dénombrement fut fait en très-peu de tems, parce qu'on redou-

toit la sévérité du dictateur qui avoit menacé de confisquer les biens de ceux qui n'obéiroient pas promptement, et de les priver du droit de bourgeoisie. Il se trouva alors cent cinquante mille sept cents Romains qui avoient atteint l'âge de puberté.

Le dénombrement fait, il sépara ceux qui étoient en âge de porter les armes d'avec les vieillards, puis les divisant par centuries, il partagea l'infanterie et la cavalerie en quatre classes. Il retint auprès de sa personne la première classe qui étoit composée de l'élite des plus braves soldats. Il permit à Clœlius qui avoit été son collègue dans le consulat, de choisir entre les trois autres celle qu'il voudroit commander; il donna la troisième à Spurius Cassius général de la cavalerie, et la quatrième à Spurius Largius son frère. Cette dernière classe avoit ordre de rester à Rome avec les vieillards pour y servir de garnison et pour garder la ville.

Quand il eut fait tous les préparatifs nécessaires pour la guerre, il se mit en campagne à la tête d'une nombreuse armée, qu'il posta en trois différens endroits par où il croyoit que les Latins pourroient passer.

Persuadé que c'étoit le devoir d'un habile général, non-seulement de se fortifier lui-même, mais encore d'affoiblir les ennemis, et de tendre à terminer les les guerres sans combat quand il le peut faire, ou au moins avec très-peu de perte, s'il est possible, et que les plus dangereuses de toutes les guerres sont celles qu'on est contraint de faire à ses propres parens et à ses amis; Largius crut qu'il valoit mieux terminer celle-ci à l'amiable qu'à la rigueur. Il députa secrétement vers les principaux des Latins quelques personnes non suspectes, pour les engager à faire la paix. En même-tems il envoya des ambassadeurs tant aux villes en particulier qu'à toute la nation. Il n'eut pas grand peine à les diviser de sentimens; en sorte que tous les Latins ne se portoient plus avec la même ardeur à faire la guerre. Voici les caresses qu'il employa pour les gagner, et les bons offices qui contribuèrent le plus à les faire soulever contre leurs chefs. Mamilius et Sextus, qui commandoient l'armée des Latins en qualité de généralissimes, étoient alors à Tusculum avec leurs troupes, et se disposoient à venir assiéger Rome. Mais

comme ils tardoient fort long-tems à se mettre en marche, soit qu'ils attendissent des troupes auxiliaires qui n'étoient pas encore arrivées au camp, soit que les entrailles des victimes ne leur fussent pas favorables ; quelques compagnies de soldats se détachèrent du corps de l'armée pour faire le dégât sur les terres des Romains. Largius qui en fut averti, envoya contr'eux l'élite de la cavalerie et de l'infanterie légère sous le commandement de Clœlius. Celui-ci les attaqua à l'improviste, en tua quelques-uns qui osèrent lui tenir tête, et fit prisonniers de guerre tous ceux qui rendirent les armes. Le dictateur les fit guérir de leurs blessures ; il les traita avec toute la douceur possible afin de gagner leur cœur ; et sans exiger de rançon il les renvoya tous à la ville de Tusculum, avec une ambassade composée des plus illustres des Romains, qui firent si bien par leurs sollicitations que l'armée des Latins se retira et que leurs villes conclurent une trève d'un an.

La guerre ainsi terminée, il décampa pour s'en retourner à Rome avec ses troupes. Avant que tout le tems de sa dictature fût expiré il créa des cousuls, et se démit

de sa charge, sans avoir jamais fait mourir, ni exilé, ni chagriné en aucune chose un seul Romain. Son zèle et son exemple ont été suivis par tous les autres dictateurs jusqu'à la troisième génération avant celle-ci. Car nous ne voyons point dans l'histoire qu'aucun de ceux qui ont été revêtus de cette éminente dignité, ait jamais agi autrement qu'avec modération et prudence, quoique Rome se soit vue souvent obligée de supprimer pour un tems les charges ordinaires, afin de remettre toute l'autorité de la république entre les mains d'un seul homme. Si l'on n'eût fait des dictateurs que dans les tems où l'on étoit en guerre avec les nations étrangères, il n'y auroit peut-être pas tant de sujet de s'étonner qu'ils eussent défendu avec valeur la liberté de la patrie sans se laisser corrompre par la grandeur de leur puissance. Mais comme on en a créé non-seulement dans les séditions et dans les guerres civiles qui ont été fort fréquentes et très-grandes; mais encore toutes les fois qu'il a fallu s'opposer à ceux qu'on soupçonnoit d'aspirer à la royauté ou à la tyrannie et en mille autres occasions: il est surprenant que tous ceux qui ont été revêtus

revêtus de cette magistrature se soient rendus irréprochables, et qu'aucun ne se soit écarté de la route du premier des dictateurs. Aussi a-t-on toujours été persuadé que la dictature étoit l'unique remède à tous les maux incurables et la dernière espérance des peuples quand le malheur des tems leur avoit ôté toutes les autres ressources.

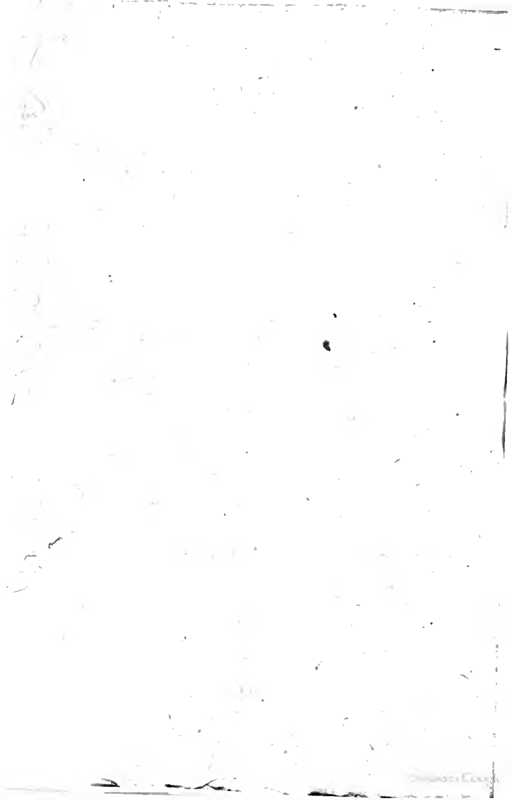
Du tems de nos pères, quatre cents ans entiers après la dictature de Titus Largius, cette dignité devint odieuse à tout le monde dans la personne de Lucius Cornélius Sylla; car il fut le premier qui en abusa pour exercer mille cruautés, il est le seul qui ait changé cette magistrature respectable en une tyrannie ouverte. Les Romains reconnurent ce qu'ils avoient ignoré pendant plusieurs siècles, que la dictature étoit une véritable tyrannie. En effet Sylla composa un sénat des premiers venus; il resserra l'autorité des tribuns du peuple dans les bornes très-étroites; il désola des villes entières; il détruisit des royaumes; il en établit d'autres, enfin il s'emporta à mille excès qu'il seroit trop long de rapporter ici. Outre une infinité

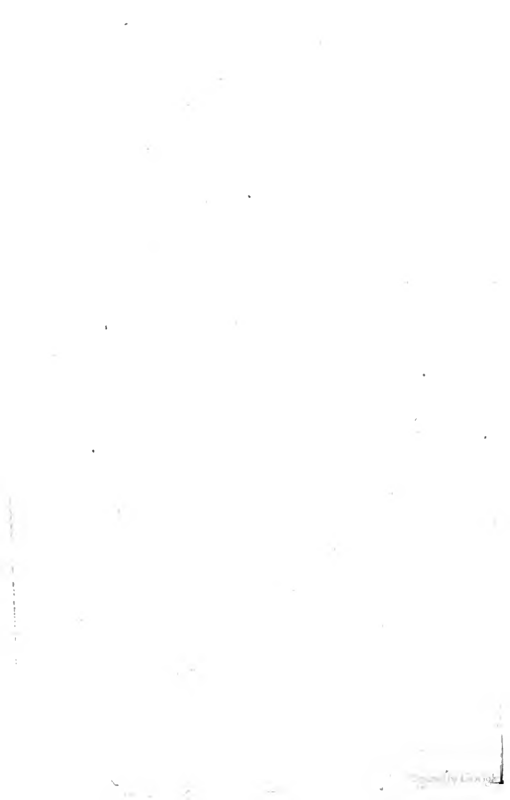
de citoyens qui périrent dans les combats, il en fit mourir au moins quatre mille qui s'étoient rendus à lui, dont il y en eut même quelques-uns qu'il fit mettre ignominieusement à la torture avant que de leur ôter la vie. Il n'est pas tems présentement d'examiner s'il usa de rigueur par nécessité ou pour l'utilité de la république. J'ai voulu seulement faire voir que ces excès rendirent la dictature odieuse et insupportable. Au reste, c'est le sort ordinaire des puissances et des dignités, comme de toutes les autres choses qui sont un objet d'envie et d'admiration. Elles paroissent belles d'abord, et on en sent l'utilité, tant qu'elles sont en bonnes mains; dès qu'on commence à en abuser, on s'en dégoûte, on les déteste, et elles deviennent préjudiciables. Il faut s'en prendre à la nature, qui a attaché aux plus grands biens quelque chose de fatal. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage sur cette matière; nous en parlerons plus au long dans une autre occasion. Aulus Sempronius Atratinus et Marcus Minucius furent fait consuls l'année suivante, qui étoit *la première de* la

soixante - onzième olympiade, vers le tems que Tisicrate de Crotone remporta le prix de la course, Hipparque étant archonte à Athenes.

Fin du cinquième livre.








BIBLIOTECA